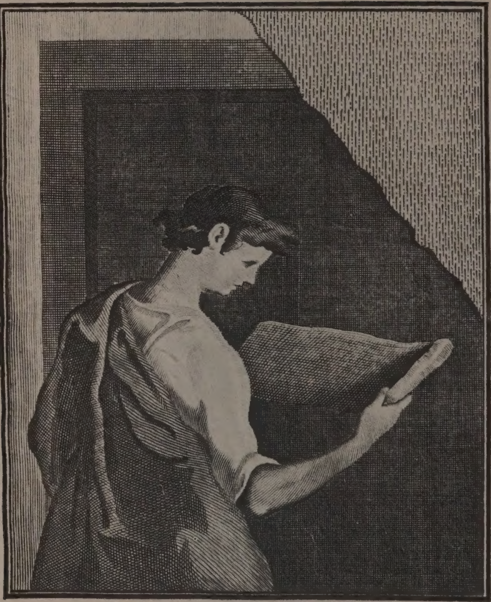

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

1763

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Octobre, 1763. I. vol.

AVIS.

Le prix de l'abonnement pour les ſeize Volumes de ces Memoires, année 1763, rendus chez les Abonnés, à Paris ou dans la Province, aux adreſſes indiquées, ſera à l'ordinaire de 12 liv. 16 ſ. Les Perſonnes qui ſouhaiteront les recevoir francs de port par la poſte, les payeront 17 l. 12 ſ.

Le Bureau d'adreſſe pour les abonnemens, eſt chez CHAUBERT, Libraire, rue du Hurpoix, à l'entrée du Quai des Auguſtins.

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Commencés d'être imprimés l'an 1701. à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Octobre, 1763. I. vol.

SE DISTRIBUENT A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins à la Renommée & à la Prudence.
LE BRETON, premier Imprimeur Ordinaire du Roi, rue de la Harpe.

M DCC. LXIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 817 volumes : Sçavoir,

Années.	Vol.	Années.	Vol.
1701.	9.	1733.	12.
1702.	12.	1734.	12.
1703.	12.	1735.	14.
1704.	13.	1736.	15.
1705.	12.	1737.	13.
1706.	12.	1738.	13.
1707.	12.	1739.	14.
1708.	12.	1740.	13.
1709.	12.	1741.	12.
1710.	12.	1742.	12.
1711.	12.	1743.	12.
1712.	12.	1744.	12.
1713.	12.	1745.	12.
1714.	12.	1746.	15.
1715.	12.	1747.	14.
1716.	12.	1748.	15.
1717.	12.	1749.	14.
1718.	12.	1750.	15.
1719.	12.	1751.	14.
1720.	5.	1752.	15.
1721.	12.	1753.	16.
1722.	12.	1754.	16.
1723.	12.	1755.	16.
1724.	12.	1756.	16.
1725.	12.	1757.	16.
1726.	13.	1758.	16.
1727.	12.	1759.	16.
1728.	12.	1760.	16.
1729.	12.	1761.	16.
1730.	12.	1762.	16.
1731.	12.	1763.	13.
1732.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Octobre, 1763. I. vol.

ARTICLE LXXXXVI.

RÉFLEXIONS SUR LA NÉCESSITÉ, les effets & les avantages de la diſcrétion, par l'Auteur de la Journée Sainte. 1. vol. de 270 pag. *Au Mans*,

chez Charles Monnoyer, Imprimeur du Roi, &c. 1762.

L'Expoſition de ces Réflexions fournit ſix Livres, dont chacun eſt diſtribué en divers Chapitres. Le premier traite de la diſcrétion en général, de ſa néceſſité, de ſa liaiſon avec la loi naturelle, de ſon importance reconnue par toutes les Nations; on y donne quelques exemples de ceux qui ont gardé le ſecret; on y détaille auſſi les avantages de la diſcrétion, & les ſuites funeſtes du défaut qui lui eſt oppoſé.

Dans le ſecond Livre, il s'agit du ſecret particulier que l'on ſe doit à ſoi-même, de celui que l'on doit aux autres, de l'obligation de le garder, des Regles établies par la Juſtice à ce ſujet, du ſerment du ſecret, de l'obligation qu'impoſe la correction fraternelle, & de la rareté des gens

discrets : on y examine ſi l'on doit condamner un coupable qui n'avoue pas ſon crime.

Il eſt queſtion dans le troiſiéme du ſecret de la Confeſſion, des peines portées contre les Prêtres qui la révelent; de ce que les Conciles diſent à ce ſujet, des exemples qui montrent juſqu'où doit aller la diſcrétion du Confeſſeur, de la prudence qu'il doit avoir en ce qui regarde l'Etat & le Souverain, du ſilence que le Directeur ſpirituel eſt tenu de garder, & des perſonnes qui ſont obligées au ſecret de la Confeſſion : on demande ſi le Pénitent eſt dans l'obligation de garder le ſecret de la Confeſſion, & quand il doit le découvrir.

Le quatriéme renferme ce qui concerne l'obligation où ſont les Sages-femmes de garder le ſecret dans tout ce qui a rapport à l'exercice de leur miniſtere : on y dé-

termine les circonſtances dans leſquelles, ſelon la déciſion de la Sorbonne, elles doivent parler ; on y trouve encore cette obligation du ſecret énoncée dans le ſerment que l'Egliſe & l'Ecole de St. Coſme leur font prêter.

Dans le cinquiéme, qui traite des Monitoires, l'Auteur indique quelles ſont les perſonnes diſpenſées de révéler en conſéquence de cette injonction, & quels ſont les cas où les exemptions portées par la loi n'ont aucun lieu.

Enfin le ſixiéme eſt une expoſition des peines portées contre ceux qui violoient le ſecret chez les Anciens, & des ſentimens des Docteurs de Sorbonne ſur l'obligation de garder les ſecrets confiés.

« Le ſecret s'entend de lui-même-
» même, dit M. l'Abbé Chau-
» chon, & n'a pas beſoin d'être
» défini ; l'idée qu'il préſente à

» l'esprit est si simple, que vou-
» loir l'expliquer, ce seroit l'obs-
» curcir, plutôt que de le rendre
» plus clair. Secret ou chose ca-
» chée, rien de plus intelligible
» que ces termes. » On peut observer cependant que cette définition par étymologie n'est pas tout-à-fait exacte, en ce que toute chose cachée n'est pas un secret dans le sens dont il s'agit ici.

Le second Chapitre a pour objet de prouver que le secret est de droit naturel, M. C** l'emploie à démontrer l'autorité de la loi naturelle : ce n'est pas là remplir le titre. Une seule phrase a rapport à l'objet direct; la voici. « Le
» secret est de droit naturel, per-
» sonne n'en peut douter, *parce*
» *qu'il forme un devoir des plus in-*
» *dispensables de la société civile :*
» *c'est une chose naturellement pro-*
» *pre à tous les hommes.* » La der-

niere réflexion ne se fait pas trop bien entendre : l'unique preuve de tout le Chapitre, précédée du *parce que*, est elle recevable ?

« Pour comprendre la nécessité » du Secret, on peut jetter les » yeux, dit ailleurs l'Auteur, sur » la conduite que Dieu a toujours » tenue, & dans la création, & » dans la conservation du monde : » partout, c'est un Dieu caché ; » partout, c'est une attention mar-» quée à être impénétrable. D'a-» bord, il renferme l'ame de sa » créature dans un corps, *afin* » *qu'elle ne puisse le voir*, &c. » C'est une excellente chose qu'un sermon ; mais il y faut du raisonnement ; & c'est déprécier les meilleures choses, que de les montrer sous un coup d'œil défavorable, ou même de les faire servir trop souvent.

Certaines gens ont encore la manie de regarder comme aveu-

gles en tout point ceux qui n'ont pas connu ou qui n'ont pas adopté la vraie Religion. Si la cendre pouvoit s'animer dans le tombeau, quelle figure feroient devant une foule de grands hommes qu'a produit l'antiquité, toutes ces déclamations outrées qui tendroient à faire croire que les Socrates, les Platons, les Ariſtotes, les Démoſthenes, les Cicerons, les Séneques & tant d'autres, étoient de vrais imbécilles, qui ne rencontroient juſte que par hazard, lors même qu'ils traitoient des vertus ſociales. Ecoutons M. Chauchon. « Dans tous les tems » on a reconnu la religion du ſe- » cret : toutes les nations l'ont ob- » ſervée & l'obſervent encore, & » *les Payens même* en ont parfaite- » ment compris la néceſſité & tout le prix. » Dans un autre endroit il dit encore : « Si les Payens, qui » ne ſuivoient que les lumieres

» naturelles, & qui n'adoroient » que de faux Dieux * avoient » tant en recommandation l'ob- » ſervation du ſecret,... com- » bien les Chrétiens, qui ſont » éclairés & qui adorent le vrai » Dieu, ſont-ils plus étroitement » obligés à garder le ſecret des » confidences qu'on leur fait; eux » qui ont promis dans leur Bap- » tême, de renoncer aux pompes » & aux œuvres de Satan, &c? » Ici nous ne pouvons nous empê-cher de faire une petite obſerva-tion. On a toujours tort de mal raiſonner, lorſqu'on veut prou-ver la Religion Chrétienne ou

* Il y auroit autant d'indiſcrétion à aſſurer que tous les Philoſophes anciens adoroient vraiement le Jupiter du Peuple, qu'à croire que tous les Philoſophes modernes ſont vraiment Chrétiens, parce qu'ils font extérieurement profeſſion du Chriſtianiſme.

ſaire l'application de ſa Doctrine, d'autant qu'elle ſoutient toujours l'épreuve de la plus rigoureuſe Logique, & qu'elle ne perd qu'entre les mains de ceux qui ne ſavent pas ou ne ſentent point, comme il convient, que relativement aux myſteres même notre foi eſt raiſonnée, *rationabile obſequium noſtrum.*

Toutes les Nations ont connu l'importance du Secret. L'étendue de cette Propoſition n'en diminue pas la vérité. M. Chauchon en auroit pu fournir bien des preuves; il ſe contente de donner le texte & la traduction de la formule du ferment qu'Hippocrate faiſoit prêter à ceux de ſes diſciples qu'il jugeoit capables d'exercer publiquement la Médecine. Deux ſeules lignes de cette formule ont rapport au titre du Chapitre, qui couvre cependant quatre pages. N'eſt-ce pas prouver à bon mar-

ché une propoſition univerſelle ?

Pythagore faiſoit du ſecret un point de Religion. Une loi chez les Egyptiens portoit qu'on couperoit la langue à quiconque révéleroit le ſecret de l'Etat, & les loix Romaines condamnoient à être brulés vifs ceux qui ſe rendroient coupables de cette prévarication. Soit par crainte du châtiment, ſoit plutôt par amour pour l'ordre, le jeune Papirius donna une preuve éclatante de ſa diſcrétion en refuſant de découvrir à ſa mere les délibérations du Sénat : bien des gens en place & d'un âge mur n'ont pas la même force. Ce jeune Romain alloit tous les jours au Sénat avec ſon pere : c'étoit l'uſage des Sénateurs d'y mener leurs enfans, pour les former de bonne heure à l'adminiſtrarion des affaires publiques, & les accoutumer au ſecret. Sa mere le preſſoit un jour de lui ren-

dre compte de ce qui s'étoit passé au Sénat. L'enfant lui répondit qu'on lui avoit expressément défendu d'en parler. Cette réponse ne fit qu'exciter la curiosité de la mere qui n'épargna ni prieres ni caresses pour tenter la discrétion de son fils. Celui-ci, après s'être défendu autant qu'il le pouvoit, pour se délivrer de ces pressantes sollicitations, lui promit de tout lui déclarer, pourvû qu'elle ne le révélât pas à son pere, & que jamais personne n'en sût rien; ce qu'elle promit de son côté, en jurant d'être discrette : les sermens ne coûtent rien à la passion. Apprenez donc, ma mere, lui dit-il, que ce matin on a délibéré, s'il étoit plus à propos pour le bien de la République, qu'une femme eût deux maris, ou qu'un mari eût deux femmes. A cette nouvelle la mere du jeune Papirius étrangement surprise sort de sa

maiſon pour prévenir ſes amies de ce qu'elle venoit d'apprendre. Le ſecret fut bientôt livré à la diſcrétion de toutes les femmes de la ville, qui coururent en foule au Sénat en pleurant, & demandant que l'on ne ſtatuât rien ſur cette affaire ſans les entendre. Ce ſpectacle étonna les Sénateurs, & jamais ils n'en auroient ſoupçonné la cauſe, ſi le jeune Papirius ne les eût mis au fait de cette aventure. Ils admirerent ſa prudence & ſon adreſſe. Pour l'en recompenſer & prévenir pour la ſuite pareil inconvénient, il fut ordonné que les enfans, excepté lui ſeul, n'auroient plus entrée dans le Sénat.

Peut-on encore oublier cette Athénienne, qui craignant que les tourmens auxquels le tyran l'avoit livrée, ne lui fiſſent à la fin découvrir le ſecret de ſes amis, ſe coupa la langue ? On rapporte

auſſi un bon mot d'Euripide, qui feroit l'éloge non ſuſpect de ſa diſcrétion ſi un autre que lui l'eût dit. Quelqu'un lui reprochant un jour la mauvaiſe odeur de ſon haleine : Ne vous en étonnez pas, dit-il, bien des ſecrets ont pourri dans ma bouche.

Nous expoſerons ici, d'après M. Chauchon, le portrait de certaines gens qui ne ſavent pas garder le ſecret particulier qu'ils ſe doivent à eux-mêmes. « Il n'y a » rien de plus commun que ces » ames vaines, qui font des con- » fidences ſans néceſſité, & qui » croyent que rien ne doit les en empêcher. » L'habitude qu'ils en ont contractée leur fait ſouvent inventer bien des choſes pour ſatisfaire leur ſotte vanité : rien ne leur coûte ; & s'ils ne s'épargnent pas eux mêmes, il ne faut pas croire qu'ils épargneront les autres. On les reconnoît à l'atten-

tion qu'ils affectent à recommander le secret sur toutes leurs confidences. S. Chrysostome les traite de ridicules, parce qu'ils recommandent un secret qu'ils ne gardent pas eux-mêmes, & qu'ils font connoître par là, combien ils sont esclaves de leur langue. S'ils desiroient que le mal qu'ils découvrent demeurât caché, ils seroient les premiers à garder le silence, & feroient mourir en eux-mêmes le mal dont ils ont connoissance, suivant le conseil du Sage, qui dit; avez-vous un secret, faites-le mourir en vous-même, & ne permettez pas qu'il sorte de votre bouche. « Pour » moi, je pense qu'on doit être » d'une fidélité inviolable à gar» der le secret sur leurs confi» dences; & que c'est pour l'or» dinaire le moyen de les punir » de leur indiscrétion .... Je ne » vois que deux motifs qui puis-

» ſent donner occaſion à une im-
» prudence ſi mépriſable ; la va-
» nité & la trop grande ſimpli-
» cité : dans l'un & l'autre cas le
» défaut du ſecret ne mérite que
» du mépris, ou tout au plus de
» la compaſſion. » Il faut bien re-
marquer qu'en cet endroit, comme ailleurs, M. Chauchon n'a pas eu intention de confondre l'homme diſcret avec l'homme caché.

ARTICLE LXXXXVII.

PRINCIPES GÈNÈRAUX & particuliers de la Langue Françoise, confirmés par des exemples instructifs, agréables & tirés des bons Auteurs; avec des remarques sur les lettres, la prononciation, les accens, la ponctuation, l'orthographe & un abrégé de la vérsification Françoise. Par M. de Wailly, nouvelle Edition, revue & considérablement augmentée. A Paris, chez Barbou, rue S. Jacques. *

EN Décembre 1754, on rendit dans ces Mémoires un

* On trouve chez le même Libraire un abrégé de la Grammaire Françoise, aussi nouvelle Edition & du même Auteur, dont nous avons rendu compte dans nos Mémoires de Janvier, second volume présente année.

compte très-favorable de la premiere Edition de cét Ouvrage ; il ne contenoit alors que 396 pag. La nouvelle Edition en a 504, ſans compter la Préface & la Table alphabétique des Matieres ; elle a donc des augmentations très-conſidérables. L'Auteur a extrait ce qu'il y a de plus utile dans les Remarques de Vaugelas, de l'Académie & de Corneille ſur Vaugelas ; dans celles de Bouhours, Ménage, Andri, Bellegarde, Gamache, &c. il a ſu abréger les remarques de ces Auteurs en généraliſant leurs idées, en rapprochant ſous un même point de vue les choſes qui ont rapport entr'elles, & qui ſe trouvent éparſes en différens endroits de leurs Ouvrages. Le P. Bouhours, par exemple, dit dans un endroit : *c'eſt une négligence vicieuſe de mettre deux* avec *qui ſe ſuivent, & qui ont des rapports différens*, &c.

Octobre, 1763. I. vol.

Dans un autre il s'exprime ainſi : *Ce n'eſt pas écrire purement que de mettre deux* on *qui ne ſe rapportent pas à la même perſonne.* Il répéte dans un troiſieme article, que *c'eſt une négligence vicieuſe d'entaſſer dans le diſcours pluſieurs* comme *les uns ſur les autres, quand ils ne ſont pas dans le même ordre.* Le même Auteur dit encore dans le ſecond volume de ſes remarques, ce qu'il avoit déja obſervé dans ſes doutes : *Deux* il *de ſuite, qui ſe rapportent à différentes perſonnes, font de l'obſcurité*, &c. &c.

Au lieu de ces remarques particulieres, l'Auteur donne ce principe général.

On ne doit pas répéter dans la même phraſe un pronom, un adjectif pronominal, une prépoſition, une conjonction avec des rapports différents. Voyez p. 316. C'eſt ainſi qu'il a trouvé le moyen de mettre en deux pages & d'une maniere

bien plus utile, ce qui en contient plus de vingt dans les Auteurs qui lui ont ſervi de guides ; s'il combat les ſentimens des Auteurs qui l'ont précédé, c'eſt toujours avec politeſſe : il expoſe avec modeſtie les raiſons qu'il a de ne pas les ſuivre.

M. de Wailly remarque avec raiſon, que dans nos Grammaires on a trop multiplié les termes de l'art, qu'on s'eſt trop arrêté à les définir, & qu'on n'a pas donné aſſez d'étendue à la Syntaxe qui eſt ſans contredit la partie la plus eſſentielle. L'Auteur après avoir donné clairement & ſuccintement la définition des termes de l'art, traite la Syntaxe avec beaucoup d'étendue. Par exemple, ſur l'arrangement des mots, il ne ſe contente pas de donner ce qui eſt purement élémentaire ; il fait des remarques ſur l'arrangement qui donne de la grace au diſcours, qui

le rend élégant & animé. Il parle des mots qu'on peut ſupprimer pour rendre la diction plus vive ; des répétitions de netteté, de celles qui ſont élégantes, qui donnent de la force à la phraſe, de celles qui ſont vicieuſes ; de la rencontre des mots qui rendent la prononciation dure. Il traite du pléonaſme ou des mots ſuperflus, du mauvais aſſortiment des termes, du bon & du mauvais uſage des Métaphores, des longues périodes, des manieres de parler baſſes, des pointes ou des jeux de mots, des ſynonimes vicieux, &c. toutes choſes dont nos Grammaires n'ont point parlé. Voilà aſſurément bien des articles très-importans, & l'on ne peut trop louer l'Auteur de les avoir renfermés dans un volume de 500 pages; il épargne par ce moyen aux amateurs de notre langue la lecture de huit à dix volumes que la ſécheresse

cheresse du sujet & les minuties de détail rendent presque toujours rebutante & fastidieuse.

Pour renfermer toutes ces choses dans son Livre, M. de Wailly a eu l'attention de traiter en peu de mots ce qui ne demande point de discussion, & de reunir sous un même article les choses qui ont rapport entr'elles.

Un autre mérite de son Ouvrage, c'est qu'il est très-clair & très-méthodique; l'Auteur a su diminuer la sécheresse des préceptes par des exemples choisis, & propres à former l'esprit & le cœur. Tantôt c'est une maxime, soit en prose, soit en vers; tantôt une jolie épigramme, une pensée ingénieuse, un bon mot; & l'on peut dire que son travail réunit l'utile & l'agréable. Enfin cette Grammaire, quoiqu'une des moins volumineuses, nous paroît la plus étendue, & une des meil-

leures que nous ayons. Nous ne pouvons trop inviter ceux qui ſont chargés de l'inſtruction de la jeuneſſe à la mettre entre les mains de leurs éleves. L'expérience leur fera connoître que le jugement que nous en portons eſt fondé ſur le mérite même de l'Ouvrage.

ARTICLE LXXXXVIII.

De Pace Oratio gratulatoria, habita Univerſitatis nomine, in majoribus Sorbonæ ſcholis, die 4 menſis Julii 1763, à Joanne-Ludovico le Beau, Rhetorices in Graſſinæo Profeſſore, & in Regiâ Numiſmatum & Litterarum Academiâ Socio, Univerſitatis juſſu Edita. *Pariſiis, apud Viduam Thibouſt, 1763; in-4°. 30 pages.*

Le nom de la *Paix* ſeroit capable ſeul d'intéreſſer les cœurs; le nom de *M. le Beau* & de *l'Univerſité de Paris* qui parle ici par ſa bouche, attire l'attention. On écoute, on lit volontiers un Diſcours où l'Auteur,

connu par ſes talens, traite un ſujet intéreſſant au nom de la Fille aînée de nos Rois.

Au reſte ce n'eſt point ici proprement l'éloge de la Paix mais à l'occaſion de la Paix, M. le Beau entreprend de faire l'éloge des Guerriers qui ſe ſont diſtingués par leur courage ou par leur zele pendant la guerre; ſujet d'autant plus intéreſſant qu'il nous devient plus perſonnel.

L'Orateur rappelle d'abord l'uſage des Athéniens, qui vouloient qu'au retour des armées on fît publiquement l'éloge de ceux qui étoient morts en combattant pour la Patrie. C'eſt ſur ce modele que l'Univerſité de Paris a voulu que l'on rendît cet hommage à ceux qui, dans la précédente guerre, ont fait honneur à nos armées par leur valeur; ou qui les ont aidées de leurs facultés : *Militibus ac Civibus qui præteritum bellum aut vir-*

tute honestarunt, *aut opibus adjuverunt.*

Supposant donc ses Auditeurs assez convaincus des avantages de la Paix, M. le B. s'attache uniquement à célébrer l'amour des Militaires & des Citoyens envers le Roi : *Ex illo igitur & Militum & Civium erga regem amore tota hæc pendebit oratio.* Il se propose de montrer comment dans cette guerre les Militaires & les Citoyens ont témoigné au Roi leur amour, les uns par leur courage, les autres par leur zele : *Quid Regi in hoc bello Milites fortitudine; quid Cives studio præstiterint.*

Dans la *premiere Partie* qui est toute consacrée à la gloire de nos Officiers & de nos troupes, M. le B. entreprend d'abord de prouver que les François, outre la bravoure, qui ne leur est disputée par aucun des Peuples qui ont pu en ressentir les effets, revendi-

quent à juste titre cette constance, que ni la fatigue, ni la longueur des travaux ne sauroient ébranler. Il en prend à témoin les campages de Westphalie & du Canada, où la difficulté & la longueur des routes, l'abondance des pluies, la disette des vivres n'ont servi qu'à augmenter l'ardeur des François : *O vos Westphalienses & Canadenses campi, salebris, eluvionibus & scatebris aquarum infesti, vidistis quâ constantiâ Milites nostri aspera viarum emensi fuerint; quàm longa per saltus invios, per limosas valles itinera*, &c.

Après ce tableau général, M. le B. met sous nos yeux les différens endroits où se sont signalées les armes Françoises. Mahon se présente d'abord à lui avec tous les caracteres les plus capables d'en relever la conquête : *Surgit in Balearico tractu inter rupes & scopulos civitas, Punici conditoris no-*

mine superba, superbior adhuc & loco & munimentis. Hæc Balearicis insulis, hæc Hispaniæ littoribus dominatur, &c.

Mais il suspend un moment la description du siége de cette ville pour arroser de ses larmes les cendres de M. de la Galissoniere, qui revenant couvert de gloire après le célébre combat naval dans lequel il avoit triomphé des Anglois, fut frappé de la maladie qui l'enleva à la France : *Nostrum verò Ducem prosequamur oculis, qui liberato mari, depulsâ hostium classe, dum ad suorum amplexus, ad civium plausus, ad optimi Regis gratulationem rediret navali gloriâ splendens, lethali morbo in ipso itinere confectus, ingentem animam, christianisque virtutibus magis etiam, quàm bellicis commendabilem, Deo reddidit, ad quem toto mentis impetu ferebatur, vir & Patriæ & Regi suo desiderabilis.*

Après avoir rendu à ce grand homme un tribut avoué de toute la nation, il emploie les plus vives couleurs dans le tableau qu'il fait du siége de Mahon. Delà il vient à l'avantage que nos troupes remporterent à Hastembeck, & qui fut suivi de tant d'autres. Le Wéser épouvanté de voir mettre en fuite les nombreuses légions auxquelles il avoit confié la garde de ses rives, fait porter au vainqueur les clefs de toutes les villes qu'il baigne de ses eaux. Ce n'est qu'en tremblant qu'il se rappelle les anciennes victoires des Romains; il croit voir les soldats de Drusus ou de Germanicus subjuguer de nouveau ses Peuples, & les charger de fers. *Fusas fugatasque validissimas legiones, quibus riparum suarum custodiam commiserat, exhorruit Visurgis; ac tanto præsidio destitutus, omnes omnium, quas alluit, Civitatum portas pa-*

tere jussit. Priscas Romanorum victorias, &c.

Delà il passe au bord de l'Océan ; & après avoir fait la plus vive description du siége de Belle-Isle, après avoir rendu ce qu'il devoit au courage du chef & à celui des soldats, il se transporte en Amérique, où il sait qu'à chaque pas il doit trouver de nouveaux sujets de louange pour nos Héros. En effet, d'abord il y voit d'un côté l'Angleterre soutenue de nombreuses troupes, tant de terre que de mer, menaçant le Canada, & lui faisant voir de près les fers qu'elle lui destine ; & de l'autre ce même Canada qui n'a pour sa défense qu'une poignée de François, mais qui sont prêts à tout oser, à tout entreprendre pour sa liberté : mais qui pourroit en être étonné lorsqu'on voit à leur

tête Montcalm ? *Quid mirum ! Ducente Montcalmo, qui & Militibus nostris omnia præclarissimorum, quos in Europâ reliquerant, Imperatorum decora in se uno repræsentavit, & sylvestri ac fero hominum generi, quænam virtus esset prorsùs ignoranti, primam bellicæ virtutis imaginem ac lucem ostendit.*

Ceci lui donne lieu de faire un parallele fort étendu entre M. de Sainte-Croix & M. de Montcalm: là il fait enlasser avec tant d'art & les portraits les mieux exécutés & les éloges les mieux frappés de ces deux grands Capitaines, qu'ils n'ont point à envier à Achille l'avantage d'avoir eu un Homere pour célébrer ses grandes actions. *Tulit igitur Gallia uno eodemque tempore duos viros tam inter se similes, & ad egregia rerum tam pariter natos & educatos, ut unus animus duobus in corporibus simul*

viguiſſe videatur. Alter Caloneſi * , *alter Canadenſis regionis defenſor*, &c.

On ſent bien que puiſque M. le B. parle des Héros qui ſe ſont ſignalés dans la derniere guerre, il ne doit pas oublier le Prince de Condé : auſſi s'y arrête-t-il avec une ſorte de complaiſance. Il repréſente ce jeune Prince paſſant avec plaiſir du repos & des délices de la Cour dans le tumulte des camps, s'avançant plein du ſouvenir de ſon nom & des célébres victoires du grand Condé ſon triſayeul, excitant par ſa préſence le courage de nos troupes,

---

* *Caloneſus* eſt le nom de Belle-île, dérivé du Grec χαλὸς, *belle* & νῆσος, *Iſle*, & à cette occaſion nous avertirons ici d'une faute à corriger dans le Dictionnaire de Moréri, où à l'article *Belle-île*, on a mis *Coloneſus* pour *Caloneſus*.

répandant l'effroi parmi celles de l'ennemi, & ſoutenant par ſes ſuccès la prérogative de ſa famille accoutumée à commencer ſes exploits par des victoires. *Nimirum vobis avitum atque hæreditarium eſt, gens Condæa, Militiæ veſtræ rudimenta inclareſccre victoriis; atque in primo ſtatim aditu gerendarum rerum ad ſupremum laudis faſtigium evolare familiæ veſtræ ita proprium eſt, ut quod olim decoris Magno illi Condæo prima ipſius certaminum palæſtra Regia-Rupes peperit, hoc idem nunc Condæo noſtro Friedbergum præſtitiſſe videatur.*

Au milieu des applaudiſſemens qu'il donne aux belles actions de tant de braves guerriers qui ont combattu pour la Patrie dans cette guerre, il ſe laiſſe attendrir ſur la mort de M. de Giſors: *At verò tibi lacrymis noſtris parentandum eſt, ô Giſorti; nihil nos in illo bello calamitoſius vidimus, nullum*

acerbiorem luctum hausimus, quàm cùm te tantæ spei juvenem, plenum ingentibus animis, &c. Nous passons, parce qu'il faut avancer.

La *seconde Partie* nous ramene dans l'intérieur de nos villes pour nous y faire voir que le Citoyen n'a pas moins fait éclater son amour pour son Prince par ses largesses, que nos Officiers & nos troupes par leurs exploits. M. le B. commence par nous rappeller qu'on a toujours remarqué chez les François un amour mutuel du Roi pour son peuple, & du peuple pour son Roi : & tout ce qu'il va dire nous en fournit les preuves les plus récentes.

D'un côté il nous montre le Roi occupé du bonheur de ses Peuples ; prenant toutes les mesures nécessaires pour retenir ou rappeller la paix, contractant pour cet effet de nouvelles alliances, particulierement avec l'Impéra-

trice-Reine, & faiſant cet auguſte pacte de famille, qui eſt devenu comme l'aurore de la paix dont nous jouiſſons. *Et ea ſanè finiendi belli cupiditas auguſtum Regiæ familiæ fœdus ſancivit, quod velut aurora diei pulcherrimi pacem mox redituram prænuntiavit.*

D'un autre côté il nous fait voir l'ardeur des Citoyens pour défendre leur Roi & leur Patrie dès que le ſignal de la guerre fut donné. On s'empreſſe de ſe rendre ſur les côtes pour les couvrir & les défendre; on ſe hâte de deſcendre ſur la mer pour aller au-devant des ennemis & prévenir leurs entrepriſes : la jeuneſſe ſort des villes & des campagnes pour marcher vers nos frontieres : on répare les pertes avec une telle activité que le ſang de ceux qui ont été tués ſemble auſſitôt faire renaître de nouveaux défenſeurs de la Patrie. *Recens ſemper juve-*

num examen è medio Patriæ sinu trans Rhenum, trans Visurgim, tam celeriter advolabat, ut ex ipso militum amissorum sanguine renasci viderentur.

M. le B. nous peint ensuite l'empressement avec lequel, pour subvenir aux frais de la guerre, les Citoyens coururent aux Hôtels des Monnoies porter leurs propres dépouilles, leurs meubles les plus précieux, empressement qui fut tel que le Roi fut obligé d'y mettre des bornes. *Ita est, Auditores; ad frænandam largitatem eodem imperio opus fuit, quo cæteros inter populos ad stimulandam avaritiam opus esset: quod apud cæteros vi ac minis & morte proposita vix eliceretur. id apud nos, ne uberiùs effunderetur, interdicto cohibendum fuit.*

Si le zele de nos Citoyens se trouve ici arrêté, bientôt il va saisir une nouvelle occasion de se re-

produire. S'agit-il de relever notre Marine, de réparer les pertes qu'ont essuiées nos flottes, les Provinces, les villes, les compagnies les plus distinguées fournissent de nouvelles sommes pour la construction de nouveaux vaisseaux, & renouvellent ainsi parmi nous dans un tems de détresse ce qui se pratiquoit dans les jours les plus florissans chez les Athéniens, où les moins riches se cotisoient pour donner un vaisseau à la République. *Renovatur apud nos in angustis rebus memorabile institutum, quod apud Athenienses florentissimis temporibus viguit, ut qui minùs opibus valerent, plures inter se consociati navim unam Reipublicæ præstarent.*

Enfin déja plusieurs villes de la France avoient desiré de voir ériger au milieu d'elles l'image de Louis le Bien-aimé. La ville de Paris avoit aussi conçu le même

desir dès le tems où ce Monarque revint d'une guerre où il avoit remporté de célébres victoires, & avoit échappé aux traits de la mort. La derniere guerre avoit suspendu l'exécution de ce projet : mais il convenoit que la statue d'un Prince si zélé pour la paix, fût érigée par les mains de la paix même. Elle est placée à l'entrée de la Capitale du Royaume, afin que ceux qui y viennent puissent à ce premier coup d'œil connoître l'esprit des Citoyens avant même de les avoir vus, & que ceux qui en sortent emportent avec eux le très-doux souvenir du meilleur des Princes. *O Lutetia.... nunc sopitis omnibus Europæ discordiis, restitutâ quiete, curarum expers & tandem voti compos Regem tuum in magnifico conspectu stantem intueris, & in primo urbis ingressu constitutum, ut quicumque accedunt, priùs quinam sit tuorum civium animus,*

quàm cives ipſos videant ; quicumque diſcedunt , hanc ſecum auferant ultimam & ſuaviſſimam optimi Principis recordationem.

Nous croyons que les extraits que nous venons de donner, ſuffiſent pour caractériſer ce Diſcours.

ARTICLE LXXXXIX.

RECHERCHES SUR LA nature & l'inoculation de la petite Vérole ; par M. Robert, Docteur-Régent en la Faculté de Médecine de l'Université de Paris. *A La Haye : Et se trouve à Paris, chez P.-Fr. Didot, Quai des Augustins, 1763. vol. in-12. de près de 200 pages. Prix 1 liv. 10 sols broché.*

DE tems immémorial on inocule en Circassie ; ne peut-on pas inoculer en France ? Oui, si l'on fonde cette pratique sur de bonnes raisons, qui ne soient pas combattues par de meilleures : car l'usage des Circassiens ayant pour motif de conserver la beauté des

femmes qui sont chez eux un objet de négoce, peut-être n'en peut-on rien inférer, sinon qu'un désordre en entraîne un autre à sa suite. Mais on inocule en Angleterre? D'accord; & l'on demande précisément si les Anglois ont raison d'adopter l'inoculation : l'exemple ne fait pas autorité, lorsqu'il s'agit d'examiner s'il y a du danger à le suivre. Ce seroit donner la question pour preuve.

M. Robert, partisan de l'Inoculation, a bien senti qu'il falloit effectivement lui trouver un appui plus sûr que la pratique de quelques Peuples : il recherche donc la cause & les effets de la petite vérole, en décrit les caracteres, les symptômes & la marche; il procéde enfin comme il convient à un Médecin.

D'abord il combat le systême de ceux qui ont prétendu que nous apportons tous en naissant le germe

de cette maladie. Jusques-là nous ne voyons rien qui ne soit très-plausible : mais il y a bien des pas à faire pour arriver, en raisonnant juste, de cette question de pure controverse à la décision pour ou contre l'inoculation. Il rejette aussi les miasmes que quelques-uns font flotter dans l'atmosphère, & dont l'action sur nos corps seroit la suite d'une disposition de l'air propre à causer du désordre dans l'économie animale. S'il a raison en cet endroit, il ne le doit pas à la preuve sur laquelle il s'appuye: les Maîtres de l'art en vont juger : voici comme il s'explique. « Di-» ra-t-on qu'il voltige dans l'air » des miasmes propres à produire » l'espèce regnante (des maladies » épidémiques) ? Ce n'est pas » tout, il faudroit encore suppo-» ser qu'il roule avec le sang un » levain de la même nature, qui » n'attendroit pour se développer

» que l'action ou le concours de » ces miaſmes répandus dans l'at- » moſphère. » On pourra donc dire auſſi que le venin d'une vipere, lorſqu'elle s'inſinue dans la partie qu'elle mord, ne doit produire ſes funeſtes effets qu'autant qu'il trouve dans les veines d'un homme un levain de même nature que lui. Eſt-il néceſſaire que la maſſe de nos humeurs ſoit déja infectée pour fermenter à l'occaſion de corpuſcules contraires à ſa conſtitution? Il eſt vrai, comme l'ont judicieuſement obſervé les Médecins les plus diſtingués, que la contagion n'affecte que les ſujets diſpoſés à la recevoir : mais cette diſpoſition n'eſt pas toujours à beaucoup près un trouble de même eſpèce que celui qui doit ſuivre l'impreſſion produite par la contagion ; cette diſpoſition n'eſt quelquefois que dans les ſolides dont le reſſort eſt

trop foible pour chasser le miasme au-dehors avant qu'il ait porté le désordre & l'infection dans les fluides. La crainte de la petite vérole portée à l'extrême, est capable de donner naissance à cette maladie; M. Robert en fait lui-même la remarque. Or qu'y-a-t-il de semblable entre le premier effet de la crainte & l'éruption exanthématique?

Quelle est donc la cause prochaine de la petite vérole? M. Robert va nous l'apprendre. Pour parvenir à cette découverte, il démontre une correspondance générale entre toutes les parties du corps; cette assertion n'est point du tout paradoxale, elle n'est même nouvelle que pour ceux qui ne sont point initiés dans les connoissances de l'Anatomie & de la Physiologie. Mais cette correspondance n'est pas également intime & marquée entre tous les

organes du corps ; il y en a entre lesquels cette réciprocité d'impression est plus directe & plus sensible.

Notre Auteur établit un rapport si étroit & si efficace entre le ventre & toutes les parties du corps, qu'il ne reçonnoît point d'autres causes de toutes les maladies que les embarras qui surviennent dans les différens viscères dont cette capacité est remplie. Que toute l'économie animale souffre plus ou moins des indispositions notables de l'*abdomen*, c'est ce que l'expérience prouve tous les jours : mais que cette intimité de sympathie soit telle qu'il faille regarder ce réceptacle des viscéres comme l'unique foyer de toutes les maladies, c'est ce qu'on aura peine à faire croire aux personnes instruites de la Médecine. M. Robert, depuis l'impression de ses

Recherches

Récherches, a déja eû le désagrément de se voir contredit sur ce point par un de ses Confreres les plus distingués. Au reste, que l'on suppose pour un instant que la petite Vérole soit toujours causée par un dérangement dans les viscéres qui pousseront vers le tissu cellulaire les humeurs dont ils seront *empâtés*, nous ne voyons pas encore quel bien peut faire cet *empâtement* à la cause des Inoculateurs. Quelque soit l'endroit du corps où les humeurs commencent à prendre le caractere de virus variolique, la question reste toujours la même ; d'autant plus que la préparation du sujet inoculé ne différeroit pas quant aux points essentiels.

Si le huitiemé Chapitre des *Recherches* de M. Robert est indifférent, ainsi que les précédens à la fortune de l'Inoculation ; au moins a-t-il le mérite particulier

de pouvoir être très-utile : il a pour objet le traitement de la petite Vérole. Il est peu de maladies dans lesquelles les avis des Médecins soient aussi partagés, quant à la méthode thérapeutique. Les uns, dans la vue de pousser le venin au dehors, emploient les remédes échauffans ; les autres regardant la petite vérole comme une maladie inflammatoire, causée par une humeur âcre & active, cherchent à diminuer l'effervescence du sang, & recourent aux rafraîchissans pour calmer la férocité du virus. Ces deux systêmes ont leurs partisans & leurs adversaires, parce qu'ils ont été tantôt heureux, tantôt malheureux. En est-il un des deux qui mérite la préférence ? Auquel faut-il l'accorder ? C'est ce qu'examine notre Auteur, & voici sa façon de penser, qui nous a paru très-sage & très-judicieuse.

Souvent les remedes échauffans irritent le systême nerveux, y excitent de la rigidité, de la crispation, & produisent dans les fibres une tension immodérée. Le ton musculaire des solides n'étant plus dans la nature, leur action sur les fluides devient irréguliere & troublée; la maladie ne parcourt plus ses périodes comme il convient; l'éruption, la coction des humeurs & la suppuration sont incomplettes : il n'y a plus de proportion entre les forces de la machine & l'espèce d'effort qu'elle doit faire; les étranglemens & la gangréne sont plus à craindre dans cette méthode. Il est cependant des petites véroles où les remédes échauffans doivent opérer la guérison : ils ne peuvent qu'être utiles, par exemple, toutes les fois qu'un affaissement prochain, indiqué par l'état du malade & par la constitution particuliere de son tem-

pérament, indiquera la néceſſité de les mettre en uſage. Mais alors il eſt prudent de préférer ceux qui ont une qualité antiſpaſmodique; d'autres fois, de choiſir ceux qui renferment des parties nutritives : de ce genre eſt le vin avec le ſucre.

Qu'un Médecin ne ſache pas ſe preſcrire des bornes dans l'autre méthode, la multitude des lavages dont il inonde ſon malade, peut produire auſſi des effets malheureux : l'eſtomac & les inteſtins, dont le jeu eſt néceſſaire dans cette maladie, quelle qu'en ſoit la cauſe, ſeront fatigués, & tout à la fois diſtendus & réduits à une eſpèce d'atonie : la nature eſt détournée de ſon ouvrage, & l'effort critique interrompu.

Mais un traitement doux & calmant n'eſt point ſujet à ces inconvéniens : c'eſt celui qu'employoit Sydenham qui a ſi bien obſervé la marche de la petite vérole. Le lait

mêlé avec trois parties d'eau, étoit la boisson qu'il conseilloit à ses malades, & dont il ne leur permettoit cependant pas de faire un usage immodéré. Il y ajoutoit des bouillons faits avec les farineux, qui avoient le triple avantage de nourrir, de calmer & d'absorber une partie du virus. Dans les petites véroles de mauvaise espèce, il faisoit prendre de l'acide vitriolique étendu dans une quantité suffisante d'eau. Peut-être voudra-t-on s'autoriser de ce dernier procédé pour prescrire le régime rafraîchissant : mais on doit observer que dans le cas dont il s'agit ici, l'acide vitriolique fait l'office de cordial calmant, & qu'il n'a pas l'inconvénient de produire l'atonie comme la diete entiérement rafraîchissante : au contraire, en même-tems qu'il dissipe la putréfaction des humeurs, il éveille les nerfs, excite les ressorts du

méchaniſme animal, & rappelle ſon activité d'une façon bien plus ſûre que ne le feroit un reméde incendiaire. Tel étoit ſans doute le but de Sydenham, qui ne penſoit pas comme M. Robert ſur la cauſe immédiate de la petite vérole, ni préciſément de même ſur l'effet que le Patron de l'Inoculation attribue à ce régime.

M. R. ne bannit point de ſa méthode l'uſage des ſaignées; mais il demande qu'elles ſoient faites avec ménagement: il eſt vraiſemblable qu'il ne les admet non plus que pour les premiers momens; c'eſt alors qu'elles préviennent dans les tempéramens pléthoriques l'extrême diſtenſion des vaiſſeaux & l'orgaſme, qui s'oppoſeroient à l'heureuſe éruption du virus. « Une ſaignée peut » faire du bien, quelquefois une » ſeconde; une troiſieme eſt ra- » rement utile. Elle ne fait le plus

» souvent que retarder la guéri- » son de la maladie. » Ne pourroit-on pas avancer que la troisieme très-souvent tueroit le malade, & que la seconde quelquefois auroit aussi cette suite funeste ? Quand M. R. assure que les saignées ne font presque jamais rien au fond des maladies, qu'elles calment seulement les symptômes ; & que souvent encore leur effet n'est que *momentaire*, au lieu de momentané, il faut croire qu'il n'a en vue que les maladies où la diminution de pléthore n'est pas urgente ; & dans lesquelles les humeurs péchent moins par la quantité que par la qualité. Nous voudrions pouvoir aussi donner une interprétation plausible à cette proposition-ci : « Nous ne croyons pas » que trois saignées puissent tuer » un malade, à qui deux auront » été utiles. » En nombre de cir-

constantes elle seroit démentie par l'expérience, si les Médecins prudens & circonspects ne sa-voient pas s'arrêter quelquefois aux deux saignées dont le succès a été heureux.

Quant à l'usage des purgatifs, ils ne pourroient que produire un bon effet s'il étoit possible de prévoir assez tôt la petite vérole pour les administrer avant l'éruption. Mais on les remplace, autant qu'il est possible, par l'émétique dont l'action est ordinairement suivie du plus grand succès. M. Robert rejette avec raison pendant tout le cours de la petite vérole, les purgatifs doués d'une qualité irritante, & non pas *irritable*. Nous souscririons aussi à la condamnation qu'il porte contre la méthode suivie par un de ses Confreres qui ne craint point d'employer les purgatifs indif-

féremment dans tous les tems de la petite vérole.

Sydenham & plusieurs autres Praticiens expérimentés font usage des vessicatoires dans la petite vérole. M. R. qui les conseille aussi, fait à cette occasion quelques observations qui nous paroissent fondées : il préfére, à l'exemple de Sydenham, de les mettre à la nuque, surtout dans la petite vérole confluente dont un des symptômes particuliers est l'affluence des humeurs vers la tête. Si l'on tentoit alors de faire révulsion par l'application des vessicatoires aux jambes, ne courroit-on pas risque de voir prendre de fausses routes au courant des humeurs, avant qu'il pût se diriger vers l'égoût que l'on auroit voulu lui procurer ?

Nous nous hâtons de passer aux derniers Chapitres qui tiennent un très-petit coin dans l'ouvrage,

quoique l'objet de M. R. parût être l'Inoculation dont ils traitent: l'un est assez indifférent à la question; l'autre y a un rapport immédiat, mais il ne fait qu'en effleurer légérement une branche. L'Auteur se propose d'y examiner si l'on peut être attaqué deux fois de la petite vérole, & avance, modestement cependant, qu'il n'y a point de récidive à craindre.

Quelles sont les autorités dont s'appuie M. R.? Les voici. M. du Molin, qui a vu tant de malades, *a dit* qu'il n'avoit jamais traité la même personne deux fois de la petite vérole. A qui l'a-t-il dit? Et pourquoi ne seroit-il pas possible que M. du Molin eût dit vrai en déposant qu'il n'avoit point vu, & que d'autres n'eussent pas tort en assurant qu'ils ont vu? Boerhaave, ajoute M. R., *au rapport de l'un de ses éleves* très-intéressé à soutenir l'Inoculation, *en*

disoit autant que M. du Molin. Boerhaave qui a tant écrit, s'est contenté de communiquer cette observation à un de ses éléves : ajoutons qu'il avoit commencé tard l'exercice de la Médecine. Voilà donc deux témoignages qui ne sont que des oui-dire, & qui ne prouveroient rien quand ils seroient vrais.

« Il est des Médecins, dit M. » R., qui assurent avoir observé » deux fois la petite vérole dans » le même sujet. Nous ne dirons » pas ici qu'il est facile de la con- » fondre avec d'autres maladies » du même genre. Ce seroit dou- » ter de la sagacité & des talens de » de ces Médecins : nous les en » croyons sur leur parole ; mais » nous rejetterons les mêmes as- » sertions qui nous seront faites par » d'autres personnes que des Maî- » tres en l'art de guérir. » La précaution est sage & juste ; mais l'a-

veu qui ne passeroit que pour un acte de complaisance, si M. R. apportoit des preuves du contraire, & qui doit avoir ici toute sa force, enléve tout droit de révoquer en doute la déposition de ces Médecins.

Mais la vérité de ces faits supposée, continue M. R. l'Inoculation en seroit-elle moins utile au genre humain? « Le Public n'i» gnore pas les avantages de cette » pratique : il sait, par les calculs » qui ont été faits, que sur chaque » centaine on conserve la vie au » moins à huit Citoyens. » Quelque égard que puisse mériter le Public que M. R. met ici en jeu, sans avoir calculé le nombre des Particuliers qui composent le Public opposé; on pourra toujours observer que ces huit Citoyens sauvés se réduisent à peu près à zéro, si l'on fait attention que la plûpart se sauvent d'un danger

qu'ils n'auroient pas essuyé pour l'instant dans lequel on les inocule, & que peut-être ils n'auroient jamais couru ; si l'on ajoute qu'après s'être tirés de ce péril gratuitement encouru, auquel ils peuvent très-bien succomber, une seconde petite vérole les attend tout aussi bien que s'ils n'eussent point été inoculés ; si l'on considere encore qu'au lieu d'un virus, l'Inoculation peut en inférer deux ou trois qui tôt ou tard agiront secretement ou à découvert ; si l'on fait enfin réflexion qu'au lieu de cent malades on en fera six cents, en perpétuant la contagion tant pour ceux qu'on inocule que pour les personnes qui les approchent, & pour celles qui peuvent avoir un rapport de fréquentation avec celles-ci ; cette chaîne peut se prolonger considérablement avant que

l'on ſoupçonne l'Inoculation de l'avoir produite, parce qu'on regarde la contagion comme un effet naturel, & que l'on ſera dans le train de la conſeiller pour prévenir une maladie qu'elle ſeule auroit donnée par communication. Que la petite vérole ſoit contagieuſe, c'en eſt aſſez, ce ſemble, pour chercher à en étouffer le germe, au lieu de le propager. Vous voulez m'inoculer? Je vous demande d'abord : eſt-il décidé que je dois avoir la petite vérole? « La choſe eſt probable. » Cela ne ſuffit pas, parce qu'il ſera certain que vous m'avez inoculé. Mais au moins eſt-il ſûr que je ne mourrai pas de la petite vérole que vous m'inſérez? « Sans contredit. » Quoi! il n'eſt pas mort un ſeul inoculé? « Oh, c'eſt trop demander. » Comment, trop? Hé, ſi je fais le ſecond? Au reſte, s'il n'en eſt en-

core mort qu'un, je veux bien faire la folie de courir le riſque, mais à une condition ; c'eſt que de ma vie je n'aurai plus la petite vérole. « Il faudroit être Dieu » pour vous en bien répondre ; » cependant voici un raiſonne» ment qui à coup ſûr vous ga» rantira de la rechute *. Dans la » petite vérole, qui ſe prend par » inoculation, le ſujet étant bien » préparé, la criſe eſt complette : » or les rechutes viennent des » criſes imparfaites : *Poſt criſim* » *reliquiæ faciunt recidivam.* Donc » . . . » arrêtez-là : votre paſſage Latin traduit du Grec prouve bien qu'ordinairement ſi la criſe d'une maladie n'eſt pas complette, la rechute eſt prochaine ; mais il ne

* Il eſt de M. R.

s'agit pas d'un tems éloigné : on n'en concluroit pas, par exemple, que si une fiévre putride a été bien jugée, bien terminée, on n'en essuiera pas une seconde deux ou trois ans après. Ainsi, en supposant même que jamais la crise ne soit imparfaite dans l'inoculation, votre raisonnement & votre passage ne me rassurent point. Au fait, tous les inoculés vous sont-ils passés par les mains? « Non ». Est-il des Médecins dignes de foi qui assurent qu'après l'inoculation quelques sujets ont été de nouveau attaqués de la petite vérole? « Oui ». Pouvez-vous prouver que les faits, ceux précisément qu'ils attestent, sont faux? « Comment le pourrois-je ? je n'en ai pas été témoin ». Et vous voulez m'inoculer ? De plus, comme on ne peut pas inoculer tout l'Univers à la fois, si ma garde, mon valet, mon frere,

&c. gagnent la petite vérole auprès de moi, eſt-il bien certain qu'ils n'en mourront pas ? « Je n'en ſais rien. » Vous ne m'inoculerez point.

ARTICLE C.

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE *Royale des Sciences*, *année 1761*, avec les Mémoires de Mathématique & de Physique, pour la même année, tirés des Registres de cette Académie. *A Paris de l'Imprimerie Royale, 1763., in-4°. 188. pp. pour l'Histoire, & 504 pour les Mémoires.*

NOus avons promis de donner les extraits des Mémoires de l'Académie des Sciences, sur lesquels nous nous trouvions un peu en retard. Il nous resteroit donc à parler de ceux des années 1754, 1755, 1756 & 1757; ce dernier volume, celui de 1757 n'a paru que l'année

derniere. L'Académie ayant pris des mesures pour que l'impression de ses Mémoires fût au niveau de ses travaux habituels, vient, par une conséquence de ces arrangemens, de publier le volume de 1761 : les volumes des années suivantes ne retarderont point l'impression de celles qui sont restées en arriere. Nous avons cru devoir imiter cet exemple.

PHYSIQUE GÉNÉRALE.

On connoît les propriétés de la pierre d'Aimant, propriétés communicables au fer ou à l'acier, soit en le faisant toucher à l'Aimant, soit en le tenant dans une situation verticale, soit en le frappant par une de ses extrémités, soit en le chauffant, soit en le frottant contre d'autre fer. De ces connoissances on avoit déduit différentes méthodes pour former

des Aimants artificiels d'une force supérieure à celle des Aimants naturels : M. Antheaume vient d'en découvrir une plus simple, plus facile à pratiquer, & plus efficace que tout ce que l'on avoit découvert jusqu'alors. On place deux barres de fer brut, équarries, bout à bout l'une de l'autre, observant de laisser entre elles un pétit intervalle, comme de six lignes pour des barres de 15 pieds de long & de deux pouces en quarré : & l'on a un aimant très-puissant. Cet aimant réussit dans presque toutes les situations; on a cependant observé qu'à Paris la situation la plus favorable étoit de le tenir presque verticalement, c'est-à-dire, avec une inclinaison d'environ 20 dégrés vers le midi, en comptant depuis le Zénith. On ajoute aussi aux extrémités intérieures des deux barres un talon d'acier dressé & limé. En passant

ſur ces talons une barre ou aiguille non aimantée, & en allant & venant le long de la grande barre, en ſorte néanmoins que les extrémités de celle qu'on aimante ne paſſe pas la ſéparation, celle-ci prendra toute la vertu poſſible, & s'aimantera beaucoup mieux que par toutes les méthodes connues. On peut même employer une manipulation plus ſimple; fixez ſur une table le barreau ou l'aiguille que vous voulez aimanter; prenez-en deux autres qui le ſoient déja, & aſſemblez les par leurs poles attractifs, tenant l'un d'une main, l'autre de l'autre; promenez les par leur point de réunion ſur le barreau qu'il s'agit d'aimanter, en allant & revenant pluſieurs fois & lentement, ayant grand ſoin de ne pas ſortir de deſſus le barreau que vous aimantez, & de finir par le milieu, en retirant les barres par le côté ou par

en haut, de maniere qu'elles ne touchent point du tout, qu'elles n'approchent pas même des pôles du barreau nouvellement aimanté. C'eſt M. de Lalande qui a enrichi les Mémoires de l'Académie de ces prétieuſes découvertes de M. Antheaume : ſon Mémoire a pour titre : *Obſervations ſur les nouvelles Méthodes d'aimanter, & ſur la déclinaiſon de l'Aimant.* Par rapport à la déclinaiſon de l'Aimant, M. de Lalande obſerve que cette déclinaiſon augmente depuis deux ſiécles vers l'Oueſt, à raiſon d'environ 8 ou 9 minutes par année. Ce ſavant Académicien ne veut pas ſans doute en conclurre que cette diminution ſera toujours uniforme : elle a apparemment des limites, & nous ne croyons pas que le pôle nord de l'aiguille aimantée doive jamais être tourné vers le ſud.

Les autres Mémoires relatifs à

la Physique Générale, ou à l'Histoire Naturelle, sont, 1°. Un *Mémoire sur les paillettes & les grains d'or de l'Ariege, fait d'après les Lettres & les Remarques de M. Pailhès, Changeur pour le Roi à Pamiers, envoyées à M. l'Abbé Nollet*, par M. Guettard. L'Ariege ou l'Auriege, riviere de la Comté de Foix, a été ainsi nommée du mot Latin *Aurigera* parce qu'elle roule réellement des paillettes & des grains d'or dans ses eaux. Cet or tire sans doute son origine primitive des mines; mais il vient immédiatement des terres qui avoisinent & forment les rivages de l'Ariege. Il en faut dire autant de la Garonne, du Salat & des autres rivieres & ruisseaux qui charrient de l'or. Il faut donc, selon l'Historien de l'Académie que ces paillettes d'or aïent été déposées des mines dans ces terreins dans des siécles très-reculés, par

les eaux, soit du Déluge universel, soit de quelque très-grande inondation particuliere. 2°. Un autre Mémoire du même M. Guettard roule *sur les Tourbieres de Villeroi; on y fait voir qu'il seroit très-utile à la Beauce qu'on en ouvrît dans les environs d'Etampes.* 3°. Un Mémoire intitulé, *Nouvelles expériences d'Electricité, faites à l'occasion d'un Ouvrage publié depuis peu en Angleterre, par M. Robert Symmer, de la Société Royale de Londres*, par M. l'Abbé Nollet. Le détail de quelques expériences nouvelles faites par M. Symmer sur les différens Phénomènes de l'électricité de la soie teinte de différentes couleurs, les mêmes expériences tentées avec succès par M. l'Abbé Nollet, de nouvelles vues, de nouvelles découvertes auxquelles ces expériences ont conduit notre illustre Physicien François, un juste tri-

but de louanges qu'il croit devoir payer à l'Académicien Anglois, deux sorties un peu vives qu'il se permet contre deux pensées de M. Symmer, l'une qui regarde la différence des couleurs comme cause des différens phénomènes de l'électricité, l'autre qui a trait à la distinction de deux électricités *essentiellement* différentes : voilà l'idée générale que nous pouvons donner de cet intéressant Mémoire. Au reste si l'on est étonné, comment, les expériences se multipliant, les esprits ne se réunissent point, M. L. N. nous dira que ce sont là des suites de « ces » inconséquences dans lesquelles » on se laisse entraîner, quand on » reçoit avec trop de complaisance » ces êtres abstraits & indéfinis, » que quelques Auteurs s'obstinent à mettre à la place des » causes méchaniques ». M. Sym» mer pourra cependant répondre

ce que les Neutoniens ont tant de fois répondu aux Cartésiens : quand des causes méchaniques ne contredisent point les loix connues de la nature, ou les principes démontrés de la Géométrie, il ne faut pas recourir à des *pouvoirs*, des *vertus*, des *puissances* ; mais lorsque l'effet est assuré, & que la cause n'est point encore dévoilée, ne vaut-il pas mieux exprimer cette cause inconnue par des termes génériques que de lui substituer d'autres causes incertaines, frivoles & chimériques ? Ce n'est point là s'exprimer en Péripatéticien ; si quelqu'un se l'imagine, nous le plaignons, nous n'envions pas la justesse de son raisonnement.

ANATOMIE.

Description des plans musculeux, dont la tunique charnue de l'esto-

mac humain est composé, par M. Bertin. Notre estomac est composé de plusieurs membranes ; on en distingue facilement quatre, la membraneuse, la charnue ou musculeuse, la nerveuse & la villeuse ou veloutée ; cette derniere est celle qui tapisse intérieurement l'estomac. M. B. ne s'attache dans ce Mémoire qu'à décrire la tunique musculeuse ; avant lui on la regardoit comme composée de deux plans de fibres musculaires ; la découverte & la description d'un troisieme plan, annoncée par M. B. dès l'année 1746, est le principal objet qu'il s'est proposé de traiter ici. M. Haller dans sa Physiologie, imprimée en 1751, à Goettingen, a donné une description de cette tunique, assez semblable à celle de M. B. mais celui-ci revendique avec raison la gloire de l'invention, sa découverte étant de cinq ans anté-

rieure à l'impression de l'Ouvrage de M. Haller.

On nous dispensera facilement d'entrer dans un long détail au sujet d'un *Mémoire sur quelques vices des voies urinaires, & des parties de la génération dans trois sujets du sexe masculin*, par M. Tenon.

M. Malouin rapporte *des expériences faites* par lui ou sous sa direction, *au sujet de la maladie des Chevaux nommée la Morve*. M. la Fosse, Maréchal des Ecuries du Roi, avoit déja présenté en 1749 à l'Académie un Mémoire, dans lequel il plaçoit le siége de cette maladie dans la membrane pituitaire : cela posé, les remédes les plus naturels contre cette cruelle maladie devoient consister dans des injections vulnéraires & détersives, en recourant même au trépan, s'il étoit nécessaire, pour faire dans l'intérieur des cornets

du nez, des ouvertures & contr'-ouvertures qui puſſent faciliter l'écoulement de l'humeur morbifique & des injections. M. Malouin a fait au contraire pluſieurs expériences qui ſemblent prouver que la cauſe de cette terrible maladie eſt dans les humeurs. Si cela eſt, les topiques, les injections, deviendront inſuffiſants, les ſeuls purgatifs pourront chaſſer la cauſe de la maladie : & en effet M. M. a réuſſi dans la cure de quelques chevaux morveux, en leur faiſant prendre une fois par jour de l'æthiops antimonial, inventé par lui-même, & une fois auſſi par jour de la pervenche hachée & mêlée avec du ſon, en les purgeant d'abord toutes les ſemaines, enſuite tous les quinze jours, & en éloignant ainſi peu à peu le tems des purgations. Au premier coup d'œil, on ſeroit tenté de regarder les expériences de M. Ma-

louin & celles de M. la Fosse comme contradictoires : mais l'ingénieux Sécrétaire de l'Académie trouve le moyen de les ramener au même point de vue : la morve des chevaux peut être occasionnée par deux sortes de causes, les unes internes, les autres externes. Des coups sur le nez, le réfroidissement trop subit, une matiere corrosive respirée, &c. seront des causes externes ; l'inflammation de la membrane pituitaire qu'elles auront occasionnée pourra être avantageusement traitée par la méthode de M. la Fosse. Mais si la pulmonie, la gourme maligne, la courbature, le farcin, mille autres espèces de maladies affectent la masse du sang & des humeurs, & deviennent par là des causes internes de la morve, les topiques & les injections deviendront inutiles, ils ne feroient que pallier le mal, la cause toujours

ſubſiſtante le renouvelleroit bientôt ; il faut alors recourir aux remédes internes, à l'æthiops antimonial de M. M. à la pervenche, aux purgations fréquentes ; en un mot il faut détruire la cauſe, l'effet diſparoîtra de lui-même. On conçoit facilement que cette ſolution doit donner lieu à une queſtion nouvelle : comment diſtinguera-t-on les deux eſpèces de cauſes de la morve ? Nous devons abandonner la ſolution de cette queſtion aux recherches & aux lumieres des deux illuſtres contendants, & de ceux que leur exemple encouragera à approfondir cette partie intéreſſante de la Médecine vétérinaire : on peut dire, en attendant le ſuccès de leurs expériences réitérées, que la morve occaſionnée par une cauſe externe ne nuit point à la force & à l'embonpoint du cheval qui en eſt attaqué ; mais que la cauſe étant in-

terne, les chevaux doivent souffrir plus ou moins, & être détériorés à proportion de la force & de la qualité plus ou moins mauvaise de la maladie qui est le principe de la morve. C'est la décision du Sécrétaire de l'illustre Compagnie dont nous extrayons les Mémoires.

On donne dans l'Histoire de l'Académie l'extrait d'un *Ouvrage* de M. Morand le fils, *sur l'inoculation de la petite Vérole, & principalement sur les variations de la méthode* dont on se sert pour l'effectuer. Un fait a donné lieu à cet ouvrage : M. Poutheau, Médecin de Lyon, avoit en 1758 inoculé à Lyon deux jeunes Demoiselles : l'inoculation n'eut aucun effet, & depuis ce tems les deux inoculées ont eu la petite vérole naturelle. L'une avoit été inoculée par une seule incision, l'autre par les vésicatoires suivis huit jours

après d'une incision. Les expériences réitérées faites en France, en Italie, en Allemagne, en Pologne, & surtout en Angleterre, ne permettoient point à MM. Poutheau & Morand de tirer de ce fait des conséquences défavorables à la pratique de l'inoculation; la méthode seule d'appliquer ce préservatif leur a paru susceptible de leur critique. M. Poutheau pense que la méthode des vésicatoires est peu sûre, que celle de l'incision n'est infaillible qu'autant que l'incision est profonde, & pénétre jusqu'aux cellules graineuses. Mais une incision profonde a ses inconvéniens, selon M. Morand; elle peut occasionner des incommodités dangereuses qui subsisteroient après la fin de la petite vérole, & qu'on auroit peut-être beaucoup de peine à guérir. M. M. propose donc de suppléer à une seule incision trop profonde, par deux in-

cisions médiocres à chaque bras; la méthode seroit aussi sûre & exempte de tout danger.

Il nous seroit assez difficile d'analyser plusieurs observations anatomiques fort curieuses qui se trouvent dans cette même Histoire : cependant l'utilité générale dont peut être la seconde nous engage à en présenter à nos Lecteurs un abrégé; ceux qui seront à portée de consulter le volume même dont nous donnons l'extrait, feront bien de ne s'en point tenir à notre abrégé, mais de recourir à l'observation même qui est détaillée page 54 & suivantes de l'histoire. Un chancre scorbutique des plus malins à la lévre supérieure, un autre de même espèce, mais moins considérable à la lévre inférieure, ulceres dans la bouche & au gozier, taches violettes, rouges & brunes semées partout le corps, petite fiévre continue

avec des redoublemens tous les soirs, douleurs violentes dans la moëlle des os, & perclusion de tous les membres, exostoses à la crête du tibia & à la partie moyenne de l'avant bras accompagnées d'une sensibilité sans égale; sang totalement infecté, insomnie occasionnée par les douleurs & insurmontable au syrop de pavot & aux autres narcotiques: tel étoit au printems de l'année 1759 l'état d'une Demoiselle de Nîmes, âgée de 22 ans. M. Razout, Médecin de l'Hôtel-Dieu, fut appellé; il employa, mais inutilement, les remédes les plus efficaces en pareil cas. Enfin sur le conseil de M. de Sauvages, il se détermina à faire prendre à la malade une simple décoction de *solanum scandens* ou *dulcamara*: c'est la plante que l'on connoît vulgairement sous le nom de *vigne de Judée*: ce remède avoit été indiqué à M. de Sau-

vages par M. Linnæus, comme un ſpécifique contre ces maladies ſcorbutiques. Il faut prendre en commençant un demi gros de la tige récente ou fraîche de cette plante, dont on a ôté les feuilles, les fleurs & les fruits; on la coupe par petits morceaux, on la fait bouillir dans ſeize onces d'eau de fontaine juſqu'à la diminution de moitié; on coule cette décoction, on la mêle avec partie égale de lait de vache bien écrêmé; on en fait prendre au malade un verre de quatre heures en quatre heures; on augmente peu à peu la doſe. M. Razoux n'a pas été au-delà de deux gros, & il y a lieu de préſumer qu'aucune maladie de cette eſpèce n'exigera une augmentation ultérieure. Cependant le reméde commencé le 9 de Juillet n'eut pas d'abord un heureux ſuccès; les douleurs devinrent exceſſives; au bout d'environ quinze

jours la malade perdit abſolument la vue. M. R. ne ſe découragea point, & dès les premiers jours d'Août les ſymptômes de la maladie commencerent à diminuer ſenſiblement : & en Septembre, ſans qu'il y eût eu aucun vertige ténébreux, aucune ardeur de goſier, aucun autre fâcheux ſymptôme ; & ce qui paroît le plus à remarquer, ſans évacuation quelconque, la malade paſſa d'un état preſque déſeſpéré à une entiere guériſon : elle ſe portoit encore très-bien deux ans après cette cure ſinguliere.

BOTANIQUE.

Dans l'Hiſtoire de l'Académie on range ſous cette claſſe un Mémoire de MM. du Hamel & Tiller, *ſur* l'inſecte qui dévore les grains de l'Angoumois. Depuis près de cinquante ans une cer-

taine eſpèce de papillons exerce de ſenſibles ravages dans quelques Provinces méridionales de France. Le mal s'étant accru durant ces dernieres années, ſurtout en Angoumois, M. de Marcheval, Intendant de Limoges, crut en devoir donner avis au Miniſtere. Sur les ordres du Roi adreſſés à l'Académie par M. le Contrôleur général, MM. du Hamel & Tillet furent nommés pour ſe tranſporter en Angoumois, afin d'y étudier le mal dans ſa ſource, & d'y trouver, s'il étoit poſſible, un reméde prompt & efficace. Nos deux Académiciens rendent ici compte de leurs travaux, de leurs recherches & de leurs expériences. Preſque tout leur Mémoire eſt employé à l'hiſtoire naturelle de l'inſecte qui en fait l'objet. Ce Papillon eſt de la ſeconde claſſe des papillons phalènes ou papillons nocturnes dont M. de Reaumur donne la deſcrip-

tion au 2e volume de ses Mémoires sur les Insectes pag. 490 : il dépose ses œufs en printemps sur les épis encore verds du seigle ou du froment, en automne sur les grains de blé renfermés dans les greniers : il sort de ces œufs une petite chenille qui s'introduit dans le grain & dévore sa substance farineuse ; elle se change ensuite en crysalide, & cette crysalide reproduit un nouveau papillon qui travaillera incessamment à la propagation de l'espèce. Il étoit naturel que les deux célébres Académiciens s'appliquassent d'abord à connoître le mal ; & c'est à quoi ont tendu tous leurs soins durant l'automne de 1760, & le printems de 1761 ; ils n'ont épargné ni soins, ni veilles, ni consultations, ni expériences de toute espèce : on peut dire qu'ils n'ont rien laissé à désirer à cet égard ; on connoît, grace à leurs recherches, l'ori-

gine, la figure, les métamorphoſes, la durée de la vie, le caractere, les mœurs même, ſi l'on peut uſer de ce terme, de l'inſecte qui cauſe ces prodigieux ravages : il reſteroit à ſouhaiter que l'on connût auſſi parfaitement les moyens d'empêcher ces ravages en en détruiſant la cauſe. Le mal preſſe, la contagion commence à s'étendre dans les Provinces voiſines de l'Angoumois. On avoit déja eſſayé d'y apporter différens remédes, ſuggérés plus ſouvent par le préjugé que par le raiſonnement : nos illuſtres Académiciens apprétient ces remédes à la fin de leur Mémoire ; ils montrent l'inſuffiſance abſolue des uns, les inconvéniens des autres ; ils les réduiſent tous à leur vrai point de vue ; & après avoir donné à quelques-uns d'entre eux une juſte préférence, ils avertiſſent que les précautions les plus ſcrupuleuſes,

les remédes les plus efficaces ne ſuffiront pas, ſi le concert n'eſt pas général, ſi l'effort n'eſt pas commun, ſi l'activité 'eſt pas unanime : autrement l'inſecte échappé des greniers du pareſſeux ne manquera pas d'infecter les blés de l'homme attentif & vigilant, & lui fera perdre le fruit de tout ſon labeur. Ce dernier inconvénient exige des remédes qui ne dépendent point des Académies ; ce n'eſt qu'au miniſtere public qu'il appartient d'y joindre l'efficace de ſa vigilance & de ſon autorité.

Deſcription d'un arbre d'un nouveau genre appellé Baobab, *obſervé au Sénégal*, par M. Adanſon. Pluſieurs Auteurs avoient parlé de cet arbre ; mais aucun ne l'avoit décrit avant M. *Adanſon.* La principale ſingularité de cet arbre conſiſte daus ſa groſſeur & ſon étendue monſtrueuſe, il paroît plutôt une forêt qu'un ſeul arbre :

ſon tronc n'a que dix ou douze pieds environ de hauteur ; mais il a juſqu'à ſoixante-quinze & même juſqu'à ſoixante-dix-ſept pieds & demi de circonférence, & par conſéquent près de vingt-cinq pieds de diamètre. La groſſeur des branches eſt proportionnée à celle du tronc ; leur longueur eſt de cinquante à ſoixante pieds : les branches latérales ſont ſouvent pliées par leur propre poids, de maniere que leur extrémité touche la terre ; alors l'arbre reſſemble à une maſſe hémiſphérique, aſſez réguliere de ſoixante à ſoixante-dix pieds de rayon. La groſſeur des racines répond à celles des branches ; mais elles ſont beaucoup plus longues ; il y a lieu de croire qu'elles s'étendent à près de deux cents pieds de leur origine. Nous n'entrerons pas dans un détail plus étendu de la deſcription que M. Adanſon donne de

cet arbre prodigieux ; cela nous méneroit trop loin : nous nous contenterons de dire que cet arbre est mis par M. A. dans la classe des malvacées, avec quelques différences cependant, différences assez sensibles pour que le *Baobab* soit censé former un genre de plante singulier & inconnu jusqu'à présent. L'obligation que la Botanique doit avoir à M. Adanson pour la description intéressante qu'il nous a donnée de cette plante curieuse, est sans doute la principale raison qui a engagé les deux plus célébres Botanistes de l'Académie des Sciences, MM. de Jussieu & Linnæus ; à donner au *Baobab* le nom d'*Adansona* ou *Adansonia* : mais ce ne sera pas au *Baobab* seul que M. Adanson devra l'immortalité de son nom.

GÉOMÉTRIE.

Ce volume ne préſente aucun Mémoire ſur la Géométrie : on y rend ſeulement compte dans l'hiſtoire d'un excellent Ouvrage ſur cette partie des Sciences, qui a paru en cette année 1761, il a pour titre *Opuſcules Mathématiques*, & pour Auteur le célébre M. d'Alembert. Nous ne ferons pas ici l'extrait d'un extrait ; nous nous contenterons de ſouſcrire à la concluſion de l'Hiſtorien de l'Académie : « Ceux, dit-il, qui » auront déja lû les Mémoires que » M. d'Alembert a précédemment » publiés, ne feront certainement » pas ſurpris de rencontrer dans » ceux-ci la même clarté, la même » élégance & la même fineſſe » de raiſonnement. » Lorſque M. de Fouchi parle de la clarté des Mémoires Mathématiques de M.

d'Alembert, on ſent facilement que cette clarté n'eſt pas faite pour toute ſorte d'yeux ; il faut des yeux géométriques pour voir des vérités géométriques, lorſque ſans de tels yeux on ſe croit permis de juger, de cenſurer même des Mémoires de l'eſpèce de ceux dont il s'agit ici ; ne s'expoſe-t-on pas à être mis par le Public dans la claſſe de ceux dont on peut dire: *Quæcumque ignorant, blaſphemant?* Jud. v. 10.

Les Mémoires d'Aſtronomie formant la partie la plus conſidérable de ce volume, & pouvant ſeuls produire un article aſſez étendu, nous les renvoyons à un de nos plus prochains Mémoires.

ARTICLE CI

ESSAI SUR LE BEAU, nouvelle Edition, augmentée de ſix diſcours, ſur le *Modus*, ſur le *Decorum*, ſur les *Graces*, ſur l'*amour du Beau*, ſur *l'Amour déſintéreſſé.* Seconde Partie. A Paris, chez L. Etienne Ganeau, Libraire, rue S. Severin, 1762. *Second Extrait.*

CEtte unité, qui ſelon l'Auteur, fait le mérite principal d'un ouvrage, ne ſe trouve nulle part mieux obſervée que dans celui dont nous continuons l'analyſe. C'eſt à regret que nous avons interrompu la chaîne qui lie ce beau tout; nous y revenons avec l'empreſſement que mérite un Auteur qui ſait intéreſſer à la

fois l'homme de Lettres, le Lecteur judicieux, le bon Citoyen & l'honnête homme. Nous ne regardons point l'essai sur *le Beau* comme un de ces ouvrages purement spéculatifs, qui ne brillent que par la force ou la justesse du raisonnement, par la netteté des idées par la beauté des images. En le lisant nous avons cru y découvrir un avantage supérieur à tous ceux-ci; un ordre moral, qui sous l'enveloppe du style le plus agréable, présente à l'homme d'utiles leçons.

L'Auteur, en continuant de découvrir les sources du *Beau*, les rend ici plus intéressantes, en les rendant accessibles à tous les hommes, & les invitant à y puiser. Le Beau appliqué à tous les états de la vie, à ses différentes vicissitudes, produit sous la plume de l'Auteur une harmonie dont l'image enchante, & fait desirer à

tout Lecteur d'en trouver la réalité. Platon disoit que *le véritable amour étoit d'aimer ce qui est décent & beau, & de l'aimer selon toutes les loix de la tempérance & de la musique.* (*a*)

Cette sorte de musique, cette tempérance que le sentiment connoît encore mieux que l'expression ne les développe, ont fait l'objet du discours sur *le Modus* que nous avons analysé dans l'extrait précédent. Le décent est la matiere du discours sur le *Decorum* de notre Platon moderne.

VI. Discours. Quelle est l'idée du *Decorum* ? Y a-t-il une loi éternelle qui nous en commande l'observation, comme un devoir de vertu ? Combien y en a-t-il d'espèces ? Qu'est-ce que demande de nous chacune d'elles par son

(*a*) Rep. L. second.

propre

propre caractere ? .... On voit qu'un pareil ſujet eſt le tableau même de la vie humaine, non point telle qu'elle eſt, dégradée par les paſſions, mais, réglée comme elle doit l'être par l'ordre de la Providence.

Le *Decorum* & l'honnête ont entre eux une diſtance réelle quoique délicate à ſaiſir. Celui-ci eſt quelque choſe d'abſolu ; ce ſera, ſi l'on veut, le beau eſſentiel. Celui-là eſt relatif. L'un marque « le » rapport de l'action avec la rai- » ſon ou la loi naturelle ; l'autre » la convenance de cette parole » ou de l'action à la perſonne, au » tems, au lieu, à toutes les cir- » conſtances... On peut dire » que l'honnête eſt dans la con- » duite, comme le deſſein dans » un tableau, & le *decorum* comme » la diſtribution convenable des » couleurs ; que l'honnête eſt dans » les mœurs comme la beauté des

» tons dans la muſique, & le *de-*
» *corum* comme les accords bien
» aſſortis d'une pièce muſicale ;
» que l'honnête eſt dans une ac-
» tion, comme le vrai des pen-
» ſées dans un diſcours ; & le *de-*
» *corum*, comme la juſteſſe ou
» l'élégance de l'expreſſion : enfin
» que l'honnête eſt comme le fond
» ou la matiere du bon moral ; &
» le *decorum*, comme la forme
» ou la façon qu'on lui donne
» pour paroître avec toutes les
» graces qui lui conviennent. »

L'idée du *Decorum* établie, l'Auteur recherche la loi éternelle qui le preſcrit. Il la trouve dans ces deux loix de mœurs, que deux expreſſions Latines nous rendent ſenſibles. *Oportet* & *decet*. *Il faut* & *il convient*. La premiere eſt la loi de l'honnête, & forme une obligation plus rigoureuſe. L'autre qui eſt la loi du *decorum* a un territoire beaucoup plus étendu.

Il faut lire dans l'ouvrage l'application juſte & délicate de ces bienſéances, dont l'obſervation fait le charme comme le bien de la ſociété.

Nous voudrions pouvoir ſuivre l'Auteur dans le détail des quatre eſpèces de *decorum* qu'il emprunte de Ciceron. Nous verrions comment l'homme ſans ceſſe attentif au *decorum* de la matiere, ſoutient avec dignité contre la fougue de ſes paſſions le caractere de maître que lui a imprimé ſon Créateur; comment, toujours fidèle au caractere propre de ſon génie, de ſon talent & de ſon humeur, dans tout ce qui peut compatir avec les droits de la Religion & de la ſociété, l'homme toujours lui-même dans les diverſes ſituations de ſa vie, ne feroit voir dans toutes ſes paroles & ſes actions rien que de vrai & de naturel, au lieu de ſe dégrader par un perſonnage

toujours aisé à connoître & difficile à soutenir ; *Tu nihil invitâ dices facies-ve minervâ*, comment, par une sage combinaison de l'inégalité des rangs & de l'égalité de la nature, le Prince & le Sujet, les Grands & le Peuple, dans l'usage de l'authorité & dans l'exercice de la dépendance, sauront allier l'ordre politique avec l'ordre de la nature, & les faire respecter tous les deux. Comment enfin dans les vicissitudes même qui varient la scène du monde, il peut & il doit se trouver un *decorum* pour se placer dans les différens postes, pour s'avancer, sans révolter ceux qu'on laisse en arriere, & pour se maintenir à l'épreuve de la malignité & de la jalousie. Ce dernier caractere est rendu sensible par une comparaison tirée des métamorphoses dans l'ordre de la nature. « Prenez garde, dit

» l'Auteur à tout homme obſcur
» qui parvient dans le monde, au
» modèle que je vous propoſe.
» Comment la nature s'y prend-
» elle dans la transformation de
» certains reptiles en eſpèces vo-
» lantes ? Elle y procéde par de-
» grés en les faiſant paſſer par l'é-
» tat de Nymphes ou de Cryſa-
» lides avant que de les élever à
» l'ordre des papillons. Si vous
» imitiez ſon exemple, vous ac-
» coutumeriez le monde à vous
» voir croître peu à peu, vous
» étendre, vous développer ſuc-
» ceſſivement : nuances impercep-
» tibles, qui de votre obſcurité
» naturelle vous conduiroient au
» grand jour ſans bleſſer les yeux
» de perſonne.... C'eſt le ſeul
» moyen de réparer aux yeux du
» Public la meſſéance qui paroît
» toujours un peu dans une mé-
» tamorphoſe auſſi étrange que la

» vôtre. La politique vous l'a per-
» mise : elle a eu ses raisons. La
» Physique vous en a donné des
» exemples qui la peuvent ex-
» cuser. Mais la morale ne peut
» vous la permettre qu'à une con-
» dition .... C'est qu'après la mé-
» tamorphose le papillon se sou-
» vienne toujours qu'il a été che-
» nille. » Platon paroît avoir donné à notre Philosophe moderne le germe de la plûpart des idées de ce discours & du précédent; surtout quand dans son philebe, il met à la tête des différens degrés du Beau qu'il parcourt *le mesuré*, *le modéré* & *l'à propos*. (*a*)

VII. Discours. C'est ainsi que Socrate & Sénéque ouvrent à l'Auteur une nouvelle carriere. C'est ce qu'il appelle le *sanctuaire des graces*. Les graces sont, pour ainsi

(*a*) Μέτρον, καὶ μέτριον, καὶ καίριον.

dire, l'ame du beau; elles sont même quelque chose de plus en ce qu'elles le remplacent, à peu près comme le goût dans le chant supplée la beauté de l'organe. Après quelques notions préliminaires, l'Auteur partage son discours entre les graces du corps & celles de l'esprit. Ce discours très-intéressant pour le fond, le paroîtra encore plus par les graces du style qui le parent. On lira surtout avec plaisir ce qui regarde l'effet de l'Arc-en-ciel qui nous frappe par l'unité du spectacle dans la diversité de sa décoration. Les fleurs, les animaux, enfin le corps humain, ce palais d'une ame raisonnable, sont autant de sources de notre admiration, & autant d'objets agréables que parcourt ici le gracieux Auteur de l'Essai sur le Beau. Le visage de l'homme, son port, ses manieres, cette espèce d'éloquence du corps « qui

» fait plus de la moitié du don de » plaire & de gagner les cœurs, » font du reſſort des graces. En traitant des graces de l'eſprit, l'Auteur ne touche que légerement celles de la converſation. Il préfere de tranſporter ſes Lecteurs au vrai théâtre des graces; ce ſont les ouvrages d'eſprit où il eſt permis de montrer tout leur éclat. On n'a point à craindre de trouver ici de répétition de ce qu'a dit l'Auteur au ſujet *du Beau dans les pièces d'eſprit*; ce ſont bien les mêmes principes, mais en traitant des graces ce ſont toujours de nouvelles richeſſes que l'Auteur tire de ſon fonds.

En quoi conſiſtent ces graces? Quelles en ſont les ſources naturelles? Quelles matieres ou quelles ſciences en ſont ſuſceptibles? Tel eſt l'objet de cette partie du diſcours, l'un des plus agréables morceaux de l'ouvrage,

qui pouvoit être plus étendu, mais que l'Auteur a ſçu reſſerrer avec art; ſans doute parce qu'après avoir donné les préceptes, il ne vouloit pas lui-même franchir les bornes & la meſure du Beau.

En traitant de l'imagination l'une des principales ſources des graces, l'Auteur déſigne un Philoſophe moderne qui dans tous ſes ouvrages fait la guerre à l'imagination comme à une empoiſonneuſe publique. On devinera aiſément quel eſt ce Philoſophe que Fontenelle traitoit d'ingrat, & qui dans ſa *recherche de la vérité* ne ceſſoit de ſacrifier à cette imagination, dont il interdiſoit le culte à ſes diſciples. Il eſt ici contredit par notre Auteur. *Amicus Cato, ſed magis amica veritas.*

Les Mathématiques ſuſceptibles de graces, auroient autrefois étonné les Lecteurs. Mais les exemples ont aboli le préjugé.

L'Auteur les cite avec éloge, & à ces agréables Mathématiciens nous pouvons joindre l'Auteur lui-même qui les a long-tems professées à pouvoir servir de preuve. Les sciences sous la plume d'un Auteur agréable prennent toujours le tour gracieux de son esprit. Cet agrément dans un Auteur sage, conserve toujours le ton de sa sagesse ; & s'il peint les graces avec la plus grande délicatesse, c'est sans les faire rougir. Le pinceau est aussi pur que la main qui le conduit, & celle-ci l'est quand le desir de plaire est subordonné à celui de se rendre utile.

VIII. Discours. Jusqu'ici l'Auteur a analysé dans le Beau l'objet de nos gouts & de nos sentimens. Le huitieme discours approfondit ces sentimens même. C'est pour ainsi dire la réaction de notre cœur sur le Beau qui le frappe. L'amour du Beau dans le cœur de tous les

hommes eſt un fait notoire. L'Auteur en recherche l'origine, les principes & le pouvoir. « L'amour » du Beau naît avec la raiſon, » comme le jour avec le ſoleil ; » l'on reconnoit ici la force de l'éducation : mais l'Auteur ne lui donne d'autres fonctions que de développer des gouts & des idées qui exiſtoient avant elle ; encore ſouvent ce goût vif fait-il ſecouer le joug d'une éducation qui le contrarie. « C'eſt ainſi que le génie » de la guerre alla chercher Faber » au fond d'une Imprimerie pour » en faire un Maréchal de France. » Le Marquis de Racan, élevé » dans l'ignorance en homme de » qualité, ſe trouva Poëte ſans » avoir jamais cultivé aucune Muſe. » D'Oſſat, ſans jamais avoir vu la » Cour, parut dans celle de Henri » le Grand, & juſque dans celle » de Rome, le politique le plus » profond de l'Europe. Le Prince

» Eugêne de Savoie, destiné à l'é-
» tat Ecclésiastique, se montra
» soldat à la vue d'un exercice mi-
» litaire, & Capitaine dès sa pre-
» miere campagne. »

Quel peut-être le principe de cette prédilection qui porte si rapidement les hommes à un genre de beau particulier? Il est certain que le tempérament fait la diversité de nos goûts pour les biens du corps. Mais les goûts spirituels ont une autre source. La reminiscence d'un premier amour forma le systême de Platon sur cette prédilection décidée. L'Auteur l'abandonne dans cet écrit. Un faux principe ne peut donner que de fausses lumieres. L'Auteur propose son opinion avec un égal degré de conviction & d'agrément. Le Maître du monde intelligible, comme du monde sensible, a voulu varier le spectacle de l'un & de l'autre. « Je le considere,

» dit l'Auteur, dans la formation
» du monde ſpirituel, comme le
» diſtributeur des génies, des ta-
» lens, des vertus, imprimant
» d'abord dans toutes les ames qui
» ſortent de ſes mains l'amour du
» Beau en général, pour les réunir
» toutes par la même inclination,
» & inſpirant à chacune d'elles en
» particulier un amour de prédi-
» lection pour un certain genre
» de beau, pour les diſtinguer les
» unes des autres : à celles-ci l'a-
» mour dominant de la vérité qui
» fait les grands Philoſophes & les
» grands Géometres, à celles-là
» l'amour de l'ordre qui fait les
» grands Rois, les bons Magiſ-
» trats, les Citoyens fidèles : aux
» unes l'amour des arts utiles qui
» forme les artiſtes induſtrieux,
» &c., aux autres l'amour des arts
» qui ſervent aux agrémens de la
» vie ; la Peinture, la Muſique,
» la Poëſie même .... C'eſt-à-dire

» que de même qu'il y a un cer-
» tain tempérament du corps qui,
» ſelon les loix de la nature, di-
» verſifie nos goûts par rapport
» aux biens du corps; il y a auſſi
» un certain tempérament de l'ame
» qui, ſelon les vues de la Pro-
» vidence, diverſifie nos goûts
» par rapport aux biens de l'eſ-
» prit.» Cette diverſité admirable eſt l'ouvrage de la Providence du Pere de toute beauté. *Speciéi generator hæc omnia conſtituit.* *

Le pouvoir de l'amour du Beau ſur le cœur humain forme la derniere queſtion. Les plus grands perſonnages de l'antiquité viennent en preuve. Le beau ſombre qui paſſe du cœur de Lycurgue dans celui des Lacédémoniens, devient le reſſort de cette belle

* Sap. 13. 3.

République. Solon imprime dans le cœur des Athéniens ce beau gracieux qui en fait la plus belle école d'esprit & de goût. « Ce » Beau majestueux qui joignoit à » la force de Lacédémone les gra- » ces d'Athenes, forma toutes les » parties de ce grand Peuple que » la Providence destinoit à la » Monarchie universelle. »

Un autre genre de Beau, l'amour de la vérité, forma & développa les savans. L'amour du beau moral a produit une foule de Héros, les Fabricius, les Coriolan, les Camille, les Scipion l'Africain; & combien d'autres grands hommes dans les différens siécles ont protesté contre la corruption générale. Il n'y a pas jusqu'à l'homme vicieux dont le cœur ne reconnoisse par ses remords cet empire du beau moral. Ce dernier discours complette le traité du Beau

que nous ne pouvons regarder comme un simple *essai*, quoiqu'en dise le modeste Auteur.

IX & X. Discours. Deux discours sur *l'amour desintéressé* terminent ce volume. Ils n'ont point un rapport direct à la matiere du Beau; mais l'Editeur a eu raison de nous dire qu'ils ne paroîtroient point déplacés à la suite de cet Ouvrage; le Lecteur accoutumé par les précédens discours aux idées les plus agréables, aux sentimens les plus délicats, ne se trouvera point dépaïsé dans la région du *bel amour*. C'est ainsi qu'on peut appeller l'amour désintéressé.

L'amour de nous-mêmes est-il l'unique source de l'amour que nous avons pour les autres. Problême ancien qui a divisé les écoles des Philosophes Païens, & dont la discussion forma de nos jours une querelle théologique entre deux grands Prélats. Zénon at-

taché à l'amour de l'honnête, entraîna tout le Portique dans le sentiment de l'amour désintéressé. Epicure ne connut que l'amour du plaisir pour mobile de nos amours, & motif unique de nos élections. Les Philosophes qui suivirent se partagerent entre ces deux écoles. Nos Philosophes François ne furent pas plus d'accord. Abbadie renouvella la doctrine d'Epicure sur l'amour de nous-même, & le P. Lamy celle de Zénon. La *Vie mystique* de M. de Fénelon parut, & fut le signal d'une guerre sérieuse qui est aussi connue de tous nos lecteurs, que le triomphe de M. Bossuet sur un Prélat qui sut intéresser dans sa défaite le parti même qu'il n'avoit pas pu vaincre. La censure a reglé l'enseignement de la Théologie sur cette question; mais elle a laissé à la Philosophie la liberté de se décider dans les points de

morale qui ne sont point du ressort de la foi. L'Auteur en profite, & se déclare pour l'amour désintéressé.

Ses adversaires objectent, 1°. « que notre volonté n'est autre » chose que l'amour du bien en » général, ou le desir d'être heu» reux. 2°. Que nous n'aimons » que les objets qui nous plaisent » & parce qu'ils nous plaisent. » Notre Auteur oppose au premier raisonnement deux amours de notre volonté ; l'amour de l'honnête & l'amour du bien délectable; l'un aussi naturel que l'autre; l'un amour de raison, l'autre un amour d'instinct ; l'un qui est un amour éclairé, l'autre qui est un amour aveugle, & dès-lors l'un fait pour commander & l'autre pour obéir. « Comment l'amour » de l'honnête, dit l'Auteur, » pourra-t-il déterminer l'amour » du bien délectable, sans avoir

» quelque action qui en soit in-
» dépendante ? Comment pourra-
» t-il le diriger sans avoir la force
» de l'adresser au but où il doit
» tendre ? Comment pourra-t-il
» le guider, sans marcher devant
» lui pour l'éclairer dans sa route ?
» Comment pourra-t-il le gou-
» verner sans lui donner la loi
» pour le soumettre à l'ordre ?
» Comment pourra-t-il le regler
» dans sa marche, sans prendre
» sur lui un empire qui le tienne
» dans le devoir & dans la subor-
» dination que prescrit la nature? »

Quant à l'amour de ce qui nous plaît, c'est plutôt une question de mots que de raisons. Ce qui nous plaît dans l'amour de la vérité, de la justice, de la décence, du devoir, nous affecte différemment des objets sensibles, & ne peut se nommer plaisir au sens où nous l'entendons. « Ces objets, dit » l'Auteur commencent à se faire

» connoître avant de se faire sen-
» tir ; ils nous plaisent par le char-
» me de leur mérite, avant que
» de nous plaire par le sentiment
» du plaisir que nous en recevons.
» Ainsi la vérité plaît à un Géo-
» métre par l'éclat dont elle brille,
» avant que de lui plaire par la sa-
» tisfaction délicieuse qui en suit
» toujours la pleine démonstration.
» Ainsi la justice plaît à un bon
» Magistrat, &c. »

Un Mathématicien tel que notre Auteur, accoutumé à l'éclat de la vérité & au goût de l'ordre, se décide plus aisément qu'un autre sur une pareille question ; il n'est point embarrassé dans les moyens de conviction. D'ailleurs comme c'est dans Dieu qu'est la source de toute vérité, de tout ordre & de toute justice, comme il est la source de notre bonheur, on sent que notre Auteur peut ici se décider pour cet amour désintéressé

ou cet amour de l'honnête, ſans donner le plus leger ſoupçon du Quietiſme.

La douceur & l'aménité du caractere de notre Auteur qui ſe peint par tout dans ſon ouvrage, n'ôtent rien à la force de ſon zéle contre les partiſans de l'amour intéreſſé, dans ſon dernier diſcours. C'eſt là qu'il frappe contr'eux les plus grands coups. Les conſéquences de leur ſyſtême le révoltent: au lieu de la vertu, de l'amitié, des plus beaux ſentimens, de ces ſentimens dignes de l'homme & néceſſaires au maintien des ſociétés, il ne trouve qu'un intérêt plus ou moins délicat, mais toujours un intérêt; un plaiſir plus ou moins groſſier, mais toujours un plaiſir paré des plus beaux noms. Le vrai, le décent, l'ordre, l'honnête, la loi d'équité, la conſidération de l'humanité ne prévaudront jamais dans notre cœur,

qu'autant qu'ils auront ſû l'intéreſſer par le plaiſir que nous en recevrons. Ce ne ſera plus que cet intérêt que nous aimerons dans nos parens, notre patrie, nos amis, & cet intérêt ſeul ſera aimé pour lui-même. Toute vertu, tout ſentiment noble diſparoiſſent pour lui faire place, ou, ſelon la peinture ingénieuſe du Philoſophe Cléanthe, (*a*) ſe concertent pour la ſervir. Or, reprend l'Auteur « que » doit-on penſer d'un ſyſtême de » Philoſophie, où l'amour du pu-» blic ne peut ſubſiſter que par » l'amour propre: où la vertu, » l'amitié, où la liberté, la recon-» noiſſance, où la ſociété des cœurs » ne peut avoir de principe réel, » que l'utilité qu'on en retire ou » qu'on s'en promet? « Il conclut ainſi: » Je ne puis recevoir un

(*a*) Cic. de Finib. Lib. 20.

» ſyſtême qui entraîne dans la
» morale tant de conſéquences
» odieuſes, & dans la vie tant
» d'inconſéquences ridicules. «

Quelques expreſſions un peu trop familiéres, quelques comparaiſons triviales, une préciſion outrée dans un ou deux morceaux de Métaphyſique, quelquefois un peu trop d'art & de ſymétrie ne peuvent diminuer le mérite d'un ouvrage dont l'exécution répond à tous les préceptes qu'on y trouve en fait de ſtyle, de goût, d'agrément, de ſentimens & de morale. Nous propoſons l'ouvrage que nous venons d'analyſer, comme un modéle dans tous ces genres. Il eſt fait pour être goûté par l'homme de lettres, par l'honnête homme & par le Chrétien ſolide. Jamais l'une de ces qualités n'efface l'autre dans notre *Auteur*. Ni le plus beau feu de l'imagination, ni le charme du ſtile ne lui font

quitter les deux caractères qu'il tient de notre Religion, celui de Chrétien & celui de Prêtre. Aussi élevé que Platon, mais plus heureux dans son essor, on sent que notre Auteur n'a si bien traité le beau en tout genre, que par un attachement de goût & de réflexion pour le beau, qui ne change point par accroissement ou par diminution, ce beau qui l'est toujours, à tous égards & d'une même beauté, beau de lui-même & source éternelle du beau.

ARTICLE

ARTICLE CII.

LETTRE DE M. MERCIER, Chanoine Régulier & Bibliothécaire de Ste Genevieve, aux AUTEURS de ces Mémoires, ſur une *Réponſe à deux Critiques de la* Bibliographie de M. de Bure.

JE viens de lire, Meſſieurs, une réponſe aux deux Lettres que j'ai eu l'honneur de vous écrire ſur la Bibliographie de M. de B., &, quoique cette Brochure ait 80 pages *in*-8°., ma replique ſera très-courte. Si l'on en croit l'Auteur très-honnête de cette prétendue réponſe, je ſuis *un de ces hommes cauſtiques dont le fiel va juſqu'à leur faire oublier les loix les plus communes de la bienſéance & de la*

politesse, & je *ne crains pas même de l'avouer* (pag. 3.); je n'ai *pas sçu discerner le peu d'autorité de quelques Bibliographes* (pag 4.); je ne me suis pas donné *la peine de lire le plan de son Ouvrage* (pag. 8.) je veux m'*annoncer pour être un connoisseur*, & il n'est pas possible que je *n'en aye pas senti toute la ridiculité* (pag. 11.); je m'amuse à des *bagatelles qui n'apprennent rien* (pag. 12.); je suis *bien peu au fait de ce qui constitue la rareté d'un livre* (p. 13.); je n'aurois *pas fait* [telle] *remarque si j'eusse été en état de juger des raretés reçues dans le Commerce* (p. 16.); *Il faut y regarder de plus près* [que moi] *pour être un bon critique* (p. 18.); l'on trouve dans mes deux Lettres *bien des contradictions* * (ibid.); j'ai *l'imagina-*

* M. de B. n'a pas la complaisance de m'en indiquer une.

tion trop fautive pour [que l'on doive] *s'en rapporter à moi* (p. 19.) ; *il faut avoir bien peu de goût pour faire des réflexions* comme les miennes (p. 21.) ; j'ai fait *un raisonnement pitoyable* (p. 24.) ; *une remarque absolument fausse dans tous ses points* (p. 33.); on doit être convaincu de mon *inaptitude à pouvoir juger sainement de sa Bibliographie* (p. 34.) ; *on peut juger de ma capacité par* ses réponses *à mes censures puériles* (p. 36.) ; je n'aurois pas fait telle remarque *si j'eusse eu plus d'acquit dans la connoissance* des Livres (p. 57) ; on ne peut *lire avec sang froid un* AMAS *aussi considérable d'absurdités* RASSEMBLÉES (p. 59.); je suis *un critique peu instruit* (p. 64.) ; mes *observations fourmillent d'anecdotes triviales & déplacées*, & *souvent même de bévues que le Littérateur le moins éclairé*

ne feroit pas (p. 73.), &c. &c. Vous voyez, Meſſieurs, que l'AUTEUR * de la *Bibliographie* enfonce le trait auſſi avant qu'il peut quand il ſe fâche; mais compte-t-il cet AUTEUR que je réponde à toutes ces gentilleſſes? En ce cas il ſe trompe fort; mon inclination ne me porte point du tout à faire aſſaut de politeſſe avec lui; il eſt bien le maître de s'applaudir d'avoir pris un ton ſi obligeant, je le laiſſe ſans envie jouir d'un plaiſir auſſi digne de lui (*a*), & le

* M. de B. me dit en parlant de lui (pag. 17.) que quand il s'agit de critiquer un AUTEUR, il faudroit &c., & les Lecteurs doivent ſavoir qu'outre ſa *Bibliographie*, cet AUTEUR a donné au Public pluſieurs Catalogues de Livres à vendre, & un certain *Muſæum typographicum* dont il n'aime pas qu'on lui parle.

(*a*) M. de B. a pris pour Epigraphe de ſa Brochure ce Vers de Properce:

Naturæ ſequitur ſemina quiſque ſuæ.

ſeul parti qui convienne à mon état & à mon caractere, eſt de lui faire des remerciemens, ſans oublier de le féliciter de l'ingénieuſe variété des tours que lui inſpire ſa politeſſe. Quant au fond de la queſtion, je veux dire aux prétendues *réponſes* que croit avoir fait l'AUTEUR à chacune de mes obſervations, je ne repliquerai pas, Meſſieurs, & ma raiſon eſt très ſimple : comment me défendrois-je contre M. de B. ? Contre un homme qui, dans l'impuiſſance de me répondre, & pour me combattre plus à ſon aiſe, prend le parti de me faire dire & d'écrire même en lettres italiques le contraire de ce que j'ai dit (*a*);

(*a*) Je m'étois exprimé ainſi dans ma premiere Lettre (pag. 1622) M. de B. n'auroit pas DÛ SE CONTENTER DE dire qu'ON TROUVE *des copies manuſ-*

qui à l'occasion de Livres que je lui ai indiqués comme devant trouver place dans sa Bibliographie, me fait un procès de ce que je n'ai pas donné des descriptions étendues de ces mêmes Livres, lesquelles n'entroient point dans

---

crites de l'Histoire de la Bible de Sixte V, *puisque* cette histoire est *imprimée* dans le Tom. V. des Aménités Littéraires de M. Schelhorn ; *j'ajouterai en passant*, avois-je encore dit, que le P. de Bukentop donne les variantes de cette Bible. Voici comment répond mon Adversaire: Le Critique *prétend* que J'AUROIS DÛ ANNONCER *l'Histoire de cette Bible insérée dans les Aménités* ET LES VARIANTES données par Bukentop. Autre exemple de la bonne foi de M. de B. : Tous les Bibliographes, avoit-il assuré dans son Catalogue, *qui ont parlé de la Liturgie Suédoise sont convenus qu'il n'y avoit point de volume aussi rare, même en Suéde.* J'observai sur cet article, 1°. que TOUS les Bibliographes *n'avoient pas dit cela*, & que pour s'en convaincre il suffisoit de les lire. 2°. Que quand même TOUS ces Bibliographes l'auroient

mon plan (*b*), & d'avoir omis de lui faire connoître plusieurs

---

dit, il n'eût pas fallu le répéter, puisqu'il est certain qu'il y a des volumes plus rares que cette Liturgie, comme le *Christianismi restitutio* de Servet, dont on ne connoît, selon M. de B. même, qu'un seul Exemplaire. Il seroit naturel de penser que dans sa réponse, ce M. *de B.* prouve que *tous* les Bibliographes *ont dit* ce qu'il leur a prêté, & que l'Ouvrage cité de Servet n'est pas plus rare que la Liturgie; mais ce n'est point là la méthode de cet AUTEUR : Il répond (pag. 23) que j'ai *prétendu qu'il n'auroit pas dû rapporter ce que* PLUSIEURS *Bibliographes ont dit* de la rareté de la Liturgie; à quoi il ajoute qu'il a avancé cette anecdote, *parce qu'il a vendu des Exemplaires de ce Livre dan lesquels* il l'a trouvée. *Risum teneatis amici!*

(*b*) M. de B. me fait souvent ce reproche, mais en particulier pag. 5. pour la Bible de 1477, imprimée par Rickel; pag. 11. pour le Nouveau Testament *in-folio* de Jean Macho; pag. 19 pour l'*Elucidarius scripturarum* de 1476; pag. 39 pour le livre *de Sanguine Christi* de 1473, &c. &c.

autres Ouvrages (*c*), comme si je m'étois chargé de relever toutes ses omissions ? Comment répondrois-je à un AUTEUR qui, quand il se sent trop vivement pressé, ou élude la question par une ruse toujours difficile à découvrir (*d*),

(*c*) C'est ce qu'il fait (pag. 7) à l'occasion de la Bible de 1477, pour celles de 1476 à Venise, de 1479 & de 1480, aussi bien qu'en plusieurs autres endroits que je ne prendrai pas la peine d'indiquer, *ne me Tonsoris scrinia lippi compilasse putes.*

(*d*) M. de B. avoit dit : L'ON *ne connoît en France* QUE DEUX *Exemplaires sur velin du Rational de Durand imprimé en 1459.* Je répondis (pag. 1630 de ma premiere Lettre) J'EN *connois* UN TROISIEME *à S. Germain-des-Près où je l'ai vu*, sur quoi voici la réplique : *la remarque du Censeur* N'EST QUE *pour dire qu'il y a un troisieme Exemplaire de ce Livre à Paris :* QU'EST-CE QUE *le Public peut apprendre par cet avis ?* Encore un Exemple : le même M. de B. ayant avancé que l'Edition en caracteres Go-

ou garde un ſilence profond (*e*) ;
qui, lorſque je lui oppoſe l'au-

thiques du Sophologe étoit CARACTÉRISÉE par l'Epigramme *iſtuc clarorum*, je fis ſentir la fauſſeté de cette note, en diſant que cette Epigramme ſe trouvoit auſſi dans une autre Edition en beaux caracteres ronds ; d'où il ſuivoit que l'Epigramme ne CARACTÉRISOIT pas l'Edition Gothique : *à l'égard de l'Epigramme*, répond il aujourd'hui, *elle ſe trouve dans preſque toutes les Editions de ce Livre ; ainſi* CE N'EST PAS UNE DÉCOUVERTE. *Expectas perfrictâ è fronte pudorem ?*

(*e*) J'avois remarqué pag. 1666 que le *Livre des Moralités* attribué dans la Bibliographie à Farinator, n'eſt point de ce Religieux Carme, & j'avois prouvé mon aſſertion ; à cela point de réponſe. J'avois obſervé pag 1667 l'omiſſion d'un Traité de *Mutio* contre *Vergerio* ; j'avois encore dit que ce *Mutio* dont un ouvrage avoit été placé par le Bibliographe parmi les Traités hétérodoxes, étoit pourtant un bon & zêlé Catholique ; que c'étoit à tort (pag 1674) que l'on avoit renvoyé à d'autre claſſes certains Livres de *Poſtel* qui n'on

torité des *Fabricius*, des *Schelhorn*, des *Freytag* & des *Vogt*; me répond agréablement que *les Allemands ſi communément fabricateurs de raretés littéraires, ne doivent pas être regardés comme des Oracles en ce genre* (p. 16); qui veut faire illuſion en inſinuant que j'ai examiné très-ſévérement ſon Catalogue, tandis qu'il eſt évi-

---

aucun rapport à la Théologie, puiſque l'on en avoit inſeré d'autres, (notamment la *Deſcription de Troyes*) fort étrangers à cette ſcience. J'avois crû devoir relever la qualification d'*ouvrage de Froc* donnée à un Livre de Rickel, & faire remarquer le terme de *ſingularité*, par lequel on avoit déſigné une impiété horrible (pag. 1667); à tout cela comme à bien d'autres notes auſſi fondées point encore de réponſe. M. *de B.* a ſans doute rangé tout ce à quoi il n'a pas répondu parmi les *obſervations communes que j'ai crû trop legerement* (ſelon lui pag. 4) *mériter l'attention des Amateurs*, & qu'il a par cette raiſon *laiſſées de côté.*

dent que mon examen n'a été rien moins que rigoureux, & que par ménagement j'ai évité d'en faire connoître quelques bévues très-grossieres qui sautent aux yeux des moins clair-voyants (*f*); qui n'a raison dans deux endroits de sa *Réponse* qu'à la faveur de deux fautes de chiffres échappées à votre Imprimeur; qui.. &c. Comment, encore

(*f*) Je veux bien n'en citer qu'une de cette espèce, mais à la condition, s'il plaît à M. de B., qu'il me sçaura gré de ma modération. G. *Martin* dans son Catalogue de M. de Boze a pris pour un nom d'homme le mot Ghedruckt, qui en Flamand & en Allemand signifie *imprimé*. Pour avoir fait une bévue pareille, ce Libraire n'en est pas moins estimable; il n'avoit ni morgue ni prétentions, il redigeoit tout bonnement des Catalogues pour les ventes, & vendoit des Livres sans se croire autre chose que ce qu'il étoit réellement; mais comment M. de B. a-t-il pû copier une faute aussi considérable dans un Cata-

une fois, répondre à un Adversaire aussi redoutable? Je n'en ai pas la force, Messieurs, je ne lui répondrai pas, je laisserai aux Juges de la Littérature à prononcer sur ce sujet, & je me soumets d'avance à leur décision, dans la ferme persuasion où je suis qu'avant de donner leur avis, ils prendront la peine de voir les pièces, & de comparer attentivement mes deux Lettres avec la réponse que l'on prétend y avoir faite.

---

logue de *Martin*? Comment est-il arrivé qu'un homme aussi éclairé se soit abbaissé à suivre servilement les pas de son Confrere? C'est ce que l'on ne conçoit gueres, & c'est ce qui, sans être vraisemblable, est néanmoins très-vrai. Voyez le N°. 755 de la *Bibliographie*, pag. 417 & pag. 534 à la Table des Auteurs, dans laquelle figure à merveille M. GHEDRUCKT en qualité d'Editeur de la Traduction Flamande de *Servet*.

Pour M. de B., je l'invite à ne plus se fâcher, quand, pour son bien, on écrira contre ses Catalogues; le Public se défie presque toujours des lumieres d'un Ecrivain qui s'emporte contre ses Critiques; je souhaite qu'il donne bientôt son second volume, qui vraisemblablement sera aussi utile que le premier; je le prie d'oublier mes deux Lettres, puisqu'il ne veut pas en profiter; enfin, pour terminer avec lui à l'amiable & *jouir long-tems de la satisfaction de ne pas me voir réfuté* comme il vient de le faire, je consens à dire désormais à ceux qui voudront me croire, que sa *Bibliographie* est réellement fort *instructive*; qu'elle contient, quoiqu'on en puisse dire, tous les Livres rares & curieux; que le Critique le plus sévere & le mieux instruit n'y trouveroit pas la plus

légere faute ; que les jugemens qu'elle renferme sur différens Livres sont fort exacts ; que son style est non-seulement clair & coulant, mais correct, &, s'il veut, même élégant ; & qu'enfin l'Auteur d'un Ouvrage aussi solide, aussi utile, aussi bien fait est encore de la meilleure foi du monde dans la dispute, & l'un des hommes les plus modestes & les plus honnêtes qu'il soit possible de connoître.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Paris, ce 29 Octobre 1763.

P. S. M. de B. faisant grand bruit (pag. 49 & *suiv.*) au sujet d'une prétendue Edition de 1521 des Revélations de Ste Brigitte

dont il persiste contre toute raison à soutenir l'existence, je prie ceux qui voudront s'éclaircir de ce fait, de lire la Bibliothéque curieuse de David Clement, Tom. V. pag. 239, 40 & 41; ils y verront, 1°. que quoique mon Adversaire décide que M. Clément EST LE SEUL (pag. 50. ligne 7.) *qui ait donné à cette Edition la date de 1500;* deux autres Savants ont eu le même sentiment. 2°. Que les autorités de *Fabricius*, *d'Oudin*, &c. apportées par M. de B. en preuve de l'existence d'une Edition de 1521, sont celles même que M. Clément dit avoir été réfutées par l'un de ces deux Savants. 3°. Enfin, que quoique les Rédacteurs du Catalogue du Roi ayent assigné la date de 1521 à cette Edition, il n'en est pas moins certain qu'elle est de 1500, puisque Antoine Koburger n'a pû la donner en 1521, c'est-à-dire, huit

années entieres après sa mort. Cet Imprimeur célébre qui fleurissoit dès 1470, se maria en secondes nôces en 1491, & il mourut en 1513, le Lundi d'après la St. Michel. On peut consulter NICOL. WEISLINGER *Armamentar. Catholic* pag. 260, aussi bien que GABR. DOPPELMAYR *de artificibus Norimberg.* pag. 180.

ARTICLE CIII.

HISTOIRE UNIVERSELLE, Sacrée & Profane, composée par ordre de Mesdames de France, Tomes XV. & XVI. *Paris*, *Cellot*, *1763*, *in* 12. Second & dernier Extrait.

APrès avoir fait connoître d'après M. Hardion, *l'Histoire de l'Eglise au treizième siécle*, il nous reste à montrer comment cet estimable Auteur traite *l'Histoire profane du même siécle*. Si pour cela nous entreprenions de le suivre lorsqu'il nous présente successivement l'Histoire des *Rois de Jerusalem*, des *Sultans d'Egypte*, des *Kalifes de Bagdad*, des *Seljoucides d'Iconium*; les détails de *l'invasion des Mogols* dans l'Asie,

l'Europe & l'Afrique; la succession des *Empereurs Turcs*, & celle des *Empereurs François à Constantinople*, tandis que les Empereurs Grecs regnoient à Nicée; enfin l'Histoire des *Empereurs d'Allemagne*, & celle des *Rois de France*, *d'Espagne & d'Angleterre*, il est aisé de comprendre que nous ne pourrions donner ici qu'une idée très-imparfaite de chacune de ces parties; ou que nous excéderions les bornes de nos Mémoires: Arrêtons-nous donc à l'objet qui vraisemblablement intéressera davantage le plus grand nombre de nos Lecteurs; traçons d'aprés M. Hardion *l'Histoire de nos Rois au XIII. siécle.* Cette portion contient soixante & neuf pages dans l'Ouvrage de M. H. *l'Histoire de l'Eglise* au XIII. siécle, fait partie du XV. Tôme de M. H. *L'Histoire des Rois de France*, fait partie *du XVI.* Ainsi nous

croyons que quand nous aurons fait connoître ces deux morceaux, nous aurons donné de ces deux volumes une idée suffisante.

L'Histoire des Rois de France au XIII. siécle s'est déja trouvée souvent mêlée dans *l'Histoire de l'Eglise*: l'art de M. H. est de la présenter ici sous une nouvelle face & d'éviter les répétitions: il rappellera les faits dont il a déja parlé, mais renvoyant au détail qu'il en a donné, il s'arrêtera plus particuliérement à ceux, dont il n'a point encore fait mention, là se trouvoit l'Histoire Ecclésiastique de France, ici se trouve l'Histoire profane: là *l'Histoire de l'Eglise*, ici *l'Histoire du Royaume.*

» *Philippe Auguste* regnoit de-
» puis vingt ans, adoré de ses sujets
» qu'il gouvernoit en pere, craint
» & respecté de ses ennemis. Il
» avoit été presque toujours en
» guerre avec Richard Roi d'An-

» gleterre, son vassal, Prince fier » & impétueux, aussi ennemi du » repos que de toute espéce de » sujétion; mais les occupations » de Philippe au dehors, ne le » détournerent point de son appli- » cation à faire regner l'ordre dans » l'intérieur de son Royaume, à » orner sa Capitale, dont il éten- » dit l'enceinte, & fit paver les rues, » à fortifier & embellir ses villes » principales, & sur tout à pro- » curer à ses Peuples la sûreté & » la tranquillité, en réprimant les » vexations des Grands, & en pur- » geant le Royaume des Brigands » qui l'infestoient. « C'est ainsi que M. H. ouvre le XIII. siécle de notre Histoire.

Richard ayant laissé ses Etats à son frere Jean sans terre, Philippe & Jean firent un traité de paix, qui fut confirmé par le Mariage de Louis, fils de Philippe, avec Blanche de Castille, niéce de Jean.

Mais bientôt la guerre s'allume entre ces deux Rois à l'occaſion du mariage de Jean avec Iſabelle d'Angoulême enlevée au Comte de la Marche. Philippe s'empare de pluſieurs Places du domaine de Jean ſur la frontiére de Normandie, & fait valoir les droits d'Artus Duc de Bretagne, ſur les Provinces que le Roi d'Angleterre poſſédoit en France. Artus ſoutenu d'un corps de troupes que Philippe lui donne, entre dans le Poitou, & prend Mirebeau; Jean le ſurprend dans cette Ville, & le fait mourir. Les Etats de Bretagne demandent à Philippe vengeance de la mort d'Artus: Jean eſt cité à la Cour des Pairs, & condamné à perdre les Domaines qu'il poſſédoit en France. Philippe ſubjugue toute la Normandie, & la réunit à la Couronne de France: il pourſuit ſes conquêtes. Gui de Touars Duc de Bretagne joint ſes forces

à celles de Jean; mais Philippe oblige Gui à lui demander la paix; & les deux Rois font une tréve de deux ans. A peine eſt-elle expirée, que la guerre recommence: une ſeconde tréve la ſuſpend. Alors le Pape Innocent III. fait prêcher en France la croiſade contre les Albigeois & s'étant brouillé avec le Roi Jean, donne ſon Royaume à Philippe. Jean pour conjurer l'orage, ſe rend vaſſal du Saint Siége; en conſéquence le Legat du Pape eut ordre d'arrêter les entrepriſes de Philippe: mais Philippe, ſans égard aux repréſentations du Légat arme contre Jean, & entreprend de réduire le Comte de Flandre qui s'entendoit avec ce Prince. Jean débarque à la Rochelle: Philippe envoie contre lui Louis ſon Fils.

Jean ſe ligue avec l'Empereur Othon ennemi de Philippe, qui avoit embraſſé contre lui le parti

de Fréderic II, les Comtes de Flandre & de Hollande, le Duc de Lorraine & plusieurs grands Vassaux de l'Empire se joignent à eux. L'Empereur à la tête d'une Armée de cent cinquante mille hommes attaque Philippe en Flandre près de Bovines, * Philippe qui n'avoit que cinquante mille hommes soutint avec une mer-

* M. Hardion nomme ainsi *Bovines* le même lieu que M. le Président Hénaut appelle *Bouvines*. C'est un village situé près de Tournai. *Bovines* est la prononciation Françoise; *Bouvines*, la prononciation Flamande. Les Flamands aiment le son *ou* : de *Tornacum* on a fait *Tournai* : de *Lovanium*, Louvain; & de *Bovina*, Bouvines. Il ne faut pas confondre ce village avec Bovines ou Bovignes; *Boviniacum*, ville du Comté de Namur : méprise qui échappa au P. *Pierre Delbrun* dans son *Apparat François & Latin*, imprimé à Rouen pour la neuvieme fois en 1679, in-4°. au mot *Bovines.*

veilleuse intrépidité les efforts des Allemands; son cheval ayant été tué, il fut renversé par terre, & l'Empereur s'approchoit pour le percer, lorsque plusieurs Seigneurs vinrent le dégager; la victoire balancée pendant six heures, se déclare enfin pour Philippe, qui revint en triomphe à Paris, traînant à sa suite le Comte de Flandre chargé de chaînes. En mémoire de ce grand événement Philippe fonda l'Abbaye de la Victoire près de Senlis. Ensuite il marche dans le Poitou, & à la priére du Légat il accorde à Jean une tréve de cinq ans. Les Anglois mécontens de Jean le déposent, & offrent sa Couronne au Prince Louis; ce Prince passe en Angleterre, où il est couronné à Londres, & proclamé dans toutes les Provinces. Innocent III. l'excommunie; Jean meurt: les Anglois se déclarent pour Henri III. son fils, & le

Prince

Prince Louis est forcé de repasser en France. Philippe l'envoye faire le Siége de la Rochelle, qu'il prend & qu'il rend presqu'aussitôt en conséquence d'une nouvelle tréve avec Henri. Après quoi Philippe mourut, ayant regné près de quarante-quatre ans.

» *Louis VIII* son fils, qui lui » succeda, s'étoit déja signalé par » de brillans exploits. Sa valeur » & les victoires qu'il remporta » pendant la courte durée de son » regne, l'ont fait surnommer *le Lion.* » Henri lui fit demander la restitution de la Normandie; Louis au contraire fit publier la confiscation que Philippe avoit faite de tous les Fiefs mouvans de la Couronne que les Rois d'Angleterre avoient possédés. La guerre recommence, Louis fait de nouvelles conquêtes, Henri vient défendre ses possessions.

Louis sur les vives instances du du Pape Honorius III. consent à une nouvelle tréve avec les Anglois ; pour tourner ses armes contre les Albigeois. Amauri fils & successeur de Simon Comte de Montfort, ne pouvant soutenir les efforts de Raymond VII Comte de Toulouse, avoit cédé au Roi tous ses droits sur ce Comté. Louis se croise, prend Avignon, & s'empare du Languedoc ; mais il meurt dans la quatriéme année de son regne laissant pour successeur son fils Louis IX âgé d'environ douze ans. Il faut entendre ici M. H. caractériser ce Prince : on sçait que c'est Saint Louis.

» *Louis IX.* est le plus parfait » modéle que l'Histoire puisse » proposer aux Souverains pour » regner selon Dieu, & pour fai- » re le bonheur de leurs sujets. » c'étoit ; selon M. Bossuet, le » Prince le plus saint & le plus

» juste qui eût jamais porté la
» Couronne, & dont la foi étoit
» si grande, qu'on auroit cru qu'il
» voyoit les Mystères divins plû-
» tôt qu'il ne les croyoit. Ces émi-
» nentes vertus étoient accompag-
» nées de toutes les qualités qui
» forment les Héros du premier
» ordre, & les plus grands Hom-
» mes d'Etat : car il étoit, dit le
» Sire de Joinville, la meilleure
» tête de son Conseil, & enten-
» doit mieux le guerre qu'aucun
» Prince de son tems : Mais ce qui
» le distingue des grands Hom-
» mes que l'Histoire ou la Fable
» ont le plus exaltés, dans les ex-
» péditions militaires, il n'eut ja-
» mais pour objet sa gloire per-
» sonnelle, mais ce qu'il devoit à
» Dieu & à ses Peuples. Il livra
» des combats aux ennemis de son
» Etat, à ses vassaux rebelles, aux
» Musulmans; & dans les dan-

» gers où il fut exposé, il donna
» les plus grands exemples de pré-
» sence d'esprit, de courage &
» d'intrépidité. Quoiqu'il eût pour
» les Papes & pour les Evêques
» le respect dû à leur caractère,
» aucun de ses Prédécesseurs ne
» montra plus de fermeté pour
» réduire à des justes bornes la
» puissance des Gens d'Eglise, ac-
» coutumés depuis long-tems à
» entreprendre sur l'autorité tem-
» porelle, & à s'arroger sur les
» Magistrats des droits qui ne
» leur appartenoient ni directe-
» ment ni indirectement: Il étoit
» au surplus doux, modeste, af-
» fable, libéral & bienfaisant.

S. Louis est donc sacré à Rheims, & la Reine Blanche sa mere est déclarée Regente pendant sa minorité. Plusieurs Seigneurs excitent des troubles; la Régente fait échouer leurs projets par son courage, par sa prudence & par son

activité : Elle marche avec ſon Fils contre le Comte de Champagne qui ſe ſoumet : le Duc de Bretagne & le Comte de la Marche demandent grace. La Regente conſent au traité de Vendôme avantageux aux mécontens : elle rend la liberté au Comte de Flandre qui promet d'être fidéle au Roi. Les mécontens dans l'eſpérance d'obtenir de nouveaux avantages, trament une nouvelle conſpiration pour enlever le Roi : le Comte de Champagne découvre leur complot. Au milieu de ces troubles la Reine force le Comte de Toulouſe à ſe ſoumettre au Roi & à l'Egliſe, & réunit à la Couronne une grande partie du Languedoc, les ſuccès de la Reine irritent les mécontens ; ils forment une nouvelle ligue où ils engagent le Comte de Champagne. Il s'en retire ; ils lui font la guerre : le Roi mar-

che à son secours, & lui assure la possession de ses Etats. Le Duc de Bretagne opiniâtre dans ses desseins, appelle à son secours les Anglois; il est cité à la Cour des Pairs, & déclaré déchu de ce qu'il avoit obtenu par le traité de Vendôme; il se fait vassal du Roi d'Angleterre: la guerre s'anime entre les deux Rois; mais le Pape Grégoire IX ménage entr'eux une tréve de trois ans. Louis épouse Marguerite fille du Comte de Provence: le Duc de Bretagne se soumet, & le Roi lui pardonne. Lorsque le Roi eut vingt & un ans accomplis, la Reine sa mere cessa de prendre la qualité de Régente; mais le Roi par reconnoissance, lui conserva autant de crédit qu'elle avoit eu d'autorité.

Thibaut Comte de Champagne, appellé à la couronne de Navarre & proclamé à Pampelune, veut revenir contre la vente de quel-

ques Etats qu'il avoit cédés au Roi. Le Roi marche avec son armée dans la Champagne, Thibaut vient lui demander la paix. L'Italie & l'Allemagne étoient en proie aux factions des Guelfes & des Gibelins : Louis interpose en vain sa médiation pour mettre fin à ces différens. Il donne le Comté d'Artois à Robert l'aîné de ses freres, & investit Alphonse son autre frere des Comtés de Poitiers & d'Auvergne. Le Comte de la Marche est obligé de rendre hommage à Alphonse ; mais bien-tôt sur les reproches que lui fait Isabelle d'Angoulême sa femme veuve de Jean sans terre, & mere de Henri III, il prend les armes : Henri s'engage à lui fournir les troupes & les fonds nécessaires : Louis ravage les terres du Comte ; la Comtesse tente de l'empoisonner, le Roi d'Angleterre vient au secours

du Comte : Louis bat les Anglois & s'avance près de Xaintes, où il remporte une victoire qui oblige Henri de ſe retirer précipitamment à Bordeaux. Le Comte de la Marche ſe ſoumet, & Louis accorde au Roi d'Angleterre une tréve de cinq ans. Peu de tems après ſon retour à Paris, Louis tombe dangereuſement malade ; il ſe croiſe & paſſe enſuite en Paleſtine. Alors meurt la Reine ſa mere. » Louis ſentit vivement, dit » M. H. ce qu'il avoit perdu dans » cette habile & vertueuſe Prin- » ceſſe, qui n'avoit fait uſage de » ſes talens & de ſon autorité que » pour le bien de l'Etat.

A ſon retour de Paleſtine, Louis fit avec le Roi d'Angleterre un traité par lequel il lui cédoit le Duché d'Aquitaine. Mainfroy qui avoit uſurpé ſur Conradin ſon neveu le Royaume de Naples & de Sicile, troubloit toute l'Italie :

le Pape Urbain IV. s'adreſſa à Charles Comte d'Anjou, frere de S. Louis. Charles reçut avec joye l'offre qu'Urbain lui fit de le couronner Roi de Sicile. Une croiſade que le Pape fit publier en France contre Mainfroy, mit Charles en état d'aſſembler une armée; il marche contre Mainfroy: les deux armées en viennent aux mains près de Bénévent; Mainfroy eſt tué, & Charles s'empare de tout le Royaume de Sicile. Conradin qui lui diſpute la couronne, eſt lui-mème défait, & tombe entre les mains de Charles, qui lui fit rrancher la tête. S. Louis qui méditoit alors une nouvelle croiſade, donne la régence du Royaume à l'Abbé de S. Denis, & au Comte de Nesle: il s'embarque avec les Princes ſes fils, & arrive devant Tunis; il y eſt attaqué de la diſſenterie, &

meurt dans la quarante-quatriéme année de ſon regne, auſſi ſaintement qu'il avoit vécu.

Philippe III. ſon fils aîné lui ſuccede. » Ce Prince, dit M. H., » fut ſurnommé *le Hardi* pour les » preuves qu'il avoit données d'u- » ne ſinguliere intrépidité..... » L'Hiſtoire lui attribue de la » douceur, de la clémence, un » grand amour pour la Juſtice, » & un fond de religion & de » piété, qui ne ſe démentit en au- » cun tems. Il accorde au Roi de Tunis une tréve de dix ans, & vient aborder en Sicile où il vit mourir le Roi de Navarre ſon beau frere, qu'il aimoit tendrement & dont la femme Iſabelle fille de S. Louis, mourut peu de tems après. Pour ſurcroît d'affliction, il perdit en ce même-tems Iſabelle d'Arragon ſon Epouſe Il apporta à S. Denis les oſſemens de ſon pere, dont il avoit remis

les chairs & les entrailles au Roi de Sicile; ensuite il se rendit à Rheims, où il fut sacré. La mort du Comte & de la Comtesse de Poitiers, fit alors revenir à la couronne les Comtés de Poitiers & de Toulouse. Le Comte de Foix se revolte; Philippe marche contre lui, le force de se rendre, & le jette chargé de chaînes dans une prison obscure: cet exemple de sévérité contint tous ses grands Vassaux. Henri Roi de Navarre, fils de Thibaut, mourut laissant une fille nommé Jeanne, qui pouvoit avoir deux ou trois ans; il la mit sous la tutele de Blanche sa femme, fille de Robert Comte d'Artois, & ordonna qu'elle fût élevée auprès du Roi de France. Les Rois de Castille & d'Arragon tenterent de s'emparer de la Navarre: Blanche se réfugia auprès de Philippe, qui peu de tems

après conclut le mariage de la petite Princeſſe avec Philippe ſon ſecond fils; en même-tems il envoya dans la Navarre une armée qui s'empara de Pampelune. Ferdinand fils du Roi de Caſtille, mourut alors; il laiſſoit de Blanche fille de S. Louis, deux Princes qui devoient ſuccéder à la couronne. Sanche puiſné de Ferdinand ſe porta pour héritier au préjudice de ſes neveux. Alphonſe ſon pere ſoutint ſa prétention. Blanche fut obligée de ſe réfugier en France auprès du Roi ſon frere. Elle trouva la Cour dans un grand déſordre.

Philippe avoit épouſé en ſecondes nôces Marie ſœur du Duc de Brabant, Princeſſe d'un rare mérite & d'une grande beauté. Pierre la Broſſe, homme de néant, qui avoit été Barbier de S. Louis, s'étoit inſinué dans les bonnes grace de Philippe, qui le pourvut de

la charge de Chambellan, & l'admit à sa plus intime confiance, l'ascendant que la Reine avoit pris sur l'esprit de Philippe fit craindre à ce Ministre la diminution de sa faveur; il osa calomnier la Reine, Louis fils aîné de Philippe venoit de mourir; la Brosse suscita un accusateur qui soutint que la Reine l'avoit fait empoisonner: Philippe commença de prendre une juste défiance contre son Ministre. S'étant ensuite avancé jusqu'aux Pyrénées avec une armée formidable, les vivres lui manquerent; on soupçonna la Brosse d'avoir fait échouer l'expédition: un paquet intercepté le convainquit de trahison; on lui fit son procès; il fut attaché à un gibet.

Philippe se préparoit à repasser en Castille, lorsque la funeste révolution qui arriva en Sicile l'obligea de tourner ses armes contre Pierre III. Roi d'Arragon. Ce

Prince, qui avoit épouſé Conſtance fille de Mainfroy, ſe prétendoit héritier de la couronne de Sicile. Charles s'étoit fait déteſter par ſa hauteur & ſa dureté. Il ſe propoſoit d'enlever l'Empire de Conſtantinople à Michel Paléologue. Le Pape Nicolas III redoutoit l'ambition de Charles, qui d'ailleurs refuſa de donner une de ſes filles au neveu de ce Pape. Jean de Prochyte, ennemi de Charles & de ſa Maiſon, trama donc une conjuration contre les François, qui furent égorgés dans toute la Sicile le jour de Pâques de l'année 1282 au premier coup de Vêpres : c'eſt ce qu'on nomme *les Vêpres Siciliennes*. Charles qui faiſoit en Toſcane ſes préparatifs contre Michel, revint en Sicile & mit le ſiége devant Meſſine : le Roi d'Arragon vint au ſecours, & l'obligea de ſe retirer. Le Pape Martin IV. excommunia le Roi

d'Arragon, fit publier une croiſade contre lui, & donna ſes Etats à Charles de Valois, ſecond Fils de France. Philippe fit paſſer les Alpes à ſon armée ſous le commandement de Pierre ſon frere, Comte d'Alençon, & de Robert Comte d'Artois ſon neveu. Charles étoit prêt à paſſer avec ce ſecours en Sicile, lorſque le Roi d'Arragon lui propoſa de terminer leur querelle par un combat ſingulier : Charles accepte le défi, & vient au lieu déſigné près de Bordeaux, le Roi d'Arragon n'y vint que le lendemain ; Charles ſe retire indigné qu'on l'eût ainſi joué. Le Prince de Salerne ſon fils s'engage témérairement dans un combat de mer, où il eſt pris : les Siciliens demandent ſa mort : Conſtance fille de Mainfroy, & femme du Roi d'Arragon, lui accorde la vie, mais le retient priſonnier. Charles mourut peu de

tems après, & le déclara son successeur. Philippe leve une armée pour mettre Charles de Valois en possession du Royaume d'Arragon. Il passe les Pyrénées, & prend Gironne; le Roi d'Arragon s'étant avancé contre les François est blessé, & bien-tôt après meurt. L'Armée Françoise est attaquée de maladies qui obligent Philippe de repasser en France. Il meurt à Perpignan dans la seiziéme année de son regne.

A sa mort, on abandonna ses conquêtes dans l'Arragon. *Philippe IV* son fils aîné, surnommé *le Bel* à cause de sa beauté, ramena l'armée, & fut sacré à Rheims. Il n'avoit que dix-sept ans, » & l'on remarquoit en lui, » dit M. H. du courage & » de l'intrépidité, une ame fer» me & constante, des mœurs pu» res & un fond de religion, qui » n'avoit rien de la superstition

» de ſon tems : il étoit d'ailleurs » fier & impérieux, jaloux juſ- » qu'à l'excès de ſon autorité : de » là ces guerres continuelles avec » les Anglois & ſes autres Vaſſaux, » qui oſerent lui refuſer l'obéiſſan- » ce ; delà ces *ſcandaleux démêlés* » avec le Pape Boniface VIII, qui » avoit entrepris d'aſſujettir à ſon » autorité temporelle toutes les » Puiſſances de la terre * «. La mort de Pierre III Roi d'Arragon, ſuivit de près celle de Philippe III. Il laiſſa à Dom Alphonſe ſon fils aîné, le Royaume d'Arragon ; & à Dom Jacques ſon ſecond fils, le Royaume de Sicile. Charles le

* Dans le Tome précédent M. H. a déja employé la même expreſſion, en marquant l'origine *des ſcandaleux démêlés de ce Prince avec Boniface.* Il y eut du ſcandale ſans doute : mais étoit-ce du côté du Prince qui défendoit ſes droits ? N'eût il point été mieux d'éviter l'équivoque de l'expreſſion ?

Boiteux, Prince de Salerne, quoique priſonnier en France, avoit pris le titre de Roi de Sicile, & le Comte d'Artois veilloit à la conſervation des Etats qui lui reſtoient en deça du Phare. D'un autre côté Dom Sanche, Roi de Caſtille, pour s'aſſurer la poſſeſſion de ſon Royaume contre les juſtes prétentions des Princes de la Cerda ſes neveux protégés par Philippe le Bel, fit ſa paix avec Philippe au préjudice de ſes neveux. Philippe tint un grand Parlement où ſe trouva Edouard I. Roi d'Angleterre en qualité de Duc d'Aquitaine: il y reconnut les droits d'Edouard ſur une partie de la Xaintonge ; & Edouard lui fit hommage de tout ce qu'il poſſédoit en France. Alphonſe Roi d'Arragon, mourut ſans enfans, Jacques ſon frere qui lui ſuccéda, effrayé des préparatifs de Philippe rendit la liberté à Charles le Boi-

teux, & le ſoutint même contre Fréderic ſon frere, qui s'étoit fait proclamer par les Siciliens : la guerre fut longue; on fut forcé de céder à Fréderic le Royaume de Sicile au-delà du Phare, à condition que la Sicile en deça du Phare, c'eſt-à-dire le Royaume de Naples, demeureroient à Charles. Celui-ci mourut en 1309 fort regretté de ſes ſujets.

M. H. réſerve pour le quatorziéme ſiécle le détail de la guerre que Philippe fit à Edouard au ſujet d'une querelle de Matelots Normands & Anglois, & l'Hiſtoire de ſes démêlés avec Boniface VIII. On ne peut que l'inviter à donner bien-tôt au Public ce *quatorziéme ſiécle.*

ARTICLE CIV.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ITALIE.

DE BRESCIA.

RAgionamento istorico di Gian Girolamo GRADENIGO *Clerico regolare intorno alla letteratura Greco-Italiana*, c'est-à-dire, *Dissertation historique & critique sur la Littérature Grecque en Italie, par le P.* GRADENIGO, *Cl.-Reg.* A Brescia, chez Rizzardi, 1759. *in* 8°. de 175 pag. CET Ouvrage parut pour la premiere fois en 1743, en forme de Lettre au Cardinal Quirini. Huit années après

ſa publication nous en donnames (*) un Extrait fort étendu dans lequel, en faiſant connoître le plan du P. Gradenigo, nous préſentames à nos Lecteurs les principales preuves qu'apportoit ce ſavant Théatin, pour aſſurer à l'Italie l'honneur d'avoir produit depuis le XI^e^. ſiécle juſqu'au XIV^e^. pluſieurs hommes ſavants ou du moins connoiſſeurs dans la Langue Grecque. L'eſſai du P. Gradenigo fut reçu avec applaudiſſement; mais, comme il arrive preſque toujours, les éloges ne furent pas univerſels, & il y eut même une Critique des Journaliſtes de Florence à laquelle répondit l'Auteur par une lettre inſerée dans le Tome 34 du Recueil du P. Calogera. Cette ré-

(*) Février 1751. pag. 390.

ponse étant restée sans replique, & le Livre même du P. Gradenigo ayant paru intéresser plusieurs Lecteurs parmi lesquels il nous rend la justice de nous compter, cet habile Littérateur a ramassé de nouvelles preuves ; il a puisé dans des sources qu'il n'avoit pas d'abord consultées, & toutes ces recherches ont produit le Livre qui fait le sujet de cette annonce, & qui n'est proprement qu'une nouvelle Edition de l'autre. Les détails auxquels nous nous livrames avec plaisir dans notre premier Extrait nous dispensent de revenir sur le fonds & sur la forme de l'Ouvrage ; ainsi il suffira de donner ici un ou deux exemples des additions qui rendent cette Edition bien supérieure à la premiere; le P. Gradenigo voulant établir l'usage de la Langue Grecque en Italie, n'avoit pas oublié de détruire l'opinion de l'Abbé Re-

naudot qui nioit que le Commerce des Européens avec les Orientaux eût favorisé la connoissance du Grec chez les premiers : nous adoptames la solution du savant Auteur, & nous en fimes remarqner la solidité en disant avec lui que ce Commerce avoit dû non-seulement favoriser, mais rendre nécessaire l'usage de cette Langue à tous ceux qui avoient affaire aux Orientaux. Or que fait aujourd'hui notre Auteur ? Il veut bien compter notre suffrage pour quelque chose, & il se fait un nouvel appui d'Adrien de Valois, dont il cite un texte qui est effectivement d'un grand poids dans la controverse présente. Autre changement digne de remarque dans cette Edition-ci : le P. Gradenigo ayant dit que Dominique Marengus, Patriarche de Grade en 1059, eut des dis-

putes pour les droits de son Eglise avec Popon, Patriarche d'Aquilée, nous observames qu'il y avoit dans ce récit quelque obscurité, puisque Popon, selon Ughelli, cité par notre Auteur, n'étoit point Patriarche d'Aquilée du tems de Marengus, &c.; le savant Théatin répond aujourd'hui que ces disputes entre les Eglises de Grade & d'Aquilée s'éleverent en 1029 entre Popon & Ursus, qu'un Concile de Rome les appaisa peu après leur naissance, mais qu'elles se renouvellerent en 1053, & furent suivies par Marengus, & par cette réponse qui est aussi simple que conforme à la vérité, notre difficulté est pleinement résolue. Il nous seroit facile de citer ici plusieurs augmentations faites par le P. Gradenigo à son Ouvrage; mais elles nous meneroient trop loin, & notre unique objet dans cette annonce est

eſt de faire connoître à nos Lecteurs cette excellente production, afin de les engager à la lire, & à en faire leur profit.

FRANCE.

De Paris.

***PROJET D'ETUDE** pour le Collége des Chanoines Réguliers de Saint Vincent de Senlis. Paris, le Mercier, 1763. in-4°. de 8 pages.* (*)

* Ce Plan d'études nous a paru ſi judicieux & préſenté avec tant de ſageſſe, que nous croyons devoir le tranſcrire ici en retranchant ſeulement une partie du Préambule. Par-là nous conſervons ce morceau qui n'ayant point été expoſé en vente, pourroit facilement ſe perdre, & nous procurons à nos Lecteurs la ſatisfaction de le voir. A cette feuille on en a joint une ſeconde, contenant les *Uſages* du même Collége; mais nous les omettons ici, parce que ceux qui voudront les connoître pourront s'adreſſer à Senlis même.

DEpuis que le Miniſtere Public s'occupe férieuſement de l'Education, il a paru pluſieurs Plans qui renferment tous des vûes utiles, mais qui ne ſont pas tous praticables, ſoit parce qu'ils s'éloignent trop de la maniere ordinaire, dont la gradation imperceptible a ſes avantages, ſoit parce qu'ils inſiſtent par préférence ſur des objets, dont la néceſſité n'eſt pas univerſellement reconnue....

L'Enfance eſt ſuſceptible de loix & de préceptes. Hâtons-nous donc de ſemer dans une terre ſi diſpoſée à produire : ce n'eſt cependant pas encore le tems de demander des fruits.

Contentons-nous d'accoûtumer l'œil aux lettres, la langue à la prononciation, d'exercer la main par l'Ecriture ; bégayons déja avec eux les principes de la Religion ;

gravons-les dans leur mémoire, ſans la ſurcharger ; meublons-là auſſi de mots Latins & François, & eſſayons, pour ainſi dire, leur intelligence ſur les premiers principes de la Grammaire Françoiſe. Telles doivent être les occupations, ou plutôt les amuſemens des années qui précéderont l'entrée dans la claſſe qu'on nomme Sixiéme.

SIXIEME.

Elle eſt deſtinée à raſſembler & à mettre en œuvre les notions accumulées, comme au hazard, dans les années précédentes. Les enfans entrevoient déja quelque ordre dans les connoiſſances par la tablature de la Grammaire Françoiſe ; on y joindra la Latine, ſans ſe laſſer de remplir leur mémoire de mots des deux Langues.

Déja à l'aide des deux Grammaires, ils peuvent traduire de Latin en François le Catéchisme, qu'ils ont appris dans leur langue naturelle, &, comme ils commencent à ouvrir les yeux sur ce qui les environne, il faut leur faire prendre une juste idée des choses par de petites phrases qui contiendront des notions simples sur ce qu'il y a de plus important & de plus commun dans la vie. Les préceptes des mœurs, les regles de la civilité se fixeront mieux dans leurs esprits, quand ils seront ainsi forcés de les traduire de Latin en François. Ces moralités un peu tristes, peuvent être égayées par les Fables de La Fontaine, qu'ils réciteront avec les inflexions de voix propres au genre.

Une maniere simple de les former à cette espèce de déclamation, c'est la lecture à haute voix,

en commun, en préſence du Maître. Chaque Claſſe, depuis la Septiéme juſqu'à la Rhétorique, aura un tems fixe deſtiné à cet exercice. Les livres ne ſeront pas les mêmes le matin & le ſoir, tantôt hiſtoriques, tantôt doctrinaux, on aura ſoin de les choiſir entre les meilleurs, avec l'attention que les lectures d'une Claſſe ſoient ſur les matieres qui exerceront principalement l'enfant dans la Claſſe ſuivante : de ſorte qu'elles lui donneront des connoiſſances préliminaires qui lui faciliteront l'entrée dans les Etudes poſtérieures. Il ſera auſſi fréquemment interrogé ſur ce qu'il vient d'entendre, ou de lire, afin de lui donner de l'aſſurance, & de l'accoutumer à rendre compte de ce qu'il ſçait.

Ainſi, après avoir amuſé les enfans dans les premieres années

par quelques traits détachés d'Histoire Sacrée & prophane; on leur fera lire, vers le milieu de la Sixieme, un abrégé de l'Histoire Universelle, afin qu'ils s'accoûtument à l'ordre chronologique; & on leur fera lire aussi quelques Poësies chrétiennes.

Enfin, outre les connoissances générales de la Religion, qui seront souvent inculquées par les devoirs de classe, outre la récitation quotidienne de quelques versets de l'Ecriture-Sainte, il y aura les Dimanches & Fêtes des heures destinées à des instructions particulieres, principalement historiques dans les classes inférieures. En Sixiéme, le Catéchisme historique, & la Vie de Jesus-Christ.

CINQUIEME.

Cette classe doit être regardée

comme élémentaire à bien des égards. Ce n'eſt pas trop préſumer des enfans que de croire qu'ils commencent à être capables de réflexions. On peut donc les appliquer à la Syntaxe Françoiſe, dont les combinaiſons exerceront leur ſagacité.

On fera expliquer & traduire des Auteurs Latins, Hiſtoriens, Orateurs, & déja des Poëtes, avec l'attention de choiſir ceux qui ſe laiſſent le moins aller à l'enthouſiaſme républicain. Il eſt plus important qu'on ne penſe de ne pas inſpirer à l'enfance des préjugés qu'il faudra détruire.

Mettez au milieu d'eux une Mappemonde ſimple, dégagée de cercles. Qu'ils la tournent & retournent, & s'accoutument à dire : Ici eſt l'Aſie, là l'Europe, &c. Suſpendez auſſi ſous leurs yeux des Tables chronologiques ;

qu'ils voient de l'œil, avant que de voir par la réflexion, qu'Abraham eſt avant Moïſe, Moïſe avant Joſué, &c. l'Empire des Babiloniens, avant celui des Romains. Peu importe qu'ils ſachent à préſent de combien d'années les hommes & les Empires ſe ſont précédés & ſuivis; ils l'apprendront à meſure qu'ils ſe graveront dans la tête les principes courts de Chronologie qu'on leur expliquera.

Ils liront l'Abrégé de l'Hiſtoire ancienne, & de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, avec la Mythologie, & des Vers François.

Quoique les enfans ayent ici beaucoup de principes & d'élémens à apprendre, il ne faut pas négliger le Vocabulaire dans cette claſſe ni dans la ſuivante : on commencera auſſi à leur faire obſerver la Quantité, non par regle, mais par pratique.

Les Fêtes & Dimanches ils réciteront l'Epître & l'Evangile en François, & on leur expliquera sur la Carte quelques parties historiques de l'Ancien Testament.

QUATRIEME.

C'est la répétition & le complément de la précédente, ainsi on ne fera qu'étendre & appliquer les principes. A la Syntaxe françoise, on joindra la latine, les régles des Vers latins, avec quelques courts préceptes de Quantité, & la Mythologie; du reste il faut continuer le Vocabulaire, renforcer les explications, y appliquer les regles de la Syntaxe, & les exercer à la composition des Thêmes, dont ils auront déja fait l'essai dès la Cinquiéme.

De la connoissance de la Mappemonde, ils passeront à la To-

pographie de leurs patries reſpectives, à laquelle on joindra quelques remarques hiſtoriques & chronologiques. Le Picard ſaura ce qu'il y a à dire du Normand, le Normand du Pariſien, & l'intérêt qu'on prend ordinairement à ſon pays, produira une émulation qui s'étendra ſur le reſte.

Aux abrégés des Hiſtoires anciennes & Eccléſiaſtiques, on fera ſuccéder celui de l'Hiſtoire Romaine, & quelques vies des Hommes illuſtres de France.

Ce qu'ils ont fait en Cinquiéme en françois, les Fêtes & Dimanches, ils le feront en Quatriéme, en latin, & on commencera à leur faire apprendre les Livres Sapientiaux.

TROISIEME.

Juſqu'alors ne croyant pas les Enfans capables de produire d'eux-

mêmes, nous avons exercé leur mémoire par des faits, & leur foible jugement par des Regles détachées. Ici on commencera à faire agir leur réflexion. Ils auront la Grammaire générale & raisonnée, à laquelle les Syntaxes ont servi d'introduction. Ils composeront des Thêmes tirés de l'Histoire de France, & feront des Vers latins sans négliger les Versions. Ces compositions, quoiqu'elles ne soient pas encore d'invention, les accoutumeront à s'élever au-dessus de leurs matiéres, & étendront leur génie.

Ils liront les Ouvrages doctrinaux sur la Religion, comme les grandeurs de Dieu, & les preuves de la Religion. On y joindra quelques lectures de Physique & l'Abregé de l'Histoire de France sur la Carte, pour apprendre la position des Villes & des Provinces entr'elles.

Les Fêtes & les Dimanches ils continueront d'apprendre les Livres Sapientiaux, & liront les Actes des Apôtres ſur la Carte.

SECONDE.

Cette Claſſe eſt à la Troiſiéme, ce que la Quatriéme eſt à la Cinquiéme, une répétition & un complément.

L'Eſprit travaille, il commencé à prendre l'eſſor; il faut l'échauffer par les Odes d'Horace, & les Livres Prophétiques, mais le régler auſſi par les loix du raiſonnement, ou une Logique abregée & quelques régles de critique.

Les Thêmes & les Verſions ſeront tirés des Ouvrages d'Eloquence, les matiéres de Vers ſeront ſur-tout des deſcriptions priſes dans la nature & des morceaux tirés de l'Hiſtoire. Il eſt tems auſſi

d'accoutumer les Enfans à écrire des Lettres Latines & Françoiſes, ſur des ſujets d'économie & d'agrément. Ils ne doivent pas non plus réciter ſimplement leurs Leçons, mais les déclamer.

On prendra les Lectures dans les Livres qui traitent des preuves fondamentales de la Religion, du Droit naturel, public & civil, des mœurs des différens Peuples, & de la Phyſique : on y joindra l'Hiſtoire de France toujours plus étendue, ſur la Carte pour les fortifier dans la connoiſſance de la poſition des Villes & des Provinces entre elles. On leur fera auſſi lire quelque choſe ſur les tropes & les figures.

Ils apprendront les Dimanches & les Fêtes les Epîtres de S. Paul, qu'on leur expliquera avec les morceaux dogmatiques de l'Evangile.

RHÉTORIQUE.

La Rhétorique eſt deſtinée à faire preuve de ſuccès, ou du moins d'aptitude dans tous les genres, qu'on a juſqu'à préſent parcourus. Il n'eſt donc plus queſtion d'élémens, mais de pratique. C'eſt ainſi que les Rhétoriciens apprendront les tropes & les figures par des exemples plutôt que par des regles.

On ne donnera pas pour les amplifications de ces ſujets vagues, qui échauffent l'imagination ſans éclairer l'eſprit, comme la mort d'un tyran, des imprécations contre la fortune, &c. Mais des ſujets de la vie commune, du Droit civil, naturel & politique, l'injuſtice d'une Nation qui rompt les liens ſacrés de la bonne foi, la punition d'un mauvais Citoyen, la récompenſe d'un bon, l'éloge

d'un pere tendre, d'un fils reconnoiſſant, &c. Pour ôter au jeune François l'eſprit de critique qui le rend ſouvent odieux ou ridicule à l'Etranger, on le fera travailler ſur les mœurs & les loix des autres Peuples, par comparaiſon avec les nôtres, le tout mis en action & rendu ſuſceptible des ornemens oratoires.

A cet âge où le cœur ſe dilate, il faut tourner ſa ſenſibilité vers des objets louables : c'eſt ce que feront les matieres des Vers latins, ſur les ſentimens d'amitié, de reconnoiſſance, d'attachement au Roi, à la Patrie, aux Loix de ſon Pays, à ſa Religion, &c.

Les leçons tirées des Poëtes Lyriques, des Orateurs François & Latins, feront toujours déclamées.

On lira les Ouvrages doctrinaux en tout genre, les Livres ſur

différens Etats, la Cléricature, le Barreau, la Guerre &c., & sur les différentes Sciences & Arts, la Médecine, l'Agriculture, le Commerce &c., & la Géographie universelle.

Les Fêtes & les Dimanches seront occupés de Conférences par demandes & par réponses sur les principes les plus solides de la Religion, pour les prémunir contre les attaques de l'incrédulité.

On sent que ce Projet ne peut s'exécuter tout-à coup en son entier que dans un Collége déja monté; mais on y assujettira, dès cette année, les basses classes, & on adaptera le mieux qu'on pourra la nouvelle méthode à l'ancienne routine des classes supérieures: ce ce qui est très-possible par rapport aux lectures, & à la nature des Devoirs.

Il est, outre les Sciences de né-

ceſſité, telles que celles que nous venons d'énoncer, des Sciences de convenance, c'eſt-à-dire, qui n'importent qu'à ceux qui ſe deſtinent à un certain genre de vie. Nous mettons dans ce rang le Grec & les Mathématiques, dont l'Arithmétique fait partie. S'il ſe trouve quelques perſonnes curieuſes pour leurs enfans de ce genre d'inſtruction, on leur en fera des claſſes particulieres.

Quelqu'utile qu'il fût de joindre progreſſivement, comme on a fait juſqu'à préſent, l'étude de la Langue Grecque à celle de la Langue Latine, nous jugeons à propos de la retrancher dans le cours ordinaire des claſſes, pour ne pas ſurcharger les enfans, & n'être pas obligés d'omettre, par le tems que le Grec nous prendroit, quelqu'autre branche de connoiſſances que nous croyons plus néceſſaires.

Cependant nous ne tenons pas tant à notre Méthode, que nous ne ſoyons prêts à l'abandonner ſitôt qu'il en paroîtra une générale autoriſée par le Gouvernement, &c.

Le S^r^. LATTRÉ Graveur rue S. Jacques près la Fontaine S. Severin, à la Ville de Bordeaux, délivrera au quinze Décembre 1763, un Almanach ayant pour titre *Almanach des Arts ou Iconologique*, dédié à Monſieur le Marquis de Marigny; les deſſeins & les explications ſont de M. Gravelot.

L'Iconologie comprend la ſcience des Emblêmes, dont le premier eſſai qu'on donne ici, contient l'article des Arts, & n'eſt qu'une tentative ſur le goût du Public. Si ce début a l'avantage de lui plaire, l'intention eſt de pourſuivre l'entrepriſe, juſqu'à en former un traité complet; on ſe flatte que

ſi quelques idées neuves s'y font remarquer, ce ne ſera point aux dépens de la noble ſimplicité dont l'antiquité nous donne l'exemple: & non-ſeulement on ſe propoſe de l'imiter, mais on veut faire uſage de toutes les richeſſes qu'elle nous a laiſſées, & auxquelles on ne voit point d'équivalent: autrement ce ſeroit ſubſtituer un langage nouveau à celui qui eſt déja généralement reçû: au reſte de ce que les deſſeins des figures & leurs explications partent de la même main, il n'en peut réſulter entre les deux parties de l'ouvrage, qu'une intime correſpondance, ſource infaillible de préciſion & de clarté.

Le nom des Artiſtes employés à la Gravure, eſt un ſûr garant du ſoin qu'on a pris pour qu'elles fuſſent parfaitement exécutées.

Le ſieur Lattré délivrera le même jour un petit Tableau de la

France, ou Cartes de tous les Gouvernemens militaires de ce Royaume, avec une deſcription géographique, *vol. in* 16. Ce petit ouvrage eſt travaillé avec beaucoup de ſoin & fait ſuite avec le petit Atlas géographique, l'Atlas militaire, l'Atlas maritime de nos côtes, & les environs de Paris.

Il délivre actuellement ſix Ecrans géographiques agréables & utiles, contenant la Mappemonde, les quatre Parties du monde & la France, ſur l'un des côtés de chacun, on voit une analyſe des Pays relative à la carte qui ſe trouve de l'autre côté,

On trouve chez ce même Graveur pluſieurs ornemens riches & très-proprement gravés, pour encadrer des Almanachs de cabinet de toutes grandeurs. Et auſſi pluſieurs ornemens ou bordures de très-bon goût à l'uſage des Bureaux.

Une Carte du paſſage de l'ombre de la Lune au travers de l'Europe dans la fameuſe Eclipſe centrale & annulaire de Soleil du premier Avril 1764, calculée par Madame Le Paute de l'Académie de Beziers. Gravée pour la partie Géographique par Madame Lattré, & pour les ornemens par Madame Tardieu.

L'Atlas moderne pour l'étude de la Géographie & pour la lecture de l'Hiſtoire & des Voyages, vol. *in folio* de Librairie, du prix de 19 liv. 10 ſ.

Une Carte réduite de la Mer Méditerranée, & une autre des Iſles Britanniques, chacune avec analyſe, par M. Bonne. Le Public jouit depuis quelques mois de ces deux Cartes.

Une Carte de la Paleſtine, par feu M. Guillaume Deliſle, premier Géographe du Roi. Nous en avons fait une mention détaillée *Octobre*, 1763. I. vol.

dans nos Mémoires du mois de Mai 1763.

Une Carte de l'Isle de France dans l'Océan Indien, levée géométriquement par M. l'Abbé de Lacaille, de l'Académie Royale des Sciences, ce célébre Mathématicien si distingué par ses connoissances astronomiques.

Des Tables par le moyen desquelles on peut trouver d'un capital donné, à quelle somme ledit capital & les intérêts composés peuvent se monter, depuis la premiere année jusques & compris la dixieme, depuis le denier premier jusques & compris le 25 ou 4 pour cent.

Errata pour le Journal de Septemb.

Pag. 2205, lig. 17, *lisez* 1761.
2220, lig. 15, *lisez* de Brienne.
2228, lig. antep. *lisez* avant.
2244, lig. 12, *lisez* éternellement heureux.

TABLE

DES ARTICLES

Du Journal d'Octobre 1763.
1er. vol.

ARTICLE LXXXXVI. *Réflexions sur la nécessité, les effets & les avantages de la Discrétion*, pag. 2292

ART. LXXXXVII. *Principes généraux & particuliers de la Langue Françoise. Par* M. de Wailly *: Nouvelle Edition*, 2306

ART. LXXXXIX. *Recherches sur la nature & l'inoculation de la petite Vérole*, *par* M. Robert, 2329

ART. C. *Histoire de l'Académie Royale des Sciences, année* 1761, &c. 2352

ART. CI. *Essai sur le Beau, nouvelle Edition*, 2380

ART. CII. *Lettre de M. MERCIER, Chanoine Regulier & Bibliothécaire de Ste Genevieve, aux Auteurs de ces Mémoires, sur une Réponse à deux Critiques de la Bibliographie* de M. de Bure, 2407

ART. CIII. *Histoire Universelle Sacrée & Prophane, composée par l'ordre de* Mesdames de France, Tom. XV. & XVI., 2423

ART. CIV. Nouvelles Littéraires, 2450.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Vice Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 5 Novembre 1763.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Imprimerie de D'HOURY.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Octobre, 1763. II. vol.

AVIS.

Le prix de l'abonnement pour les ſeize Volumes de ces Memoires, année 1763, rendus chez les Abonnés, à Paris ou dans la Province, aux adreſſes indiquées, ſera à l'ordinaire de 12 liv. 16 ſ. Les Perſonnes qui ſouhaiteront les recevoir francs de port par la poſte, les payeront 17 l. 12 ſ.

Le Bureau d'adreſſe pour les abonnemens, eſt chez CHAUBERT, Libraire, rue du Hurpoix, à l'entrée du Quai des Auguſtins.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
CIENCES ET BEAUX-ARTS.

mmencés d'être imprimés l'an 1701.
à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

OCTOBRE, 1763. II. vol.

E DISTRIBUENT A PARIS,

CHAUBERT, Quai des Augustins à la Renommée & à la Prudence.
LE BRETON, premier Imprimeur Ordinaire du Roi, rue de la Harpe.

M. DCC. LXIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 818 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1733.	12.
1702.	12.	1734.	12.
1703.	12.	1735.	14.
1704.	13.	1736.	15.
1705.	12.	1737.	13.
1706.	12.	1738.	13.
1707.	12.	1739.	14.
1708.	12.	1740.	13.
1709.	12.	1741.	12.
1710.	12.	1742.	12.
1711.	12.	1743.	12.
1712.	12.	1744.	12.
1713.	12.	1745.	12.
1714.	12.	1746.	15.
1715.	12.	1747.	14.
1716.	12.	1748.	15.
1717.	12.	1749.	14.
1718.	12.	1750.	15.
1719.	12.	1751.	14.
1720.	5.	1752.	15.
1721.	12.	1753.	16.
1722.	12.	1754.	16.
1723.	12.	1755.	16.
1724.	12.	1756.	16.
1725.	12.	1757.	16.
1726.	13.	1758.	16.
1727.	12.	1759.	16.
1728.	12.	1760.	16.
1729.	12.	1761.	16.
1730.	12.	1762.	16.
1731.	12.	1763.	14.
1732.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Octobre, 1763. II. vol.

ARTICLE CV.

AMUSEMENS PHILOSOPHIQUES sur diverses parties des Sciences, & principalement de la Physique & des Mathématiques. Par le P. Bo-

naventure Abat, Cordelier de l'Observance, Associé de l'Académie Royale des Belles-Lettres de Barcelone, vol. *in* 8°. de 600 pages environ. *A Amsterdam : Et se vend à Marseille, chez Jean Mossy, & à Paris, chez Desaint & Saillant*, 1763.

CEt Ouvrage dont l'Auteur fait espérer la suite, enrichit le temple des Sciences de plusieurs nouvelles découvertes : il est distribué en douze *Amusemens* ou Dissertations philosophiques dont quelques-unes étendent, & les autres développent les connoissances humaines sur différens objets, tant de la Physique que des Mathématiques. Un de ses avantages est d'être à la portée d'un grand nombre de Lecteurs : le P. Abat, dans ses démonstrations, n'a employé que la Géométrie des Elémens d'Euclide.

Dans le premier de ces *Amusemens*, il démontre, 1°. une nouvelle proposition sur une propriété remarquable de deux arcs de cercles quelconques combinés ensemble. 2°. La quadrature de trois Lunules différentes, formées par l'intersection de deux arcs. 3°. La quadrature de plusieurs triangles curvilignes, composés de trois différens cercles. 4°. Deux Lunules quarrables quelconques étant données, il montre la maniere d'en trouver deux autres, dont la somme soit égale à un rectiligne. 5°. Il donne la construction d'un quadrilatére curviligne quarrable qui a plusieurs propriétés. 6°. Il prouve que toute Lunule faite par l'intersection de deux cercles quelconques, devient quarrable en y ajoutant ou en retranchant un segment de cercle. 7°. Il indique une maniere très-simple & très-facile de quarrer le cercle par approxima-

tion, en ſuivant la quadrature des portions de ce Polygone, de façon que le quarré trouvé ne différe du cercle entier que d'une quantité moindre que toute quantité aſſignable quelconque.

Le ſecond *Amuſement*, qui porte le titre de *Catadioptrique Sphérique*, a pour objet les propriétés des miroirs ſphériques de verre. L'Auteur y expoſe d'abord une méthode générale pour trouver les foyers tant abſolus que reſpectifs dans toutes les eſpèces de miroirs ſphériques de verre. Il démontre enſuite un grand nombre de propriétés de ces miroirs, parmi leſquelles il y en a qui au premier coup d'œil ſemblent des paradoxes. Le P. Abat prouve, que de ces miroirs ſphériques, les uns peuvent toujours repréſenter les objéts au naturel, comme les miroirs plans; les autres étant entiérement concaves, ont

la propriété de rendre toujours les objets plus petits qu'ils ne paroiſſent à la ſimple vue ; quelques-uns, entierement convexes, font l'office des concaves, qui eſt de faire voir les objets plus grands. Dans cette claſſe de Miroirs ſphériques, il en eſt auſſi qui peuvent repréſenter les objets renverſés, ſans les groſſir ni les diminuer. Il eſt encore poſſible d'en faire qui repréſentent au naturel, à quelque diſtance que ſoit placé l'œil, tandis que ces Miroirs auront cependant un foyer dans lequel les rayons du Soleil raſſemblés produiront une très-grande chaleur. Tantôt les objets éloignés s'apperçoivent comme peints ſur la ſurface de quelques-uns de ces Miroirs ſphériques de verre ; tantôt le viſage de la perſonne qui regarde s'y trouve peint. On peut faire des Miroirs ſphériques de verre entierement concaves, qui

étant expoſés au Soleil ne produiront jamais de feu, ni aucune chaleur ſenſible; quelques autres opéreront facilement cet effet, quoique entierement convexes : il en eſt qui étant expoſés au Soleil ne produiſent aucune chaleur ſenſible devant leur ſurface, quoiqu'ils s'échauffent eux-mêmes juſqu'à devenir brûlans. Les PP. *Marius Bettinus & Gaſpard Schotti* avoient propoſé un moyen à peu près impratiquable pour faire des Miroirs ſphériques concaves qui brûlent préciſément dans le centre de leur concavité; la ſolution de ce problême trouvée par notre Auteur, procure une méthode très-facile.

Nous ne nous rappellons pas qu'aucun Phyſicien ait ſoupçonné dans les Miroirs & les Lentilles de verre pluſieurs propriétés qu'y découvre le P. Abat, & qu'il démontre dans ſon troiſiéme *Amu-*

ſement. Après avoir prouvé que les Verres ſphériques non étamés peuvent allumer du feu, en vertu de la ſeule réflexion des rayons du Soleil faite ſur leurs ſurfaces, il fait voir que quelques Miroirs de verre & quelques Lentilles peuvent brûler en pluſieurs endroits différens, & aſſez diſtans les uns des autres. De ſes démonſtrations on conclud les propoſitions ſuivantes. On peut faire des Miroirs ſphériques de verre, qui brûlent par reflexion en deux endroits différens en même-tems : & de tous ces Miroirs, qui brûlent par réflexion, celui dont les deux ſurfaces ſont concaves & concentriques, a le plus de force pour brûler, tout étant égal d'ailleurs. Certaines Lentilles de verre peuvent brûler en même-tems devant & derriere. D'autres brûleront en trois endroits différens, dont deux

pardevant, & le troisiéme par derriere.

Le P. A. montre aussi, comment, dans un miroir quelconque donné, on peut déterminer le nombre & le lieu de ces endroits brûlans, leur distance entre eux, & celle de chacun au miroir. Il donne enfin la solution de ce Problême curieux ; savoir, faire qu'un miroir ardent, exposé aux rayons du Soleil, sans cesser de brûler à son foyer, brûle en même-tems dans tel endroit que l'on voudra autour de l'axe, dans certaines limites, ou même en plusieurs autres endroits différens.

Le quatrieme *Amusement* renferme, en abrégé & sans démonstration, les principaux phénomènes qu'offrent toutes les espèces de Miroirs & de Lentilles sphériques, par rapport aux images & aux objets vus par leur moyen. A ces principales propriétés il en

ajoute quelques-unes dont il n'eſt point fait mention par-tout ailleurs. Soit qu'il enviſage les objets comme des lignes, des ſurfaces ou des ſolides, il découvre des Phénomènes dont aucun Phyſicien n'a parlé. Dans les Traités d'Optique, on conſidere communément comme immobiles les objets préſentés aux Miroirs ou aux Lentilles ſphériques; quelques Auteurs les ont cependant ſuppoſés en mouvement : mais ici on conſidere ces mouvemens d'une maniere plus générale & plus étendue ; ce qui donne lieu à de nouvelles découvertes.

Dans le cinquiéme *Amuſement* on trouve des conjectures ſur la cauſe qui fait quelquefois éclater avec grand bruit, les globes de verre dont on ſe ſert pour les expériences de l'Electricité. On y voit auſſi le phénomène ſingulier d'un homme qui étoit tout-à-fait

inſenſible à la commotion excitée dans la fameuſe expérience de Leyde.

Le ſixiéme *Amuſement* eſt une Diſſertation ſur le miroir avec lequel Prolémée Evergétes, au rapport de quelques Hiſtoriens, voyoit du Phare d'Alexandrie tout ce qui ſe paſſoit à ſix cents milles à la ronde. Le P. Abat fait voir que rien n'eſt plus poſſible que ce fait auquel il convient cependant que l'on a ajouté des circonſtances fabuleuſes. MM. *Wolff*, *Tſchirnhaus*, *Septala*, & le P. *Scheiner* ont déja prouvé qu'avec un ſeul verre objectif, ſans tuyau ni oculaire, on peut voir les objets éloignés auſſi bien qu'avec de bonnes lunettes d'approche : notre Auteur répand un nouveau jour ſur cette propoſition dont il a déduit pluſieurs Corollaires. Il montre auſſi que les connoiſſances des Anciens ſur la Catoptrique & la

Dioptrique n'étoient pas auſſi bornées qu'on le croit communément, & qu'elles ſuffiſoient pour l'invention du miroir de Ptolémée Evergétes.

Le ſeptiéme *Amuſement* roule ſur les Syſtêmes Phyſiques de Deſcartes & de Newton. Il ne s'agit pas de prouver l'exiſtence réelle des tourbillons, ni leur poſſibilité ou impoſſibilité. Il n'eſt pas queſtion non plus de combattre ni d'adopter les principes de l'attraction. L'Auteur ſe borne ici à prouver que l'attraction telle que l'entendent pluſieurs Newtoniens, & en particulier Maclaurin un des plus ſavans & des plus zélés partiſans de Newton, loin d'être incompatible avec les tourbillons, les ſuppoſeroit, & qu'en conſéquence ils ne ſont pas ſi ridicules qu'ils ont paru à quelques-uns. Ce moyen de conciliation eſt très-ingénieux.

Le huitiéme *Amusement* a pour objet ce passage de Pline : *Nero Princeps Gladiatorum pugnas spectabat Smaragdo* , L. 37. C. 5. Quelle étoit la figure de cette Emeraude avec laquelle Néron regardoit les combats des gladiateurs ? Elle pouvoit être taillée de bien des façons différentes , tant pour rendre les objets distincts , que pour les rapprocher ou les grossir. Mais en considérant que Néron, au rapport du même Pline, étoit myope , & pésant d'ailleurs les probabilités , eu égard aux connoissances qu'avoient alors les Opticiens , le P. Abat conjecture que cette Emeraude pouvoit être également plane , ou concave & travaillée de la même maniere que les verres concaves des lunettes d'aujourd'hui.

Le but de l'Auteur dans le neuviéme *Amusement* est de prouver que les miroirs de verre , tels que

nous les avons maintenant, sont fort anciens, quoiqu'en disent quelques Auteurs modernes. Aux témoignages de plusieurs Ecrivains des derniers siécles, se joignent ceux de quelques Anciens. Mais en quel tems, en quel lieu & par qui ont-ils été inventés? L'antiquité ne fournit pas grands éclaircissemens sur tous ces points : seulement on voit par un passage de Pline, qu'il en attribuoit l'invention aux anciennes verreries de Sydon. L. 36. c. 26. *Aliud* (*vitrum*) *flatu figuratur, aliud torno teritur, aliud argenti modo cælatur, Sydone quondam iis officinis nobili, siquidem etiam specula excogitaverat.* Le P. Abat prétend contre M. Nixon, que ce passage doit s'entendre des miroirs de verre étamés.

Le dixiéme *Amusement* est destiné à rechercher la grandeur sous laquelle nous voyons les objets.

L'Auteur y démontre une regle générale pour connoître dans tous les cas le rapport de la grandeur réelle des objets vus, à celle de leur image peinte dans la rétine. Il donne aussi des regles pour déterminer dans quelles circonstances les animaux de différentes espèces voyent les objets également grands, & reléve l'erreur de ceux qui croyent que les insectes qui ont les yeux extrêmement petits, voyent les objets extrêmement grands. De ses observations il suit encore que si les animaux pouvoient se servir de Lunettes, de Telescopes ou de Microscopes, ceux qui ont les yeux plus grands en tireroient plus d'avantage.

L'incompatibilité du systême de l'attraction avec les phénomènes des tuyaux capillaires fait la matière du onziéme *Amusement*. Après avoir divisé les liqueurs en général, en liqueurs séches & li-

queurs humides, il observe que les dernieres montent au-dessus du niveau dans les tuyaux capillaires, tandis que les premieres restent au dessous. Dans les unes & dans les autres il apperçoit quelques nouveaux phénomènes dont la découverte lui est dûe, & qu'il prétend ne pouvoir être les effets de l'attraction.

Enfin le douziéme *Amusement* a pour but de faire voir que la rondeur des gouttes des liqueurs n'a point l'attraction pour cause, & qu'elle est même incompatible avec ce systême. C'est par cette dissertation qu'est terminé le volume que le P. Abat vient de publier, & dans lequel, en même-tems qu'il répand un nouveau jour sur des objets déja connus, il découvre quelques propositions fondamentales ou des corollaires, que l'on ne trouve point ailleurs. Ce n'est, dit-il, qu'un essai qu'il

donne, & ſi le Public fait un accueil favorable à ce premier Ouvrage, il lui offrira dans la ſuite d'autres volumes dont les matieres ne ſeront ni moins variées ni moins curieuſes. Quant à ce qui nous concerne, nous ne ſaurions trop l'exhorter à continuer ſes travaux; ils ne peuvent qu'être très-utiles au progrès des Sciences.

ARTICLE CVI.

MÉLANGES INTÉRESSANS & curieux, ou Abrégé d'Hiſtoire Naturelle, Civile & Politique de l'Aſie, l'Afrique, l'Amérique, & des Terres-Polaires. *A Paris, chez Durand, Libraire, rue du Foin.*

LE ſecond volume que nous allons analyſer, renferme ce qui regarde la Laponie & la Samojedie. Quoique les Auteurs euſſent annoncé dans leur Préface qu'ils ne traiteroient point des pays ſitués en Europe, ils ont cru devoir s'écarter, en faveur de la Laponie, du plan qu'ils s'étoient d'abord tracé. » Ce pays, diſent-ils, » offre des productions ſi différen» tes de celles des autres contrées;

» ſes habitans encore plongés, » pour la plûpart, dans les ténébres de l'idolatrie, ſont ſi remarquables par leurs mœurs, » leurs façons de vivre, & leurs » uſages, qu'il nous a ſemblé que » cette deſcription concouroit ſûrement à nos vues «. Ils ont profité pour cet article des écrits de Scheffer, de la Motraye, de M. de Maupertuis, & de M. l'Abbé Outhier : en même-tems qu'ils ont puiſé dans la relation de Regnard, ils ont eu ſoin de ſe tenir en garde contre un grand nombre de ſes récits où il paroît avoir été plus curieux de faire un Roman ou de plaiſanter, que de dire la vérité. La *Flora Laponica* de M. Linnæus leur a beaucoup ſervi pour l'Hiſtoire naturelle de cette region.

A la ſuite d'une deſcription chorographique de la Laponie, vient ce qui concerne la Botani-

que, la minéralogie & la Zoologie de cette contrée. Les Auteurs passent successivement en revue les Simples particuliers à ce pays, entre lesquels se distinguent la Brassique des Rhennes, ou petit soulier des Lapons, & plusieurs espèces de mousses. Parmi les oiseaux de Laponie on remarque sur-tout le Loom, le Kniper & les Huppes. On ne trouve dans cette Region septentrionale ni chevaux, ni ânes, ni vaches, ni la plupart des autres quadrupédes domestiques de nos climats Pour les voyages, les charrois & la nourriture même, les Rhennes suppléent au défaut de ceux-ci: les ours, les élans, les martres, les écureuils ou petit gris, les zibélines, les hermines, les liévres, l'emblar ou lemmer, que M. Brisson appelle lapin de Norwége, fournissent aux Lapons des fouru-

res très propres à les garantir de la rigueur exceſſive du froid.

Les riviéres de Laponie ſont pourvues d'une multitude de poiſſons; auſſi la pêche eſt-elle une partie eſſentielle de la ſubſiſtance de ſes habitans. En traitant des poiſſons de mer particuliers à ces parages, les Auteurs ont eu occaſion de parler des ſyrênes, du moine marin, du ſerpent de mer & du kraken. Ils ont bien raiſon de ne pas garantir les récits qu'ils ont recueillis ſur ce dernier objet; & leurs Lecteurs ne trouveront pas mauvais qu'ils attendent encore que ces relations ſoient appuyées ou infirmées par celles des Naturaliſtes éclairés qui voudront bien courir le riſque de vérifier l'exiſtence, la figure & les dimenſions de ces étranges productions de la mer du nord.

Le caractère, les mœurs, les uſages & la façon de vivre des La-

pons, ont fait la matiére d'un tableau trés-détaillé qui remplit la plus grande partie du volume. Ces Peuples sont en général superstitieux, lâches, paresseux, défians & perfides, violens, entêtés, menteurs, fourbes, dédaigneux & mélancholiques. Le séjour habituel que font ensemble les jeunes gens des deux sexes rend chez eux le libertinage très-commun, & la stérilité naturelle des Lapons ne manque pas de les enhardir à ce commerce criminel. Si l'on ajoute à ces traits, que les Lapons sont aussi cruels & féroces dans l'yvresse qu'ils sont lâches & craintifs en toute autre circonstance, on aura la partie vicieuse de leur caractère. A ces mauvaises qualités ils en allient d'estimables. Le vol est en horreur chez eux; la facilité qu'ils auroient à se dépouiller mutuellement de leurs provisions, est sans doute ce qui

leur a fait envisager le larcin comme une des actions les plus opposées aux loix de l'humanité. La charité est encore une de leurs vertus : leur commisération pour les malheureux ne se borne pas à de simples gestes. Qu'un pauvre Lapon n'ait pas le moyen d'avoir des Rhennes & qu'il aille prier un riche de lui en prêter trois ou quatre, il est assuré de ne point essuyer de refus ; il n'est pas rare de trouver des Lapons qui logent & nourrissent plusieurs de leurs compatriotes pendant un an & plus long-tems. L'hospitalité pour les étrangers ne leur est pas moins connue que la charité pour ceux de leur nation.

Il n'est question chez ce peuple ni de sciences, ni d'arts libéraux : les arts méchaniques sont les seuls qu'ils connoissent. Outre la cuisine dont les femmes ne se mêlent point, les hommes font des bar-

ques, des traîneaux, une ſorte de chauſſure pour courir ſur la neige, des coffres, des armoires, des corbeilles, des paniers, des tabatieres, des navettes & généralement tous les uſtenciles de ménage, & les inſtrumens de chaſſe & de pêche. On apperçoit dans tous ces ouvrages plus d'adreſſe qu'on ne ſeroit tenté d'en ſuppoſer à un Lapon : ils ſavent tirer du travail de leurs mains une ſorte de lucre qui chez eux-mêmes attire de la conſidération.

L'occupation des femmes eſt de tailler & coudre les habits, les ſouliers & tout ce qui concerne leurs vêtemens & ceux des hommes. Elles font auſſi tous les harnois des Rhennes, & les fils de nerfs deſtinés à différens uſages : la laine qu'elles filent, ſert à faire une eſpèce de ruban dont elles ſont très-curieuſes. Une de leurs fonctions ordinaires eſt encore de

filer le poil de liévre blanc pour faire des mitaines & des bonnets très-doux & très-chauds. C'est sur tout à fabriquer du fil d'étain que paroît leur industrie, & celles qui se distinguent dans ce travail jouissent d'une grande considération. Ce fil qu'elles font en tirant l'étain par les trous d'une filiére de corne, leur sert à broder diverses ajustemens. » Il y a, dit Scheffer, beaucoup d'esprit dans l'invention de ces ornemens, & beaucoup d'agrément dans leur distribution. Elles y ajoutent de petites aiguillettes, des houpes garnies de ces filets d'étain & faites de morceaux de laine de différentes couleurs. J'ai dans mon cabinet, ajoute-t-il, des bourses, des étuis à aiguilles, des gaînes de couteau, des souliers, & autres choses brodées de cette maniére. On ne peut les voir qu'avec la plus grande admiration «. Outre ces occupations,

dont la plupart ne ſont que d'agrement, les femmes en partagent d'autres avec les hommes : de ce nombre ſont la pêche, la garde des troupeaux, les embarras du déménagement & des voyages que les Lapons font très-fréquemment pour ſe tranſplanter dans d'autres lieux.

La chaſſe eſt une occupation importante chez ces Peuples ; elle eſt abſolument interdite aux femmes ; il ne leur eſt pas même permis d'approcher des inſtrumens qui y ſervent, ni de toucher le gibier. La ſuperſtition que le Chriſtianiſme n'a pas encore détruite, fait obſerver aux Lapons diverſes formalités avant de ſe déterminer à partir pour la chaſſe. Ils ont des jours de mauvais augure, pendant leſquels ils n'oſent ſortir de leur cabanne. De ce nombre ſont les jours de ſainte

Catherine, de S. Clément & de S. Marc. Ils s'imaginent que s'ils alloient à la chasse ces jours-là, leurs arcs se tomproient & qu'ils perdroient leur chance pour toute l'année. En tout tems, ils ont soin de ne pas sortir par la porte ordinaire & commune à toute la famille, mais par une petite porte pratiquée au fond de la cabanne & par laquelle il est deffendu aux femmes de passer.

Il n'est point d'honneur plus ambitionné, point de titres plus glorieux pour un Lapon que d'avoir tué un ours. Chaque fois qu'il a assisté à la mort d'un de ces animaux, il fait de son poil une petite aigrette qn'il porte à son bonnet, ou qu'il attache dans un endroit apparent de ses vêtemens: ce sont pour lui autant de marques de distinction. Le détail du cérémonial de cette chasse intéres-

sera ceux qui aiment des lectures amusantes.

Nous passons à l'article de la Religion. Quoique les Lapons, pour la plupart soient baptisés, le Christianisme qu'ils professent est mêlé de tant de pratiques superstitieuses & idolâtres, que leur Religion a tout l'extérieur du Polythéisme. S'ils sont plus éclairés aujourd'hui; au moins, en 1718, les choses étoient-elles dans l'état que nous venons de dire, s'il faut en croire la Motraye. » Ils ne m'ont pas paru, dit-il, meilleurs Chrétiens que Payens, ni meilleurs Payens que Magiciens; mais en tout cela assez égaux à leurs Rhennes. Ils ne regardent la Religion Chrétienne que comme un fardeau ou un impôt de quelques livres de viande, de fromage, & de quelques peaux, &c, que les Prêtres exigent d'eux pour le Baptême, leurs Sermons, &c;

parce qu'on ne prend pas les mesures propres à la leur faire regarder autrement, & que l'avarice de quelques uns leur vend si cher les choses spirituelles, qu'elle les fait fuir à plusieurs d'entr'eux. ... Toutes les dépenses que la Cour de Suéde fait pour l'entretien de leurs Prêtres, *selon ce que j'ai pû recueillir* & ce qui m'en a été raconté par diverses personnes dignes de foi, d'un zéle & d'une probité connue, leur deviennent infructueuses par la négligence de ceux-ci, pour ne rien dire de plus. Tous ces Prêtres, *à l'exception* de ceux de la Laponie d'Uhma, font plus de tort à la Religion, qu'ils ne lui rendent de service. » Voilà déja des exceptions qui depuis quarante ans auront bien pû se multiplier. D'ailleurs les oui-dires sont souvent très-infidéles. Enfin les Voyageurs de tout tems ont eu le défaut de conclure du particu-

lier au général, & d'attribuer à toute une nation ce qu'ils appercevoient quelquefois dans une seule auberge : la Motraye sera bien sûrement dans ce cas, s'il a voyagé comme Regnard dont la plume étoit très-souvent l'unique autorité & le seul témoin de ses recits. Au reste, si les Lapons en général sont mauvais Chrétiens, ou si quelques uns parmi eux sont encore Polythéïstes, ne l'imputons point aux Princes qui ont voulu les instruire, ni même au plus grand nombre des Prêtres * qu'on leur a envoyés, & encore moins à la Religion qu'ils leur ont prêchée. Nous reviendrons à cette

* La différence des sources où les Auteurs ont puisé, leur a fait dire, tantôt que les Prêtres se sont fait détester des Lapons, tantôt qu'*en général tous les Lapons honorent beaucoup leurs Prêtres*. Page 169.

réflexion : nos Auteurs nous y forceront.

Les Samojédes, dont l'Histoire termine le volume, sont, pour la plupart, d'une taille au dessous de la médiocre. Leur corps est nerveux, d'une structure large & quarrée. Ils ont le visage applati, des yeux noirs dont l'ouverture est étroite mais allongée; le nez presqu'au niveau de la machoire supérieure, la bouche large & les lévres minces, les oreilles grandes, plates & rehaussées; leurs cheveux sont forts, durs & droits; leur teint est d'un brun jaune. Ce personnage, qu'un François ne peut trouver joli, porte sur des jambes courtes, déliées, extrêmement tournées en dehors, & terminées par un pied très-petit.

Ce peuple, qui mene une vie errante, bâtit à peu près comme les Lapons & tous les Sauvages du nord : de simples tentes, de

miſérables hutes acceſſibles à preſque tous les vents, ſont tout ſon abri contre les rigueurs du climat qu'il habite. Lorſqu'un terroir ceſſe de fournir aux Samojédes les productions néceſſaires pour leur ſubſiſtance & pour celle de leurs Rhennes, ils changent de demeure, ce qui leur arrive ſouvent. Leurs tranſmigrations & autres voyages ſe font à l'aide de traineaux plus larges & par conſéquent plus commodes & moins dangereux que ceux des Lapons. Les Rhennes ſont la plus grande richeſſe chez ces deux Nations: il eſt à préſumer cependant que ceux qui avoiſinent les Peuples policés & qui commercent avec eux, connoiſſent déja le prix & la valeur des métaux.

Curieux de la chair des Rhennes ſauvages, les Samojédes les chaſſent en hyver, & pluſieurs

ensemble ils les poursuivent avec une vitesse extraordinaire à l'aide de leurs patins qui ont la même forme que ceux des Lapons. Le bâton qui leur sert à se soutenir & à s'élancer, est garni à son extrêmité d'une petite pêle avec laquelle ils jettent de la neige aux Rhennes qu'ils chassent. De cette façon ils les tournent insensiblement du côté où ils ont tendu leurs piéges. Sitôt qu'ils y sont pris, ils les percent à coup de flêches. Ils employent encore un autre stratagême pour prendre ces animaux. Un Samojéde couvert de peaux de Rhenne se place au milieu d'un troupeau de Rhennes domestiques, & attend que quelque Rhenne sauvage vienne se mêler avec ceux-ci. Sitôt qu'il en apperçoit quelqu'un, il s'avance doucement à quatre pattes, & perce l'animal d'un dard destiné à cette chasse.

Voici en quoi consiste la Reli-

gion des Samojédes. Ils admettent un Être suprême, Créateur de tout, souverainement bon & bienfaisant : l'indifférence qu'ils lui prêtent sur les choses d'ici bas, les dispense de tout culte, au moins les Voyageurs prétendent-ils n'avoir apperçu chez ce Peuple aucune trace de cérémonies religieuses. A l'idée de cet Être souverainement bon, ils joignent celle d'un autre Être éternel, invisible, enclin à nuire, extrêmement puissant, quoique subordonné au premier : ce qui fait présumer que peut-être ils invoquent quelquefois le Créateur de toutes choses, pour se mettre à couvert des malheurs qu'ils craignent de la part du génie malin. C'est supposer, dira-t-on, bien du raisonnement à un Samojéde? Pas plus, répondrons-nous, qu'il ne leur en faut pour être conséquens relativement

à plusieurs autres objets. Que l'on demande aux Samojédes pourquoi ils ne volent point, n'assassinent point, & ne se mettent pas par la force en possession des filles ou des femmes d'autrui; ils répondent, que chez eux il est aisé à chacun de pourvoir à ses besoins, & qu'il n'est pas bon de s'approprier ce qui appartient à un autre: qu'à l'égard du meurtre, ils ne conçoivent pas comment un homme peut s'aviser de tuer ses pareils: & que par rapport aux femmes, ils pensent que celle qu'ils ont la commodité d'acheter très-facilement, doit leur suffir, & qu'il est inutile de chercher à s'en procurer une autre par violence.

Nous abbandonnons les Lapons & les Samojédes pour revenir à ce qui concerne leurs Historiographes. On peut dire à leur honneur qu'ils pésent ordinairement les autorités & ne garantissent

leurs recits qu'autant qu'il convient. Pourquoi leur prudence ne se soutient-elle pas? A la page 173, après avoir dit que l'avantage ne seroit pas du côté des Lapons Chrétiens, si l'on comparoit leurs mœurs avec celles des Lapons idolâtres, ils ajoutent cette note, qui est assurément très-sage : » A Dieu ne plaise que nous » voulions conclure ici contre le » Christianisme. L'éloge sincére » que nous faisons plus loin de » l'Evangile, décéle assez notre » façon de penser, pour que nous » nous croyions dispensés de faire » l'apologie des sentimens que » nous professons. On doit inférer seulement de notre compa- » raison qu'il n'est rien de plus » impie, rien de plus méprisable » qu'un demi-Chrétien, comme » rien n'est plus insupportable » qu'un demi-sçavant. On auroit » même pû pousser plus loin le

» parallelle, mais la décence de
» la Religion nous a arrêtés : nous
» aurions craint d'allarmer la foi
» des autres, & de donner des
» préjugés peu favorables de la
» nôtre. Si nous appuyons un peu
» sur ces réflexions, ce n'est pas
» assurément pour jetter sur la
» Religion un vernis désavanta-
» geux. &c. «.

Si, après cette protestation, il échappe à un Ecrivain quelque chose qui soit de nature à *allarmer la foi des autres*, on ne doit plus sans doute l'attribuer qu'à l'imprudence & à l'inattention. Seroit il échappé à nos Auteurs quelque réflexion inconsidérée? Nous nous en rapportons à eux : ils entendront ce que nous voulons dire, s'ils se donnent la peine de relire à tête reposée les pages 161, 164, 172, 175, 221, 254 du second volume.

Quoique leur style soit en gé-

néral pur & même élégant, ils ont encore eu de l'inattention sur cette partie. Ils font *Augure* féminin, page 145; & le mot *Aire* (area) masculin, page 118. Au reste ces deux fautes, ainsi que les citations latines estropiées, peuvent fort bien passer sur le compte du Typographe. Mais en voici que les Auteurs doivent s'imputer. *Les uns de ces tambours*, portent des troupeaux de Rhennes, &c. Les autres &c. page 193. « A ces usages du tambour, on pourroit encore *y* en ajouter un cinquiéme, &c., pag. 197. » Ce Seigneur prévoyant bien que les fonds destinés à cette école seroient bientôt trop modiques, à cause du nombre d'écoliers qui *augmentoit* chaque jour, & qui y *étoient* toujours *entretenus* aux dépens du fondateur, &c.; page 166. « Les autres soutiennent que la partie supérieure est d'une fem-

me, & *celle* inférieure d'un poisson, page 70. « Les Lapons près de la Suéde ont beaucoup de mots suédois dans leur dialecte; *ceux* voisins de la Norwége, &c. page 261. Voici une phrase d'une structure particuliere. « Il étoit enveloppé dans de la toile grise attachée avec des cordes sur l'estomac, la ceinture & *sur* les pieds, page 305. Cette construction plaît aux Auteurs qui l'ont employée en d'autres endroits. « Il *est* ordonné que chaque Lapon *ajouteroit* à son tribut ordinaire, &c., page 236. « Chez les Lapons & les Finlandois, tous les mots les les plus en usage, *les parties du corps, les instrumens de chasse*, sont les mêmes à très-peu près, page 260. « Il ne paroît guères vraisemblable qu'un de ces Birkarles seul ait tué quinze Lapons dans un défilé l'un après l'autre, sans que les derniers avertis de la

mort de ceux qui les précédoient, par leurs cris, *ne* se soient *pas* mis en état de défense, ou *n'ayent pas* rebroussé chemin, page 228. « Ce Souverain (Gustave I) fit emprisonner le plus puissant de ces Birkarles, nommé Laurentii; il ne lui accorda *sa détention* (au lieu d'élargissement) qu'après l'avoir condamné à de très-grosses amendes, page 231.

Tout cela n'empêche point que les Auteurs n'ayent réussi dans l'exécution de leur projet: ils sont parvenus à rendre leur Ouvrage intéressant & curieux.

ARTICLE CVII.

INSTRUCTION PASTORALE de Mgr. l'*Evêque du Puy*, sur la prétendue Philosophie des Incrédules modernes. *Au Puy, chez Clet, Imprimeur de Mgr. l'Evêque :* Et se trouve *à Lyon, chez J. Deville ; & à Paris, chez Chaubert, Quai des Augustins. in-4°. 1763.* *

CEtte Instruction Pastorale est l'ouvrage du zéle, des lu-

* Nous étions sur le point de faire paroître l'Extrait du troisiéme volume d'Emile, quand nous apprimes que M. l'Evêque du Puy alloit publier cette Instruction Pastorale. Malgré l'attrait qu'avoit pour nous la défense de la Religion, nous avons préféré d'attendre cet Ouvrage, persuadés que la cause seroit bien mieux entre les mains de ce savant & illustre Prélat.

mieres, de la modération & de la vérité. l'Auteur, pénétré de ses devoirs, n'a point attendu que l'Incrédulité parée du nom de Philosophie eût fait tant de progrès, ou plutôt tant de ravages, pour l'attaquer avec cette force, & en même-tems cette élégance de style qui annonce un très-beau génie, & un Evêque précieux à l'Eglise. A l'exemple des plus savants personnages de l'antiquité, d'un Méthodius, d'un Eusebe, d'un Appollinaire qui réfuterent Porphire; de S. Gregoire de Naziance, de S. Chrysostome & de S. Cyrille d'Alexandrie, qui combattirent Julien l'Apostat; de Justin, Martyr & Philosophe, & de Tertullien, qui dans leurs immortelles apologies vengerent le Christianisme des calomnies des Payens & de quelques hérétiques; M. l'Evêque du Puy consacre depuis long-tems les avantages que lui

donnent ſes talens littéraires & ſon érudition eccléſiaſtique à la défenſe de ces vérités naturelles & révélées que les impies de nos jours ſemblent vouloir étouffer dans leur propre cœur, & s'ils le pouvoient dans celui de tous les hommes.

On nous permettra de rappeller ici par une courte notice les différens Ouvrages de cet illuſtre Auteur, parce que nous les regardons comme les préliminaires de celui que nous annonçons au Public.

Dans ſes Queſtions ſur l'incrédulité, il nous fait voir que ce n'eſt dans la plûpart de ceux qui l'affectent, que vanité, reſpect humain, indifférence pour le ſalut, oubli des vérités qu'enſeigne l'Evangile, haine contre une religion qui condamne leurs déreglemens; & ce qui en eſt une conſéquence, deſir qu'elle ne ſoit pas véritable.

Il examine ensuite, il remonte jusqu'à l'origine de l'incrédulité, & ne craint pas d'avancer que c'est l'opposition à la morale chrétienne qui précéde & qui produit dans les incrédules l'opposition à la doctrine de J. C. Il fait mieux ; il le prouve par une analyse très-bien faite du cœur humain, & par des détails d'expérience tous présentés avec autant de vérité que de force & d'agrément.

Il demande après cela, si les incrédules sont des esprits forts ; & après avoir averti qu'il prend le terme *d'esprit fort* dans son vrai sens, il en développe les caracteres, & démontre que les incrédules ne signalent que leur ignorance & leur témérité en attaquant le Christianisme, que leur mauvaise foi décéle leur foiblesse, & que ces flots d'incertitudes qui les agitent, les contradictions dans lesquelles ils tombent, les absur-

dités qu'ils avancent, prouvent qu'ils ne savent pas faire usage de leur raison, & qu'ils marchent sans cesse à la lueur perfide de leurs passions & de leurs préjugés.

La probité est-elle donc incompatible avec l'incrédulité ? Un homme (dit M. du Puy) qui sacrifie sa foi à ses passions, ne doit point avoir assez de force pour sacrifier ses passions à la probité, surtout si ses principes le conduisent à se satisfaire. Or c'est ce qui arrive à l'incrédule; & quant à ce que dit Bayle, que les vices de l'impie ne doivent pas être plus attribués à l'incrédulité, que ceux du Chrétien à sa religion : cette comparaison, si elle est spécieuse, n'est nullement solide; dans celui-ci le vice est une foiblesse contre laquelle sa foi reclame. La persuasion où il est que sa conduite est criminelle & dangereuse pour lui, est un motif

tif d'efpérer qu'il la réformera un jour, ou du moins qu'il évitera d'autres crimes que fa religion condamne avec plus de févérité. L'incrédule au contraire n'apperçoit dans le vice qu'il aime qu'une fuite de fa doctrine. Les passious ont donné naiffance à l'incrédulité, & l'incrédulité à fon tour autorife & enflamme les paffions. Libres dans leur cours, on ne peut favoir jufqu'où elles iront .... & l'incrédulité ne laiffe aucune reffource aux vertus morales après la perte des vertus chrétiennes.

De ces principes & de ceux que l'Auteur établit encore dans la cinquieme & derniere Queftion, il eft aifé de conclure que l'incrédulité eft pernicieufe à l'Etat, & qu'il eft même de la faine politique d'arrêter le cours de cette maladie devenue prefque épidémique.

La Dévotion reconciliée avec

l'Eſprit, n'a d'autre objet que de venger l'eſprit & les véritables maximes du Chriſtianiſme des injuſtes préventions de l'impieté, & de montrer que la dévotion n'eſt oppoſée ni à l'eſprit des Belles-Lettres, ni à l'eſprit des Sciences, ni à l'eſprit de gouvernement, ni à l'eſprit des affaires, ni à l'eſprit de ſociété. L'Auteur qui a ſçu accorder tous ces eſprits avec la piété la plus tendre & la plus éclairée, eſt lui-même une preuve de ce qu'il avance dans ce volume, dans lequel on trouve d'ailleurs beaucoup d'eſprit, de méthode, & une douceur de ſtyle très-inſinuante.

L'Incrédulité convaincue par les Prophéties, parut en 1759. Cet ouvrage vraiement digne d'un grand Evêque, eſt plein d'érudition, de recherches & de diſcuſſions. L'Auteur manie avec une adreſſe infinie les armes brillantes

que lui fourniſſent des connoiſſances vaſtes, une Critique judicieuſe, & une Logique forte & preſſante. Il a le talent rare de plaire en inſtruiſant, & de répandre ſur un genre de controverſe qui n'en paroît pas toujours ſuſceptible, beaucoup d'ordre, de netteté, de graces même & d'agrémens. Il n'attaque les incrédules que par des principes inconteſtables, délivre ſa méthode de l'embarras & de l'incertitude des purs ſyſtêmes, abandonne les opinions qui pourroient le compromettre, ôte à ſes Adverſaires toute eſpèce de ſubterfuges, & met dans la maniere de procéder contre eux une préciſion qu'ils ne connoiſſent guerre, & qui eſt faite pour ſervir de modele.

Nous nous contenterons d'indiquer le plan de cet excellent Traité. M. l'Evêque du Puy s'y propoſe de prouver que Dieu s'eſt

manifesté par les prophéties, il en rassemble les principales preuves contenues dans les livres saints, & il en forme un corps d'ouvrage qu'il distribue en deux Parties. La premiére renferme les prédictions des événemens temporels, & la seconde contient les oracles qui se sont vérifiés dans la personne de J. C. & dans son Eglise.

Il faut lire tout cet Ouvrage, il est agréable & intéressant, digne de l'estime & de l'attention des savants, & très-propre à éclairer ceux qui ne le sont pas.

Si dans l'Instruction Pastorale que nous annonçons, l'Auteur présente les mêmes principes d'une maniere différente, c'est qu'il étoit tems de prouver par un examen & des détails plus circonstanciés, qu'on ne seme pas des terreurs paniques, & qu'on ne court pas après des phantômes en attaquant l'irréligion.

Auſſi M. l'Ev. du Puy ſuit-il preſque pied à pied les principaux Ouvrages des Partiſans, ou des Apôtres les plus renommés de l'incrédulité. En vain couvrent-ils de fleurs le poiſon qu'ils cherchent à répandre & à inſinuer; l'illuſtre Prélat dévoile leurs artifices, renverſe leurs hypothèſes chimériques, & triomphe ſans peine de ces ſophiſmes ſurannés qu'ils s'efforcent de rajeunir, & qu'ils voudroient nous donner pour le fruit de leurs méditations profondes, & de l'amour le plus courageux pour la vérité.

Chargé du dépôt de l'enſeignement, M. du Puy n'a pas crû devoir attendre que les Peuples de ſon Diocèſe fuſſent infectés du venin de l'impiété pour leur en dévoiler le danger. N'étoit-il pas en effet de ſa ſageſſe de prévenir un mal devenu ſi contagieux par

la communication facile avec la Capitale, par la vogue qu'on y donne aux mauvais livres, par la facilité avec laquelle ils se répandent par tout, & par cette curiosité inquiete qui nous fait courir sans précautions après les plus perfides nouveautés. Dans ses autres productions, l'Auteur dépose, pour ainsi dire, son caractere sacré, pour ne garder que celui de savant & de littérateur; dans dans celle-ci il joint à la force du raisonnement, à l'étendue de ses connoissances, à tous ses autres talens l'autorité de son ministere, & donne par là un nouveau poids, concilie un nouveau degré de respect aux paroles de vérité & de vie qui sortent de sa bouche.

Cette Instruction Pastorale est distribuée en trois parties; dans la premiere qui est presque toute en exposition, l'Auteur observe que dès l'origine du Christianis-

me, l'Apôtre S. Paul fut obligé de prémunir les Colossiens contre les vaines subtilités & les faux raisonnemens de quelques prétendus Sages, qui couvroient du manteau de la Philosophie, leur audace, leur inquiétude & leur présomption. *Videte ne quis vos decipiat per Philosophiam & inanem fallaciam.* Il parcourt ensuite les différentes sectes philosophiques qui réunirent leurs attaques & leurs efforts contre l'Evangile, marque les nuances qui distinguent ces fiers Partisans, ou plutôt ces corrupteurs de la raison, & passe rapidement de ces peres de l'impiété à leurs trop dignes enfants, je veux dire à nos incrédules modernes dont il trace ainsi le portrait.

» Dieu a permis qu'au milieu
» même du Christianisme, long-
» tems après qu'il eut jetté dans
» l'univers de profondes racines,

» il ait paru des incrédules plus
» jaloux, & comme nous espe-
» rons vous le prouver, plus in-
» dignes du titre de Philosophes,
» que tous ceux que nous venons
» de nommer; ils en ont surpassé
» les égaremens & l'audace: moins
» religieux que les hérétiques, ils
» ne se sont pas bornés à contester
» la vérité de quelques mystères,
» ou même de tous; ils ont pré-
» tendu sapper par les fondemens
» la révélation divine, qui les
» propose. Moins sensibles au cri
» de la conscience, que les savans
» & que les peuples du Paganis-
» me, ils ont entrepris, les uns
» ouvertement & sans détours,
» les autres d'une maniére plus
» oblique, mais par des consé-
» quences inévitables, d'anéantir
» les vérités primordiales, que
» l'ignorance où le monde étoit
» plongé, n'avoit pû effacer de
» l'esprit humain. Pires enfin que

» les impies les plus décriés dans
» l'antiquité profane, ils en ont
» ressuscité les erreurs, devenus
» plus intolérables & plus crimi-
» nelles, soit par le développe-
» ment & les progrès de la raison,
» soit par l'affermissement d'une
» Religion la plus pure & la plus
» respectable qui fut jamais. «

On peut fixer au commencement de ce siécle, l'époque de la multiplication, & ce qui est encore plus déplorable, de la vogue des ouvrages composés par des Docteurs de l'impiété. » Avec
» quelle violence, s'écrie M. du-
» Puy, le torrent de l'irreligion
» s'est-il débordé de nos jours sur
» le république des lettres? Il n'est
» presqu'aucune de ses parties qui
» ait été à l'abri de cette inonda-
» tion. Physique, Métaphysique,
» Théologie même, qui le croi-
» roit! Etude des mœurs, du com-
» merce, de la politique, de la

» législation; Grammaire, Histoi-
» re, Eloquence, Poësie; tout à
» été en proye à une fausse Philo-
» sophie armée contre le Christia-
» nisme. Les Théatres, ces écoles
» du vice tant de fois proscrites
» par l'Eglise, mais qui trop sou-
» vent forment ou supposent les
» mœurs publiques d'une nation;
» les théatres ont retenti des maxi-
» mes de l'incrédulité. Elles ont
» été tantôt fortement inculquées,
» tantôt couvertes d'un voile trans-
» parent, d'autrefois insérées hors
» de propos, & comme sans des-
» sein dans des livres de toute
» espèce. Les conversations, fidé-
» les échos des lectures ordinai-
» res, redisent en mille endroits
» ce qui s'écrit avec tant de licen-
» ce. On avale avidement dans le
» monde le poison mortel qui s'y
» distribue. Des jeunes gens, sans
» lumiére & sans expérience se fi-
» gurent que le ton libre & hardi

» ſur la Religion, eſt le ton du bel
» eſprit & de la raiſon. Ils pren-
» nent cet exemple ſur des hom-
» mes, dont ni le cœur ni le ju-
» gement n'ont pas été rectifiés par
» la maturité de l'âge. Des fem-
» mes mêmes prétendent à la gloi-
» re de ſecouer le joug des préju-
» gés & de la ſuperſtition. ....

» Le nom de Philoſophe, ajou-
» te-t-il plus bas, vénérable dans
» ſon origine, mais uſurpé ſans
» pudeur & ſcandaleuſement pro-
» fané, eſt le ſignal qui raſſemble
» aujourd'hui tous les ennemis du
» Chriſtianiſme. Ils ont ſans ceſſe
» ce nom à la bouche, ils le pro-
» diguent juſqu'au dégoût & juſ-
» qu'au ridicule.... Enviſageons-
» les donc aujourd'hui, repréſen-
» tons-les ſous le rapport unique
» dont ils ſe glorifient. Sont-ils
» comme ils l'annoncent avec tant
» d'emphaſe, de véritables Philo-
» ſophes. La queſtion ſeroit bien-

» tôt décidée par le simple dé-
» velopement de leur doctrine,
» elle renferme des absurdités si
» choquantes, que vous jugeriez
» au premier coup d'œil, que l'é-
» cole où elle s'enseigne n'est rien
» moins qu'une école de Philoso-
» phes. Sans renoncer à cet avan-
» tage de notre cause, nous vous
» promettons un détail d'un au-
» tre genre, plus capable peut-
» être de fixer votre attention.
» Nous allons parcourir tous les
» caractères de philosophie que les
» Chefs de l'incrédulité s'attri-
» buent. . . . .

C'est au dévelopement de ces caractères que l'Auteur consacre sa seconde partie, nous allons le suivre & tracer au moins l'esquisse de ce grand & magnifique Tableau. Avant que d'entrer en matière & de déterminer ces caractères, M. l'Ev. du Puy fait quelques réflexions sur la préférence que les

Philosophes donnent au siécle présent sur le dernier ; il en cherche la raison, & il la trouve clairement déduite dans le T. 5. du Dictionnaire Encyclopédique, article, Encyclopédie. C'est qu'excepté, sans doute, Perrault, la Mothe, Terrasson & Boindin qu'ils croyent dignes d'être leurs contemporains, *il n'y avoit peut-être pas un seul homme dans le siécle de Louis XIV. qui eût écrit une page de l'Encyclopédie qu'on daignât lire aujourd'hui.* Ces Ecrivains célébres que nous avons l'imbécillité d'admirer, nous qui ne sommes ni Encyclopédistes, ni Philosophes à la moderne, les Bossuets, les Fenelons, les Pascals, les Racines, les Corneilles, les Boileau, les la Bruyere, les la Rochefoncault, les Bourdaloue, &c. &c. &c. Tous ces hommes rares avoient peut-être du génie, mais ils n'ont consulté que *le mo-*

ment, *le goût*, *les idées & les préjugés* du Peuple François. Apparemment parce qu'ils respectoient dans leurs écrits, la Religion, les Loix, le Gouvernement, les bonnes mœurs; & qu'ils n'ont point affecté ce ton tranchant, caustique & dédaigneux, qui jamais ne fut nécessaire pour faire valoir la vérité, & qu'on trouve rarement avec le mérite, & des talens supérieurs. Aussi ajoute-t-on qu'il leur manquoit *la connoissance réelle & reflêchie du cœur de l'homme, de la nature des choses, & de la droite raison qui sont les mêmes dans tous les tems;* enfin la Philosophie devenue si commune de nos jours, étoit alors presque dans son enfance. C'est pourquoi on nous annonce dans le même article & d'un stile d'entousiaste, *que le tems est arrivé, où des ouvrages qui jouissent encore de la plus haute réputation, en perdront une*

partie, ou même tomberont entiérement dans l'oubli : que cette révolution *sera l'effet des progrès de la raison ; progrès qui renverseront tant de statues, & qui en releveront quelques unes qui sont renversées.* Nous imiterons la modération & la gravité de M. l'Ev. du Puy, & nous ne nous permettrons pas même de rire un moment de tout ce galimatias qu'on ose appeller de la Philosophie. Mais nous remarquerons avec lui, » qu'un tel » excès qui se condamne lui-mê- » me, décide seul la question que » nous discutons, & nous met en » état d'apprétier, sans aller plus » loin cette Philosophie tant van- » tée, la gloire, dit-on, du sié- » cle présent, & le titre inconte- » table de sa supériorité sur le » dernier siécle. ..... Oublions » cependant le préjugé décisif qui » résulte contre elle de la suppo- » sition chimérique dont elle s'ap-

» puye, & demandons leur à
» quels caractères ils veulent que
» nous les reconnoissions pour
» Philosophes. «

PREMIER CARACTERE,

Estime des sciences naturelles.

» Je vois d'abord, dit notre sa-
» vant Prélat, que les incrédules
» de nos jours comptent parmi les
» attributs essentiels de l'esprit
» philosophique, d'aimer & de
» cultiver les sciences naturelles
» fondées sur le raisonnement & le
» calcul. « Sans ces sublimes connoissances on n'est point Philosophe, on ne sçait point penser. Les Poëtes ne sont que des versificateurs, les Orateurs de vains & ennuyeux discoureurs, les historiens des conteurs *qui font usage de leur mémoire au lieu de leur raison.* Bossuet & Fleury pourroient

bien absolument *servir de modeles*, mais *ils étoient incapables de prescrire des regles* ; leurs profonds raisonnemens, leurs sublimes idées, leurs judicieuses réflexions, ne sont que l'ouvrage d'un instinct assez heureux ; c'est dommage qu'il ait manqué à leur bonheur, à leur gloire, à leur perfection d'être nés *dans un siécle où les esprits sont emportés par un mouvement général vers l'Histoire Naturelle, l'Anatomie, la Chymie & la Physique expérimentale. Risum teneatis amici !*

On pardonneroit à ces Messieurs de louer la Physique & la Géométrie, de les mettre au rang des sciences philosophiques, de donner de justes éloges à ceux qui s'y sont distingués, de nous inviter même à les cultiver, ne fût-ce que pour éviter les dangers de l'oisiveté. Mais regarder ces connoissances comme les seules utiles, les seules philosophiques, en ex-

clure la morale, la politique, la législation & la métaphysique, nous insinuer qu'il n'y a de certitude que celle que nous acquérons par les sens ; déprimer tous les Ecrivains qui n'étoient ni Astronomes, ni Phisiciens ni Chimistes ; traiter sans ménagemens & même sans décence tous ceux qui n'ont point eu le bonheur, ou plutôt le malheur, d'adopter les idées à la mode ; vouloir faire passer Descartes pour *un songe creux*, & Malebranche pour *un grand réveur* ; oser dire après cela que Loke est *le Créateur de la Métaphisique*, lui qui ne sçait guerres que troubler de l'eau claire, c'est-à-dire, répandre des nuages sur les vérités les plus universellement reconnues ; nous donner des hypothéses, de purs systêmes pour des certitudes, des sophismes pour des démonstrations, des injures, ou des plaisanteries assez plattes

pour des raiſons, c'eſt aſſurément ce qu'on ne peut pas leur paſſer, parce que cela n'eſt ni raiſonnable, ni par conſéquent philoſophique. Avec quelle ſagacité, quelle force & quelle préciſion M. l'Ev. du Puy combat ici les incrédules modernes! comme il profite de la ſupériorité que lui donne contre eux la bonté de ſa cauſe & la facilité de ſon génie, comme il dévoile leur ignorance & leur préſomption! comme il les fait tomber en contradiction, tantôt avec eux-mêmes, tantôt avec les Philoſophes les plus célébres de l'antiquité payenne! Comme il venge la Philoſophie de l'Eccléſiaſte, de l'infidélité auſſi perfide que téméraire de l'Auteur quelqu'il ſoit qui dans le précis en vers qu'il nous en a donné, a voulu le faire paſſer pour le docteur du matérialiſme, de la licence & de la volupté!

« Le Chrétien, dit-il en terminant ce beau morceau, le
» Chrétien rempli de l'esprit de
» sa Religion..... précautionné
» contre l'enflure qu'inspirent les
» sciences humaines par des armes
» d'une meilleure trempe que
» celles de la raison, n'a garde
» de s'évanouir dans ses propres
» pensées; moins il se dit sage,
» moins il présume de le devenir
» par ses propres forces, & plus
» il s'approche de la véritable sagesse. Il n'est pas du nombre des
» Philosophes condamnés par S.
» Paul. Mais aussi c'est par les sentimens qu'il fait rendre justice
» aux connoissances naturelles dont
» il a enrichi son esprit. Loin de
» leur donner le premier rang dans
» sa Philosophie, à peine leur fait-
» il l'honneur de les y placer. Il
» n'estime l'Astronomie, la Physique, la Géométrie, l'Histoire
» naturelle, que par les réfle-

» xions qu'elles font naître sur la
» toute puissance & la sagesse in-
» finie du Créateur, sur les bor-
» nes étroites & la foiblesse de
» l'esprit humain. Il convient en
» même-tems qu'on peut arriver
» à ce terme avec plus de sureté,
» sans de si longs & de si pénibles
» circuits. Il est plus tenté d'en-
» vier que de mépriser l'heureuse
» ignorance, qui n'a jamais fait
» d'autre étude que de soi-même.
» Il y trouve plus de Philosophie
» que dans un sçavoir dont les
» dangers sont grands, les avan-
» tages médiocres ou faciles à sup-
» pléer, les abus aussi ordinaires
» que pernicieux, »

SECOND CARACTERE, *De la Philosophie moderne :*

Esprit de doute.

» Demandons à l'un des Ré-
» dacteurs de l'Encyclopédie ce

» qu'il entend par l'esprit philo-
» losophique, *l'esprit de doute*;
» répond il sans hésiter, & ce n'est
» pas là un de ces mots isolés,
» dont on ne peut conclure le sen-
» timent de l'Auteur. Au con-
» traire, il ne s'explique jamais
» mieux que lorsque craignant
» moins d'être observé, il parle
» sans précaution, & que sa plume
» est entraînée par l'impression do-
» minante de ses idées.

» Ce doute qu'ils professent,
» (remarque encore M. l'Ev. du
» Puy), n'est pas celui d'un spécu-
» latif.... c'est, du moins dans
» leur langage, un doute réel qui
» porte sur des objets de croyance
» ancienne & générale, un doute
» qui ne doit pas cesser par l'exa-
» men, puisqu'à les entendre c'est
» le fruit de l'examen le plus sé-
» rieux.

Aussi voudroient-ils prendre pour leur devise le *Que sais-je* de

Montagne ; auſſi ne faut il qu'ouvrir leurs écrits pour y trouver dans les louanges & dans l'oſtentation du ſcepticiſme un des principaux caracteres de leur Philoſophie. Sans chercher à concilier ce goût pour le Pyrrhoniſme avec le ton affirmatif qu'ils prennent ſi ſouvent, même lorſqu'ils avancent les choſes les moins certaines ; voyons ſur quoi ils exercent cet eſprit de doute qu'ils confondent avec l'eſprit philoſophique. Ils doutent ſi Dieu a créé le monde, ou s'il n'a fait que façonner la matiere qui dans cette hypothèſe ſeroit éternelle comme Dieu lui-même ; ils doutent ſi la volonté & la penſée ſont eſſentiellement ſpirituelles, c'eſt-à-dire incommunicables par leur nature à la matiere & au corps ; ils doutent s'il exiſte dans l'homme ce libre arbitre que reconnoiſſent toutes les nations, que ſuppoſent

toutes les loix, & que ſentent invinciblement tous ceux qui veulent réflechir ſur leurs actions.

Quoi! ces profonds méditatifs ne voient pas ce que conçoivent ſans peine & ſans efforts tant de perſonnes qui n'ont ſurement pas autant d'eſprit qu'eux! Ces hommes qui ſe diſent faits pour être la lumiere du monde, bornent toute leur ſcience à le plonger dans les ténébres en aſſemblant des nuages ſur les vérités les plus claires & les plus lumineuſes?

Ces légiſlateurs, ces bienfaiteurs du genre humain s'arment contre lui d'un ſcepticiſme qui renverſe toutes les ſociétés, qui détruit toutes les loix, qui anéantit toutes les vertus, qui autoriſe tous les vices. *Je ne vois pas, je ne ſçais pas*, diſent-ils, en parlant des dogmes les plus inconteſtables, les plus eſſentiels, les plus intéreſſans, & c'eſt pour cela que

nous

nous ſommes Philoſophes ; mais nous ne voyons pas non plus que vous raiſonniez, nous voyons encore moins que vous êtes Philoſophes : & puiſque de votre aveu vous êtes aveugles & ignorants, taiſez vous, & n'ayez pas la prétention téméraire de nous ſervir de conſeil & de guide.

Il faut lire dans M. l'Evêque du Puy les détails d'objections & de réponſes qu'il nous donne ; rien de plus clair, de plus net & de plus précis.

La vérité entre ſes mains & ſous ſa plume a toute ſa force, ſa grace & ſa beauté.

Des doutes ſur les dogmes, il paſſe aux doutes de l'incrédulité ſur les faits qui ſervent de preuves au Chriſtianiſme.

» Il les prend, ces doutes, dans » le dernier Auteur qui les a pro- » duits ſans le moindre déguiſe- » ment, en cela moins condam-

» nable peut-être que d'autres in-
» crédules, qui lançant les mêmes
» traits contre le Christianisme,
» se plaignent amerement qu'on
» dise que ces traits partent d'une
» main anti-chrétienne. Ils ac-
» cumulent, ils étalent avec com-
» plaisance les raisons de douter
» d'une révélation surnaturelle,
» & après cette controverse où leur
» penchant se dévoile aux regards
» les moins attentifs, ils protes-
» tent d'un attachement sincere,
» d'une soumission inviolable à
» l'autorité de la foi.

« Le Précepteur d'Emile dé-
» daigne ce foible stratagême, in-
» digne en effet par sa bassesse de
» tout homme qui se déclare l'ami
» de la vérité. »

Il met sa profession de foi dans la bouche d'un Prêtre Savoyard qui a été, dit-il, son maître & son guide dans sa jeunesse. Cet honnête Ecclésiastique est par pa-

renthese, un libertin, qui bornant la pureté de ses mœurs *à ne pas profaner le mariage*, s'étoit souillé d'un vice dans lequel il persiste encore, & dont *le scandale* l'avoit fait *arrêter*, *interdire*, *chasser* du Diocèse où il étoit né. Un Déiste qui depuis qu'il l'est devenu, en célébre la Messe avec plus de vénération, plus d'exactitude & de scrupule. Un hypocrite qui par un vil intérêt & contre sa conscience fait profession de la Religion Catholique, & lui préfere dans son cœur la Protestante qu'il dit être très-sainte, très-simple, & la meilleure même de toutes les Religions qui sont sur la terre; un mauvais raisonneur qui ne croit pas la présence réelle, parce que c'est un mystere inconcevable, & qui assure que la Religion Protestante est très-simple, &c. quoique les Protestans admettent l'Incarnation & la

Trinité, qui certainement sont aussi des mysteres incompréhensibles. Voilà l'homme à qui il suppose tant de probité, de lumieres, de bonne foi & de vertus. Voilà le Héros, le Mentor, l'Oracle & l'Interprete du Citoyen de Geneve. Il falloit bien donner à ce nouvel agresseur, les mœurs, le caractere, le ton & le peu de franchise de presque tous ceux qui comme lui ont attaqué la Révélation. Dieu permet ces inconséquences & en tire sa gloire. Ne confondons cependant pas cet Ecrivain célebre, mais malheureusement paradoxal, avec les autres incrédules. Il les surpasse tous en subtilité, en adresse, en éloquence. C'est dommage qu'il abuse de ses talens, & qu'il ne s'en serve gueres que pour obscurcir la vérité.

Son principe fondamental est celui de tous les Déïstes, que la religion naturelle suffit. *S'il voit*

en faveur de la Révélation des preuves qu'il ne peut combattre, il voit aussi contre elle des objections qu'il ne peut résoudre .... Il y a tant de raisons solides pour & contre, que ne sachant à quoi se déterminer, il ne l'admet ni ne la rejette ... il rejette seulement l'obligation de la reconnoître .... à cela près il reste sur ce point dans un doute respectueux.

Mais il n'y reste pas long-tems, il ne tarde pas à exposer tout ce qu'il croit de plus fort contre la Révélation, & ne dit pas un mot en sa faveur, il affoiblit même, il ridiculise dans la personne de l'Inspiré tout ce qu'il lui fait alléguer pour elle. Il emploie la plaisanterie & ce ton de dédain, d'aigreur & de mépris si familier au parti philosophiste, & si peu digne de la véritable Philosophie.

« Tout ce qu'il dit là-dessus » peut se réduire à trois points:

» l'injustice qu'on attribue à Dieu, » en soutenant la nécessité de » croire à une révélation positive » pour être sauvé ; l'impossibilité » pour un très-grand nombre » d'hommes de connoître la vé- » rité de cette révélation ; l'insuf- » fisance des preuves alléguées » pour en établir la nécessité.

» M. l'Ev. du Puy observe avec raison que les deux premiers points n'entament seulement pas la ques- tion. « On demande si les faits » qui servent de preuves au Chris- » tianisme sont indubitables. Jean- » Jacques Rousseau a-t-il pu croire » que les vagues raisonnemens sur » la justice & la bonté de Dieu » suffiroient pour rendre ces faits » douteux ? Les premieres notions » nous apprennent que des preu- » ves quelconques ne peuvent être » combattues que par des preuves » de même genre. C'est une ma- » xime du bon sens consacré par

» les loix, & invariablement ob-
» servée dans tous les tribunaux.
» Il s'agit d'un fait, il faut le dis-
» cuter en lui-même. Des rai-
» sonnemens spéculatifs & tirés
» de loin, sont hors de saison...
» Quand on prouve qu'une chose
» existe, il n'est plus tems d'exa-
» miner si elle est possible, &
» comment elle l'est. » Un Phi-
» losophe, *ou si on l'aime mieux*
» *un raisonneur*, est moins dis-
» pensé que personne de suivre
» une regle si sage.

» Il ne seroit donc pas néces-
» saire, la Religion Chrétienne
» demeurant prouvée par les faits,
» de répondre à des objections
» étrangeres qui ne donnent pas
» atteinte à nos preuves. »

Le savant Prélat ne refuse cependant pas aux incrédules des éclaircissemens qui au fond sont surabondans. Il veut leur ôter toute espèce de prétexte, & cet

ouvrage plein de lumiere & de solidité, s'il ne les détermine point à changer, sera surement pour eux un nouveau motif de condamnation.

De l'aveu même du Citoyen de Geneve, *les objections insolubles sont communes à tous les systêmes, parce que l'esprit humain est trop borné pour les résoudre... mais il y a une extrême différence entre ces objections & les preuves directes.*

« Par quel oubli abandonne-t-il » cette méthode à l'égard de la Ré» vélation ? Il accorde aux objec» tions qui la combattent le droit » de la rendre incertaine, & il re» fuse aux preuves directes qui » l'établissent le droit de le con» vaincre.

» Que lui importent, *d'ailleurs*, » les raisons que les autres peuvent » avoir de douter si ces raisons » ne sont pas pour lui ?... Qu'a

» de commun l'ignorance où vi-
» vent tant de millions d'hommes
» dans des contrées lointaines,
» avec les connoissances qu'il a re-
» çues ou qu'il ne tient qu'à lui
» d'acquérir ?... Pourquoi cher-
» cher un prétexte d'incrédulité
» dans un motif de reconnois-
» sance ?... Quel droit ont des
» esprits téméraires de demander
» compte à Dieu de la distribution
» de ses dons ? Favorisés eux-mê-
» me de ces dons, peuvent-ils les
» rejetter, peuvent-ils en contes-
» ter l'existence, parce qu'ils ne
» comprennent pas pourquoi d'au-
» tres hommes en sont privés ?
» Qu'ils cessent de s'inquietter sur
» la destinée des infideles ; qu'ils
» en abandonnent le soin à Dieu,
» le Créateur & le Juge de tous
» les hommes, il saura bien nous
» découvrir quand il en sera tems,
» les richesses de sa grace & les
» abîmes de sa justice. »

Octobre, 1763. II. vol. Q 5 v°

Nous ne faiſons qu'effleurer ce grand morceau très-bien approfondi, & preſenté avec toute la force & les graces du ſtyle & de la raiſon. Nous le diſons ſans entouſiaſme & ſans partialité, nous n'avons rien lû de plus clair & de plus ſatisfaiſant que toute cette controverſe.

C'eſt par les principes même qu'a poſé le précepteur d'Emile, que M. l'Ev. du Puy réfute preſque toutes ſes objections; c'eſt en le mettant en contradiction avec lui-même qu'il fait tomber & évanouir ce captieux amas de difficultés que Jean-Jacques Rouſſeau ne préſente toutes enſemble que pour faire illuſion. En voici un exemple.

Qu'un homme, dit le Citoyen de Geneve, *vienne nous tenir ce langage : Mortels, je vous annonce la volonté du très-haut, reconnoiſſez à ma voie celui qui m'envoie*,

j'ordonne au Soleil de changer ſa courſe, aux étoiles de former un autre arrangement, aux montagnes de s'applanir, aux flots de s'élever, à la terre de prendre un autre aſpect. A ces merveilles qui ne reconnoîtra pas à l'inſtant le Maître de la nature ? « Il faut donc le re-
» connoître à la voix de Moïſe &
» de J. C. Ils ont tenu ce langage
» & l'ont confirmé par des mer-
» veilles ſemblables ou équiva-
» lentes à celles que nomme notre
» Auteur. »

La nature, continue-t-il, *n'obéit pas à des impoſteurs.* Nous prouvons qu'elle a obéi à Moïſe & à J. C. Ils n'étoient donc pas des impoſteurs. Il faut donc croire aux vérités qu'ils nous ont annoncées de la part de Dieu, & voilà la Révélation établie par vos propres termes, & voilà tous vos doutes éclaircis. Auſſi n'oſe-t-il pas entrer dans le détail de ces

prodiges, « & indiquer dans quel-
» ques-uns des plus remarquables
» les raisons particulieres de dou-
» ter de leur vérité. Tout se réduit
» de sa part à des objections gé-
» nérales, argument vicieux en
» matiere de faits ; & ces vagues
» généralités tombent d'elles-mê-
» me, dès qu'on les rapproche des
» signes qu'il établit pour discer-
» ner les vrais envoyés de Dieu
» de ceux qui en usurpent le
» nom. »

Notre savant Prélat examine néanmoins ses motifs généraux de doute & d'indécision ; il le suit, il le presse, il dissipe cet amas de nuages qu'il assemble autour de lui avec le plus grand appareil, il répond à tous ses sophismes, & répand sur les questions les plus épineuses une abondance de lumiere que les yeux les plus foibles appercevront sans peine, & que les passions seules pourront intercepter.

Nous ne pouvons pas ſuivre M. l'Ev. du Puy dans ſa marche rapide, & nous oſons le dire, triomphante. Nous craignons d'affoiblir ſes preuves en les abrégeant. Il faut lire tout cet Ouvrage comme un modele très-intéreſſant ſous quelqu'aſpect qu'on l'enviſage. Nous rendrons compte dans le Journal prochain des deux derniers caracteres de l'Incrédulité moderne, & de la troiſieme Partie de cette excellente Inſtruction Paſtorale.

ARTICLE CVIII.

RÉPONSE *A QUELQUES difficultés de* PHYSIQUE, *d'*ASTRONOMIE, *de* MORALE *&* *de* GÉOGRAPHIE *proposées par un jeune Chevalier*, sur divers Passages de l'Ecriture Sainte.*

UN savant Anglois (c'est Vodward) voyant qu'une belle découverte qu'il venoit de faire sur l'économie animale, étoit un corollaire de ce passage du Lé-

* Cet Ecrit est du R. P. BERTIER de l'Oratoire, qui veut bien en enrichir ces Mémoires : malgré son étendue qui excéde celle de nos articles ordinaires, nous le donnons ici en entier pour la plus grande satisfaction des lecteurs auxquels nous croyons faire un présent qui leur sera très-agréable.

vitique, *l'ame de l'animal est dans le sang*, disoit autrefois que ceux qui méprisent la Physique de Moïse blasphément ce qu'ils ignorent; que diroit aujourd'hui ce savant Anglois, s'il entendoit en France quantité de jeunes gens non-seulement se moquer de la Physique de Moïse, mais pousser leurs mépris jusqu'à Dieu même. A peine ont-ils les yeux ouverts, & sont-ils hors du Collége qu'ils se croyent plus clairs-voyans que celui qui fit leurs yeux; & parce que ce bel ordre qui regne dans l'Univers ne s'accorde pas avec leurs foibles lumieres, ils y trouvent des défauts, & veulent le réformer. Bientôt ils voudroient appeller l'Etre suprême à leur tribunal, ils se plaindroient volontiers de n'avoir pas été admis à son conseil; enfin ils sont assez téméraires pour soutenir qu'il ne regne pas dans la nature une in-

telligence, une sagesse, une industrie infinies, c'est-à-dire en bon françois qu'il n'y a point de Dieu. Quelle réponse faire à ces jeunes insensés? Point d'autre que celle de les renvoyer à la fable de Mathieu Garrot.

Ils nous regardent avec pitié ces jeunes Messieurs, parce que nous croyons en Dieu; nous sommes à leur avis de bonnes gens, des gens simples, pour ne pas dire stupides: hé mon Dieu! qu'ils fassent un peu plus de réflexion, ils verront tout au contraire que plus on est stupide, moins on connoît Dieu: que parmi les divers Peuples ceux qui connoissent le moins la Divinité, ce sont les plus stupides, ce sont les sauvages; que parmi les différens animaux, l'homme seul doué de raison, connoît seul son souverain Maître; qu'enfin parmi les différens hommes, ceux qui ont le moins de raison, tels que

les enfans, ſont ceux dans leſquels cette connoiſſance eſt la moins parfaite ; qu'ils apprennent donc que la connoiſſance de Dieu eſt l'effet de la raiſon & non de la ſtupidité. Mais laiſſons ces prétendus clairvoyans, & ces aveugles réels réfléchir à la fable à laquelle nous les avons renvoyés, & venons aux difficultés que vous propoſez, Monſieur, avec plus de modeſtie, non contre Dieu même directement, mais contre les Livres Saints. D'abord, avant de répondre à ces difficultés, il eſt bon d'obſerver que ces Livres objet du mépris de ces jeunes gens, les plus grands hommes de tous les ſiécles, les plus conſommés en ſcience, & en âge les ont infiniment eſtimés : que dans ces derniers tems les plus grands génies, les plus éclairés, & les moins crédules, tels que les Newton, les Caſſini, & tant d'au-

tres qui valoient bien les Boindins & leurs semblables, les ont admirés dans les points qu'ils entendoient, & les ont respectés dans ceux qu'ils ne comprenoient pas ; qu'ils les ont appellés les meilleurs de tous les livres, ceux qu'ils ne pouvoient lire sans devenir meilleurs, ceux dans lesquels ils alloient se désennuyer quand tous les autres les ennuyoient. Convient-il donc à ces jeunes gens de montrer à leur âge un si grand mépris pour un Livre, pour lequel tant de grands hommes ont eu tant de vénération ? Mais entrons en matiére.

PHYSIQUE.

PREMIERE DIFFICULTÉ.

Vous vous égayez, Monsieur, tout à votre aise sur ce que Moyse dit (au 1 ch. de la Génèse) que le

ſecond jour de la création, Dieu ſépara les eaux qui étoient ſous le Firmament, de celles qui étoient ſur le Firmament, que ces premieres ſe précipiterent en bas, & couvrirent toute la ſurface de la terre; qu'enſuite le troiſiéme jour Dieu leur commanda de s'aſſembler en un même lieu qui fut la mer, & donna ordre aux terres de ſortir du ſein des ondes, & de paroître à ſec.

RÉPONSE.

Vous dites ſur ces paſſages de Moyſe mille gentilleſſes, mille jolies paroles toutes pleines d'eſprit, mais qui marquent plus de bel eſprit que de jugement & de ſolidité; car enfin, ſouffrez que je vous le diſe, comme à ces autres jeunes Meſſieurs, convient-il à votre âge de vouloir tourner en ridicule un Livre que tant de

grands hommes respectent, & que vous n'entendez pas? Pour moi, j'espére, Monsieur, comme vous êtes de bonne foi, que lorsque vous l'entendrez, vous trouverez que la physique de ce Livre n'est point si méprisable, & qu'elle a même quelque chose de plus qu'humain.

Il paroît d'abord par les découvertes de nos Académiciens François que vous ne méprisez pas, que la terre n'a pas toujours été dure & solide, comme elle est aujourd'hui, vous allez en convenir. M. Richer ayant découvert que le pendule qui bat les secondes à Paris, quand il est de la longueur de 440 lig. 57 devroit être raccourci à l'Isle de Cayenne à 5° de lat. pourq u'il le battît. MM. de Maupertuis, Clairaut, Camus & le Monnier, & M. l'Abbé Outhier, envoyés par le Roi au cercle polaire, avec M. Celsius As-

tronome Suédois, & MM. la Condamine, Bouguer, & Godin envoyés à l'équateur, confirmerent cette découverte, & déterminerent la longueur de ce pendule à l'équateur, au sommet du mont Pichincha, de 438 lig. 67, au niveau de la mer de 439 lig. 10, à Paris de 440 lig. 57, à Pello 66° 47 de latitude, de 441 lig. 17. l'exposition du calcul astronomique de M. de Miaran 203, donna ce pendule plus court à l'équateur qu'à Paris de 1 lig. $\frac{59}{100}$.

Tous les Physiciens conclurent de cet accourcissement ainsi avéré, 1°. Que la gravité des corps est d'autant plus grande que ces corps sont plus près des pôles : 2°. Et cela du moins en partie à cause de la force centrifuge, d'autant moindre aux pôles, que ces corps décrivent des cercles plus petits dans des tems égaux, en tournant autour du centre de la terre; 3°.

Et ils inférerent de là que par cet excès de gravité, la mér (& par conséquent la terre, puisqu'elle n'est pas inondée par la mer à l'équateur) est aplatie ou enfoncée aux pôles, & élévée à l'équateur; en sorte que l'axe de notre globe est plus court que les diamètres de ces derniers cercles. Pour vérifier cette derniere conséquence par des opérations géométriques & astronomiques, les Académiciens que je viens de nommer mesurerent un degré du méridien, les uns au cercle polaire, les autres à l'équateur. On en avoit déja mesuré un à Paris, & d'autres sur le méridien de cette Ville, en France; on en avoit aussi mesuré d'autres en Angleterre, & en Hollande. Le résultat de toutes ces opérations fut que ces dégrès étoient d'autant plus grands qu'ils étoient plus près du cercle polaire: l'on en conclut que la terre alloit en s'applatis-

ſant de Paris aux pôles, & en s'élevant de Paris à l'équateur, conclusion qui eſt confirmée par l'analogie avec Mars & Jupiter, dont les axes ſont beaucoup plus courts que les diamètres des équateurs, concluſion encore qui eſt une ſuite néceſſaire de la force centrifuge, d'autant plus grande dans ces corps qu'ils décrivent des cercles plus grands dans des tems égaux autour de l'axe terreſtre, & qu'ils ſont plus près de l'équateur.

De cet applatiſſement de la terre par ſa peſanteur, d'autant plus grande qu'elle eſt plus près des pôles, il ſuit néceſſairement que notre globe n'a pas toujours été dur & ſolide comme il eſt aujourd'hui; car on conçoit fort bien que la mer étant liquide, & cherchant ſon équilibre, peut bien être aplatie aux pôles par le petit excès de preſſion que cauſe ſur elle le

petit excès de sa gravité proportionel à l'excès de longueur du pendule en cet endroit: mais conçoit-on bien aussi que la terre dure & solide, comme elle est surtout dans son intérieur par les carrieres & les mines dont elle est remplie, & par la pression de ses couches intérieures par les supérieures; ait pû être aplatie aux poles & élevée à l'équateur par ce petit excès de gravité? Vous conviendrez sans doute que cela n'est pas possible, & qu'il faut nécessairement que notre globe n'ait pas toujours été dur & solide. Supposons pour un instant que notre globe dur comme il l'est, soit sphérique, il n'y a pas de doute que la différence de gravité aplatira la mer aux pôles, & l'élevera à l'équateur, & que la terre restant sphérique par sa dureté sera surmontée par la mer à l'équateur, & la surmontera aux pôles, ensorte qu'aux po-

laires

laires elle ſera plus élevée que la mer dans la proportion de 441 lig. 17 à 439 lig. 10. Puis donc que cela n'eſt pas ainſi, & que la terre a pris la même figure que la mer, il faut qu'elle ait été autrefois molle comme l'eau : *Et c'eſt ce que nous apprend Moyſe dans ces paſſages que vous ceſſerez de mépriſer, lorſque vous les entendrez.* Vous allez le voir.

Moyſe donne aux liquides & aux fluides un nom collectif, ce qui manque dans notre langue où nous ſommes obligés de répéter ces deux termes, lorſque nous voulons déſigner ces deux choſes enſemble. Ce nom eſt celui d'*Eaux*. Ce nom collectif comprend ce liquide que dans le langage ordinaire nous appellons *eau*, (ſoit que cette eau ſoit denſe, comme elle eſt dans nos rivieres, ſoit qu'elle ſoit en vapeurs comme elle

eſt dans notre Atmoſphére,) & ce fluide que la plupart des défenſeurs de l'attraction, & tous les partiſans de l'impulſion admettent, les uns plus, les autres moins denſe dans les eſpaces planétaires, ſous le nom d'Ether. Par ce nom d'*eau* Moyſe rend l'Ether ſenſible, & nous le met ſous les yeux, & nous ne ſçaurions mieux faire que de ſuivre ſon idée, ſurtout dans nos planétaires que nous pourrions rendre bien plus inſtructifs & plus reſſemblans au naturel qu'ils ne ſont, ſi nous repréſentions l'éther par de l'eau tournant dans un vaſe tranſparent, avec les planetes autour d'un ſoleil feint.

Moyſe diſtingue ce liquide de ce fluide, en nommant ce dernier inférieur au Firmament, & ce premier ſupérieur au Firmament. Il appelle Firmament ou Ciel la diſtance de la terre où ſont les Aſtres, à commencer par le plus

proche des astres qui est la Lune ; il la nomme ainsi, parce que les Astres demeurent fermement à la même distance moyenne. Il fait entendre clairement que ces eaux inférieures au Firmament ou au Ciel lunaire, c.-à-d. l'Atmosphère terrestre, s'étendoient au commencement, ou le premier jour (non artificiel, puisqu'il n'y avoit pas encore de Soleil, mais naturel,) c'est-à-dire, au premier tems, s'étendoient, dis-je, jusqu'au ciel lunaire ; il nous fait entendre cela lorsqu'il dit que ce firmament ou ciel, séparoit ces deux sortes d'eaux supérieures & inférieures au firmament ou ciel lunaire. Vous allez voir que cette Physique n'est pas méprisable, & qu'elle nous apprend comment les terres s'arrangerent ainsi que les eaux en figure sphéroïque, comme elles sont aujourd'hui.

Dieu, nous dit Moyse, sépara

le ſecond jour les eaux inférieures au firmament, c'eſt-à dire, l'atmoſphère terreſtre, comme on vient de le dire, des eaux ſupérieures au firmament ou ciel lunaire, c'eſt-à-dire, de l'éther qui étoit à la diſtance de la lune; or il ne put ſéparer ces eaux inférieures de celles qui étoient en haut à cette diſtance, qu'en les faiſant deſcendre en bas vers le centre de la terre, & qu'en abaiſſant la ſurface de ces eaux inférieures ou autrement de cette atmoſphère immenſe, compoſée, comme elle l'eſt aujourd'hui, de vapeurs ou parties aqueuſes, & d'exhalaiſons ou parties terreſtres. Ces parties tant terreſtres qu'aqueuſes, en tombant, s'arrangerent en ſphéroïde applati au pôle, élevé à l'équateur, comme leur force centrifuge, & l'excès de gravité aux pôles le comportoient; du reſte par cette expreſſion majeſtueuſe que Dieu

commanda aux eaux, qu'il ſépara les eaux, Moyſe entend qu'il leur commanda comme un machiniſte commande aux piéces de ſa machine, qu'il meut l'une par l'autre au moyen d'une premiere qu'il meut ſeule immédiatement par lui-même. Dieu eſt un grand machiniſte, & le machiniſte par excellence : & il meut tous les corps l'un par l'autre dépendamment du premier mouvement donné par lui même à la matiére au commencement. Vous voyez déja que cette Phyſique n'eſt point mépriſable.

Moyſe dit enſuite que le troiſiéme jour, ou qu'au troiſiéme tems, Dieu ordonna aux eaux inférieures au ciel de s'aſſembler dans le lit de la mer, & aux terres de paroître à ſec, & de ſortir de deſſous les eaux. L'Écrivain Sacré vient de nous apprendre que les vapeurs & les exhalaiſons, qui

d'abord flottoient dans l'Ether sublunaire dans une étendue immense, avoient été précipitées dans le second tems vers le centre de la terre par leur gravité supérieure à leur force centrifuge ; il nous apprend ici que les terres étoient d'abord mouillées & couvertes de la mer, & qu'elles parurent ensuite à sec hors du sein des eaux. Tout ceci est encore dans les régles de la meilleure Physique ; car les parties terrestres ou exhalaisons en tombant pêle-mêle avec les parties aqueuses ou vapeurs, prirent le dessous sous celles-ci, ayant plus de pesanteur spécifique qu'elles, & furent couvertes par ces dernieres. La surface de la terre étoit donc dans ce second tems couverte de la mer, & il fallut au troisiéme jour, ou au troisiéme tems un troisiéme commandement, ou une troisiéme méchanique pour

faire sortir les terres de dessous les eaux.

Mais avant que d'expliquer cette méchanique, il faut vous répondre à une question que vous me faites sans doute, sçavoir d'où Moyse a pû sçavoir ces différens états de la terre au commencement. Je vous la fais à vous-même cette question. Moyse n'avoit sans doute pas fait l'expérience du pendule à secondes; il n'avoit pas fait non plus les voyages du cercle polaire, & de l'équateur comme nos Académiciens; il n'avoit pas fait comme eux des opérations géométriques & astronomiques pour sçavoir par la lumiére naturelle la sphéroïcité de la terre, effet de l'excès de gravité aux pôles, & par conséquent l'état de mollesse, où plûtôt de fluidité des terres au commencement: il ne pouvoit donc sçavoir que par lumiére naturelle ou par la révélation cet

état qu'il vient d'exprimer dans les paſſages cités : il ne pouvoit ſçavoir cela que par l'un de ces deux moyens, & ne le ſachant point par le premier, il devoit donc l'avoir appris par le ſecond. On pourroit même croire que toutes les particules terreſtres & aqueuſes qui compoſent aujourd'hui notre globe étoient répandues parmi celles de l'Ether, & formoient cette atmoſphère immenſe dont parle Moyſe : (En ſorte que notre planete n'eût été alors qu'une atmoſphère, ſans ce noyau qui eſt aujourd'hui la terre :) & que la plus grande partie de ces particules terreſtres & aqueuſes en ſe précipitant par leur gravité, auroient compoſé notre planete ; mais cette hypothèſe qui ſeroit ingénieuſe, ne ſeroit toujours qu'une hypothèſe, & nous ne pouvons ſçavoir rien de certain là-deſſus que ce que nous en apprend Moyſe.

Je ſçai bien que ces jeunes Meſſieurs, qui croyent qu'il eſt du bel eſprit de ne pas croire à la Révélation, me regarderont comme un homme ſimple, un homme crédule. Mais crédule ! Ils ne ſçavent donc pas le ſens de ce mot? Crédule eſt celui qui croit ſans nul fondement: or on vient de voir qu'il y a fondement à croire que Moyſe n'a pû ſçavoir cet état de la terre que par révélation. On n'eſt donc pas crédule pour croire à la Révélation. *Il eſt dangereux de croire*, il eſt vrai, mais *il eſt dangereux auſſi de ne rien croire*, & ceux qui veulent retrancher la ſeconde partie de cette ſage maxime des Anciens, ne donnent pas grande idée de leur jugement. On voit bien que ces jeunes gens croyent ſe donner un air de ſçavans en ne croyant rien; mais ils ſe trompent lourdement en cela: il y a autant de ſtupidité à ne pas

croire, quand il y a raiſon de croire, qu'à croire ſans nul fondement; C'eſt même plûtôt un défaut des ignorans d'être incrédules que des ſçavans. Depuis qu'on eſt un peu mieux inſtruit ſur l'hiſtoire naturelle, ſur la Phyſique, ſur l'hiſtoire des pays éloignés, on eſt moins incrédule qu'on ne l'étoit autrefois ſur quantité de faits eſtimés auparavant fabuleux. Tels ſont les lumiéres des lances d'une Légion Romaine pendant un orage: tels ſont pluſieurs autres faits rapportés par Pline, ou par des Voyageurs.

D'autres me diront d'un autre côté que le but de l'Ecriture eſt de toucher le cœur, & non d'inſtruire l'eſprit; de corriger les mœurs, & non d'enſeigner la Phyſique. Je ſais tout cela: mais je ſais auſſi que Dieu eſt le Pere des hommes, & le Pere dans un ſens bien plus parfait que ceux que nous appellons pe-

res. Il en eſt de Dieu & des peres relativement aux hommes, comme de l'Artiſte qui a fait le moule d'une ſtatue, & du manœuvre qui y fait couler la fonte relativement à la ſtatue. Dieu eſt même bien plus à notre égard que cet Artiſte à l'égard de ſa ſtatue, puiſqu'il a créé la matiére dont nous ſommes formés, & que l'Artiſte n'a fait qu'arranger celle de ſon moule. Dieu eſt donc ſans comparaiſon plus notre pere que ceux que nous appellons nos peres; or un pere veut être connu de ſon fils, & Dieu veut être connu auſſi de ſes enfans: nous connoiſſons Dieu bien difficilement par toute autre voie que celle de ſes ouvrages. Il a donc voulu que l'homme qu'il a doué de raiſon exprès pour cela, le connût par ſes ouvrages; & comme l'homme ne pouvoit connoître les commencemens de l'Univers par les lumieres naturelles,

il a bien voulu nous les révéler dans ce 1 chap. de la Génèse.

Nous venons de voir que Moyse n'a pu savoir que par la Révélation l'état dans lequel étoit la terre dans son commencement. Allons plus avant, & passons aux autres connoissances où celle-ci nous conduit. Dès qu'il y a fondement à croire que la terre a été dans l'état que nous apprend Moyse au commencement, & que l'Ecrivain sacré a sçu cela par révélation; il y a aussi fondement à croire ce qu'il nous dit encore que la terre a commencé, ou qu'elle a été créée; la raison est insuffisante sur cet article, il falloit l'autorité pour la décider. Il y a aussi fondement à croire que Mars, & Jupiter qui sont bien plus applatis que la terre, ont été dans le même état que notre planete, & ont aussi commencé; il y a encore fondement à croire que tout le reste de l'Uni-

vers a auſſi commencé ; enfin, dès qu'il y a fondement à croire cela, nous ne ſommes plus crédules pour le croire, & pour croire à la Révélation.

Voyons maintenant comment les terres qui, comme nous l'apprend Moyſe, étoient couvertes par la mer dans le ſecond jour, ou au ſecond tems, s'éleverent au-deſſus des eaux par l'ordre de Dieu le troiſiéme jour & parurent à ſec. Sans vouloir être trop curieux, ni chercher à pénétrer dans les tréſors infinis de la Sageſſe Divine, on voit aſſez clairement deux corps qui conſéquemment à cet ordre, c'eſt-à-dire aux loix établies par le grand Machiniſte, & dépendamment du premier mouvement donné à la matiére au commencement, doivent avoir produit cet effet. Ces corps ſont les premieres marées, & les pre-

miers vents dans ce premier état de la terre.

Je dis d'abord les marées, & selon les loix de la méchanique; car il paroît par ce premier chapitre de la Génèse, que la création ou le commencement des Etres a été succeſſif comme la génération l'eſt aujourd'hui, & que l'Univers n'eſt parvenu que peu à peu, & avec le tems à l'état où nous le voyons: lors donc que les terres furent deſcendues ſous les eaux par leur peſanteur, comme on vient de le dire d'après Moyſe; la mer qui les couvroit fut pendant quelque tems fort limoneuſe, & ſon fonds fut auſſi pendant quelque tems fort boueux, fort moû & fort peu profond. De là il s'enſuivit deux choſes: la premiere que ſa ſurface n'étant pas entrecoupée encore, comme elle l'eſt aujourd'hui par les iſles & les continens, les marées en furent bien

plus grandes qu'elles ne le sont à présent; ensorte que l'attraction ou l'impulsion de ses eaux par la lune, ayant, comme aujourd'hui, son action sur deux côtés de la terre diamètralement opposés, l'un dans l'hémisphère supérieur, l'autre dans l'inférieur, les marées se rencontrerent sur les deux autres côtés, qui étoient en quadrature avec ces deux premiers, & amoncelerent entr'elles les terres, tant celles qui flottoient encore dans leurs eaux que celles qu'elles entraînoient du fonds peu profond & boueux de la mer, & qu'elles formerent ainsi de grands amas de terre proportionnés à leurs grandeurs. Tout ceci n'est pas une simple supposition, c'est une assertion fondée sur une double observation; la premiere que des deux continens qui sont sur la surface de notre globe, celui d'Amérique est sur une des lignes sur lesquel-

les les marées purent ſe rencontrer, ſçavoir, ſur une ligne qui va d'un pôle à l'autre; & qu'au côté du globe diamétralement opposé à l'Amérique, il ſe trouve auſſi ſur cette même ligne une grande quantité de terres. Il eſt vrai que ces terres ſont entrecoupées de bras de mers qui en font des iſles en divers endroits, parce que l'amoncelement des terres n'a pû ſe faire toujours ſur une ligne bien ſuivie, ſoit par les marées mêmes, ſoit à cauſe de la contrariété que les vents y ont oppoſée; mais cela n'empêche pas que cette ſuite de terres ainſi arrangées d'un pôle à l'autre, n'équivalent à peu près au continent de l'Amérique ſitué à peu près de même.

La ſeconde obſervation eſt que nos continens ſont en général compoſés de diverſes couches de quelques pieds ſeulement, & horiſon-

tales pour l'ordinaire, excepté en quelques endroits, où les éboulemens, & les feux ſouterrains les ont dérangées; or l'effet des grandes vagues pouſſées par les grandes marées d'une mer très-limoneuſe, ſur un fond très-moû & peu profond encore, doit avoir été d'amonceler des couches horiſontales de quelques pieds d'épaiſſeur; voila donc des obſervations qui prouvent que les premieres marées ont été au commencement une cauſe des grands amoncelemens des terres, c'eſt-à-dire, de la formation des continens.

J'ai dit en ſecond lieu que les vents ont été une ſeconde cauſe d'amoncelement des terres au-deſſus des eaux, & que cet amoncelement eſt la ſeconde choſe qui s'eſt enſuivie de l'état de la mer boueuſe dans ce commencement, & roulant ſur un fond limoneux,

& très-peu profond ; on sçait que les vents ne sont gueres universels, & qu'un même vent ne fait gueres tout le tour de la surface de la terre dans une même direction. Il y a donc à chaque instant une infinité de vents qui se choquent en une infinité d'endroits de notre globe ; cela étant ainsi, les vagues poussées par ces vents, ont dû dans cette mer immense au commencement, amonceler entr'elles en une infinité d'endroits les limons qui flottoient dans leurs ondes, & celles qu'elles entraînoient de ce fonds boueux & peu profond, comme les vents amoncellent encore aujourd'hui les sables en Affrique & en Asie, & comme ils les ont amoncelés autrefois à la célébre Palmyre. Cet amoncelement doit avoir produit des isles, des inégalités, & des prolongemens aux continens formés par les marées, &

même des continens par la contiguité de plusieurs isles : enfin cette seconde cause doit avoir formé ces isles & ces continens, non pas seulement dans les lieux où s'étendent les marées, mais sur toute la surface de la terre jusques vers les pôles & aux pôles mêmes.

Il faut observer que quoique les feux souterrains ayent fort souvent soulevé des terres du fond de la mer, & formé des isles en divers endroits, on ne doit pourtant pas les compter parmi les causes du premier amoncelement des terres comme les marées & les vents, parce que cette cause n'a pû agir que dans la suite après la séparation des eaux, & des terres par la différence de leur pesanteur, & que d'ailleurs cette cause défait autant d'ouvrage qu'elle en fait, engloutissant de tems à autre autant de terres dans la

mer, qu'elle en a fait ſortir de ſon fonds.

SECONDE DIFFICULTÉ.

Comment ſe peut-il faire, dites vous, Monſieur, que Dieu ait créé la lumiére dès le premier jour, & qu'il n'ait créé le ſoleil & les étoiles que le quatriéme jour, comme le dit Moyſe dans ce 1. ch. de la Génèſe.

RÉPONSE.

Cela vous paroît une grande bévue, & vous vous réjouiſſez beaucoup aux dépens de Moïſe; mais permettez que je vous le répéte, toutes ces jolies choſes que vous prodiguez dans votre lettre, & où vous faites briller votre eſprit, ne feroient pas honneur à votre jugement, ſi l'on ne vous excuſoit ſur votre âge; car vous

auriez dû, ce me semble, songer que Moïse n'étoit certainement pas un stupide; que c'étoit au contraire un très grand génie, incapable par conséquent de faire une aussi grande bévue que vous le pensiez. Il falloit donc conclure que vous ne l'entendiez pas dans cet endroit, & vous en prendre à vous-même, plutôt qu'à l'Auteur Sacré. Vous allez voir que cela est en effet.

De même qu'on distingue deux choses dans le vent & dans le son, sçavoir : la matiére & la forme, on distingue aussi ces deux choses dans la lumiére. La matiére du vent est l'air, sa forme est un mouvement en ligne directe; la matiere du son est encore l'air, sa forme un mouvement de vibration de ce fluide; la matiere de la lumiere, suivant les défenseurs de l'attraction, est la substance du Soleil, & suivant les partisans de

l'impulsion générale & exclusive de l'attraction, c'est l'Ether dont le Soleil est lui-même composé, & qui remplit les espaces interplanétaires ; la forme de la lumiere, suivant les premiers, est le mouvement direct des particules de la substance solaire d'un centre à une circonférence ; suivant les seconds, ce sont les vibrations de l'Ether. Nous donnons tous les jours à une chose le nom de sa matiere ; nous disons, par exemple, qu'il fait de l'air, pour signifier qu'il fait du vent, que l'air frappe nos oreilles, pour signifier que le son les frappe ; vous dites tous les jours j'ai fait mon feu à une heure, & je l'ai allumé à quatre, c'est-à-dire que vous avez arrangé la matiere du feu à une heure, & qu'à quatre heures vous y avez ajouté la forme, laquelle est le mouvement ; or voilà précisément comme s'est exprimé

Moïse dans l'endroit que vous tournez tant en ridicule ; il s'est exprimé comme nous nous exprimons tous les jours : il dit que Dieu créa le Ciel, la Terre encore informe, & la lumiere dès le premier jour ; il entend par-là que Dieu créa le premier jour la matiere du Ciel & de la Terre en général, & spécialement celle de la lumiere, (soit que cette derniere matiere soit celle des Attractionnaires, ou celle des Impulsionnaires, n'importe pas), & que Dieu créa le quatrieme jour le Soleil & les Etoiles, c'est-à-dire, qu'il ajouta à la matiere de ces astres la forme, sçavoir le mouvement, soit le mouvement direct, soit celui de vibration qui les rendit lumineux ; c'est donc sur vous-même que tombe le ridicule que vous avez voulu donner à l'Ecrivain sacré. Si je voulois même chicaner, comme vous

faites, je vous ferois remarquer que votre expression est bien moins correcte que celle de Moïse, puisque vous dites que vous avez fait votre feu, quoique vous n'ayiez fait qu'assembler la matiere de votre feu, au lieu que Moïse dit que Dieu fit la lumiere, lorsqu'il fit effectivement ou créa la matiere de la lumiere. Convenez donc, Monsieur, que vous êtes allé trop vîte, lorsque vous avez crû voir dans Moïse une bévuë qui n'étoit que dans vos yeux.

ASTRONOMIE.

TROISIEME DIFFICULTÉ

Il paroît dites vous, que Moïse n'étoit gueres Astronome, parce qu'il dit dans ce même premier Chapitre de la Genèse, que Dieu créa deux grands luminaires : le plus grand, sçavoir le Soleil

pour

pour éclairer le jour ; le moins grand, ſçavoir, la Lune, pour éclairer la nuit avec les Etoiles, comme ſi les étoiles étoient des luminaires moindres que ces deux grands luminaires prétendus.

RÉPONSE.

Moïſe vous fait pitié ſur ce paſſage, comme ſur les autres ; vous le regardez comme un ignorant, mais prenez donc garde de faire pitié vous-même aux gens éclairés. Vous rejettez ſur Moïſe une ignorance qui n'eſt que dans votre tête. D'abord je pourrois vous dire, avant que d'entrer en matiere, que les Patriarches en général que vous croyez ſans doute avoir été de très-mauvais Aſtronomes, n'ont pas été jugés tels par les plus grands Aſtronomes. Le célébre Dominique Caſſini qui croyoit à l'Ecriture que mépriſent

nos jeunes demi-ſavans, ayant lû dans Joſephe que ces Patriarches avoient reçu de Dieu une longue vie pour avoir le tems de perfectionner les arts, entr'autres l'Aſtronomie, & que par ce moyen ils avoient connu une période luniſolaire au bout de laquelle le Soleil, la Terre & la Lune ſe retrouvoient au même point d'où ils étoient partis; le célébre Caſſini, dis-je, voulut voir ſi cette période exiſtoit en effet; il en fit donc le calcul, & fut fort étonné lorſqu'il trouva qu'il étoit d'accord avec cette période. Mais venons à Moïſe, & en particulier au paſſage ſur lequel il vous fait tant de pitié.

Moïſe appelloit, dites-vous, la Lune un des deux grands luminaires de la terre, & non pas les Etoiles, mais qu'eſt-ce qu'il y a donc-là qui doive vous faire tant de pitié? Et oüi, ſans doute, la

Lune est un des deux grands luminaires de la terre, & non les Etoiles; & l'Ecrivain sacré avoit bien raison de l'appeller ainsi. Quand Moïse dit que la Lune est un des deux grands luminaires de la terre, il ne la considere pas sous le rapport de grandeur de masse, ni de grandeur de lumiere en soi-même, mais sous le rapport de grandeur de lumiere relativement à la terre: or il n'est pas douteux que la lumiere de la lune ne soit plus grande sur la terre que celle des étoiles; ainsi Moïse a raison de l'appeller un des grands luminaires qui éclairent la terre, plutôt que les étoiles, & vous devez avoir honte de l'avoir traité d'ignorant pour cela.

QUATRIEME DIFFICULTÉ

Il est certain que le Soleil est immobile dans le Ciel; ce phé-

nomène eſt appuyé ſur tant de preuves ſolides, qu'on peut dire qu'il eſt démontré : comment donc Joſué a-t-il pû, ſans une ignorance craſſe, commander au Soleil de s'arrêter ?

RÉPONSE.

La patience vous échappe ici, & vous vous emportez à la fin contre Joſué & contre l'Hiſtorien ſacré; vous venez de paſſer il n'y a qu'un inſtant du mépris à la pitié, ici vous paſſez de la pitié à l'indignation; comme le Caméléon, vous changez de couleur à tous les inſtans. Hé mon Dieu, que vous êtes prompt à vous mettre en colere! quelques grains de ſable vont éteindre tout ce grand feu, comme celui des Abeilles. Vous penſez, Monſieur, que le Soleil eſt immobile, & il l'eſt ſans doute, vous avez raiſon; or

je vous demande ſi penſant ainſi, vous ne dites pas tous les jours le Soleil ſe léve, le Soleil avance, le Soleil retarde. Je vous demande ſi un Copernicien, & ſi Copernic lui-même ne ſeroient pas des pédans & des précieux ridicules s'ils s'exprimoient là-deſſus autrement que vous & que le Public; ainſi puiſque Copernic lui-même ſe ſeroit exprimé comme Joſué, s'il avoit été dans le même cas que lui; pourquoi voulez-vous que Joſué & que ſon hiſtorien ayent penſé autrement que Copernic en s'exprimant de même que lui? D'ailleurs on n'a pas beſoin d'avoir recours à la Révélation pour avancer que l'Auteur de l'hiſtoire de Joſué ſçavoit que le Soleil eſt immobile. On ſçait que les anciens n'ignoroient pas cela; & que cette opinion n'eſt que renouvellée d'après eux On veut même aujourd'hui,

& peut-être avec raison, que la plûpart des découvertes de l'Astronomie moderne, telles que celle du retour des Cométes, ne soient que des renouvellemens des connoissances des anciens, surtout des Egyptiens les plus éclairés de tous les peuples dans cette partie, & dont les Hébreux étoient alors les compatriotes; je dis les plus éclairés des peuples anciens; je pourrois dire peut-être quelque chose de plus; on a vû avec étonnement de nos jours, que la Méridienne de Ticho dans son isle d'Uranibourg étoit fautive de quelques minutes, & que les fameuses méridiennes d'Egypte étoient exactement exposées au midi. Vous rendrez volontiers justice aux Egyptiens sur ce que l'on vient de dire; n'y auroit-il donc que les Auteurs sacrés, compatriotes des Egyptiens, à l'égard desquels vous seriez assez injuste

pour les accuser d'ignorance sur des points qui n'en marquent pas ?

MORALE POLITIQUE.

CINQUIEME DIFFICULTÉ.

Moïse nous dit que Dieu après le déluge permit aux hommes de manger la chair des animaux ; mais est-il croyable qu'un Etre infiniment sage ait permis aux hommes de détruire ses propres ouvrages, & n'est-ce pas un droit que les hommes s'arrogent à tort, de tuer les animaux pour manger leur chair ? Ou plutôt de ce qu'en effet tous les animaux se détruisent les uns les autres, ne doit-on pas conclure qu'il ne regne pas dans l'Univers une sagesse & une intelligence infinie, c'est-à dire qu'il n'y a point de Dieu ?

RÉPONSE.

Ainsi raisonnoit Mathieu Garrot, lorsque le gland lui tomba sur le nez ; ainsi ne raisonnent pas les gens sages, les gens éclairés : au contraire, de ce qu'ils voyent une intelligence, & une sagesse infinie dans toutes les opérations où la nature est sans voile, & à découvert, ils concluent que celles où ils ne voyent pas clair, comme cette destruction réciproque des animaux, sont l'effet de cette intelligence & de cette sagesse infinie, & qu'elles sont conséquemment bien.

En effet quand on a examiné la chose de près, on trouve que ce qui paroit une destruction des ouvrages de Dieu, est au contraire une industrie admirable pour les conserver & pour les perpétuer ; tant il est vrai que les idées divi-

nes sont plus élevées au-dessus des idées humaines, que le ciel ne l'est au-dessus de la terre! Dieu a voulu que ses ouvrages bien plus accomplis que les nôtres, eussent la faculté de se perpétuer à jamais par de nouveaux individus, qui se succédans les uns aux autres, conservassent sans fin les espèces; & ce que nous disent certains Naturalistes, d'ailleurs très habiles, de la destruction de quelques espèces anciennes, nous paroit contraire à ce qui se passe sous nos yeux, & à la sagesse suprême. Le moyen dont Dieu s'est servi pour perpétuer les espèces a été de leur donner la faculté de multiplier de plus en plus à l'infini. Par-là si quelqu'une vient à manquer dans quelque coin de la terre, ou si ses individus y deviennent rares par quelque cause externe, cette faculté remet bientôt les choses dans leur premier état. Mais si une de

ces eſpèces ſe multiplioit en effet de plus en plus à l'infini, la nourriture & l'habitation manqueroient peu à peu à *toutes* les autres, & à la fin même à celle-ci, la nourriture & l'habitation n'étant pas infinies. Si l'eſpéce des lapins multiplioit à l'infini (pour ne donner qu'un exemple connu & ſenſible) il eſt bien certain que la nourriture manqueroit peu à peu à toutes les autres, & à la fin à celle-ci même. Tout le monde ſçait l'hiſtoire des habitans des iſles Baléares qui demanderent main-forte à l'Empereur Auguſte contre ces animaux dont le nombre s'étoit ſi prodigieuſement augmenté, qu'ils avoient coupé les vivres aux autres eſpèces, & ſur tout à l'homme. La même choſe ſe paſſe encore de tous côtés ſous nos yeux, & ceux qui ſont voiſins des forêts où l'on ne chaſſe pas aſſez les bêtes fauves, n'auront pas de peine

à comprendre ce que nous disons ici, que la multiplication d'une espéce nuit aux autres.

Il a donc fallu que la Providence donnât ses ordres pour contenir toutes les espèces dans un nombre proportionnel d'individus, & pour que tout l'excédent fût détruit; afin que par cette proportion chaque espèce eût sa subsistance. Dieu a établi l'homme pour être son lieutenant de police à cet égard sur la terre, & il lui a donné les autres animaux pour ses substituts. Les uns & les autres sans le sçavoir, sans le vouloir, & en ne cherchant qu'à contenter leur appétit, ou leur haine, & à satisfaire leurs besoins, exécutent les ordres de la Providence, & tendent à sa fin toute différente de la leur. On vient de voir en général la nécessité de cette police à l'égard des lapins, & des bêtes fauves; mais il faut entrer

dans le détail, & faire voir qu'il en est de toutes les espèces, & de l'homme même comme de celles-ci.

Si l'homme & les animaux carnassiers ne contenoient pas l'espèce des moutons à un nombre d'individus qui suffit pour notre usage, & qu'ils n'en détruisissent pas le nombre excédent, ensorte que ces animaux ne mourussent que de vieillesse ou de maladie, tous les bergers vous assurent que ces animaux multiplieroient de plus en plus à l'infini. Il arriveroit alors de deux choses l'une; ou que les pâturages n'étant pas multipliés à proportion de la multiplication des moutons, tout ce qui viendroit au delà du nombre proportionnel aux pâturages périroit, ou si les pâturages étoient multipliés de plus en plus proportionnellement à l'augmentation des moutons, & multipliés

ſeulement pour eux, toutes les autres eſpèces, y compris celle de l'homme mourroient de faim. Le ſage Auteur de la nature a pourvu à ces inconveniens; il a donné à l'homme & aux autres animaux carnaſſiers un eſtomac qui appête la chair des moutons, & qui eſt propre à la digérer, & l'homme & ces animaux ne cherchans que leurs beſoins aveugles, rempliſſent les deſſeins éclairés de la divine Providence; ils détruiſent le nombre excédent des moutons, & contiennent ainſi ſans le ſçavoir, leur eſpèce dans la quantité d'individus qu'il faut pour que les autres eſpéces ayent leur nourriture: vous voyez déja, Monſieur, que cette deſtruction de quelques individus eſt la conſervation des autres eſpèces, & de celle-ci. Ce que je dis des moutons, je le dis auſſi des bœufs,

des lapins domeſtiques, des porcs, des chevaux, &c.

Quaut à ces derniers, il y a différence dans la maniére de les contenir dans leur nombre proportionnel d'individus ; comme leur chair n'eſt pas beaucoup convenable à l'eſtomac de l'homme, & que pour le lui apprendre, la nature n'a pas donné à ſon palais un appétit pour cette nourriture, l'homme contient cette eſpèce dans ſon nombre proportionnel d'individus d'une autre maniére, toujours en exécutant à l'aveugle les ordres de la Providence ; la guerre, & le travail exceſſif ſont pour cette eſpèce ce que le couteau du Boucher eſt pour les autres.

Diſons des poules, des canards, des dindons, des oyes, & des autres animaux domeſtiques bons à la nourriture des hommes, ce que nous avons dit des moutons.

Il en eſt des animaux domeſtiques que l'homme ne peut manger, comme de ceux que ſon eſtomac appête ; ſi l'homme & les autres animaux ne contenoient ces eſpèces dans leur nombre proportionel d'individus, bientôt elles couperoient les vivres aux autres, & enfin elles s'affameroient elles-mêmes. En voulez-vous des exemples? Si l'homme aidé par les chats n'empêchoit les rats & les ſouris de ſe multiplier de plus en plus, d'abord ils ne laiſſeroient rien à manger aux chiens & aux chats, & à la fin aux hommes mêmes: ils rongeroient leurs meubles, & leurs habits ; certaines eſpèces qu'on nous a apportées d'Amérique, trouveroient moyen de miner & d'abbattre nos maiſons.

Convenez donc qu'il nous eſt permis de nous défendre de ces ennemis, & de les tenir à l'aide

des chats au plus petit nombre possible d'individus. D'un autre côté ces animaux sont les ouvrages de Dieu aussi bien que l'homme, quoique moins excellens que lui. Dieu veut que dans l'univers, comme dans la maison d'un Grand, il n'y ait pas seulement des meubles d'or & d'argent, il en veut encore de fil & de laine, tant pour la variété que pour l'abondance ; d'ailleurs ces animaux consument bien des alimens qui seroient perdus sans eux, & ils ont sans doute d'autres avantages que nous ignorons. Dieu donc prend soin d'eux, & il fait ensorte que nous n'en puissions épuiser l'espèce, il les aime autant que nous aimons les chats, & pour les perpétuer, il leur a donné une fécondité prodigieuse, & une merveilleuse dextérité : Il les a pourvus de tous les moyens possibles pour faire des trous ; ce sont

là des lieux d'azile, & des sauves-gardes que Dieu leur accorde pour conserver, non pas leur nombre excédent d'individus, mais seulement leur espèce.

Venons maintenant aux chiens, si l'homme n'empêchoit leur trop grande multiplication, soit en ôtant à plusieurs la faculté de multiplier, soit en détruisant ce qui est provenu de trop de cette faculté, bientôt il ne resteroit plus rien pour les chats, ni pour les hommes mêmes, ni à la fin pour leur nombre qui excéderoit la nourriture existante; c'est donc un effet d'une sage Providence que l'homme sans dessein formel contienne cette espèce dans son nombre proportionel d'individus. Ce que nous disons des chiens, il faut aussi l'entendre des chats.

Il est inutile de parler des loups, des ours, des tigres, des lions, &c. Tout le monde voit assez la

néceſſité qu'il y a de contenir ces eſpèces dans la plus petite quantité poſſible d'individus.

La Providence, ce nom reſpectable que j'oſe prononcer déja pluſieurs fois devant vous, ſans vous faire excuſe, parce que je ſçais que vous n'êtes pas du nombre de ces inſenſés, qui ne peuvent l'entendre ſans rire; la Providence, dis-je, a établi bien des moyens pour empêcher l'homme de multiplier de plus en plus, comme il a multiplié au commencement, & comme il multiplie encore dans les Colonies. Outre la guerre, la navigation, les métiers perilleux, le travail forcé, l'homme a de plus la raiſon qui l'empêche d'uſer de la faculté de multiplier, lorſqu'il n'a de ſubſiſtance qu'autant qu'il en faut pour lui.

Je penſe, Monſieur, que vous êtes maintenant convaincu que ce

n'eſt pas une cruauté à l'homme, ni une injuſtice de tuer les animaux pour manger leur chair, que c'eſt au contraire une diſpoſition très ſage de la Providence par laquelle l'homme en ſuivant ſon appétit, eſt un inſtrument aveugle dans la main de Dieu pour perpétuer ſon eſpèce propre, & toutes les autres, même celles dont il détruit des individus ; mais voici encore d'autres raiſons pour vous confirmer dans ce ſentiment. Les gens clairvoyans, ceux qui voyent une intelligence admirable regnant par tout dans le monde, les gens raiſonnables, les hommes en un mot, (car ceux qui ne ſont pas raiſonnables ne méritent pas ce nom), les hommes, dis-je, conviennent que tout ce qui eſt de l'inſtitution de la nature eſt bien, & qu'un appétit, non pas ſeulement de quelques individus qui ſont bien ſouvent

viciés par maladie, mais d'une eſpèce entiére eſt de l'inſtitution de la nature; or l'eſpèce des hommes comme l'eſpèce des loups, comme celle des lions, &c. a l'appétit de la chair; cet appétit eſt donc de l'inſtitution de la nature, & eſt par conſéquent bien. Toute la différence qu'il y a à cet égard dans l'homme, & dans les autres animaux carnaſſiers eſt que dans le premier cet appétit n'eſt pas ſeul, il eſt joint à tous ceux des autres animaux, ſçavoir à l'appétit du grain, à celui de l'herbe, à celui des fruits; mais cet appétit de la chair eſt dans toute l'eſpèce des hommes, comme dans toutes les eſpèces des animaux carnaſſiers; il eſt donc de l'inſtitution de la nature, & eſt par conſéquent bien.

Voici encore une raiſon que fournit l'anatomie, & qui eſt auſſi convaincante que les précédentes.

L'estomac des animaux carnassiers est sans doute fait pour la chair, puisque toute cette espèce l'appéte, la chair est faite pour cet estomac, puisqu'il la digére bien, & qu'elle le nourrit bien; plusieurs même de ces animaux ne digérent pas d'autres alimens: Monsieur de Réaumur assure que la buse qui est un oiseau carnassier, se laisse mourir de faim sur un tas de bled, parce que si elle en mangeoit, elle mourroit ni plus ni moins de faim, & seroit de plus tourmentée par l'indigestion: quand je dis que l'estomac de ces animaux est fait pour la chair, & que la chair est faite pour cet estomac, j'entends qu'il sont faits l'un & l'autre pour cela, par une cause sage & intelligente, qui est Dieu sans doute, & par conséquent qu'il est bon que cet estomac mange de la chair: je ne crois pas devoir prouver cette proposition,

parce qu'il n'y a que des inſenſés qui puiſſent la conteſter. De-là il s'enſuit que l'eſtomac de l'homme eſt fait pour la chair & la chair pour lui, par cette cauſe ſage & intelligente ; car il a le caractère diſtinctif de l'eſtomac des animaux carnaſſiers. Le caractère qui diſtingue celui-ci de l'autre eſtomac eſt qu'il eſt membraneux, & que l'autre ne l'eſt pas. Parmi les oiſeaux ceux qui ſont carnaſſiers ont un pareil eſtomac, ceux qui ne le ſont pas ont l'eſtomac muſculeux : parmi les quadrupédes ceux qui ſont carnaſſiers ont auſſi l'eſtomac membraneux, ceux qui ne le ſont pas ne l'ont pas de même. Les bœufs par exemple, les moutons, les chevaux, &c. ont trois ventricules ; or l'eſtomac de l'homme eſt comme celui des animaux carnaſſiers, il eſt membraneux. Il a donc le caractère diſtinctif de l'eſtomac carnaſſier, &

il est fait pour la chair par une cause intelligente : l'homme fait donc bien de manger de la chair.

Je pourrois ajouter encore une autre preuve tirée de l'Anatomie, sçavoir, que l homme a des dents propres à déchirer la chair comme les animaux carnassiers, ce sont celles qu'on nomme canines ; & si toutes les autres ne sont pas de même, c'est qu'il lui en faut de plusieurs espèces pour les différentes sortes d'alimens qui sont destinés à sa nourriture, sçavoir, pour les grains, pour les herbes & les fruits : voilà trop de raisons pour un homme déja convaincu.

Mais enfin, me direz-vous, puisque la chair est faite pour l'homme, pourquoi Dieu ne la permit-il qu'après le déluge ? Cette difficulté seroit bonne, Monsieur, s'il étoit vrai que Dieu n'eût permis la chair à l'homme qu'après le déluge ; mais cela n'est

pas exactement vrai. Puisque Dieu a fait au commencement la chair pour l'homme, il la lui a permise, non verbalement, mais réellement & de fait ; & s'il ne la lui a pas permise verbalement dans ce tems, c'est qu'il a fait comme fait un bon Pere à l'égard de son enfant ; lorsqu'il lui recommande de manger du pain, il ne lui défend pas la viande.

Mais comme trop de chair est nuisible à l'homme, que d'ailleurs il falloit dans ce commencement ménager les animaux pour les faire multiplier, il lui recommanda de manger les fruits de la terre sans lui défendre la chair. Dans la suite les Pytagoriciens anticipés se faisant un scrupule peu éclairé de manger de la chair, comme les Pytagoriciens de nos jours, Dieu permit verbalement aux hommes la chair qu'il ne leur avoit pas défendue.

GÉOGRAPHIE.

GÉOGRAPHIE.

Sixieme Difficulté.

Moïse étoit aussi mauvais Géographe qu'Astronome. Il nous dit que quatre fleuves, le Phison, l'Euphrate, le Tigre qui va vers les Arméniens, & le Gehon qui traverse le pays des Ethiopiens couloient dans le Paradis terrestre, où ils avoient une même source; or pour peu qu'on soit instruit de la Géographie, on ne peut pas ignorer que le fleuve qui traverse toute l'Ethiopie ne soit le Nil, que ce fleuve n'ait sa source dans l'Abissinie à plus de mille lieues des sources du Tigre & de l'Euphrate, & que ces deux derniers n'ayent deux sources différentes bien éloignées l'une de l'autre. D'ailleurs quel que soit ce fleuve Phison que Moïse paroît prendre

pour le Phuse, il est toujours bien certain que ce fleuve ne sauroit avoir la même source que le Nil, le Tigre & l'Euphrate.

Une autre erreur de Géographie est que la Colombe que Noé lâcha pour la seconde fois hors de l'Arche, arrêtée sur les plus hautes montagnes d'Arménie, ne pouvoit le même jour aller jusqu'au plus proche pays des oliviers & en revenir, toute cette vaste contrée de l'Arménie étant entierement dépourvue de cette espèce d'arbre. Voilà deux erreurs grossieres de Géographie. La premiere surtout l'est au point que je ne sçaurois l'attribuer à Moïse, & qu'il faut nécessaiement qu'elle soit de quelque copiste ignorant. Je sçais bien que les Théologiens ne veulent pas que Dieu ait permis que l'Ecriture ait été altérée sur les articles de foi, mais je sçais aussi

qu'ils ne feront pas un crime de croire qu'elle ait été corrompue sur des questions indifférentes comme sont celles de Géographie.

RÉPONSE.

Pour le coup, M. le Chevalier me permettra de lui dire qu'il parle ici en demi-savant, pour ne pas dire en jeune homme. Un savant profond n'auroit pas fait à Moïse la querelle que vous lui faites; je ne chercherai pas loin des preuves: & que seroit-ce donc si Moïse vous avoit donné la carte de la surface de la terre que vous foulez tous les jours aux pieds, de cette terre que couvre Paris; mais la carte de cette terre telle qu'elle étoit au commencement du monde? Vous l'accuseriez donc bien d'ignorance de n'y avoir pas fait couler la Seine entre la montagne de Ste. Genevieve &

celle de Montmartre, de n'y avoir pas mis les Isles Notre-Dame, St. Louis & Louvier, de n'y avoir pas fait serpenter cette riviere au-dessus & au-dessous de ces Isles; c'est pourtant ce qu'il n'auroit pas fait bien certainement, parce que la surface de cette terre a certainement changé depuis ce tems-là; en voici la preuve. M. Guettard de l'Académie des Sciences a connu le premier par les puits de Paris, qu'à une certaine profondeur il y avoit partout une couche d'arbres renversés les uns sur les autres, & il en avertit l'Académie dans le tems de son observation. Lorsqu'on creusoit le puits de l'Ecole militaire, on vint avertir cette savante Compagnie qu'on y trouvoit une pareille couche, & M. Guettard rappella à ses confreres ce qu'il leur avoit dit autrefois sur ce point. M. Laurent, Procureur au Parlement, faisant curer son puits dans l'île Notre-

Dame, m'avertit qu'il avoit trouvé une semblable couche. Vous ne sauriez nier, Monsieur, que cela marque un bouleversement du terrain sur lequel est situé Paris, & que ce bouleversement ait changé le niveau de sa surface, & conséquemment le cours de la riviere qui le traverse; en sorte que la carte des environs de Paris d'aujourd'hui ne soit toute différente de celle de ce pays au commencement du monde.

Mais ceci n'est pas propre à Paris, nous n'avons connoissance que d'une très-petite partie des bouleversemens arrivés au reste de la surface de la terre, témoin celui dont on vient de parler que nous avons ignoré jusqu'à l'observation de M. Guettard, témoins encore tous ces coquillages marins que l'on trouve partout ou presque partout à une grande profondeur; mais nous en savons

encore assez pour assurer que cette surface a prodigieusement changé depuis que le monde existe ; en sorte qu'il n'y a qu'un demi-savant qui puisse raisonner de cette surface au commencement du monde, par cette surface telle qu'elle est aujourd'hui ; pour aller de proche en proche nous savons qu'en Flandre on a trouvé un arbre entier à une très-grande profondeur ; c'est donc un bouleversement, peut-être le même, qui a changé la surface du terrain de Paris, qui a bouleversé aussi celui de Flandre. Avant que de sortir de notre pays ; nous pouvons dire qu'on a lieu de soupçonner que notre France a tenu autrefois à l'Angleterre par un Isthme ou chaîne de montagnes dont le sommet a été rongé par la mer. On voit encore les sommets des deux extrémités de ces montagnes d'un côté en France, de l'autre en Angleterre, & l'on en

trouve avec la sonde la continuation dans la mer. Sortons maintenant de France. Les demi-savans mêmes n'ignorent pas que la Sicile a été séparée de l'Italie par un tremblement de terre, que l'Afrique l'a été de l'Espagne par une même cause que l'on soupçonne avoir répandu la mer Méditerranée de là jusqu'en Asie. Platon rapporte dans son Timée que c'étoit de son tems une tradition constante qu'il y avoit autrefois auprès de l'Afrique & de l'Europe une Isle nommée Atlantide si grande que les Rois qui la possédoient avoient conçu le dessein de conquerir l'Europe, & que cette Isle avoit été engloutie dans la mer par un tremblement de terre. Tout le monde sait que du tems de Pline, des feux souterrains éleverent au-dessus de la mer la fameuse Isle de Santorin, & que de nos jours ils en ont sou-

levé une autre auprès de cette premiere avec des circonstances étonnantes dont on trouve la relation dans les Mémoires de l'Académie des Sciences. Il est parlé dans ces mêmes Mémoires d'une autre Isle nouvelle formée en 1727 auprès de celle de S. Michel l'une des Açores, & il a été fait mention de sept autres élevées du fond de la mer dans le tems du tremblement de terre de Lisbonne. Nous avons dans le Pseaume 45 un témoignage bien ancien de changemens considérables causés sur la surface de la terre dans la Judée par des feux souterrains qui transporterent des montagnes dans le cœur de la mer, comme s'exprime l'Ecriture. Tous ces changemens n'approchent pas de ceux que l'histoire d'une Religieuse Ursuline envoyée à Quebec par le Roi pour y fonder un Monastere, & qu'un Journal du tems de cette histoire

rapportent avoir été causés dans le Canada par un furieux tremblement de terre qui changea la surface de 800 lieues de pays, formant des laçs où il y avoit des montagnes, & élevant des montagnes où il y avoit des lacs, détournant & transportant au loin le grand fleuve St. Laurent.

En voilà plus qu'il n'en faut, Monsieur, pour dire que vous devez conclure de tous ces changemens que nous connoissons qu'il en est arrivé bien d'autres dont nous n'avons pas de connoissance, & qu'il n'est pas d'un sçavant profond de vouloir que la description de la surface du terrain où étoit le Paradis terrestre s'accorde avec les cartes de nos Géographes modernes. Les seuls coquillages marins que l'on trouve bien profondément dans les terres sur lesquelles coulent ces fleuves nommés par Moïse, prouvent que la

mer a ſuccédé à ces terres depuis ce commencement, & que de nouvelles terres ont pris la place de la mer, & ces coquillages ſuffiſent pour aſſurer l'honneur de Moïſe contre les inſultes des demi-ſavans. Ainſi le ménagement que vous avez, Monſieur, pour l'hiſtorien ſacré en rejettant ſon erreur prétendue ſur ſes copiſtes, n'eſt pas néceſſaire; cette erreur n'eſt ni dans l'original, ni dans les copies; elle eſt toute entiere dans la Critique.

Après ce qu'on vient de dire du changement de la ſurface de la terre, il eſt fort inutile de défendre Moïſe ſur la branche d'olivier apportée par la Colombe. Je ne ſçai, ni vous non plus, ſi aujourd'hui une Colombe ne pourroit pas en un jour aller de l'extrémité méridionale de l'Arménie au pays des plus proches oliviers, & en revenir; mais ce que je ſais

bien, c'eſt que cette extrémité eſt de beaucoup plus méridionale que la latitude où ces arbres viennent communément; ce que je ſçais c'eſt que Struis rapporte que les vignes viennent fort bien au pied même du fameux mont Ararat que les Levantins croyent être la montagne où l'Arche s'arrêta, & que ſi cette montagne exiſtoit alors & avoit quelques plaines même à 30 ou 40 lieues de ſon pié, les oliviers pouvoient fort bien venir dans ces plaines, & la Colombe pouvoit fort bien en rapporter un petit rameau en un jour.

Septieme et derniere Difficulté.

Il y a des faits bien extraordinaires dans l'Ecriture, & il faut être bien crédule pour y ajouter foi.

RÉPONSE.

Il y a des faits bien extraordinaires dans l'Ecriture, j'en conviens ; donc il faut être bien crédule pour y ajouter foi. M. le Chevalier me permettra de lui dire que cette conséquence n'est ni d'un Critique ni d'un Logicien : je vous le répete ; le premier principe de la critique a deux parties:la premiere,qu'il est dangereux de croire ; la seconde, qu'il est dangereux de ne pas croire. La question est donc de savoir s'il y a fondement ou non à croire ces choses extraordinaires ; s'il y a fondement, vous êtes aussi mauvais critique en ne croyant pas, que nous en croyant, s'il n'y a pas de fondement ; & cet air de science que vous prétendez vous donner en ne croyant pas, vous ne l'acquerez point par votre incrédulité ; puisque, comme je vous l'ai déja

fait observer, ce sont au contraire les ignorans qui sont plus incrédules que les savants; mais avant que d'examiner cette question, souffrez que je fasse deux ou trois réflexions qui se présentent d'elles-mêmes ici.

Ces faits sont extraordinaires, dites-vous, Monsieur, donc il ne faut pas les croire? Mais c'est un principe incontestable qu'il y a bien des choses qui ne sont pas vraisemblables, & qui sont pourtant véritables. Ces faits sont extraordinaires, d'accord; mais faut-il raisonner de tous les faits arrivés depuis le commencement du monde, & sur toute la surface de la terre par le peu qui s'est passé sous vos yeux pendant les vingt ans que vous avez vécu? Ces faits sont bien extraordinaires, & oui; mais d'où vient que vous croyez tant d'autres choses extraordinai-

res rapportées par les Auteurs profanes ; d'où vient, par exemple, que vous croyez, & que vous tâchez d'expliquer ce que dit Hérodote, que les Prêtres Egyptiens lui avoient montré gravé dans les monumens de leurs Temples que dans les quatorze mille ans qui les avoient précédés, le soleil s'étoit levé deux fois dans le lieu du ciel où il se couche d'ordinaire ? d'où vient que vous croyez tout cela, & qu'il n'y a que les Auteurs Sacrés que vous ne voulez pas croire dans les faits extraordinaires qu'ils rapportent ? La raison n'en seroit-elle pas que ces derniers sont des censeurs importuns, qui en cent autres endroits vous reprochent vos mœurs, & dont vous voulez diminuer l'autorité en les décriant dans ceux-ci ? Si cela est, Monsieur, corrigez vos mœurs, & vous croirez bien-tôt ces faits extraordinaires.

Venons maintenant au nœud de la queſtion, & prouvons qu'il y a fondement à croire ces choſes extraordinaires. Si le Livre qui les rapporte a des caractères viſibles de révélation, & s'il y a dans ce Livre des choſes extraordinaires qui ſont confirmées par des preuves de raiſon certaines & inconteſtables, il y a fondement à croire ces choſes extraordinaires; or il eſt aiſé de prouver ces deux propoſitions.

D'abord quant à la premiere, vous n'avez pû vous refuſer à la lumiére qui vous faiſoit voir trop clairement que Moyſe n'a pû ſçavoir que par la Révélation, la maniére dont la terre s'eſt applatie au pôle au commencement; il n'y a donc plus de faits extraordinaires que nous ne devions croire ſur le temoignage d'un homme qui a ſçu des faits que la raiſon n'a pu lui apprendre.

Mais si nous avons une preuve de révélation dans l'Ecriture pour les faits passés, nous en avons mille pour les faits futurs. Il faudroit un traité entier pour donner toutes ces preuves, & cela vous ennuyeroit ; mais j'espére que vous aurez la patience d'en entendre du moins une, puisque j'ai eu celle d'entendre contre la Révélation des railleries très-ingénieuses à la vérité, mais toujours des railleries, & non pas des preuves & des objections. Cette preuve sera courte mais bien convainquante. Dites-moi je vous prie, si Daniel a pû sçavoir autrement que par la Révélation ce qu'il dit chap. 9 vers. 25, 26, & 27, en termes aussi clairs que ceux des Auteurs contemporains, & dont les dates quoiqu'exprimées en Semaines d'années, sont aussi marquées & aussi justes que celles des Historiens postérieurs aux faits.

Depuis l'ordre qui ſera donné de rebâtir Jéruſalem, juſqu'au Chef de mon Peuple, il y aura ſept ſemaines & ſoixante-deux ſemaines, & les places & les murailles de la Ville ſeront bâties de nouveau parmi des tems fâcheux & difficiles; & après ſoixante & deux Semaines le Chriſt ſera mis à mort: & le Peuple qui le doit renoncer ne ſera point ſon peuple. Un Peuple avec ſon Chef qui doit venir détruire la Ville & le Sanctuaire; elle finira par une ruine entiére, & la déſolation qui lui a été prédite arrivera après la fin de la guerre. Il confirmera ſon alliance avec pluſieurs dans une ſemaine, & à la moitié de la ſemaine les Hoſties & les Sacrifices ſeront abolis, l'abomination de la déſolation ſera dans le temple, & la déſolation durera juſqu'à la conſommation. Si Daniel n'a pû ſçavoir ces faits que par la

révélation, comme vous en conviendrez, nous ne sommes pas crédules pour croire à la Révélation, & nous pouvons croire sans être stupides les faits extraordinaires rapportés dans l'Ecriture.

Voilà pour les Prophéties. Dans les Livres historiques on trouve aussi des preuves qu'ils ne sont pas l'ouvrage des hommes, & des preuves qui, si vous êtes équitable, doivent vous paroître, sinon convaincantes, du moins très satisfaisantes. Un Philosophe, sous ce nom j'entends non pas un Epicurien, non pas un Sophiste qui veut l'usurper & à qui les ignorans souvent le prodiguent, ce qui le rend méprisable ; sous ce nom que les grands hommes de tous les tems, que les plus anciens & les plus sçavans Peres de l'Eglise ont pris par honneur, j'entends un vrai sage qui suit les lumiéres de la raison dont Dieu l'a doué, &

non la lueur de ſon imagination; or un Philoſophe voit par tout, & conſéquemment dans les événemens humains, une cauſe premiere par laquelle les cauſes ſecondes même raiſonnables ſans le ſçavoir, & ſans le vouloir, ſouvent même contre leur intention, ſont conduites à la fin que cette cauſe premiere ſe propoſe. Vous allez donc voir une différence marquée entre l'hiſtoire des hommes & l'hiſtoire ſacrée. Les hommes dans leurs hiſtoires ne remontent jamais à la ſource, à la cauſe premiere des événemens. L'ambition d'un Roi, la cupidité d'un autre, ſont la cauſe d'une guerre, jamais ils ne vont plus loin. La bravoure du ſoldat, la ſcience du chef ſont la cauſe de l'événement; l'homme ne voit rien au de-là. On pourroit le comparer à ces animaux qui reçoivent leur nourriture ſans lever les yeux

vers la main qui la leur jette. l'histoire sacrée bien différente de celle de l'homme, remonte par tout à la cause premiere. C'est Dieu qui suscite un Peuple pour en punir un autre, c'est lui qui inspire les desseins de paix, c'est lui qui donne ou qui ôte la prudence aux Chefs, la valeur aux troupes, &c. & cela pour parvenir aux fins qu'il s'est proposées. Je vois en cela une différence bien essentielle entre ces deux sortes d'histoires : c'est que l'une est de Dieu & l'autre de l'homme.

Les Poësies sacrées portent aussi le caractère de la Divinité. Peut-on ne pas voir que l'esprit qui les anime est l'Esprit de Dieu? Ce que l'homme chante dans sa poësie, c'est l'amour, le vin, le jeu; toutes choses pernicieuses aux mœurs, du moins très futiles; cependant tout homme qui pense, tout homme qui sçait faire usage

de ſa raiſon conviendra ſans peine qu'il n'y a dans le monde rien de grand que Dieu ; que tout autre objet eſt bien peu de choſe, & bien peu capable d'occuper un eſprit, & de remplir un cœur ſolides. Or c'eſt Dieu uniquement que chantent les Pſeaumes ; ce ſont ſes grandeurs, ſa bonté pour l'homme, ſa miſéricorde, la magnificence de ſes ouvrages, voilà qui diſtingue le langage de Dieu de celui des hommes.

Il faut être aveugle pour ne pas reconnoître Dieu, ſa ſageſſe, ſes maximes, ſes préceptes dans les Livres moraux. Qu'on compare ces maximes avec celles des Pythagoriciens, on verra bientôt que les unes ſont dictées par la Sageſſe ſuprême & que les autres ſont des productions de l'eſprit humain.

Concluons, Monſieur, que les

Livres Saints sont des livres du moins respectables pour quiconque les connoît, & que cette jeunesse frivole & volage qui les méprise, est elle-même méprisable, blasphêmant ce qu'elle ne connoît pas, & ce qu'elle estimera dans un âge plus mûr & plus sage.

Encore une réfléxion qui me vient en finissant, & qui est de conséquence. Nous sommes de bonnes gens, parce que nous croyons à l'Ecriture, & vous êtes des gens d'esprit, parce que vous n'y croyez pas; mais ce Livre inculque par tout à l'homme la crainte d'un Dieu vengeur du crime, & sans cette crainte il n'y a plus de vertu, plus de bonne foi, plus de probité, plus par conséquent de société dans le monde. Vous donc qui voulez replonger votre Patrie dans les guerres funestes de Religion, qui fermez ce livre à l'homme, vous

ouvrez la porte à tous les crimes. Combien d'actions dans la vie que l'œil d'aucun témoin ne peut éclairer, où la passion sollicite, où le besoin presse, où l'impunité est assurée ; croyez-vous que l'amour de l'honnête, cet être de raison sans un Dieu rémunérateur, puisse dans ces actions l'emporter sur une passion violente, sur un besoin très-pressant ? Non non, désabusez vous, il n y a que la crainte d'un Dieu présent en tout lieu que les livres saints auront gravé dans le cœur de l'homme qui puisse l'arrêter dans ces momens, & l'empêcher de se précipiter dans le crime.

Nous sommes de bonnes gens nous qui croyons à l'Ecriture, & vous êtes des gens d'esprit vous qui n'y croyez pas ! mais ces livres sont la Religion de nos peres, & l'on ne voit que trop par une triste ex-

périence, que ceux qui l'abandonnent lâchement cette Religion de nos Peres, ne ſont pas plus attachés à leur Patrie. L'époque de l'affoibliſſement du Chriſtianiſme parmi nous eſt la même que celle de l'affoibliſſement du Patriotiſme : quand on néglige ſon devoir de Religion, on néglige auſſi celui de Citoyen, l'un s'enſuit de l'autre; lequel vaut donc mieux pour le genre humain, ou notre ſimplicité, ou vos prétendues lumieres?

Enfin nous ſommes bien ſimples d'eſtimer un livre qui apprend à l'homme qu'il a été établi de Dieu ſon Lieutenant ſur la terre; que pour bien exercer cette charge il en a reçu quelque choſe de plus excellent que la brute qu'il gouverne, que la plante qu'il cultive, que le bois, que la pierre; que ce quelque choſe n'eſt pas une ſimple différence d'un arrangement pé-

riſſable

riſſable des parties d'une matiere commune à tous les êtres; que c'eſt une ſubſtance différente, raiſonnable & intelligente faite à l'image & à la reſſemblance de Dieu même dont elle tient la place ſur la terre; que faite à ſa reſſemblance, elle eſt immortelle comme lui; que le Ciel eſt ſa vraie Patrie; que la mort dont la crainte affreuſe toujours préſente rendroit le ſort de l'homme de beaucoup inférieur à celui de l'inſecte, ſi elle étoit un anéantiſſement, & feroit tort à la ſageſſe du Créateur, eſt la fin du pélérinage de l'homme, & le tems de la récompenſe de ſon adminiſtration & de ſon travail; nous ſommes, dis-je, bien ſimples d'eſtimer un livre plein de penſées ſi nobles, ſi conſolantes & ſi propres à nous rendre des êtres heureux, & vous êtes au contraire ſpirituels d'inſpirer le mépris de ce livre, pour

mettre l'homme, je ne dis pas côte à côte du ver & de l'araignée, de la pourriture même & de l'excrément, mais pour faire du plus parfait ouvrage de Dieu la créature la plus malheureuſe qui ſoit poſſible, par la penſée déſeſpérante & continuelle d'une deſtruction prochaine. Rougiſſez plutôt vil troupeau d'Epicure, de vouloir rendre l'homme ſi abject & ſi miſérable, & ne ſoyez plus aſſez hardis pour prendre un nom qui ne vous convient nullement; les Payens n'en donnoient pas d'autre que celui de pourceaux à tous vos ſemblables; n'uſurpez plus, vous, celui des Philoſophes à qui vous feriez deſhonneur, qui vous déſavouent, & dont vous êtes les Antipodes.

ARTICLE CIX.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ITALIE.

DE BRESCIA.

GLi Scrittori d'Italia, cioe notizie storiche è critiche intorno alle vite è agli Scritti de Letterati Italiani, del Conte Giammaria Mazzuchelli. Volume II. Parte IV. in Brescia. Giambatt. Bossini, 1763. *in-folio* de 543. pages. C'est une suite de la Bibliothéque des Ecrivains d'Italie, par le savant M. MAZZUCHELLI. Cette IV^e Partie du second volume conduit la lettre B. jusqu'à

sa fin ; ainsi voilà déja six Tomes in-folio pour les deux premieres lettres de l'Alphabet seulement. Il faut souhaiter à l'Auteur une longue vie & des forces suffisantes pour arriver jusqu'à la derniere lettre dont on voit qu'il est encore bien éloigné. Nous formons ce souhait avec tous les amateurs de l'Histoire Littéraire ; car quelle perte ne seroit-ce pas pour les Lettres, si cette vaste entreprise venoit par quelque facheuse circonstance à être interrompue pour n'être peut-être jamais achevée? Combien d'Ouvrages ont eu le même sort? Combien, dont, faute d'Ouvriers capables ou laborieux, on peut dire avec douleur : *pendent opera interrupta* ? Cette *Bibliothéque Ecclésiastique* (*), par

(*) *Magna Bibliotheca Ecclesiastica, sive notitia scriptorum veterum ac recen-*

exemple, dont la continuation devoit être d'une si grande utilité, n'a-t-elle pas été abandonnée après le premier volume qui ne contient que la lettre A ? Nous pourrions nommer bien d'autres livres restés imparfaits malgré les desirs du Public; mais il vaut mieux engager M. MAZZUCHELLI à continuer son travail avec la même ardeur, & à presser autant qu'il pourra l'exécution du beau monument qu'il a commencé d'élever à la gloire de sa Patrie aussi bien qu'à la sienne.

---

tiorum in quâ ordine alphabetico continentur cujuscunque Religionis ac sectæ scriptores, concilia, &c. Genevæ Cramer. 1738. in-fol. Le principal Auteur de cette collection est H. P. DE LIMIERS connu par plusieurs ouvrages, & en particulier par une traduction de Plaute & des *Annales de la Monarchie Françoise.*

FRANCE.

De Villefranche de-Rouergue.

Vies des Peres, des Martyrs & des autres principaux Saints, tirées des actes originaux & des Monumens les plus authentiques, avec des Notes historiques & critiques; Ouvrage traduit de l'Anglois. A Villefranche, chez Pierre Vedeilhié, 1763. *in*-8°. de plus de 700 pages. Ce n'est ici qu'un premier volume qui sera suivi de plusieurs autres, & qui contient seulement les Vies des Saints du mois de Janvier; « les fidèles y trouveront, dit M. l'Abbé Ladvocat, Censeur de ce volume, une Critique saine & judicieuse, avec les maximes d'une piété solide & éclairée. Le pieux & savant Auteur a tiré ce qu'il rapporte des Monuments les plus authen-

tiques, & il a paſſé ſous ſilence les faits merveilleux qui ne ſont fondés que ſur une crédulité aveugle & ſuperſtitieuſe : il s'eſt également éloigné d'une critique ſéche ou téméraire.... La Traduction françoiſe nous a paru exacte : elle a été revue avec ſoin par l'Auteur même, & l'on doit ſavoir gré à ceux qui s'en ſont chargés, &c. » Nous n'avons pû lire eucore que quelques pages de ce volume, & elles nous ont paru juſtifier pleinement le jugement qu'en porte le docte Cenſeur. En attendant que nous faſſions connoître plus particuliérement cette production qui fournira la matiere d'un ou de deux Extraits, nous devons prévenir les Lecteurs ſur la belle exécution typographique de ce volume imprimé en caracteres neufs ſur de très-beau papier, ce qui fait d'autant plus d'honneur à *Vedeilhié*, que

les Imprimeurs de Province ne font que trop sujets à nous donner de mauvaises Editions qui avilissent nos presses aux yeux des Etrangers, & dégoutent les acheteurs les moins difficiles *On trouve des exemplaires de ce premier volume à Paris., chez Barbou, rue S. Jacques, aux Cigognes.*

De Paris.

Opérations toutes faites pour la Regle de Cent, *par le moyen desquelles on résoudra tous calculs pour les marchandises qui se vendent au cent, depuis un denier le cent jusqu'à 400 liv. le cent, &c. par* J.-C. Ouvrier de Lile, *Expert Juré Ecrivain à Paris, petit vol. in-24 1763. A Paris, chez Dessaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais; Savoie, Despilly, Lottin l'aîné & Durand, rue S. Jacques.* Ces opérations toutes

FAITES ne peuvent être que très-utiles aux Marchands qui vendent des effets relativement au Cent, soit au nombre ou au poids, comme Estampes, Thèses, sucres, fruits, &c. elles ne le seront pas moins aux Banquiers, Payeurs, Agens de change, Commissionnaires, Gens d'affaires, &c. parce que par leur moyen l'on peut résoudre diverses Qnestions d'Escomptes, d'intérêt, de change, de commission, de taxe d'Ouvriers, d'assurance, de discussion de banqueroure & autres. Cet Ouvrage doit être regardé naturellement comme une suite des Comptes faits de Baresme. L'Auteur l'a fait imprimer *in* 24 pour la commodité du Public sur de très-beau papier & en très-jolis caractères. Il a joint à ces opérations une Table pour les intérêts des intérêts, au moyen

de laquelle on peut connoître les intérêts composés d'un capital quelconque, table absolument nouvelle, & qui sera d'un grand secours pour ceux qui auront à faire des calculs d'intérêts composés ; le format de cet utile petit livre a obligé l'Imprimeur de la diviser en onze parties ; mais le sieur de Lile l'a fait graver sur une seule planche en taille douce ; c'est par l'annonce de cette Planche que nous avons terminé dans nos derniers Mémoires la liste des excellens morceaux de gravure qui se trouvent dans le fond du sieur Lattré, fond qui devient de plus en plus recommandable par les fréquentes & précieuses augmentations dont cet habile artiste travaille chaque jour à l'enrichir.

Etrennes aux Dames, avec le Calendrier de l'année 1764 *Paris Musier fils*, Quay des Augus-

tins, 1764 *in* 12. C'eſt une nouvelle Édition augmentée d'un Livre qui, tel qu'il eſt, n'eſt point ſans mérite, & qui deviendra fort utile par les additions que l'on ſe propoſe d'y faire d'année en année. Dans la premiere partie chaque Femme illuſtre eſt rangée dans l'ordre chronologique avec l'indication de ſa Patrie & la date de ſa naiſſance & de ſa mort. On donne dans la ſeconde la liſte de ſes Ouvrages. Quelqu'un a déja obſervé que le rédacteur de cette Nomenclature feroit beaucoup mieux de fondre ces deux parties en une ſeule, & de placer les ouvrages de chaque Dame Auteur ſous ſon nom; nous adoptons cette remarque qui paroît très-juſte, & nous y ajouterons les ſuivantes: On dit (pag. 9) que CLEMENCE DE BOURGES étoit contemporaine & AMIE de LOUISE LABBÉ; cela

n'est pas tout à fait exact, il est certain que ces deux Filles furent pendant un tems étroitement unies, mais tout le monde sçait qu'elles se brouillerent par un motif qui ne fait gueres l'éloge de leur vertu, & que *Clémence* écrivit contre son Amie devenue sa Rivale avec toute l'âpreté d'un cœur fortement ulcéré. Sous le n°. 35, on cite *Madame* de la Guesnerie, lisez *Mademoiselle*, & ôtez du N°. 120 (de la seconde partie) les Mémoires de Milady B** qui n'appartiennent point à Melle. *Riccoboni*, mais à Melle. *de la Guesnerie*. Il y a dans cette brochure d'autres legeres inexactitudes, mais celui qui la publie ne désire que de les corriger, ainsi il faut espérer que peu à peu elles disparoitront toutes.

Calendrier des Loix de la France ou notice des Arrêts, Déclara-

tions, Lettres Patentes, Ordonnances, Réglemens & Arrêts tant du Conseil, que des Parlemens, Cours Souveraines & autres Jurisdictions du Royaume, qui ont paru pendant l'année 1762, par M. *Vallat la Chapelle* vol. in 16 Paris 1763, chez *Praut, Quai de Gesvres, Cailleau rue S. Jacques, Vallat la Chapelle au Palais sur le Perron de la Ste. Chapelle.* On ne peut qu'applaudir au zéle vraiment patriotique de l'Auteur, disposé d'ailleurs à recevoir tons les avis que les gens éclairés voudront bien lui donner pour la perfection d'un ouvrage dont l'utilité est très-sensible.

On trouve chez *le Clerc Libraire Quai des Augustins, à la Toison d'or*, l'Histoire de Jeanne 1re. Reine de Naples, Comtesse de Piémont, de Provence & de For-

calquier, in 12, la Haye 1763, avec cette Epigraphe :

Rarò antecedentem scelestum,
Deseruit pede pœna claudo
Hora. od.

Nous ferons au plutôt connoître plus particulierement cette histoire intéressante ainsi que

Les *Mémoires pour servir à l'histoire de la Province d'Artois, & principallement de la Ville d'Arras pendant une partie du quinziéme siécle; précédée d'une notice chronologique des Comtes d'Artois, lues en différentes scéances de la Société Littéraire d'Arras*, par M. Harduin, Sécretaire perpétuel de cette Compagnie, associé à l'Académie des *Transformati* de Milan, & à la Société Littéraire-militaire de Besançon, vol. in 12 1763, imprimé à Arras, chez Michel

Nicolas, & qui se vend à Paris, chez Pankoucke Libraire rue de la Comédie Françoise 30 s. broché : c'est un recueil de différentes piéces remplies de recherches curieuses.

Dictionnaire portatif de Jurisprudence & de Pratique, à l'usage de tous les Citoyens, & principalement de ceux qui se destinent au Barreau, contenant les dispositions des Ordonnances, Edits & Déclarations du Roi, les Statuts particuliers des Coutumes, la Jurisprudence des Arrêts, les Usages observés dans les différens Tribunaux, & la définition des termes de Droit & de Pratique. On y a joint ce qui regarde les Chambres des Comptes, un Abrégé des Prérogatives & Priviléges des Jurisdictions, des Offices de Judicature & autres, &

une Notice des plus célébres Jurisconsultes anciens & modernes, François & Etrangers. Par M. D. P. D. C., Avocat en Parlement. 3 vol. *in-8°. A Paris, chez le Clerc, Libraire, Quai des Augustins; Despilly, rue S. Jacques; le Clerc, au Palais; Cellot au Palais; Saugrain le jeune, rue du Hurepoix; Fournier, Quai des Augustins, 1763.* Ce Dictionnaire est fait avec beaucoup de soin, & ne peut être que très-utile.

Essai sur la Poësie Rhythmique; par M. Bouchaud, Censeur Royal, & Docteur aggrégé de la Faculté de Droit. A Paris, de l'Imprimerie de Michel Lambert, rue & à côté de la Comédie Françoise, 1763. vol. 8°. de 150 pages environ. Cet Ouvrage renferme des Recherches intéressantes, & montre dans son Auteur une Critique saine & judicieuse.

Eloge de Maximilien de Bé-

thune, Marquis de Rosny, Duc de Sully, principal Ministre de Henri le Grand, avec des Notes historiques, &c. Par M. l'Abbé Couanier Deslandes. *A Paris, chez Pierre-Guillaume Simon, Imprimeur du Parlement, rue de la Harpe, à l'Hercule. 1763.* Ce Panégyrique qui a balancé les suffrages de l'Académie Françoise, avertit M. Deslandes d'exercer ses talens : une seconde tentative pourroit lui procurer la couronne.

Il paroît un autre Eloge de M. de Sully, par Melle. Mazarelli ; nous en ferons incessamment la matiere d'une analyse : on le trouve *à Paris, chez Duchesne, Libraire, rue S. Jacques, au Temple du Goût.* Nous nous contentons de prévenir aujourd'hui nos Lecteurs, que ce Discours fait honneur à son Auteur.

concernant les Minéraux, les Végétaux, les Animaux, & quelques productions de l'art, relativement aux besoins & à l'agrément de la vie, &c. Par M. VALMONT DE BOMARE, Membre de plusieurs Académies & Sociétés Littéraires. L'ouverture de ce Cours se fera, rue de la Verrerie, à la Rose blanche, près la rue du Coq, le Samedi 10 Décembre 1763, à trois heures & demie de relevée, & continuera les Lundis, Mercredis & Vendredis de chaque semaine à dix heures & demie précises du matin. On connoît l'acquis de M. de Bomare dans l'Histoire Naturelle: & bientôt le nouvel Ouvrage de sa composition qui est sous presse, confirmera l'idée que le Public a prise des connoissances de ce Naturaliste.

Conférences sur la Langue & sur la Littérature Françoise, propo-

sées par souscription, Par M. DOUCHET, *Avocat au Parlement, ancien Professeur Royal en Langue Latine, & par M. l'Abbé de* LA POUYADE. Le Cours sera de six mois, & commencera le 9 Janvier prochain. On souscrira jusqu'à ce tems chez les Auteurs, rue de Condé, maison du Riche Laboureur. La souscription sera de trois louis pour le Cours entier. Les personnes qui ne voudront pas souscrire payeront 18 liv. au commencement de chaque mois. La considération dont jouit M. Douchet parmi les gens de Lettres, est un préjugé favorable pour les Conférences qu'il annonce, & il n'est point à douter qu'il n'ait bien choisi son Collégue.

La France Ecclésiastique, ou Etat présent du Clergé séculier & regulier, des Ordres Religieux-Militaires, & des Universités, con-

cenant, I. la Cour de Rome, les Archevêques & Evêques, & les Généraux d'Ordre de *l'Eglise universelle*. II. Les Vicaires généraux, Officiaux, Syndics & Chanoines de tous les Diocèses de *France*; les Chapitres Nobles; les Collégiales; les Abbayes Commendataires & régulieres; les Commanderies de Malte, les Supérieurs généraux & Provinciaux du Clergé Regulier; les Universités de France. III. Les Chapitres, Paroisses, Seminaires, Couvents & Université de Paris. IV. Le Clergé de la Chapelle & de la Maison du Roi, avec la collation des dignités & des Canonicats de toutes les Eglises Cathédrales du Royaume, *volume in*-12. *Paris*, *1764*, *chez Desprez*, *Imprimeur du Roi & du Clergé de France*, *rue S. Jacques*, *avec cette Epigraphe :* Ecce divisiones Sacerdotum & Levitarum in omne ministerium domûs Domini, assistunt tibi. Paralip. *Prix*

50 sols broché & 3 liv. *franc de port par tout le* Royaume. Nous nous hâtons d'annoncer cette nouvelle Edition, afin que l'on soit à portée de se la procurer de très-bonne heure; mais nous ne nous bornerons pas à cette simple annonce, & nous reviendrons à ce livre pour faire mention des additions & des changemens principaux que l'on a cru devoir y faire.

TABLE

DES ARTICLES

Du Journal d'Octobre 1763. 2^e^. vol.

ARTICLE CV. *Amusemens Philosophiques sur diverses parties des Sciences, & principalement de la Physique & des Mathématiques*, pag. 2483

ART. CVI. *Mélanges intéressans & curieux, ou Abrégé d'Histoire Naturelle, Civile & Politique de l'Asie, l'Afrique, &c.* 2499

ART. CVII. *Instruction Pastorale de M. L'EV. DU PUY, sur* la prétendue Philosophie des Incrédules modernes, 2522

ART. CVIII. *RÉPONSE à quelques difficultés de PHYSIQUE, d'ASTRONOMIE, de MORALE & de GÉOGRAPHIE, proposées*

par un jeune Chevalier ſur divers paſſages de l'Ecriture Sainte, 2564
ART. CIX. Nouvelles Littéraires, 2649.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monſeigneur le Vice-Chancelier, ce préſent Journal, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. A Paris, ce 25 Novembre 1763.

SALMON, *Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne.*

De l'Imprimerie de D'HOURY.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Novembre, 1763.

AVIS.

Le prix de l'abonnement pour les ſeize Volumes de ces Memoires, année 1763, rendus chez les Abonnés, à Paris ou dans la Province, aux adreſſes indiquées, ſera à l'ordinaire de 12 liv. 16 ſ. Les Perſonnes qui ſouhaiteront les recevoir francs de port par la poſte, les payeront 17 l. 12 ſ.

Le Bureau d'adreſſe pour les abonnemens, eſt chez CHAUBERT, Libraire, rue du Hurpoix, à l'entrée du Quai des Auguſtins.

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Commencés d'être imprimés l'an 1701. à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

NOVEMBRE, 1763.

SE DISTRIBUENT A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins à la Renommée & à la Prudence.
LE BRETON, premier Imprimeur Ordinaire du Roi, rue de la Harpe.

M DCC. LXIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 819 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1733.	12.
1702.	12.	1734.	12.
1703.	12.	1735.	14.
1704.	13.	1735.	15.
1705.	12.	1737.	13.
1706.	12.	1738.	13.
1707.	12.	1739.	14.
1708.	12.	1740.	13.
1709.	12.	1741.	12.
1710.	12.	1742.	12.
1711.	12.	1743.	12.
1712.	12.	1744.	12.
1713.	12.	1745.	12.
1714.	12.	1746.	15.
1715.	12.	1747.	14.
1716.	12.	1748.	15.
1717.	12.	1749.	14.
1718.	12.	1750.	15.
1719.	12.	1751.	14.
1720.	5.	1752.	15.
1721.	12.	1753.	16.
1722.	12.	1754.	16.
1723.	12.	1755.	16.
1724.	12.	1756.	16.
1725.	12.	1757.	16.
1726.	13.	1758.	16.
1727.	12.	1759.	16.
1728.	12.	1760.	16.
1729.	12.	1761.	16.
1730.	12.	1762.	16.
1731.	12.	1763.	15.
1732.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES

POUR

L'HISTOIRE

DES

SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Novembre, 1763.

ARTICLE CX.

ORDONNANCES DES ROIS de France de la troisième race, recueillies par ordre chronologique, Tome X., contenant les Ordonnances de Charles VI. don-

nées depuis le commencement de l'année 1411, jusqu'à la fin de l'année 1418. Par M. de VILLEVAULT, Maître des Requêtes, & M. de BREQUIGNY, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, adjoint à ce travail. *A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1763.* Pages 514 pour les Ordonnances, & 206 pour la Table chronologique, celle des matieres, & celles des noms propres des lieux & des personnes.

LEs Rédacteurs de cet important Recueil nous préviennent, dans un avertissement mis à la tête de ce volume, qu'on n'y trouvera point, comme dans les précédens, un précis des faits principaux que nous apprennent les piéces qu'il renferme, ou dont elles supposent la connoissance: ils réservent ce précis pour le vo-

lume ſuivant, qui contiendra le reſte des Ordonnances de Charles VI : & ils en uſent ainſi pour ne point trop couper l'hiſtoire abrégée du regne de ce Prince. On trouve au commencement de ce volume, comme dans la plus part des volumes précédens, une table contenant année par année les prix du marc d'or & d'argent en œuvre & en billon; le nom des eſpéces, leur loi ou titre, leur poids & leur valeur.

Pour l'intelligence de cette table il faut recourir à la préface du tome 3e. §. v. pages cj.-cxv. & à celle du tome 6e. §. iv. pages xxxv. & ſuivantes. Sans ce ſecours il ſeroit impoſſible de concevoir comment en 1417, par exemple, un marc d'argent monnoyé, qui ne valoit que 16 ſols 8 den. étoit pris à la monnoye ſur le pied de 8 liv 6 ſ. 11 den. comment, dans le même

tems, d'autres marcs d'argent aussi monnoyés, dont les uns valoient 6 liv. 13 sols 4 den. d'autres 3 liv. 6 sols 8 den. & d'autres 1 liv. 5 sols, étoient tous reçus aux Hôtels des monnoyes, sur le même pied de 8 liv. 6 sols 11 den.? La préface du tome 3e. explique cette énigme. L'argent monnoyé étoit alors mêlé de beaucoup d'alliage, & suivant qu'il y en avoit plus ou moins, le prix du marc en étoit différent. Dans les espéces dont le marc ne valoit que 16 sols 8 den. il n'y avoit qu'un douziéme d'argent appellé *Argent le Roi*, tout le reste étoit alliage. Dans celles dont le marc valoit 6 liv. 13 sols 4 den. il y avoit huit parties de douze, c'est-à-dire, les deux tiers d'argent & un tiers seulement d'alliage : dans les espéces dont le marc valoit 3 liv. 6 sols 8 den. il n'y avoit qu'un tiers d'argent & deux tiers d'alliage : & dans celles

dont le marc valoit 1 liv. 5 sols il y avoit un douziéme & demi d'argent & dix douziémes & demi d'alliage. Or quand ces espéces étoient décriées & qu'on étoit obligé de les porter aux Hôtels des Monnoyes, on ne les y recevoit point sur le pied de leur valeur numéraire, mais au poids de marc: & pour former le poids de marc, on n'avoit égard qu'à ce qu'il y avoit réellement d'argent dans les espéces, abstraction faite de l'alliage, qui étoit compté pour rien. Ensorte-que si l'on portoit aux Hôtels des Monnoyes un marc pesant d'espéces dans lesquelles il n'y avoit qu'un douziéme d'argent, ce marc n'étoit compté que pour un douziéme de marc, & il falloit douze marcs pesans de ces espéces pour faire un marc au compte de la Monnoye. Par proportion, un marc pesant d'es-

péces dans leſquelles il y avoit les deux tiers d'argent, étoit pris à la Monnoye, pour deux tiers de marc, & ainſi du reſte. Au moyen de quoi le prix du marc d'argent monnoyé porté aux Hôtels des Monnoyes devoit toujours être le même, quel que fût le titre des eſpéces, puiſqu'on les réduiſoit à ce qu'elles contenoient d'argent, & qu'on ne faiſoit aucun état de l'alliage dans l'évaluation ou peſée de ces eſpéces.

D'après cette obſervation, il eſt aiſé de voir ce qu'il y avoit à perdre en portant à la Monnoye les eſpéces décriées: ſi on y portoit des eſpéces qui n'avoient qu'un douziéme d'argent, & qui valoient 16 ſols 8 dén. le marc, il falloit douze marcs de ces eſpéces, valant 10 liv. pour former un marc d'argent, que l'on ne payoit aux Hôtels des monnoyes que 8 liv.

6 ſ. 11 den., ainſi il y avoit 1 liv. 13 ſols 1 den. de perte.

Il y a encore un terme myſtérieux dans cette table & dans les précédentes, c'eſt *le pied de la Monnoye.* Le pied de Monnoye eſt une évaluation proportionnelle qui ſert à connoître le prix du marc monnoyé. On dit monnoye 1ere. 2e 3e 12e 40e, &c. Monnoye premiere, que l'on appelle auſſi *gros*, eſt cinq ſols, monnoye deuxiéme, dix ſols, & ainſi du plus au plus toujours par progreſſion de cinq ſols: enſorte que monnoye douziéme eſt ſoixante ſols, parce que dans ſoixante ſols il y a douze fois cinq ſols: & monnoye quarantiéme eſt dix livres, parce que dans dix livres il y a quarante fois cinq ſols: & ainſi du reſte. Tellement que quand on augmente le prix du marc d'argent, il faut augmenter la déno-

mination du pied de la monnoie d'autant d'unités qu'il y a de fois cinq sols dans l'augmentation. Par exemple, si le pied de la monnoye est 40 ce qui fait 10 liv. le marc, & qu'on veuille porter le marc à 12 liv., le pied de la monnoye sera 48 ; parce dans les 2 liv. d'augmentation il y a huit fois cinq sols. Sur quoi il faut observer que pour compter le pied de monnoye on suppose toujours que l'argent est à douze deniers de loi : ensorte que si le Prince fait fabriquer à six deniers de loi, & que par le prix qu'il fixe à chacune des espéces qui doivent composer le marc, il se trouve que le marc vaut 10 liv. on ne nommera pas cette monnoye monnoye 40e, quoiqu'il y ait quarante fois cinq sols dans dix francs ; on la nommera monnoye 80e ; parce que l'argent, pour fixer le pied de la monnoye, étant toujours supposé au titre de douze

deniers, si un marc d'argent monnoyé qui n'est qu'à six deniers de loi vaut 10 liv. un marc à douze deniers doit valoir 20 livres, par conséquent c'est monnoye 80ᵉ., parce qu'il y a quatre-vingt fois cinq sols dans 20 livres.

Ainsi quand dans la table de ce volume le pied de la monnoye est marqué 30ᵉ, c'est à raison de 7 liv. 10 sols le prix du marc, quoique l'on trouve des espéces fabriquées sur ce pied 30ᵉ, dont le marc ne vaut que 3 liv. 6 sols 8 den. parce qu'elles n'étoient qu'à cinq deniers de loi.

Les ordonnances qui remplissent le vol. que nous analysons, & qui comprennent depuis le commencement de l'année 1411, jusqu'à la fin de 1418, se rapportent principalement à quatre objets. 1°. L'état présent des affaires du Royaume: 2°. Les monnoyes &

ſubſides : 3°. L'adminiſtration de la Juſtice : 4°. Les priviléges accordés à quelques Villes ou à des Etabliſſemens pieux ; & les ſtatuts accordés à différentes Communautés d'Artiſans.

C'eſt un ſpectacle bien déplorable que celui des événemens de cette portion du regne de Charles VI. Les deux factions des Bourguignons & des Orléanois ou Armagnacs, qui ſe formerent dans ce tems-là, firent de la France, & ſinguliérement de la Ville de Paris & de ſes environs, le théatre des plus odieuſes violences. Les Ordonnances de ce volume en contiennent de triſtes preuves. Dans les Lettres Patentes du 12 Septembre 1413, Charles VI ſe plaint de l'attentat le plus criminel commis contre ſon autorité, dans ſon propre Palais, à l'Hôtel de St. Pol, & dans celui du Dauphin, où ces factieux étoient ve-

nus en armes, avoient brisé les portes, enlevé & trainé en différentes prisons, même mis en chartre privée un nombre considérable de personnes de l'un & de l'autre sexe attachées au service du Roi, de la Reine & du Dauphin, même de leurs Parens & Alliés; & avoient forcé le Roi & le Dauphin d'avouer & d'approuver ces emprisonnemens par des Lettres Patentes du 20 Mai 1413, (elles sont aussi dans ce volume) même d'ordonner que le procès seroit fait aux Prisonniers.

C'étoit en vain que parmi ces factions le Roi faisoit des Ordonnances pour obliger les Parties de poser les armes; & que les Papes mêmes employoient les foudres de l'excommunication contre ces attroupemens factieux: (Bulles de Martin V & de Jean XXIII. insérées dans les Lettres Patentes du

mois de Juillet 1413.) Le Roi fut obligé de les combattre lui-même, & de faire ainsi la guerre à ses propres Sujets. De là plusieurs Ordonnances militaires qui sont pareillement dans ce volume, tant pour deffendre les assemblées & port d'armes, que pour la convocation du Ban & de l'Arriére-Ban.

Les accès de la maladie du Roi, qui le mettoient souvent hors d'état de gouverner par lui-même, étoient un autre sujet de trouble & de division. Le Roi avoit cherché à prévenir cet inconvénient, en établissant Charles Dauphin, son Fils, Lieutenant Général en son Royaume, par des Lettres Patentes des 14 Juin & 6 Novembre 1417 : mais la Reine Isabelle de Baviere, à qui le Roi avoit donné un pouvoir pareil, dans d'autres occasions, & qui étoit alors reléguée & gardée à Tours,

en ſortit à l'aide du Duc de Bourgogne, & ſe prévalant de ces anciens pouvoirs, quoique révoqués par leſdites Lettres Patentes du 9 Novembre 1417, combattit l'autorité par l'autorité; elle caſſa le Parlement & les autres Cours Souveraines de Paris, & en établit de nouvelles à Troyes où elle s'étoit retirée. Les Ordonnances de cette Reine ſe trouvent dans ce volume; elles ſont intitulées: » ISABELLE, par la grace de Dieu, » Reine de France, ayant pour » l'occupation de Monſeigneur » le Gouvernement & Adminiſ» tration de ce Royaume, par » octroy irrévocable à nous ſur » ce fait par mondit Seigneur «.

La Reine & le Duc de Bourgogne reprirent facilement le deſſus: ils vinrent à Paris, & leur entrée y fut précédée & ſuivie du maſſacre de près de 5000 peſon-

nes, qui furent immolées par la fureur des Miniſtres de la faction du Duc. Ce Duc que le Roi avoit pourſuivi comme un ennemi de l'Etat, juſqu'à prendre à S. Denis l'Oriflamme pour aller le combattre; ce Duc, diſons-nous, couvert de nouveaux crimes, fut reçu comme le plus fidele Sujet. Les condamnations, confiſcations & proſcriptions prononcées depuis ſa ſortie de Paris, furent révoquées par des Lettres Patentes du 6 Juin 1418; & par d'autres Lettres du 6 Octobre ſuivant, on fit déſavouer par le Roi, ce qui avoit été ſoutenu en ſon nom, contre le diſcours de Jean Petit ſur le meurtre du Duc d'Orleans.

Le Dauphin, qui dans cette révolution, avoit été obligé de ſe ſauver de Paris, voyant l'obſeſſion dans laquelle le Roi ſon pere étoit retenu, l'abus que l'on faiſoit de ſon autorité, & le changement

de tous les Officiers qui lui étoient affectionnés ; établit à Poitiers une Cour Souveraine du Royaume, pour tenir lieu du Parlement séant à Paris. Les Lettres de cet établissement sont datées de Niort le 21 Septembre 1418, & intitulées : » CHARLES, Fils du Roi » de France, Dauphin de Viennois, Duc de Berry & de Touraine, Comte de Poitou, & » Lieutenant de Monseigneur par » tout le Royaume «.

Les François désinterressés & non partiaux, dit M. de Mezerai, se trouvoient dans un grand embarras entre les Commandemens du Roi, que le Bourguignon faisoit parler comme il lui plaisoit, & ceux du présomptif Héritier de la Couronne : quelque parti qu'ils sçussent prendre, on les traitoit de criminels & de rebelles.

On négocia une paix entre le Dauphin & le Duc de Bourgogne, dont les articles furent arrêtés à S. Maur des Foſſés; & quoique ce Traité ne fût point ratifié par le Dauphin, le Roi le confirma par Lettres Patentes du 13 Novembre 1418, qui portent en même-tems révocation du pouvoir donné au Dauphin, par celles qui l'établiſſoient Lieutenant pour le Roi dans tout le Royaume. Ces Lettres du 13 Novembre 1418, qui étoient encore le fruit de l'obſeſſion, & qui eurent d'étranges ſuites, ſont les dernieres de ce volume, concernant les affaires & le Gouvernement général de l'Etat.

Le produit des monnoyes étoit ſous ce regne, ainſi que ſous celui du Roi Jean, la reſſource la plus ordinaire & la plus prompte pour la dépenſe de la guerre & les autres beſoins extraordinaires de

l'Etat. Le Prince en tiroit du profit de deux maniéres : 1°. En haussant la valeur numéraire des espéces. 2°. En affoiblissant le titre de la matiére. Ces affoiblissemens du titre, & ces variations du prix des monnoyes étoient fréquentes: on voit dans une note qui est à la page 423 de ce volume, & qui contient une espéce de tarif des différens prix de l'argent; qu'en moins de trois ans, sous ce regne, le prix du marc d'argent a varié depuis neuf francs jusqu'à vingt-huit livres: & à l'égard du titre, on voit par la table dont on a parlé ci-dessus, que le titre de l'argent qui auroit dû être toujours de onze à douze deniers, étoit quelquefois au dessous d'un denier; c'est-à-dire, qu'il n'y avoit dans les espéces monnoyées, qu'un douziéme d'argent, & même moins. Les Mandemens pour les

fabrications & les Réglemens pour les mines & le monnoyage, fournissent beaucoup d'Ordonnances dans l'espace de huit années que comprend ce volume. Il y en a aussi plusieurs sur les Aydes, les décimes du Clergé, & le sel, & quelques unes concernant le Domaine, les francs-fiefs & les péages. Les Lettres Patentes du 7 Décembre 1418, font connoître dans quel épuisement étoit le Royaume par rapport aux Finances. Le Roi, pour soutenir la guerre contre Henri V. Roi d'Angleterre, qui assiégeoit alors la Ville de Rouen, nomme plusieurs Commissaires, & leur donne pouvoir de vendre, engager ou obliger les terres de son Domaine jusqu'à concurrence de dix mille livres de revenu; & aussi de vendre ou engager ses joyaux & autres biens, meubles quels qu'ils fussent. Suivant la remarque de M. le Président Hai-

nault, dans son abregé chronologique, années 1415 -- 18. Le Roi d'Angleterre n'étoit pas lui-même dans une position plus avantageuse: » Croiroit-on bien, dit-» il, que ce même Henri V. le » Conquérant d'une grande partie » de la France, étoit obligé cha-» que année, de mettre en gage » ses pierreries & sa couronne pour entrer en campagne «.

Dans un gouvernement aussi tumultueux, où le Royaume étoit rempli de gens en armes, & de factions, on ne doit pas s'attendre à trouver de ces Ordonnances générales qui sont les fruits de la paix, & de profondes réflexions sur le bien public. On trouve cependant ici une Ordonnance du 25 Mai 1413, pour la police générale du Royaume, enregistrée le Roi étant en son Lit de Justice. Cette Ordonnance contient 258 articles, & régle plusieurs objets,

ſçavoir, le Domaine & l'adminiſtration des Finances, les monnoyes, les Aydes, la Chambre des Comptes, la Cour de Parlement, l'adminiſtration de la Juſtice, la Chancellerie, les Eaux & Forêts, & les Gens d'Armes. Mais comme cette Ordonnance, quoique bonne à pluſieurs égards, avoit été rédigée & publiée à la ſollicitation de ceux de la faction du Duc de Bourgogne, le parti des Orleanois ou Armagnacs, ayant eu l'avantage pendant un tems, elle fut révoquée & même lacérée, en préſence & de l'ordre du Roi, dans un autre Lit de Juſtice tenu le 5 Septembre de la même année 1413 : ſuivant la remarque de du Tillet, dans ſon recueil des rangs des Grands de France, page 61 ; qui eſt rapportée dans une note page 140 & 141 de ce volume. Au mois de Février 1415, il fut fait un autre Reglement

ment général, concernant la Jurisdiction des Prévôts des Marchands & Echevins de la Ville de Paris, & la police des Ports & Marchés de la même Ville. Cette Ordonnance contient 700 articles: elle a eu un sort plus heureux que celle dont on vient de parler, & n'a point été abrogée. On la trouve toute entiére dans un Recueil des Ordonnances Royaux, sur le fait & Jurisdiction de la Prévôté des Marchands & Echevinage de la Ville de Paris, imprimé in folio à Paris en 1620, sans autre changement que de l'avoir distribuée en 55 Chapitres, qui sont subdivisés chacun en un certain nombre d'Articles. Elle a même servi de principal fondement à la nouvelle Ordonnance de Louis XIV, du mois de Décembre 1672, concernant aussi la Jurisdiction des Prévôts des Marchands & Eche-

vins de la Ville de Paris; qu'on appelle l'Ordonnance de la Ville.

Les Ordonnances du volume que nous analysons, qui ont pour objet l'intérêt des particuliers, sont ou des érections de Duchés & de Comtés en faveur de certaines personnes; comme l'érection des Châtellenies de Marle, de la Fere & de Montcornet, en Comté, en faveur de Robert de Bar; celle du Comté d'Alençon en Duché-Pairie, en faveur de Jean I^r. Comte d'Alençon & du Perche: ou des exemptions & priviléges accordés à quelques Villes, ou à certains établissemens, comme les Maladreries: ou enfin, des Statuts accordés à des Communautés telles que celle des Vinaigriers, qu'on appelloit alors Buffetiers, des Chandeliers, des Ciriers, des Heaumiers ou Armuriers, des Balanciers, des Huchers ou Layetiers, &c.

Les notes & les tables, dont ce volume & les précédens ſont enrichis, font une grande partie du travail des Redacteurs.

Les notes ſont de deux ſortes. Il y en a de marginales; & d'autres au bas des pages. Les notes marginales ſont, ou des renvois à d'autres Ordonnances de ce volume & des volumes précédens; ou bien ce ſont des variantes & des corrections de certains mots & de certaines phraſes altérées par la négligence des Copiſtes.

Celles qui ſont au bas des pages, ont pour principal objet d'indiquer de quel dépôt ou ſource la piéce dont il s'agit a été tirée; & ce qui s'eſt trouvé écrit hors du texte, & qui en marquoit le ſujet. On y explique auſſi les termes obſcurs & qui ſont actuellement inuſités. En général ces notes contiennent tous les éclair-

ciſſemens que l'on a pu donner pour faciliter l'intelligence de ces anciennes Ordonnances.

Le travail des Tables eſt un travail difficile & ingrat. Il y en a ſept dans ce volume. La premiere eſt celle des prix de l'or & de l'argent : on en a parlé ci-deſſus. La ſeconde qui eſt enſuite, eſt une table alphabétique des noms des eſpèces compriſes dans la table précédente, avec l'indication des années où elles ont eu cours. La troiſiéme eſt une table des Pâques, Lettres Dominicales & Indictions pour les années 1412 & ſuivantes, juſques & compris 1418, tirées du livre intitulé *l'Art de vérifier les dates*. La quatrieme eſt la table chronologique des Ordonnances contenues dans le volume. La cinquieme eſt une table alphabétique des matieres, très-ample ; elle contient 165 pages. Les deux dernieres ſont des tables alphabé-

tiques des noms des lieux & de ceux des perſonnes dont il eſt mention, ſoit dans le texte des Ordonnances, ſoit dans les notes. En ſorte que l'on n'a rien obmis de tout ce qui peut faciliter les recherches dans une collection que peu de perſonnes s'occuperont à lire de ſuite.

Nous terminerons cet Extrait par une note ou avis des Rédacteurs au ſujet de quelques Ordonnances citées & datées dans des ouvrages imprimés, & qu'on ne trouve cependant point dans cette collection. Cette note eſt à la page 60, à l'occaſion des Lettres-Patentes de Charles VI, du 25 Février 1412, par leſquelles il confirme les privilèges des Maire, Echevins & habitans de la Rochelle, deſquelles Lettres les Rédacteurs ne donnent ici que le titre, avec la copie d'un Mémoire envoyé de la Rochelle à

M. le Chancelier. « Cette pièce, » disent-ils, en parlant des Let-» tres-Patentes, est indiquée par » Blanchard dans sa compilation » chronologique : il dit qu'elle est » au Mémorial G de la Chambre » des Comptes. Ce Mémorial » ayant péri dans l'incendie de ce » dépôt en 1737, M. le Chance-» lier a bien voulu écrire à la Ro-» chelle, pour faire chercher ces » Lettres dans les archives de la » ville. On trouvera ci-après la « réponse qu'il a reçue (c'est le » Mémoire dont on vient de par-» ler), que l'on a cru nécessaire » de joindre ici. Elle servira à » prouver que l'on ne néglige rien » pour découvrir les matériaux » qui doivent entrer dans ce Re-» cueil, & qu'il y a souvent de » l'injustice à rendre l'Editeur res-» ponsable des omissions qui peu-» vent se rencontrer. Quoiqu'on » trouve des pièces prétendues

» omises citées dans des ouvrages
» publics, souvent ces pièces n'é-
» xistent plus ; & plus souvent la
» citation est fausse. Mais si ceux
» qui découvriront des fautes de
» cette espèce veulent bien indi-
» quer les moyens de les réparer,
» ils verront par l'empressement
» qu'on aura à faire usage de leurs
» avis, combien on a à cœur de
» rendre cet Ouvrage aussi com-
» plet qu'il doit l'être. »

ARTICLE CXI.

*VIES DES PERES, DES Martyrs & des autres principaux Saints, tirées des actes originaux & des monumens les plus authentiques, avec des notes historiques & critiques : Ouvrage traduit de l'Anglois. Tome premier. A Villefranche-de-Rouergue, chez Pierre Vedeilhié : Et à Paris, chez Barbou, 1763. in-*8°. de près de 800 pages.

QUoique le titre de cet Ouvrage porte qu'il est traduit de l'Anglois, on en auroit une idée très-fausse si on le regardoit comme une version faite uniquement pour ceux qui ne connoissent pas la langue Angloise. Plus attachés au sens de leur Au-

teur qu'à ses expressions, les Traducteurs très-estimables de cette Histoire ne se sont point servilement attachés au texte qu'ils vouloient rendre en notre langue; ils y ont souvent fait plusieurs changemens qu'ils ont jugé nécessaires; ils ont quelquefois serré, quelquefois étendu les idées de l'Ecrivain Anglois; ils ont élagué du texte & renvoyé dans les notes des discussions critiques qui ne pouvoient que rallentir la marche de la narration; enfin ce qui est singuliérement digne de remarque, plusieurs Saints François qui manquoient dans le Livre Anglois, se trouvent dans la traduction françoise; & tous ces changemens, toutes ces innovations ont été approuvées de l'Auteur lui-même, qui a revu son livre, & y a de plus fait des additions très-considérables, ce que

nous pouvons certifier tant par la comparaison que nous avons faite du livre anglois avec la traduction, que parce que nous avons vû nous-mêmes un des volumes chargé de notes très-amples de la main de l'Auteur.

Dans une Préface aussi sage que judicieusement écrite, l'Auteur prouve l'utilité de l'histoire des Saints d'une maniére victorieuse; la raison, l'autorité & l'expérience lui fournissent des preuves également convaincantes & faciles à saisir pour tout homme non prévenu; & il conclut par une réflexion bien vraie; c'est que cette étude ne peut nous être profitable qu'autant que nous la faisons, non pour passer le tems ou satisfaire une vaine curiosité, mais dans la vue de devenir meilleurs & d'imiter dans la conduite de la vie ces modèles respectables qui ne nous sont présentés que parce que

nous avons les mêmes moyens qu'eux de nous ſanctifier.

Cette Préface eſt ſuivie d'un *Diſcours préliminaire* dans lequel l'Auteur revient à l'utilité de l'hiſtoire des Saints; pour la faire mieux ſentir, il l'oppoſe aux hiſtoires profanes. « Que ſont, dit-il avec autant de force que de vérité, que » ſont ces hiſtoires ? Des archives » de ſcandales. Que ſont ces triom- » phes ſi vantés d'un Alexandre » ou d'un Céſar ? Un tiſſu de bri- » gandages, de meurtres & d'au- » tres crimes couronnés par le ſuc- » cès. Si les Princes aimoient » toujours la paix ; s'ils étoient les » Peres de leurs Peuples ; ſi tous » les hommes conformoient in- » variablement leur conduite aux » Regles de ſa Religion ; l'hiſ- » toire Profane ne ſeroit preſque » plus qu'une liſte de noms & de » dates. » L'hiſtoire des Saints eſt donc la plus intéreſſante, tant par

ſa liaiſon intime avec le récit des triomphes de l'Egliſe & de la converſion des Peuples, que parce qu'elle nous fait connoître la vie toute ſainte de ces hommes dont les vertus ont mérité la vénération des Chrétiens, & dont les noms conſignés dans les inſcriptions de nos Temples, dans les monumens de nos villes & dans les Ecrits des Peres, ſemblent ſolliciter notre curioſité ſur leurs actions. Ils étoient ſans doute convaincus de cette vérité, ces Ecrivains qui dans tous les ſiécles, & ſurtout à la fin du dernier, ſe ſont occupés du ſoin de raſſembler les actes des Saints, & de tracer l'hiſtoire de leurs actions: mais la multitude de ceux qui ſe ſont adonnés à ce genre de travail a-t-elle dû empêcher l'Auteur eſtimable dont l'ouvrage nous occupe à s'y livrer auſſi; a-t-il pû craindre de ſurcharger le Public en traitant de

nouveau un ſujet déja manié par tant d'hommes ſavans & laborieux ? Nous n'avons garde de le penſer, & pour juſtifier l'idée que nous avons de l'utilité de cette nouvelle *Vie des Saints*, il ſuffit d'en tracer le plan d'après l'Auteur même. Elle eſt diſtribuée ſuivant l'ordre des jours du mois; ſous chaque jour il donne d'après les Ecrivains les plus eſtimés qu'il a toujours ſoin de citer, l'hiſtoire du Saint dont l'Egliſe s'occupe principalement; & à la ſuite de ce récit toujours terminé par une inſtruction morale très-courte & ordinairement tirée des maximes du Saint, il trace rapidement la vie des autres Saints que l'Egliſe honore le même jour : enfin ſon Ouvrage eſt enrichi de notes hiſtoriques, géographiques, chronologiques ſur pluſieurs points relatifs aux Ouvrages des Peres, & en général à toutes les

Antiquités Ecclésiastiques. Tel est l'ordre que l'on a suivi dans la rédaction de ces Vies des Saints; nous ajouterons que la critique la plus sévere en a écarté tous les faits douteux inventés par une fausse piété toujours désavouée par la Religion, & que l'on ne trouvera ici que des faits appuyés sur des monumens dont l'authenticité est incontestable; l'Auteur a consulté toutes les Vies de Saints, mais il a pris seulement pour guides les Auteurs originaux, & a puisé principalement dans les savans Bollandistes, dans M. de Tillemont, dans les actes sinceres de D. Thierri Ruinart, dans les *Actes des Martyrs* publiés par le savant M. Assemani, Archevêque d'Apamée, & dans d'autres Ouvrages consacrés par l'estime publique. On sent aisément qu'une histoire telle que celle dont nous venons d'exposer le plan, n'est en

aucune maniere susceptible d'être analysée ; ainsi pour en donner une idée aux Lecteurs & leur inspirer le désir de la lire, nous n'avons rien de mieux à faire que d'annoncer les Saints principaux dont les vies nous ont paru tracées d'après des monumens nouvellement publiés, ou qui n'avoient pas encore été mis en œuvre par les Hagiographes ; nous choisirons ensuite quelques unes des notes de l'Ouvrage pour en présenter la substance aux Lecteurs ; enfin nous terminerons cet Extrait par une ou deux Questions que l'Auteur de l'Histoire & ses Traducteurs sont très-capables de résoudre.

I. La vie de S. Tite, disciple de l'Apôtre de la Grace & Evêque de Crête, est une de celles qui nous a paru faite avec le plus de soin ; elle est écrite d'après S. Paul lui-même qui a adressé une de ses Epîtres à ce S. Evêque dont il parle

encore dans la seconde aux Corinthiens ; les autres sources dans lesquelles on a puisé, sont M. de Tillemont, le P. Calmet, l'*Oriens Christ.* du P. le Quien, l'*Illyricum sacrum* du P. Farlat, ouvrage très-estimé, & la *Creta sacra* de Flaminius Cornelius Sénateur de Venise.

Dès le tems même de S. Siméon Stylite, le genre de vie singulier qu'embrassa ce pieux Moine fut attribué à un principe de vanité ou d'extravagance. Est-il donc surprenant que dans notre siécle on ait révoqué en doute & la vérité de son histoire & l'existence même de cet homme véritablement prodigieux ? La nouvelle vie que l'on nous présente ici (au 5 de Janvier, pag. 87) est tirée de trois Auteurs contemporains, témoins oculaires de la plûpart des faits qu'ils racontent, & l'on s'est servi avec avantage des anciennes vies

de S. Euthyme, de S. Théodose, de S. Auxence & de S. Daniel Stylite, dans lesquelles on trouve plusieurs particularités concernant notre saint, sans parler d'Evagre, de Théodore lecteur, & d'autres Ecrivains aussi fidèles. « Ne sommes-nous pas en droit, dit à ce sujet l'Auteur, de donner un défi à la critique la plus sévere, puisque la vérité de l'histoire que nous écrivons est appuyée sur de pareils témoignages? Rejettera-t-on l'autorité de ces Auteurs? Mais peut-on ignorer que c'étoient des hommes d'une vertu éminente, d'un mérite reconnu, & qui n'avoient nul intérêt de trahir la vérité? Est-il croyable qu'ils ayent formé le complot d'en imposer au monde sur des faits qui étoient publics & notoires? Il y a plus : c'est que ce complot étoit impossible entre des Ecrivains qui vivoient dans des lieux si éloignés les uns des

autres, & qui n'avoient ensemble aucune relation, &c. » Plusieurs autres Vies sont faites comme les deux précédentes d'après des Monumens peu connus, ou dont jusqu'ici les Hagiographes n'avoient pas fait usage; nous voudrions pouvoir les nommer toutes; mais il faut avancer, ainsi nous nous contenterons d'indiquer celles de S. KENTIGERN, Evêque de Glasco en Ecosse dans le VI^e siécle, pour laquelle on s'est servi en particulier des *Vies des saints Mss.* qui sont au Collége des Ecossois à Paris; de S. BABYLAS, Evêque d'Antioche & Martyr, dont les miracles sont si célébres par l'homélie dont ils fournirent le sujet à S. Jean Chrisostome; de S. MACAIRE d'Egypte, qu'il ne faut pas confondre avec celui d'Alexandrie qui fut disciple de S. Antoine; de S. CANUT, Roi de Dannemarck & Martyr;

de S. CYRILLE, Patriarche d'Alexandrie, dans laquelle il s'en faut bien que l'on ait suivi les idées de M. Dupin sur la conduite du saint à l'égard de NESTORIUS; de S. PAUL, premier Hermite; des célébres S. HILAIRE de Poitiers; S. Jean Chrysostome, &c. &c.

II. Toutes les notes dont l'Auteur a enrichi son histoire sont intéréssantes & instructives; quelques-unes même peuvent être considérées comme autant de dissertations particulieres dans lesquelles on trouve réunie la plus vaste érudition à une critique sage & toujours conforme aux loix de la politesse & de la modération Chrétienne. Dès la premiere page du Livre nous en trouvons une dont nous croyons devoir présenter la substance. Dans un ancien Sacramentaire publié par le Cardinal *Tomasius*, aussi bien que dans le Calendrier qu'a mis au

jour *Jean Fronteau*, Chanoine Régulier de Ste Genevieve, la Fête de la Circoncision est appellée *l'Octave de la Nativité de Notre Seigneur*. Doit-on de-là conclure avec *Baillet* que l'on ne faisoit point anciennement mémoire de la Circoncision au premier Janvier ? Notre Hagiographe pense que non, & voici ses raisons. « 1°. La Circoncision est renfermée dans *l'octave de la Nativité de N. S.* comme le remarque Thomassin d'après Yves de Chartres, puisque les enfans étoient circoncis dans l'ancienne loi le huitiéme jour de leur naissance. 2°. Le Sacramentaire cité plus haut fait une mention expresse de la Circoncision dans la Secrette de la Messe. Dans le Calendrier du P. Fronteau, l'Evangile de la Messe de ce jour est précisément l'histoire de la Circoncision de J. C., telle que nous la lisons dans S. Luc.

4°. Enfin le premier jour de Janvier est tout à la fois appellé Octave de la Nativité & Circoncision de N. S. dans un ancien Mſ. du Sacramentaire de S. Grégoire, & dans un autre du Martyrologe d'Usuard, dont le premier se garde au Vatican, & le second à S. Germain des-Prez. On disoit anciennement deux différentes Messes le premier de Janvier, l'une de la Circoncision, & l'autre de la Ste Vierge; ce qui se prouve par l'autorité de Durand, par celle de Beleth, & par plusieurs Missels. » Les Juifs, nous dit-on ailleurs (pag 4), nommoient communément leurs enfans le jour de la Circoncision; mais il n'y avoit point de précepte sur ce point... Il paroît que c'étoit l'usage de circoncire les enfans à la maison; il n'étoit point nécessaire d'avoir un Prêtre pour cette cérémonie; le pere, la mere ou toute autre per-

ſonne pouvoient en être les Miniſtres, comme nous le voyons pratiqué du temps d'Abraham.... C'eſt en partant de ce principe que le P. Ayala dans ſon *Pictor Chriſtianus* imprimé à Madrid en 1730, releve l'erreur des Peintres qui repréſentent J. C. circoncis dans le temple par un Prêtre. » Le plus grand nombre des notes que l'on trouve dans ces *Vies* eſt auſſi intéreſſant que celle que nous venons de tranſcrire ; quelques-unes renferment des idées ſommaires des Ecrits des Peres préſentées avec autant de netteté que d'exactitude; mais l'étendue de ces dernieres ne nous permettant d'en mettre aucune ſous les yeux de nos Lecteurs, nous nous bornerons à quelques autres. Celle-ci, par exemple, qui ſe trouve (pag. 61) dans la vie de S. *Adelard*, Abbé de Corbie dans le VIIIe. ſiécle, nous paroît devoir être rapportée,

« Paschase Radbert nous repré-
» sente Adelard comme un hom-
» me fort habile ; il dit qu'il sa-
» voit également instruire en La-
» tin, en Tudesque, & en *Fran-*
» *çois vulgaire*, [*] d'où l'on doit
» conclure que la Langue Fran-
» çoise faisoit dès lors une langue
» à part : la même chose se prouve
» par l'autorité de Nithard qui ser-
» voit dans les armées de Louis le
» Débonnaire, & qui a écrit l'hif-
» toire des divisions qui s'éle-
» verent entre les enfans de ce
» Prince. Dans cette histoire on
» trouve en François vulgaire l'acte

[*] Paschase Radbert ne dit pas cela bien précisément ; mais on ne peut entendre son texte d'une autre maniere ; comme l'a fort bien prouvé Dom Liron dans son excellente *dissertation sur l'origine de la Langue Françoise.* Voyez les *singularités hist. & littér.* de ce Religieux Bénédictin. Tom. I. pag, 113.

» original de l'accord que les deux » freres Charles-le-Chauve & » Louis-le-Germanique firent en-» tre eux à Strasbourg en 842. »

A l'occasion de la Pluye miraculeuse obtenue par la légion Melytine, & qui fut suivie de la victoire signalée de Marc Aurele contre les Quades, l'Auteur fait la remarque suivante. « Porphyre & quelques autres Payens regarderent cette victoire comme l'effet de la magie : d'autres tels que Dion Cassius (L. 71.) l'attribuerent aux Dieux. Tous les Auteurs Chrétiens s'accordent à dire qu'elle fut un miracle obtenu par la légion Melytine. S. Apollinaire qui cite ce fait dans son Apologie, ajoute que l'Empereur par reconnoissance donna à cette légion le surnom de *fulminante*. Eusebe (*Hist. l. 5. cap. 5.*) Tertullien (*Apol. c. 5. l. ad Scapul. cap. 4.*) S. Jerôme & S. Gregoire de Nysse font

ſont du même ſentiment. Il paroît par une inſcription du tems de Trajan, que la douzieme légion étoit appellée *fulminante* avant ce miracle; en ce cas là Marc Aurele n'auroit fait que lui confirmer ce titre. Pluſieurs habiles Proteſtans ont écrit pour défendre la vérité du miracle dont il s'agit. Qu'on liſe ſurtout une Diſſertation de M. Weſton imprimée en Anglois en 1748; après cela les objections de le Clerc (*Hiſt. Ecclef.* pag. 744) & de Moyle paroîtront fort mépriſables. On voit à Rome ſur la colonne Antonine la délivrance de Marc Aurele. Elle eſt repréſentée ſous la figure d'un Jupiter pluvieux, &c. »

III. S. Ildefonſe, dit notre Hagiographe, étoit un ſavant *Bénédictin* qui fut d'abord Abbé du Monaſtere d'Agli, & que l'on élut au mois de Décembre de l'année 657. Il compoſa, ajoute-

t-il, son livre de la Virginité perpétuelle de la Ste Vierge pour réfuter Helvidius, Jovinien & *un certain Juif*. Sur cela nous avons quelques difficultés. 1°. Est-il bien certain que S. Ildefonse fut *Bénédictin*, & que les Moines d'Agali ayent suivi dans le milieu du VIIe. siécle la Regle de S. Benoît? 2°. Mariana d'après lequel il paroît que le P. Florez a fixé la date de l'élévation du Saint au siége de Tolède; ne s'est-il pas trompé sur ce point? La question seroit bientôt décidée s'il falloit s'en tenir à JEAN DE FERRERAS: car il soutient hardiment (*Hist. d'Espagne*, trad. de M. d'Hermilly, Tom. X. pag. 53 & suiv. des additions), que l'on ne peut prouver que la Regle de S. Benoît ait été introduite si-tôt en Espagne, & il décide avec assurance (tom. 2. pag. 348), que c'est en 658 que S. Ildefonse fut fait Evêque

de Tolède, ajoutant que Mariana s'est trompé en fixant cette élection à 657. Mais, sans adopter dans toute son étendue la pensée de Jean de Ferreras sur la premiere Question, on peut toujours demander quelle preuve on pourroit donner que S. Ildefonse avoit suivi la Regle de S. Benoît à Agali; & justifier cette instance en observant que, selon le même *Ferreras*, S. Ildefonse *avoit été disciple de S. Hellade* DANS LA VIE *MONASTIQUE*, ce qui peut & doit même s'entendre de toute autre regle que de celle de S. Benoît. 3°. Quant à ce que l'on ajoute que S. Ildefonse composa son Livre de la Virginité contre Helvidius, Jovinien & *un certain Juif*, nous remarquerons d'abord que l'original Anglois ne fait aucune mention de *ce Juif*, mais qu'il porte seulement que l'Ouvrage fut composé contre

Helvidius, Jovinien & quelques autres (*and certain Others*). En second lieu nous demanderons à l'Auteur ce qu'étoient Helvidius & Jovinien? S'il répond que ce sont ces deux Hérétiques contre lesquels ont écrit S. Jerôme & S. Augustin, nous repliquerons qu'il n'est pas naturel de penser que S. Ildefonse ait écrit sans aucun motif particulier contre deux hommes déja fort bien réfutés par les deux saints Peres que nous venons de nommer; si au contraire l'Auteur prétend que Jovinien & Helvidius doivent être distingués des deux anciens hérétiques de ce nom, & que ceux contre lesquels écrivit S Ildefonde vivoient du tems de ce S. Prélat, nous attendrons la preuve de cette assertion dont nous ne voyons aucun fondement dans l'antiquité. Ne vaudroit-il pas mieux adopter le récit de Jean de Ferreras qui fait dif-

paroître toute objection, toute difficulté, & qui paroît d'autant plus conforme à la vérité, qu'il s'accorde parfaitement avec le préambule de l'Ouvrage même de S. Ildefonse. ? (Voyez *Max. Biblioth. Patr. Tom. XII. pag. 565. Edit. Lugd.*) « Vers l'an 662, dit cet Historien, tom. 2, pag. 350, il passa de la Gaule Narbonnoise en Espagne quelques Hérétiques qui commencerent à semer les héréfies de Cerinthe, d'Helvidius & de Jovinien ... S. Ildefonse embrassa avec chaleur la défense [de la Ste Vierge dans un Traité où] *il combat ces Hérétiques* sous le nom des Héréfiarques qui ont donné origine à cette erreur, & qui l'ont débitée; de sorte qu'il y attaque directement les Juifs, Helvidius & Jovinien. Quelques-uns disent que ces nouveaux Hérétiqués étoient Teudius & Hellade, &c. »

Nous pourrions faire quelques

obſervations ſur d'autres endroits de ces *Vies des Saints*, & hazarder encore quelques queſtions dont la diſcuſſion ne ſeroit peut-être pas inutile; mais notre Extrait étant déja aſſez étendu, il vaut beaucoup mieux finir, & engager les Traducteurs de ce bon Ouvrage à continuer leur travail avec le même ſoin & le même zéle. La carriere qu'ils ſe propoſent de remplir eſt vaſte, & ils ne ſont encore qu'à l'entrée, puiſque le premier volume qui vient de nous occuper contient ſeulement le mois de Janvier; ils ont donc beſoin de courage, nous leur en ſouhaitons, & nous ne craignons pas de les aſſurer au nom du Public qu'ils rendront, en conſommant leur tâche, un ſervice eſſentiel à la Religion, aux mœurs, à notre Littérature même. Nous nous permettons encore par une ſuite de l'intérêt que nous prenons à cette Traduction,

de prier ceux qui s'en occupent de veiller avec la plus grande attention à la correction typographique des volumes suivants; le premier n'est pas exempt de défauts à cet égard, & ils sont d'autant plus sensibles que l'Ouvrage est très-proprement imprimé. On avertit, par exemple, à la page 67, que pour la Vie de S^te^ Genevieve il faut s'en tenir à celle qu'a publiée le P. Charpentier, Chanoine Régulier en 1647 *in*-4°. L'avis est très judicieux; mais nous avons actuellement le Livre sous les yeux, & nous pouvons assurer que ce volume (devenu fort rare depuis quelque tems) a été imprimé une seule fois à Paris, chez Urbain Coutelier en 1697. *in*-8°.

ARTICLE CXII.

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE *Royale des Sciences, année 1761*, avec les Mémoires de Mathématique & de Physique, pour la même année, tirés des Registres de cette Académie. *A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1763, in-4°. 188 pp. pour l'Histoire, & 504 pour les Mémoires.* Second Extrait.

ASTRONOMIE.

NOus commençons cet Article par le premier Mémoire du volume : il roule *sur la Parallaxe de la Lune*; son Auteur est feu M. l'Abbé de la Caille. La question de la Parallaxe de la Lune est plus compliquée qu'elle ne le paroissoit avant la détermination de la figure de la Terre. Si la Terre

étoit parfaitement ſphérique, la Parallaxe horizontale ſeroit par tout la même : ſi elle eſt applatie par les pôles, les pôles ſeront moins diſtants du centre que les autres parties du globe, & le rayon de la Terre ainſi que la parallaxe horizontale reſpective deviendra d'autant plus grand que l'on approchera plus de l'équateur : mais une parallaxe étant donnée, telle que la polaire ou l'équatorienne, on en pourra conclure la quantité des autres parallaxes, ſi l'on convient préalablement de la véritable figure de la Terre. M. de la C. dans ce Mémoire ſuppoſe que la Terre eſt une Ellipſoïde, dont le diametre de l'Equateur ſurpaſſe l'axe de $\frac{1}{200}$: c'eſt dans cette hypothèſe qu'il eſſaye de déterminer la parallaxe polaire, en joignant cependant à ſes réſultats ceux qui ſuivroient de l'hipothèſe de M. Bouguer ſur la figure de la Terre

Pour parvenir à déterminer la Parallaxe horizontale polaire de la Lune, M. de la C. compare les observations qu'il a faites au Cap de Bonne-Espérance depuis le mois de Juin 1751 jusqu'à la fin de Janvier 1752, avec celles qui ont été faites en même-tems à l'Observatoire Royal de Paris, à Greenwich, à Berlin, à Bologne & à Stockolm. Le résultat de toutes ces comparaisons est que *la constante* de la parallaxe horizontale polaire est de 56′ 56″; que celle de la parallaxe équatorienne est de 57′ 13″, 1; que les plus grandes parallaxes polaire & équatorienne sont de 61′ 23″, 1, & de 61′ 41″, 7; qu'*avec une bonne lunette, dont l'objectif composé d'un seul verre ordinaire a six pieds de foyer, & dont l'ouverture a 10 à 11 lignes de diamètre*, telle qu'étoit la lunette appliquée au sextant de M. l'Ab. de la C., *le demi-dia-*

mètre horizontal de la Lune doit être à sa parallaxe horizontale polaire, comme 15′ 0″ à 54′ 41″ ½, qu'enfin avec une semblable lunette le plus grand diamètre horizontal de la Lune est à très peu près de 33′ 40″. On conçoit facilement la raison de la condition apposée à ces deux derniers résultats : la Lune, ainsi que presque tous les Astres, est environnée d'une espèce de fausse lumiere, ou d'une couronne lumineuse qui en augmente le diamètre apparent: les lunettes dépouillent d'autant plus les Astres de cet éclat étranger, qu'elles sont plus longues, & que leur verre objectif a moins d'ouverture : il est donc naturel que ceux qui emploient des lunettes d'un foyer ou d'une ouverture différente ne s'accordent pas sur l'étendue du diamètre des Astres.

Mémoire sur les Interpolations, ou sur l'usage des différences premieres, secondes, &c. dans les calculs Astronomiques, par M. de la Lande. Les Ephémérides qu'on répand dans le Public sous différens titres n'ont pas toutes un égal mérite du côté de la précision. Ici l'on nous avertit qu'on n'a d'autre but que de prévenir les Astronomes sur la possibilité de quelques phénomènes célestes; si le phénomène a lieu, l'Astronome observateur le comparera aux calculs exacts qu'il sera obligé de faire sur nouveaux frais, en employant les Tables les plus estimées; & l'Ephéméride n'aura servi qu'à ceux qui étoient déja initiés dans les sciences célestes, & qui pouvoient paroître par cela même en état de se passer du secours qu'on leur offroit. D'autres Astronomes calculateurs ménagent moins leurs peines; l'exac-

titude du calcul est poussée par eux jusqu'aux secondes : l'utilité des Navigateurs est le principal objet qu'ils se proposent, objet vraiment digne de leur zèle infatigable. Nous devons ranger en cette classe M. de la Lande, Auteur de la *Connoissance des Temps*, telle qu'elle s'imprime actuellement, ainsi que du Mémoire dont nous rendons compte au Public. Dans la *Connoissance des Temps*, le lieu de la Lune est représenté deux fois par jour, & sa latitude une fois seulement, & le tout est porté jusqu'à la précision des secondes. Mais les Navigateurs, pour assurer leur position actuelle par quelque observation de la Lune, peuvent se trouver dans l'occasion de chercher le vrai lieu de cet Astre pour toute autre heure que celles auxquelles M. de la Lande l'a déterminé : une quantité proportionnelle, arithméti-

quement prise, leur occasionneroit quelquefois 30 ou 40 lieues d'erreur, en ne considérant que la seule longitude de la Lune ; un calcul fait directemant sur les Tables, s'il n'est pas hors de la portée des Marins, exigeroit du moins qu'ils y employassent un temps dont il ne leur est pas toujours permis de disposer : M. Newton a inventé une méthode d'interpolations qui peut rendre l'usage de la *Connoissance des temps* absolument général ; cette méthode a été éclaircie par M. Cotes ; M. Mayer ; & d'après lui M. l'Abbé de la Caille en ont tiré des formules plus commodes & applicables aux usages de l'Astronomie. Mais ces formules sont toujours longues à résoudre, & le Problème paroît à M. de la Lande susceptible d'une regle infiniment plus simple ; il ne s'agit que de recourir aux secondes, & même s'il est nécef-

faire aux troisiémes différences : c'est ce que notre zélé Calculateur se propose de faire voir dans son Mémoire. Il nous est beaucoup plus facile d'applaudir à son zèle que d'analyser son Ouvrage ; nous nous contenterons d'avertir qu'il s'est glissé dans ce Mémoire, excellent d'ailleurs, plusieurs fautes d'impression qui peuvent retarder le Lecteur : les reviseurs d'épreuves ne peuvent apporter trop d'attention à l'examen de ces Mémoires Algébriques, où ils sont d'autant plus coupables de nous occasionner de l'embarras, que ce ne sont pas eux qui nous procurent l'instruction que nous pouvons en recueillir.

L'utilité extrême dont nous croyons que le Mémoire de M. de la Lande peut-être pour ceux qui veulent faire usage de sa *Connoissance des temps*, nous fait prendre la résolution de donner au

Public la traduction d'un morceau Anglois qui peut tendre au même but : nous le réservons pour l'article suivant ; il interromproit ici notre Extrait.

Ce volume contient deux autres Mémoires de M. de la Lande, dont nous ne pouvons indiquer que les titres : le premier roule *sur les inégalités de Mars, produites par l'action de la Terre, en raison inverse du quarré de la distance* : le second traite *du mouvement des nœuds de chacune des six Planetes principales par l'action de toutes les autres.* Ces deux sujets sont traités avec toute la clarté dont l'analyse la plus transcendante peut être susceptible : nous avons seulement trouvé l'attention du reviseur d'épreuves encore un peu trop en défaut ; ces sortes de Mémoires perdent en quelque façon une grande partie de leur mérite par l'inéxactitude de leur impression.

Extrait des Observations faites dans le Levant, par M. de Chazelles; avec une notice des Manuscrits de cet Académicien qui sont à la Bibliothéque de l'Académie, par M. l'Abbé de la Caille. Les Observations Astronomiques de M. de Chazelles ont pour objet la longitude & la latitude de la ville de l'Isle de Malte, d'Alexandrette, du Caire, d'Alexandrie, du Palais de France à Constantinople au Fauxbourg de Pera, & la latitude seulement du Bourg de Lernica en Chypre, de Damiette, de Rhodes, de Rosette en Egypte, & du Château d'Asie aux Dardanelles. M. l'Abbé de la Caille ne se contente pas de rapporter les observations; il les apprétie, il les compare à celles qui ont été faites par d'autres voyageurs, il en tire tout le parti possible. Aux Observations Astronomiques, M. de Chazelles en joint plusieurs autres

de différente nature ; telles sont celles de la variation de l'aiguille aimantée, du gisement ou de la position des endroits voisins de ceux où il observoit, de la position & de la dimension d'une des pyramides voisines du Caire, &c. Les faces de cette pyramide sont exactement tournées aux quatre points cardinaux du monde, du moins autant que M. de Chazelles a pu s'en assurer avec une boussole graduée, longue de quatre pouces, & dont il connoissoit très-bien la déclinaison : cette situation des faces de la pyramide, orientées ainsi par des observations astronomiques, indépendantes de la déclinaison de l'aimant inconnue alors, paroît à M. de C. une belle preuve de l'immobilité de la ligne méridienne. La figure de la terre applatie par ses pôles ne seroit-elle pas une preuve pour le moins aussi décisive de cette immobilité ? La fi-

gure de cette pyramide approche beaucoup de celle d'un tétraëdre regulier ; M. de Ch. a calculé que sa hauteur perpendiculaire étoit de 77 toises & trois quarts.

L'éclipse totale de lune du 18 Mai 1761, a eu pour observateurs à Paris, MM. le Monnier & Maraldi, & M. de Fouchy à la Mormaire près Montfort-l'Amaury. M. Maraldi fait aussi part à l'Académie de l'observation d'une éclipse du 4^e^ satellite de Jupiter ; il en prend occasion de faire quelques réflexions sur la théorie des nœuds & de l'inclinaison de l'orbite de ce satellite qu'il avoit établie & proposée les années précédentes.

Mais l'observation astronomique la plus intéressante de ce volume est celle *de la conjonction écliptique de Vénus avec le Soleil, arrivée le 6 de Juin au matin.* Ce curieux phénomène n'avoit point

été obſervé depuis l'an 1639 : ainſi aucun Aſtronome de l'Académie n'a cru pouvoir ſe diſpenſer d'y prendre part. On trouve ici les obſervations de M. le Cardinal de Luynes faites à Sens, celles de MM. le Monnier & de la Condamine à Saint-Hubert en préſence du Roi, de M. Maraldi à l'Obſervatoire Royal, de M. l'Abbé de la Caille à Conflans-ſous-Carriere, de M. de la Lande au Luxembourg, de M. de Fouchy à la Muette, de M. Caſſini à Vienne en Autriche, de M. l'Abbé Chappe d'Auteroche à Tobolsk au centre des glaçons de la Sibérie, de M. Pingré à l'iſle Rodrigue, dans la mer des Indes, ſous les ardeurs de la Zone torride.

Ces obſervateurs Académiciens nous procurent même dans leurs Mémoires d'autres obſervations non moins exactes faires par des Aſtronomes qui ne ſont point de

l'Académie ; ainsi l'on trouve les observations de M. Belléri jointes à celles de M. Maraldi, celles de MM. Turgot de Brucourt & Bailly, & des PP. de Merville & Clouet à la suite de celles de M. l'Abbé de la Caille, des observations faites à Coppenhague, à Stockolm & Drontheim en Norwege, rapportées par M. de la Lande, celle de M. Thuillier jointe à celle de M. Pingré, &c. Cette observation n'étoit pas un spectacle de pure curiosité ; on s'en promettoit des utilités réelles ; la parallaxe horizontale du Soleil, & la distance de cet Astre à la terre devoient être irrévocablement déterminées. Il paroît cependant par l'examen que nous avons cru pouvoir faire des pièces énoncées, que le procès n'est pas encore prêt d'être terminé. On a trouvé entre les observations faites en un même lieu des différences auxquelles il

paroît qu'on ne s'étoit pas attendu. Au reste ces différences, occasionnées probablement par l'ondulation des bords du Soleil dont quelques observateurs font mention, influeroient peu sur le résultat général, si l'on pouvoit au moins comparer ensemble les observations faites dans les lieux où la parallaxe a dû occasionner les plus grandes différences, soit par rapport à la durée du passage, soit par rapport à la plus proche distance des centres du Soleil & de Vénus, soit enfin pat rapport aux instants des principales phases; c'est cette comparaison que M. Pingré s'est proposée dans un Mémoire qui paroît être le fruit des recherches les plus savantes & les plus pénibles. M. P. discute ces trois points de comparaison avec tout le soin & toute la sagacité possibles: son résultat est que la parallaxe horizontale du Soleil est

de 10 secondes & quelques dixièmes. Cet Académicien sincere ne dissimule pas que cette décision, fondée en grande partie sur ses propres observations, est combattue par les observations que des Astronomes Anglois ont faites au Cap de bonne-Esperance : en conséquence il entreprend de prouver, & il prouve réellement que non-seulement il ne s'est pas trompé, mais qu'il n'a pu même se tromper au moins dans le sens où il faudroit qu'il l'eût fait, pour qu'en corrigeant l'erreur, on pût rapprocher son observation de celles des Astronomes Anglois. Feu M. l'Abbé de la Caille prétendoit que la question de la parallaxe du Soleil étoit absolument décidée par ses observations de Mars & de Vénus faites en 1751 au Cap de Bonne-Espérance ; dans le dernier volume de ses Ephémérides, imprimées en cette année, 1763.

Novembre, 1763.

il établit cette parallaxe de 10 secondes & un quart, & selon lui cette détermination est *certaine à moins d'un quart de seconde près.* Ceci forme une présomption très-forte, en faveur de la décision de M. Pingré; mais l'esprit seroit bien plus tranquille & satisfait, si l'on pouvoit réussir à établir un parfait concert entre les Observations de Rodrigue & celles du Cap de Bonne-Espérance.

Entre nos Académiciens, qu'un zéle décidé pour le progrès de l'Astronomie avoit expatriés, le plus malheureux de tous a sans doute été M. le Gentil; on a sçu que la prise de Pondichéri l'avoit mis hors d'état de parvenir à ce lieu de sa destination. M. Pingré a relaché heureusement à Rodrigue: mais les nuages ne lui ont pas permis d'observer l'entrée de Venus sur le disque du Soleil; les Anglois ayant mouillé vers la fin

du

du mois de Juin à la rade de cette Isle deserte, l'y ont laissé presque dénué des secours les plus nécessaires; le vaisseau sur lequel il revenoit en Europe a été pris à la hauteur des Açores. M. l'Abbé Chappe, destiné pour la Capitale de la Sibérie, a été plus heureux; mais il n'a peut être pas moins souffert: il nous donne dans ce volume une légère idée des traverses qu'il a eu à essuyer. A son arrivée à S. Petersbourg, son voyage demandé par l'Académie de Russie sous les auspices de l'Impératrice Elizabeth, étoit devenu problématique. Les représentations de M. le Baron de Breteuil, les bons Offices de M. le Comte de Woronzof, Grand Chancelier de Russie, les Ordres de l'Impératrice firent disparoître des difficultés qu'une jalousie ignorante avoit suscitées; mais M. l'A. C. ne put partir que dans une saison

déja avancée, le dégel pouvoit rendre le voyage impossible. Depuis le 10 Mars jusqu'au 10 Avril notre Académicien traversa huit cents lieues d'un pays presque absolument desert, des forêts immenses, de vastes plaines incultes, quelques montagnes peu élevées, mais escarpées, une terre toujours couverte de deux, trois & même quatre pieds de neige, & cela par un froid qui entretenoit toujours le thermomètre de M. de Réaumur à 14 & 15 degrés au dessous du terme de la glace, c'est-à-dire, au degré de notre grand hyver de 1709. Le tems étoit prétieux; il falloit éviter les périls auxquels une débacle générale pouvoit exposer; la rigueur du froid actuel engageoit les Postillons à rester long-tems dans les poêles ou dans les étuves; il étoit nécessaire de les animer sans les décourager: les Maîtres de poste retardoient de

fournir des chevaux ; il falloit hâter le ſervice avec autant de prudence que de fermeté : les traîneaux ſe briſoient & voloient quelquefois en éclats ; on étoit obligé de recourir aux expédiens pour ſuppléer à leur défaut ; ſur terre on couroit les plus grands riſques en s'écartant de quelques pieds du grand chemin, qu'il n'étoit pas toujours facile de diſtinguer ; ſur les rivieres, dont la glace avoit trois pieds d'épaiſſeur, il ſe rencontroit des trous où l'eau n'étoit pas gelée, & qu'il n'étoit pas aiſé d'éviter, vû la rapidité de la voiture: Par bonheur M. l'A. C. n'a vu ces dangers qu'autant qu'il étoit néceſſaire pour qu'il conçût à quoi ſon zéle l'avoit expoſé. Il arriva enfin à Tobolsk, le 10 d'Avril: déja une couche d'eau répandue ſur les rivieres encore gelées annonçoit la débacle prochaine ; elle arriva en effet

ſix jours après; l'Irtis ſe déborda ſi conſidérablement qu'elle inonda près de la moitié de la baſſe Ville, dont un quart environ fut totalement ſubmergé. M. l'A. C. ne ſe contente pas de nous donner une idée des peines qu'il a eſſuyées dans ſon voyage, & du ſuccès dont ces peines ont été couronnées par une obſervation très ſatisfaiſante du phénomene qui lui avoit fait entreprendre ce voyage; il y ajoute auſſi diverſes notions ſur l'hiſtoire naturelle du pays, ſur ſon état politique, ſur le caractère & les mœurs du Peuple qui l'habite: ce qu'il dit ſur ce dernier article, ne doit pas nous faire regretter de n'être pas nés Sibériens. Mais tout cela ſera traité d'une maniére bien plus ample & bien plus inſtructive dans la relation détaillée de ce Voyage, que M. l'A. C. ſe propoſe de donner inceſſamment au Public. Les

relations des Voyages des Académiciens ne peuvent être qu'utiles & intéressantes. [a]

Observations de la Comete qui a paru aux mois de Septembre & d'Octobre de l'année 1757, faites à l'Observatoire de Montpellier; par M. de Ratte, Sécrétaire perpétuel de la Société Royale de Montpellier. Ce Mémoire ne contient pas seulement les Observations de cette Comete; son

---

[a] Nous ne prétendons pas ici contredire les Auteurs du Journal des Savants [Décembre 1. vol. pag. 812. & suiv.] Nous supposons que ces relations seront publiées par les Académiciens mêmes, ou au moins de leur aveu : mais si sous le nom d'un Auteur célébre on publie des anecdotes aussi puériles qu'inutiles, & ramassées dans des papiers mis au rebut, nous convenons que l'Editeur donne alors moins de preuves de son goût & de son discernement que de son admiration aveugle pour l'Auteur dont il semble avoir profané le nom.

Auteur y a joint aussi une Théorie des mouvemens de cet Astre : le lieu de son nœud ascendant est en 4 degr. 7 min. 11 sec. du Scorpion, l'inclinaison du plan de son orbite avec celui de l'Ecliptique de 12 degr. 41 min. 17 sec., le lieu de son périhélie en 2 degr. 36 min. 29 sec. du Lion ; la Comete y a passé le 21 Octobre à 9 heures 23 minutes, temps moyen, méridien de Paris ; sa distance au Soleil étant alors de 0, 33932 de la moyenne distance du Soleil à la Terre ; enfin le mouvement de cette Comete étoit direct, ou d'Occident en Orient.

GÉOGRAPHIE.

Dans l'Histoire de l'Académie on fait mention de plusieurs travaux de M. Buache sur la Géographie. La fameuse Carte itinéraire, connue sous le nom de *Peutinger*

avoit paru à plusieurs un morceau moins curieux qu'informe & monstrueux. On peut voir l'histoire de cette Carte dans l'Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, tome 18. page 249. M. Buache a découvert qu'elle étoit construite avec plus d'art & plus de science qu'il n'en paroissoit au premier coup d'œil, & que les irrégularités apparentes qu'on y observe, y ont été introduites à dessein, & pour tirer de plus grands avantages de ce qui en fait l'objet principal. C'est que pour représenter plus commodément ce que l'on se proposoit de faire entrer dans le plan de cette Carte, on l'a construite sur deux échelles inégales; l'une plus étendue a servi pour la partie horizontale de la carte; l'autre beaucoup plus resserrée a réglé les proportions verticales ou

du haut en bas. Il ne manqueroit à cette Carte qu'une roſe pour la rendre parfaite ; car M. B. a facilement reconnu que le Nord n'eſt point placé exactement au haut de la carte, comme nous avons accoutumé de le faire maintenant.

Cette même année M. Buache a préſenté à l'Académie un recueil de Cartes géographiques, dreſſées ſur un nouveau plan, quant à la partie de l'Europe, & conſtruites par une ſociété de jeunes Géographes, dont la plûpart ſont non-ſeulement les éleves, mais encore les parens de M. B. Leur but a été de diſpoſer dans une même forme & ſur une même échelle tout ce que la Géographie de l'Europe offre de plus intéreſſant pour la Phyſique, l'Aſtronomie & la Politique, en ſuivant toujours les traces & les découvertes de MM. de l'Iſle & Buache.

MÉCHANIQUE.

L'Historien de l'Académie annonce le commencement de la publication de la description des Arts & Métiers, ouvrage duquel l'Académie avoit formé le projet dès les premiers temps de son établissement. En 1761 elle a publié les Arts du Charbonnier & du Chandelier, par M. du Hamel, ceux de la fabrique des Ancres & de l'Epinglier, par feu M. de Réaumur & le même M. du Hamel, l'art de faire le Papier, par M. de la Lande, & les deux premieres parties de l'art des Forges à fer, par feu M. de Réaumur, M. le Marquis de Courtivron & M. Bouchu, Correspondant de l'Académie.

Les Machines ou Inventions approuvées par l'Académie dans le cours de la même année sont;

1°. Une *Machine* inventée & exécutée à Rouen par M. Brisout, pour accélérer & perfectionner la filature du coton, du lin & de la soie. 2°. Une *Machine Hydraulique* de M. Limbourg, Médecin de la Faculté de Montpellier. 3°. Des *Fours portatifs* pour le service des armées, proposés par M. Faiguet, Trésorier de France à Châlons. 4°. Une espèce de pain, composé de la partie farineuse des pommes de terre, mêlée & fermentée avec les farines d'orge ou de seigle pour les temps de disette seulement, par le même M. Faiguet. 5°. Une nouvelle espèce de *suspension pour les carrosses*, par M. Zacharie, Horloger à Lyon. 6°. Une *Montre de nuit*, au moyen de laquelle on peut par le simple tact connoître l'heure qu'elle marque, invention simple & ingénieuse dûe à S. A. S. Mgr. le Prince de Conti, qui l'a fait exécuter par

M. le Roi. 7°. Une *Machine* destinée au service des pompes pour éteindre les incendies, & sauver des personnes & les effets précieux, lorsque le feu a gagné les escaliers, par M. Alléon de Varcourt. 8°. Une *Machine* à casser le minéral dans les fonderies, par M. Loriot. 9°. Une autre *Machine* propre à tirer parti du flux & reflux de la mer pour élever les fardeaux, par le même. 10°. Une espèce de *Bascule* destinée à servir de grue dans les ports, pour tirer les ballots des vaisseaux, & pour les péser en même-temps, par le même. 11°. Un moyen d'arrêter le mouvement de la roue d'une grue, lorsque la corde qui enleve le poids vient à se casser, par le même. 12°, 13°. & 14°. Deux espèces de petits *Chariots* ou équipages brisés; l'un pour transporter des orangers dans leurs caisses, l'autre pour voiturer des barriques dans les

ports de mer, & une *chaîne sans fin*, destinée pour les puits des mines, afin que les ouvriers ne soient chargés que du poids du minéral qu'ils ont à élever, par le même. 15°. Une autre *Machine* du même M. Loriot, destinée dans l'exploitation des mines de plomb à la double opération de laver & de trier le minéral.

L'Histoire est terminée par l'éloge de deux Académiciens morts en 1761 : le premier est M. de Bélidor, Brigadier des armées du Roi, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Inspecteur de l'Arsenal de Paris & des Mineurs de France, des Académies Royales des Sciences de France, d'Angleterre & de Prusse, mort le 8 Septembre 1761, âgé de 63 ou 64 ans. L'autre perte que l'Académie a faite en cette même année a été celle de M. Rouillé, Chevalier,

Comte de Jouy, Miniſtre & ci-devant Sécretaire d'Etat, Commandeur des Ordres du Roi, &c. né le 5 Juin 1689; il eſt mort le 20 Septembre 1761, dans ſa 73e année. L'Orateur a ſu profiter des avantages que la matiere de ces deux éloges lui fourniſſoit.

ARTICLE CXIII.

MÉTHODE D'INTERPOLATION par les ſecondes & troiſiemes différences.

DAns l'article précédent nous avons promis celui-ci : il eſt extrait des deux dernieres pages d'un livre connu de tous les Calculateurs Aſtronomes, intitulé *Table of Logarithms*, ou *Table des Logarithmes*, &c., par Guillaume Gardiner. *A Londres* 1742. Soit une ſuite de nombres, tels que pluſieurs lieux de la Lune calculés pour l'heure de midi ſeulement ; on ſuppoſe que les ſecondes, ou que les troiſiemes différences de ces nombres ſont conſtantes, ou du moins qu'elles different peu : on propoſe d'interpoler ces nom-

bres, c'est-à-dire, de trouver le lieu de la Lune à toutes les heures du jour.

Prenez les différences des nombres donnés, & nommez ces premieres différences d'; prenez les différences de ces différences, & que ces secondes différences soient nommées d''; enfin les troisiémes différences, s'il faut aller jusques-là, seront nommées d''': que a marque la partie du jour écoulée depuis midi jusqu'à l'heure pour laquelle on cherche le lieu de la Lune, & b son complément à un jour ou à l'unité; alors, si on ne doit pousser le calcul que jusqu'aux secondes différences, on aura la quantité du mouvement de la Lune depuis midi jusqu'à l'heure proposée, ou $x = d' + \frac{1}{2} bd'' \times a$. Si on croit devoir pousser la précision jusqu'aux troisiémes diffé-

rences, alors l'équation sera $x = (d' \underline{+} \frac{1}{2} bd'' + \frac{1}{6} d''' \times \overline{b + bb})\, a.$ Les lignes $+$ & $-$ dont on a affecté différens termes, & dont on auroit pu affecter pareillement le terme d', désignent que ces différentes fractions sont additives ou soustractives selon la progression des différences; & voici les regles que l'on doit suivre à ce sujet.

Le terme d' est positif, lorsque les termes qu'on veut interpoler vont en croissant; le terme d'' est de même signe que d', lorsque les premieres différences vont en diminuant; & le terme d''' est semblable à d'', quand les secondes différences vont aussi en diminuant: autrement ou ces termes seront négatifs, ou du moins ils auront un signe différent de celui du terme précédent. Un exemple éclaircira ces regles; je le tire de

la *Connoiſſance des Temps*, année 1764 au mois de Novembre, & je prends le lieu de la Lune à midi des cinq premiers jours.

Lieu de la Lune. d m ſ.	premieres différences. d m ſ.	2es. diffèr. m .	3es. diffé. m ſ.
318 38 54			
331 30 32	12 51 38		
344 3 52	12 33 20	18 18	
356 22 43	12 18 51	14 29	3 49
368 30 48	12 08 05	10 46	3 43

Les Lieux de la Lune vont en augmentant, ainſi d' aura le ſigne $+$; les premieres différences vont en diminuant, ainſi d'' aura le même ſigne que d'; enfin puiſque les ſecondes différences vont pareillement en diminuant, d''' aura également le même ſigne, & tout ſera poſitif. On demande le lieu de la Lune le 2 Novembre à 6 heures du ſoir, ou un quart de

jour après midi : on a $d' = 12$ d. 33 m. 20 ſ. & $d'' = 14$ m. 29 ſ. ou, pour plus d'exactitude, 17 m. 20 ſ. Comme cette ſeconde différence n'eſt pas conſtante, je prends à vue d'œil une proportionnelle convenable au temps propoſé. $a = \frac{1}{4}$; donc $b = \frac{3}{4}$. Cela poſé $d' + \frac{1}{2} bd'' \times a = 12$ d. 33 m. 20 ſ. $+ \frac{3}{8}$ 17 m. 20 ſ. $\times \frac{1}{4} =$ 3 d. 9 m. 57 ſ. C'eſt la quantité qu'il faut ajouter au lieu de la Lune à midi, pour avoir ſon lieu à ſix heures du ſoir du même jour. Si on veut employer les troiſiémes différences, on aura $d' = 12$ d. 33 m. 20 ſ., $d'' = 14$ m. 29 ſ., $d''' =$ 3 m. 43 ſ., &c. $\frac{1}{2} bd'' = 5$ m. 26 ſ. $\frac{1}{6} d''' \times b + 3b = 49$ ſ. Ainſi l'équation reviendra à celle-ci $x =$ 12 d. 33 m. 20 ſ. + 5 m. 26 ſ. + 49 ſ. = 12 d. 39 m. 35 ſ. $\times \frac{1}{4} = 3$ d. 9 m. 54 ſ., ce qui ne differe que de 3 ſ. de ce que nous avons trou-

vé par les secondes différences. Lorsqu'il s'agit d'interpoler les mouvemens de la Lune, il est toujours à propos de pousser la précision jusqu'aux troisiémes différences : si même les troisiémes différences sont sensiblement inconstantes ; on peut prendre entre elles des proportionnelles convenables, comme nous avons fait par rapport aux secondes différences. En négligeant cette précaution, nous n'aurions trouvé par les secondes différences que 3 degr. 9 min. 41 sec. pour la quantité qu'il falloit ajouter au lieu de la Lune à midi.

On s'appercevra sans doute que nous avons un peu amplifié la regle de Gardiner ; la raison en est naturelle. Dans Gardiner on ne se propose qu'un seul cas, celui des Logarithmes qui croissent toujours, tandis que toutes leurs

différences décroissent perpétuellement ; en ce cas tous les termes de la formule sont positifs. L'application de cette formule à d'autres cas n'étoit pas difficile ; mais il étoit nécessaire d'avertir de ceux où les termes de la formule pouvoient devenir négatifs.

Nous avons rapporté cette méthode, comme l'ayant extraite de Gardiner ; mais nous ne prétendons pas pour cela qu'elle ne soit pas plus ancienne : c'est par une méthode semblable que Mouton a interpolé les logarithmes des sinus & des tangentes des quatre premiers degrés, & qu'il a construit sa Table des déclinaisons du Soleil à chaque minute de longitude, comme M. de la Lande l'a fort bien remarqué dans le Mémoire qui a donné lieu à cet Article. L'avantage principal de la méthode de M. de la Lande, ainsi

que de celle qui eſt dans Gardiner, eſt que par le moyen de ces deux méthodes, on peut trouver un terme quelconque ſans paſſer par les précédens, & ſans être obligé de connoître les autres.

ARTICLE CXIV.

L'ART DE COMMUNIQUER ſes Idées, enrichi de Notes hiſtoriques & philoſophiques. Par M. de la Chapelle, Cenſeur Royal, Membre des Académies de Lyon, Roüen, & de la Société Royale de Londres. *A Londres, chez David Wilſon: Et ſe vend à Paris, chez de Bure Pere, Quai des Auguſtins, à l'Image S. Paul.* 1763. 1 vol. *in*-12. de 330 pages environ. Prix 2 liv. 8 ſ. broché.

L'Auteur, procédant à la façon des Géomètres, commence par des demandes préliminaires qu'on ne peut ſe diſpenſer de lui accorder. Il ſuppoſe d'abord avoir à communiquer des idés à des

eſprits tout neufs, chez leſquels il n'y ait rien ou très-peu de choſe à détruire, avant que d'établir. Enſuite, obſervant qu'il y a aujourd'hui d'aſſez bons livres en tout genre, il prévient qu'il n'eſt pas ici queſtion d'en faire abſolument de nouveaux relativement à une éducation quelconque; mais qu'il s'occupe uniquement de l'ordre & de la maniére d'enſeigner des ouvrages faits. Ce ne ſont pas, dit-il, des matériaux que l'on demande, mais l'art de les mettre en œuvre. Enfin il avertit qu'il n'entend point offrir un tableau complet de tout ce qu'il y a de mieux, pour faire une éducation publique, & qu'il s'en tient à expoſer de bons principes généraux, fondés ſur la connoiſſance du cœur & de l'eſprit humain. Tout étant ainſi convenu, M. de la Chapelle indique la ma-

niére d'enſeigner les Langues, l'Hiſtoire, les Mathématiques, la Logique, la Politeſſe & la Religion.

La langue étant de tous les moyens le plus commode pour entrer en ſociété avec les autres, c'eſt auſſi l'un de ceux que l'on doit d'abord cultiver : on apprendra donc la langue de ſon pays par régles. » Il ne faut pas confondre » les *Régles* avec les *Principes* » Les premieres peuvent être ſui» vies dans l'enfance. Ce ne ſont » que des faits ou des conven» tions, auxquels il faut s'en te» nir ;les ſeconds expliquent les » faits & leur enchaînement. « Il y auroit effectivement de l'extravagance à vouloir faire entrer dans une tête encore dépourvue d'idées, la Métaphyſique déliée de la Grammaire : ce travail demande de la maturité dans le Su-

iet

jet que l'on entreprend de former.

On sera scrupuleux sur la belle prononciation, sur la propriété des mots, sur l'exactitude de la ponctuation & de l'orthographe. Le meilleur moyen pour exercer un éleve dans sa langue natale, est de la lui faire employer d'abord dans le style épistolaire. C'est la maniére la plus simple d'exposer ses idées, & la plus facile pour y mettre de la clarté. Dans ce genre d'écrire, quand une idée pourra être exprimée par un mot, on ne souffrira jamais qu'elle le soit par une phrase. En général même on bannira la circonlocution toutes les fois qu'elle n'ajoutera rien à l'idée que peut désigner un mot : la surabondance éteint le feu & le génie de la conversation.

Quand on saura passablement

ſa langue maternelle, on paſſera à celle qui eſt la plus généralement connue en Europe, la langue latine. » Peut-être même, ajoute M. D. L. C., n'y a-t-il aucun inconvenient à apprendre en même-tems par régles ces deux langues; ſur tout en France, vu que la françoiſe dérive en grande partie de la latine. Je conſeillerois, pourſuit-il, que dans une même leçon on paſſât alternativement de l'une à l'autre: on ſaiſiroit plus facilement le génie de chacune de ces langues, & l'on évalueroit mieux la françoiſe par ſes emprunts de la latine. Sans doute que l'Auteur ſuppoſe qu'on ne les fera concourir que lorſque l'éléve aura déja fait des progrès dans la françoiſe; un jeune homme qui n'auroit pas cette avance ne pourroit plus comparer ni évaluer.

Les deux langues étant pouſſées également, il faut s'attacher dans

les commencemens à traduire du latin en françois. Que les matiéres de ces versions ne soient point des sujets imaginés à plaisir, mais des faits historiques, bons à rappeller & à imiter, ou le plus souvent des traits de nos coutumes & de nos loix: il n'est que trop ordinaire d'être étranger chez soi.« En proposant des modéles à imiter, on ne dira point que c'étoient des gens sages, prudens, circonspects, justes, &c.; mais on exposera des faits où se produisent la sagesse, la prudence, la circonspection, la justice. Les vrais portraits des hommes sont leurs actions, » & le modéle le plus frappant de la vertu est la pratique.

Il semble que la leçon d'histoire devroit précéder immédiatement celle des langues, & qu'il seroit bon que les Maîtres procédassent de concert; c'est-à-dire,

que les sujets des thêmes & des versions fussent tirés ordinairement de l'histoire même qui viendroit d'être expliquée. Cet ordre d'étude remplaceroit l'usage où l'on n'est que trop, de faire travailler la jeunesse sur ce qu'elle n'entend pas.

Alors, réciter une leçon ne seroit plus se soulager d'un poids, mais rendre compte d'un dépôt dont on seroit habitué à sentir le prix. Pour aider encore plus efficacement la mémoire, il faudroit, dit M. de la Chapelle, avoir l'attention, après cinq ou six mois d'étude dans une langue étrangère, plus ou moins suivant le besoin, de ne pas permettre que les éléves parlassent, dans leurs exercices, une autre langue que celle qu'ils apprendroient actuellement. On a tant d'autres occasions d'entendre & de parler sa langue natale qu'il n'est pas à craindre qu'on

l'oublie. Il seroit possible de les faire passer quelquefois de l'une à l'autre indifféremment, pour voir s'il y auroit des deux côtés une égale facilité.

Ne pourroit-on pas par rapport aux langues, distribuer l'école en différens quartiers. « Il y auroit le quartier des François, celui des Latins, un autre des Italiens, un quatriéme des Allemans, un cinquiéme des Anglois, &c. A mesure que l'on jugeroit un éléve assez fort dans la langue de son quartier, on le feroit aller dans celui d'une autre langue, où il n'entendroit absolument parler que celle-ci. Il faudroit bien lui permettre d'abord de demander dans la langue qu'il sauroit, comment on s'exprime dans la nouvelle, pour faire entendre les choses dont il auroit besoin; mais les éleves seroient absolument tenus de lui

répondre dans la langue de leur quartier. Les Maîtres auroient seuls le droit de s'expliquer avec eux de la maniére qu'ils jugeroient la plus instructive ».

Après avoir indiqué les moyens qu'il croit les plus propres pour bien enseigner les langues, M. de la Chapelle trace les routes qui conduisent à la connoissance de l'Histoire : la Géographie & la Chronologie entrent aussi dans l'objet de cet article. Quoique ces sciences, dit-il, paroissent être uniquement du ressort de la mémoire, il semble néanmoins qu'on ne devroit point obliger les jeunes gens à les apprendre par cœur, c'est-à-dire à retenir ou à rendre mot pour mot ce qu'ils auroient lû dans un livre ou entendu de quelqu'un. Cette méthode accoutume si fort à être écho, que l'on court risque de l'être toute sa vie.

« La maniére d'enseigner l'Hif-

toire, qui me paroît la plus efficace, la plus douce, la moins gênante, la plus à portee de tous les esprits, consisteroit, poursuit M. D. L. C., à faire lire dans un bon Auteur un morceau d'histoire ancienne, sacrée ou profane, en commençant à l'origine du monde. Le Professeur, en le résumant le développeroit, le présenteroit sous de nouveaux jours, expliqueroit tous les mots qui ne seroient pas communs. Il indiqueroit la chronologie de chaque événement particulier dans la leçon actuelle: il montreroit sur le globe ou sur les cartes géographiques, les théâtres de chaque action; il en diroit le nom ancien & moderne, latin & françois, ne se permettant jamais d'expliquer rien qui ne fût amené par la nécessité des circonstances.

Cette explication finie, le Pro-

fesseur d'histoire fera parler quelqu'un des éléves sur le même sujet, en commençant, après quelques conférences, par un de ceux dans lesquels il aura remarqué plus de facilité à s'énoncer, & lui dira de raconter le trait d'histoire ou d'en discourir précisément de la même maniére qu'il rendroit compte d'un petit événement passé entre ses camarades, ou dont il auroit entendu parler dans le monde. Ce seroit alors qu'on feroit observer à l'éléve avec douceur les vices de son ton & de sa prononciation, l'impropriété des termes, les endroits où il oublie de suspendre la voix, le désordre de la narration, &c. Le jeune homme en liberté ne manqueroit pas de laisser échapper quelques réfléxions particulieres, quelques faux jugemens, quelques gentillesses, qui indiqueroient son état actuel, sa capacité, son esprit & son cara-

ctére. Cette eſpéce de compoſi-tion feroit entrer les éléves en eux-mêmes, les engageroit à pro-duire quelques idées, à chercher des expreſſions, & à mettre de la ſuite dans leurs diſcours.

Pour donner un libre eſſor à l'émulation, on laiſſeroit appren-dre par cœur ceux qui le vou-droient; ou, comme les vers ſont plus aiſés à retenir que la proſe, on pourroit exiger que chaque éléve apprît tous les jours huit ou dix vers de Boileau, ou de quel-qu'autre de nos grands Poëtes. M. de la Chapelle ne trouveroit pas mauvais ſans doute qu'on exerçât auſſi leur mémoire ſur la Poëſie latine, ou même ſur quel-ques autres morceaux d'une lan-gue étrangére, dont on leur au-roit fait ſentir les beautés. Mais en même-tems que l'on applau-diroit au zéle de ceux qui profite-roient de leurs heureuſes diſpoſi-

tions pour fournir des tâches de mémoire, il faudroit avoir des égards pour ceux qui, n'étant pas aussi bien partagés du côté de cette faculté, cultiveroient leur jugement, & réussiroient à rendre d'eux-mêmes la substance des choses, ou à saisir le sens & les beautés avec discernement.

Quant à ce qui concerne les Mathématiques, l'Auteur présente ici sous un nouveau jour la méthode qu'il a exposée dans le discours qui est à la tête de ses *Institutions de Géométrie*. Il demande que l'on fasse concourir la Physique avec les Mathématiques, & veut que pour mieux faire connoître à la jeunesse les merveilles de la nature, on lui donne des Professeurs d'arts & métiers.

Voici en quels termes s'explique M. de la Chapelle sur l'article de la Logique. » On acquiert en Géométrie une si longue &

si forte habitude de raisonner juste; il arrive si peu, dans le commerce de la vie, que l'on peche contre la forme du raisonnement, (excepté aux Logiciens de métier, qui font, de dessein prémédité, & souvent avec de grands efforts, ce que la nature ne fait presque jamais; je veux dire, des paralogismes en forme, & qui s'épuisent à controuver des dangers qu'on ne rencontre qu'avec eux): d'un autre côté, on observe si fréquemment de très-justes raisonnemens sur de faux principes, que toute la Logique se réduit, selon moi, à faire une exacte énumération des mauvais principes qui nous jettent dans l'erreur; & à les appliquer, non pas à des cas imaginés, mais aux circonstances où les hommes se trompent, ou cherchent à se tromper réciproquement. Ce qui fournira beaucoup plus d'exemples

que l'imagination n'en pourroit controuver. Toute cette doctrine n'occupe pas plus d'une centaine de pages dans l'*Art de penser*, où elle me paroît très-bien développée. Ce sera donc l'affaire de dix ou douze leçons tout au plus : ce qui rend inutile un Professeur de Logique. On chargera de cette fonction quelqu'un des Professeurs de Géométrie ; ou plutôt chacun d'eux l'exécutera en son particulier, suivant qu'il y sera conduit par les circonstances ».

C'est aussi pour la même raison, ajoute M. de la Chapelle, qu'il n'est pas besoin de Professeurs de Physique spéculative, mais qu'il est très-utile d'en avoir un de Physique expérimentale, ainsi qu'un Professeur de dessein. » La vraie » Physique étant renfermée dans » les Mathématiques appliquées » aux arts, tels que la méchanique, l'hydrostatique, l'hydraulique, la

fortification, &c. où l'air, le feu, l'eau, la terre, entrent perpétuellement en expériences, les Professeurs des différentes parties de Mathématique se trouveront obligés d'expliquer, suivant les circonstances, les principales propriétés de ces élémens qui auront rapport à leur dessein.

Est-il nécessaire d'ajouter, dit-il, qu'on peut aussi se passer d'un Professeur de Morale? » Les vrais Professeurs en ce genre sont les Loix publiques connues de tout le monde, l'observation constante de ses devoirs, les égards que l'on doit à ses supérieurs, l'envie de plaire à ses égaux, l'attention à ne blesser personne, les récompenses & les châtimens distribués à propos. Or toutes ces leçons se trouvent renfermées dans les différens exercices journaliers, & principalement dans l'étude de l'histoire ».

Mais M. de la Chapelle prétend qu'un Juge en politesse ne seroit pas un Maître superflu. » Si » l'on ne sourit pas, dit-il, à cette » proposition, on la regardera, » pour le moins, comme fort » étrange; j'oserai dire pourtant » qu'après les besoins de premie- » re nécessité, c'est un de nos plus » grands besoins ». Bien des gens trouveront étonnant que l'on fasse main basse sur les Professeurs de Logique, de Physique spéculative & de Morale, pour leur substituer un Professeur de Politesse. On profitera même du raisonnement de l'Auteur pour prouver aussi que ce dernier est superflu, & l'on déduira son inutilité de raisons analogues à celles qui ont fait rejetter le Professeur de Morale. Car enfin, dira-t-on, les vrais Maîtres en ce genre sont l'usage public *connu de tout le monde, l'observation constante* des

vertus ſociales, *les égards que l'on doit à ſes ſupérieurs*, *l'envie de plaire à ſes égaux*, *l'attention à ne bleſſer perſonne*, la honte attachée à l'impoliteſſe, & l'attrait que l'on marque pour un homme poli. *Or toutes ces leçons ſe trouvent renfermées dans les différens exercices journaliers*, ou peuvent au moins n'en être pas excluës : elles feroient compriſes *principalement dans l'étude* de la Morale. « Le » Juge en politeſſe ſeroit le vrai » Profeſſeur de Morale, dit M. » de la Chapelle. » Ne ſeroit-il pas auſſi facile que le Profeſſeur de Morale fût le Juge en politeſſe. Mais, « les Maîtres diſent bien à » leurs éléves qu'il faut être poli, » & non pas comment on l'eſt. » Souvent ils l'ignorent. La plûpart » ſont ſans éducation, & n'ont point » vécu dans le grand monde, livre » où doit avoir bien lû le Juge que » je cherche » C'eſt une obſerva-

tion de l'Auteur. Ces maîtres ne pourroient-ils pas répondre? Passe que nous ne sachions pas *comment on est poli* : mais, de grace, accordez que nous pourrions le savoir, & qu'après avoir supposé vos Professeurs de Mathématiques, non pas tels qu'ils sont, mais tels que vous les desirez, pour remplacer ceux de Logique & de Physique spéculative, il ne vous coûtoit pas plus de les supposer vraiment polis & en état d'inculquer à leurs éléves la politesse fondamentale : car, s'il ne s'agit que du cérémonial rafiné & du manége délié du *grand monde*, l'objet ne vaut pas la dépense d'un maître particulier. Et tout cela se diroit sans vouloir offenser personne.

La Religion est un point essentiel dans l'éducation : aussi M. de la Chapelle ne l'a-t-il point oubliée. Il prétend que son Juge en

Politesse plieroit insensiblement l'esprit & le corps des jeunes gens à la Religion pratique. Quoi qu'il en soit, M. D. L. C. a bien raison de faire entendre que le culte de la Divinité consiste plus à agir qu'à savoir.

« Les jeunes gens, dit-il, ne faisant presque jamais de difficultés sur les principes de la Religion, il me semble qu'il ne faudroit leur en enseigner le dogme, que comme on propose une loi au Peuple, sans entrer dans aucune explication. Partir de la vérité de la Religion comme d'un axiome, & ne jamais permettre que l'on formât publiquement des doutes, ou que l'on disputât dessus, si ce n'est à qui l'observeroit le mieux. Expliquer la Religion en la défendant, c'est montrer qu'elle est ou qu'elle a été attaquée : il seroit à souhaiter au contraire, qu'il ne tombât jamais dans l'esprit qu'elle puisse

l'être.... « Si je désapprouve, continue M. D. L. C., que dans la Chaire l'on mette la vérité de la Religion en thèse, c'est que les preuves sont inutiles pour ceux qui y croyent, & les réfutations souvent très-dangereuses, soit par la maladresse de celui qui parle, soit par la mauvaise disposition de ceux qui l'entendent. Elles apprennent les doutes & les attaques formées contre la Religion; & c'est, pour le moins, une très grande imprudence que d'y faire penser. »

On sent bien que M. de la Chapelle ne s'explique en ces termes, que parce qu'il respecte & qu'il aime la Religion; mais, lui dira-t-on, que deviendra-t-elle, si on la destitue de ses preuves fondamentales? A la premiere difficulté, à la plus legere chicane, le Chrétien mal assuré n'aura plus qu'une croyance chancellante: l'impétuosité des premieres pas-

sions renversera l'édifice, s'il n'est fondé que sur le sable. Pourquoi voit-on tant d'Apostats pratiques? ce n'est certainement pas parce qu'on les a convaincus de la divinité du Christianisme, qu'ils l'abandonnent : c'est au contraire parce qu'on ne leur a proposé ses dogmes à croire, *que comme on propose une loi au peuple.* Si la nature des Mysteres ne peut être qu'un objet de pure foi, leur manifestation doit être claire & à portée de l'intelligence humaine; autrement il n'y a plus de raison pour les croire : *Rationabile obsequium nostrum. Partir de la vérité de la Religion comme d'un axiome*, fera toujours mal procéder pour l'enseigner : cette *vérité* est un fait, & n'a droit de captiver l'entendement qu'autant qu'elle est prouvée. Pourquoi donc faut-il croire ce que je ne comprends pas, que les trois personnes divines, par

exemple, ne ſont qu'un ſeul Dieu? C'eſt la demande que ſe fait un jeune homme qui commence à réfléchir. Mon Inſtituteur me l'a dit. Belle réponſe pour un être qui raiſonne! Auſſi le doute ſuit-il de près, & l'on ne ſe repoſe pas long-tems ſur la parole d'un homme que ſouvent on mépriſe d'ailleurs. Peut-on dire qu'un jeune homme en cet état ſoit ſolidement Chrétien? Point du tout: un Chrétien raiſonne; ou s'il ne raiſonne pas, il eſt alors dans la claſſe des enfans dénués de raiſon qui peuvent être ſanctifiés par le miniſtere de la Religion. Prouvez qu'il faut croire, & l'on croira: Plus la conviction appuyera la croyance, plus auſſi la pratique des vertus ſera conſtante. S'il y a tant de mauvais Citoyens, n'en cherchons pas bien loin la cauſe; c'eſt qu'il y a peu de Chrétiens Philoſophes.

Mais faut-il que ſur tous les points de doctrine un jeune homme ſoit auſſi inſtruit que ſur ceux qui fondent ſa Religion ? Non ſans doute ; & ce ſeroit un autre abus que de vouloir lui demander la raiſon intrinſéque de toutés les concluſions théologiques. C'eſt ſur un grand nombre de ces propoſitions qu'il faut s'en tenir au raiſonnement de M. de la Chapelle, & le bien inculquer. « Quand il » s'éleve parmi les hommes des » conteſtations ſur la proprieté » des biens, chaque gouverne» ment a établi des Compagnies » pour juger de ces différens, & » les terminer en dernier reſſort, » avec défenſe aux particuliers de » revenir contre ; autrement il n'y » auroit point de fin aux diſputes.» Ainſi convient il d'écouter la voix des Miniſtres de la Religion dont la miſſion eſt une ſuite de celle des

premiers Apôtres de l'Evangile. C'est à ces Ministres qu'il est ordonné de s'armer de toute la science de l'attaque & de la défense. Mais en même-tems que par prudence ils s'abstiennent de tourmenter l'esprit des jeunes gens par des questions accessoires, qu'ils se souviennent que les preuves qui établissent la divinité du Christianisme, & qui fondent l'autorité de la révélation, ne sont point les oracles ténébreux de l'antre Trophonien.

On voit par cette analyse, qu'en général M. de la Chapelle a très-bien saisi la marche de l'esprit humain, & qu'il en a méthodiquement suivi les progrès. Les Instituteurs de la jeunesse trouveront d'excellens préceptes dans ce Traité d'éducation. L'Auteur le termine par une remarque à laquelle il avoit disposé ses Lecteurs dans une de ses demandes prélimi-

naires. « Je n'ai point fait, dit-il,
» mention de la Rhétorique, que
» j'ai bien des raiſons de croire
» fort inutile, ni du Droit Pu-
» blic, qui me ſemble très-né-
» ceſſaire, ni des voyages qui me
» paroiſſent devoir être le complé-
» ment d'une grande éducation :
» mais je penſe que les vues répan-
» dues dans cet Ouvrage, ſeront
» des guides ſuffiſans pour ſe con-
» duire dans toute autre étude que
» celles que j'ai indiquées. »

ARTICLE CXV.

INSTUCTION PASTORALE de Mgr. l'Evêque du Puy, sur la prétendue Philosophie des Incrédules modernes. *Au Puy, chez Clet, Imprimeur de Mgr. l'Evêque :* Et se trouve *à Lyon, chez J. Deville ; & à Paris, chez Chaubert, Quay des Augustins, in-4°. 1763.* Second Extrait.

NOus reprenons avec plaisir l'analyse de cette Instruction Pastorale, & nous nous pressons d'entrer en matiere.

Le Prélat qui en est l'Auteur assigne le tolérantisme pour le 3e. caractère de la Philosophie moderne. C'est par-là sur tout que les prétendus sages de notre tems se croyent & se disent Philoso-

phes.

phes. Nous allons juger de cette prétention & présenter leur doctrine sous toutes ses faces. » Ils » détestent les persécutions exer» cées par le motif de Religion, » & les guerres excitées par le mê» me motif. Que leur répondrons» nous? Faudra-t'il pour n'avoir » rien de commun avec eux, ap» prouver tout ce qu'ils blâment, » & confondre avec la défense de » la Religion révélée, l'apologie » de toutes les violences commi» ses à son occasion? Non, mes » Freres, la vérité ne le permet » pas. L'intérêt de la cause de » Dieu que nous soutenons ne le » demande pas. Elle n'a besoin ni » de nos mensonges, ni de notre » partialité.....

Quand même nous conviendrions que les incrédules ont dit quelque chose de vrai sur l'itnolérance, nous n'en démontrerons

pas moins clairement que dans cette matiere même ils n'en sont pas meilleurs Philosophes.

Ils nous prêchent avec ostentation la douceur, l'humanité, l'amour de la paix, mais l'Evangile nous exhorte à la pratique de ces vertus avec une éloquence, qui, pour n'être point fastueuse, n'en est que plus conséquente & plus persuasive. » Ce caractère de douceur & de charité a été imprimé » à la Religion Chrétienne par » son Fondateur. Il commençoit » à peine à rassembler autour de » lui quelques Disciples, que » deux d'entr'eux indignés qu'on » lui eût refusé l'hospitalité dans » une Ville de Samarie, lui demanderent la permission de faire » descendre le feu du Ciel sur les » Habitans de cette Ville. Ils » croyoient être au tems d'Elie & » d'Elisée, où Dieu vengeoit par » des châtimens visibles le mépris

» qu'on faisoit de ses Prophêtes.
» J. C. les détrompa. *Vous igno-*
» *rez*, leur dit-il, *à quel esprit*
» *vous appartenez. Le Fils de*
» *l'homme n'est pas venu pour don-*
» *ner la mort, mais pour sauver les*
» *ames.* Comme s'il leur eût dit,
» & dans leur personne à leurs
» Successeurs dans le Ministère
» Apostolique : ce n'est plus le
» tems des menaces & des sup-
» plices. Vous vivez sous une loi,
» dont l'esprit n'est pas de semer
» l'épouvante, mais d'inspirer la
» confiance & l'amour. Le Maî-
» tre que vous servez n'est pas
» altéré du sang de ses ennemis.
» Il ne veut pas les voir à ses pieds
» la rage & le désespoir dans le
» cœur. Des hommages extorqués
» lui sont odieux. Le foudre & le
» glaive exterminateur ne sont
» pas ses armes. Il n'est venu que
» pour convertir & pour sauver
» les ames.

» Aussi n'a-t-il donné à ceux
» qu'il a chargés d'étendre & de
» perpétuer la Religion sur la
» terre, d'autres instructions que
» d'imiter son zéle, sa patience,
» sa tendresse pour les hommes.
» Il ne leur a donné d'autres
» moyens pour lui attirer des Pro-
» sélites, que la parole, la priére,
» & quand les circonstances l'ont
» demandé, les miracles. Il ne
» leur a donné d'autre pouvoir
» que celui d'ouvrir ou de fer-
» mer le Royaume des Cieux selon
» les regles qu'il a lui-même tra-
» cées..... *Le regne de J. C.* n'est
» pas de ce monde. Il laisse aux
» Princes de la terre soit qu'ils le
» servent, soit qu'ils l'ignorent,
» soit qu'ils le méconnoissent ou
» même qu'ils le trahissent, leur
» domination temporelle avec
» tous ses droits. Il fait plus, il
» consacre, sans égard à leur reli-
» gion, leur personne & leur au-

» torité: l'un des principaux de-
» voirs qu'il impose à ses Disci-
» ples, est de respecter inviola-
» blement l'une & l'autre Il
» ne veut pour ses sujets que ceux
» qui veulent l'être. Il n'effraye
» les coupables & les rebelles que
» par des peines réservées à une
» autre vie, ou bornées dans celle-
» ci à des effets purement spiri-
» tuels.

» Qui osera comparer à cette
» doctrine le tolérantisme des
» incrédules? Que la raison juge
» elle-même entre leur école &
» celle de J. C. . . . .

» On me dira que cette doctri-
» ne si pacifique & si bienfaisante
» n'a pas toujours été suivie *par*
» *les Chrétiens*. Je l'avoue, &
» sans vouloir ici réduire à leur
» juste valeur les déclamations
» des incrédules, relever leurs
» exagérations, leurs infidélités,

» leurs satires pleines de fiel &
» de venin, remarquer toutes les
» circonstances qui ont donné lieu
» à ces persécutions, & à ces
» guerres de Religion, qu'ils pei-
» gnent de si noires couleurs. je
» réponds en un mot : ce n'est ni
» les faits, ni les personnes, c'est
» l'Evangile que je défends ; c'est
» l'Eglise de J. C., qui ne s'est
» jamais départie, ni dans ses dé-
» cisions authentiques, ni dans
» ses instructions générales, de la
» doctrine de son Maître & de
» ses premiers Docteurs. Ce n'est
» pas un procédé philosophique,
» que de prendre droit contre une
» Religion, des excès qu'elle con-
» damne elle-même, & de se
» vanter de rémédier aux maux
» dont elle a été l'occasion inno-
» cente, tandis qu'on ne trouve
» point ailleurs des remédes à ces
» maux aussi efficaces, que ceux
» qu'elle y a préparés.

On ne doit donc pas juger de l'Evangile par les Chrétiens qui y ſont infidéles, & il y a autant d'injuſtice que de déraiſon & de mauvaiſe foi, à faire retomber ſur la Religion des excès qu'elle déſapprouve. C'eſt notre Religion elle-même qu'il faut examiner, & voilà la méthode que nous ſuivrons à l'égard des incrédules. Nous ne nous appeſantiſſons pas ſur leur conduite, nous ne cherchons pas à juſtifier par leurs mœurs ſcandaleuſes, les accuſations que nous faiſons contre leur doctrine. C'eſt leur doctrine que nous attaquons, ce ſont leurs principes que nous diſcutons, c'eſt contre leur fauſſeté, c'eſt contre les affreuſes conſéquences qu'il eſt naturel d'en tirer que nous nous récrions : votre tolérantiſme n'eſt pas comme vous le dites, amour de la paix, douceur, humanité.

C'eſt une indifférence coupable, un mépris audacieux pour toute ſorte de Religion. Vous n'en reconnoiſſez aucune qui ſoit divine & néceſſaire au ſalut. Qu'on donne dans les extravagances de l'idolatrie, dans le délire ſombre & abſurde de l'athéiſme, dans les inconſéquences des déiſtes; peu vous importe pourvu qu'on ne ſoit ni Chrétien, ni ſur tout Catholique, à ce mot ſeul de catholique, votre tolérantiſme diſparoit avec votre prétendue philoſophie; vous vous agitez, vous vous tourmentez; la haine & la fureur ſemblent conduire votre plume, vous la trempez dans le fiel, & il n'en ſort que des reproches amers, des plaiſanteries inſultantes, des calomnies odieuſes, vous avez donc oublié que la vérité s'exprime avec force, mais jamais avec emportement, & que le premier devoir d'un Philoſo-

phe est d'être sincére dans ses discours & impartial dans ses jugemens? Vous l'avez sur tout oublié vous qui dans votre Histoire universelle imprimée à Geneve, » osez nier contre l'évidence des » faits que le Christianisme ait été » persécuté dans l'Empire Romain » avant le regne de Diocletien; » affoiblir & déguiser la persécu» tion exercée sous ce Prince; » effacer des fastes de l'histoire « toutes celles qui la suivirent » jusqu'à Maximin & à Dece, at» tribuer sans pudeur à l'attache» ment des Chrétiens pour le parti » de Philippe & de Gordien, » concurrens de ces deux Princes » à l'Empire, des supplices qui » n'eurent d'autre cause que la » Religion; accuser avec une in» justice criante, des Chrétiens » d'avoir provoqué par des ré» voltes ou des emportemens pu-

» niſſables le courroux de Galere
» & de Diocletien ; ſoutenir ſans
» la moindre garantie & ſur les
» plus frivoles conjectures, que
» les tourmens horribles dont les
» Actes contemporains des Mar-
» tyrs font foi ſont imaginaires ; ré-
» duire de votre ſeule autorité à un
» très-petit nombre la multitude
» innombrable de Chrétiens, qui
» dans les trois premiers ſiécles de
» l'Egliſe ont ſouffert & ſont morts
» pour la foi.

» Cet Auteur ne garde pas à
» beaucoup près les mêmes ména-
» gemens dans le récit des vio-
» lences commiſes ſur des infidé-
» les & des hérétiques..... Il ne
» trouve point alors d'expreſſions
» aſſez fortes. Il ne pardonne, il
» n'excuſe, il ne diſſimule rien,
» au contraire il charge ſes por-
» traits, il ajoute à la vérité de
» l'hiſtoire, pour faire paroître
» les Perſécuteurs plus coupables.

» Il en retranche ce qui pourroit
» les rendre moins odieux. Il ag-
» grave les châtimens, il multi-
» plie les victimes pour augmen-
» ter la ſenſibilité des Lecteurs
» ſur le ſort des perſécutés.

» D'où viennent *ce poids & ce*
» *poids*, *cette meſure & cette*
» *meſure?* Où a-t-il pris pour les
» Diocletiens, les Maximins, les
» Deces, les Dioclétiens, les Ga-
» leres, une indulgence qu'il n'a
» pas pour les Princes Chrétiens,
» moins ſanguinaires & moins
» cruels? Qu'eſt devenue à l'é-
» gard des Martyrs qui ont ſcellé
» l'Evangile de leur ſang, cette
» compaſſion tendre & affectueu-
» ſe qu'il ſçait ſi bien déployer
» pour les Martyrs des fauſſes Re-
» ligions? .....

» De même, cet Hiſtorien, &
» tous ceux qui écrivent dans ſes
» principes trouvent-ils des exem-
» ples de guerres civiles, de conſ-

» pirations & de révoltes, dont la
» défense du Christianisme ou de
» la Catholicité ait été le motif *ou*
» *le prétexte*? Ils invectivent con-
» tre ces funestes excès avec une
» aigreur qui n'a pas de bornes.
» Mais cette aigreur disparoît tout
» à coup ; elle se change en indul-
» gence, quelquefois même en
» approbation, s'il s'agit de sectes
» hérétiques qui se soient soule-
» vées contre les Souverains. On
» cherche alors & l'on trouve des
» prétextes pour pallier, pour
» adoucir, pour justifier les plus
» criminelles démarches.

» Ainsi la conjuration d'Am-
» boise perd sous la plume de ces
» Ecrivains, comme sous celle
» des Calvinistes passionnés, tout
» ce qu'elle a de plus révoltant.
» *Ainsi* l'Amiral de Coligny, cet
» Amiral coupable d'avoir attiré
» dans le sein de sa Patrie des ar-
» mées étrangeres, & d'avoir com-

» battu celles de ſon Roi, eſt loué
» comme une Citoyen vertueux,
» comme l'homme de ſon temps
» le plus véritablement attaché à la
» la gloire & aux intérêts de la
» France. »

De tels hiſtoriens, quoique parés du titre de Philoſophes, ne ſont aſſurément ni raiſonneurs ni François. Mais encore une fois quand nous conviendrions de tous les faits qu'ils entaſſent ſans ordre comme ſans vérité, ils n'en auroient pas mieux prouvé que notre Religion eſt eſſentiellement perſécutrice.

Qu'ils ouvrent l'Evangile: ils y trouveront des leçons de douceur & de modération auſſi ſublimes que touchantes & lumineuſes. Ils n'y trouveront même dans la condamnation des violences, ni diſtinction de cauſe, ni acception de perſonnes. Aimez-vous les uns les autres, aimez vos

freres, aimez vos ennemis même; faites du bien à tous indistinctement. Voilà ce que nous ordonne notre divin législateur, voilà la regle de nos devoirs. Mais seroit-ce aimer nos freres? Seroit-ce leur faire du bien que de ne pas leur ouvrir les yeux s'ils sont aveugles; que de ne pas les mettre dans la bonne voye s'ils s'égarent; que de ne pas, s'il le faut, retrancher un membre cangrené pour arrêter le progrès de la contagion, pour empêcher que le reste du corps ne s'altere & se corrompe; que de ne point arracher, briser même la coupe empoisonnée dont ils voudroient tirer leur boisson, leur nourriture & celle de tous les hommes?

La modération chrétienne & philosophique se concilie très-bien avec le courage & la fermeté, & elle n'est pas moins ennemie de la foiblesse & de la timidité qui

trahit la vérité en favoriſant le menſonge par un lâche ſilence, que de la vanité, que de l'audace & de l'emportement qui voudroient tout renverſer ou tout ſubjuguer.

Pour être tolérant comme les incrédules deſireroient que le fuſſent tous les gouvernemens, il faudroit être imbécille ou indifférent pour la tranquillité de l'Etat & l'avantage de ſes membres. Il faudroit ignorer, comme l'apprend la plus légere expérience, que la diverſité de religion enfante le trouble, la diviſion & la révolte; que l'anéantiſſement des principes de l'Evangile enhardit aux déſordres, & détruit les mœurs, & que la perte des mœurs entraîne infailliblement la ruine des Empires. A Dieu ne plaiſe que les Souverains adoptent jamais la doctrine de nos Philoſophes modernes; amis de la vérité, les

Rois doivent la faire aimer & goûter à leurs sujets; c'est un de leurs principaux devoirs, puisqu'ils ne sauroient sans cela les rendre heureux.

» Mais sans user à l'égard des » errants, de violence & de cruau» té, combien de moyens l'au» torité souveraine n'a-t-elle pas » pour protéger la vraie Religion? » Que de maux en ce genre un » zéle actif, ferme & éclairé, ne » peut-il pas détourner? Que de » biens ne peut-il pas procurer? »

Tout cet endroit est manié avec beaucoup de sagesse, d'exactitude & d'élégance.

M. l'Ev. du Puy observe ensuite, comme nous l'avons déja insinué, que ces Auteurs si humains, si ennemis des persécutions, si tolérans en un mot, » sont eux-même intolérans; mais » pour quelle Religion, pour celle » de J. C. opposée à tout culte où

» il n'eſt point honoré, pour celle
» des Catholiques oppoſée à toutes
» les ſectes qui en ſont ſéparées,
» & qui ſe diſent Chrétiennes. »

Quoi ! ces Philoſophes merveilleux ne voyent donc pas que la vérité eſt une, qu'il eſt impoſſible que deux routes diamétralement oppoſées l'une à l'autre, puiſſent nous mener au même terme, & qu'il eſt clair par conſéquent que deux ou pluſieurs Religions qui ſe contrediſent, ne ſont ni également bonnes, ni également ſalutaires.

Quelle idée prétendent-ils nous donner de Dieu, en nous aſſurant que peu importe qu'on l'honore ou qu'on ne l'honore point, qu'on blaſpheme ſon nom ou qu'on le loue, qu'on lui rende un culte raiſonnable ou extravagant, que tout lui eſt bon, qu'il ſe contente de tout; que les Athées & les Déiſtes, les Idolâtres & les

Chrétiens, les Hérétiques & les Catholiques auront part aux mêmes récompenses s'ils observent la loi naturelle dont les uns nient l'existence, que d'autres alterent ou corrompent, & que le plus grand nombre regarde avec raison comme insuffisante; n'est-ce point là autoriser l'erreur & le vice? N'est-ce point renverser, détruire, anéantir toutes les vertus?

Mais, ajoutent-ils, quelle arrogance insupportable de damner ceux qui ne pensent pas comme nous? Les incrédules ne voudront-ils donc jamais voir que nous ne damnons personne, que nous disons seulement que la voye tortueuse & détournée n'est pas la voye droite; que la vérité n'est point où est l'erreur, & qu'une Religion qui condamne tous les vices & recommande toutes les vertus, est essentiellement préférable à celles qui favorisent beau-

coup de désordres, & surtout l'indépendance; qu'elle est même la seule bonne, & qu'ainsi tous les les hommes doivent l'embrasser. D'ailleurs « les anathêmes que lance l'Evangile contre toutes sortes de Mécréans, n'y ont point été mis de notre main. Ils partent du thrône même de Dieu, qui ne voulant lui-même damner aucun des hommes, a cependant écrit de son auguste main les conditions inviolables de son alliance avec eux. Il a mis à la tête de ces conditions la foi dans le médiateur qu'il leur a donné, dans son Eglise que ce médiateur s'est acquise de son sang, & il a menacé de la damnation éternelle quiconque refuseroit l'hommage de cette foi. Nous lisons ces menaces dans un livre dont la divinité est avérée. Nous répétons avec respect ces anathêmes, dont nous ne sommes pas les Auteurs; nous

appartenoit-il de les annuller ? J. C. en apportant du Ciel la Religion que nous professons, nous a-t-il laissé le pouvoir de l'étendre ou de la modifier à notre gré ? Qui est coupable d'orgueil & de présomption, ou ceux qui reçoivent eux-mêmes & qui présentent aux autres une révélation avec tous les articles qu'elle contient, ou ceux qui opposent leur prétendue sagesse à ses oracles ? »

On voit par ce que nous venons d'analyser que les incrédules peu contents de la tolérance civile, voudroient obtenir la tolérance ecclésiastique. Ils affirment même qu'elles sont inséparables. M. l'Ev. du Puy nie cette inséparabilité, & répond qu'il est aussi facile de distinguer ces deux intolérances pour l'infidélité & l'héréfie, que pour les vices que la loi de Dieu condamne, & que les loix civiles ne punissent pas.

» Jean-Jacques Rouſſeau prétend qu'il eſt impoſſible à des Anges même de vivre en paix avec des gens regardés comme ennemis de Dieu, avec des hommes qu'on croit damnés. Ou il tombe dans la pitoyable équivoque de l'Auteur du Poëme ſur la loi naturelle, ou ſa propoſition eſt évidemment fauſſe. Il ſeroit impoſſible à des Anges d'entretenir la paix avec des êtres dont la malice eſt conſommée, de même que leur réprobation... Mais qui peut, s'il a le Chriſtianiſme dans le cœur, regarder comme ſes ennemis irréconciliables, des hommes rachetés du ſang de J. C. dont le ſalut n'eſt jamais déſeſperé tant qu'il leur reſte un ſoufle de vie? Loin que de les aimer, ce ſoit *haïr Dieu*, c'eſt lui donner la preuve la plus ſincere de notre amour, que d'aimer avec lui des êtres qu'il a créés, & qu'il a deſ-

tinés, en les créant, à la même félicité que nous..... *Il faut*, ajoute le même Auteur, *qu'on les ramene ou qu'on les tourmente.* Pourquoi cette alternative? Il seroit plus juste de dire qu'il ne faut pas les tourmenter, parce qu'il faut les ramener. »

Mais il y a encore une tolérance qui est personnelle aux incrédules. « C'est aussi celle dont le refus excite de leur part les plaintes les plus ameres. Elle consiste dans la liberté d'écrire & de communiquer au Public leurs pensées sur la Religion. »

« Forme-t-on des obstacles à l'impression d'un ouvrage impie, la vente en est elle défendue, en révoque-t-on le privilége obtenu sur un faux exposé? L'Auteur en est-il légerement puni, ils inscrivent aussitôt son nom dans le Catalogue des Philosophes persécutés? C'est un Socrate, un Ga-

lilée. Ils gémiſſent de la perſécution que ſouffre la Philoſophie elle-même. On arrête, diſent-ils, ſes heureux ſuccès, on met des entraves à l'eſprit humain. On s'efforce de replonger les hommes dans l'ignorance Barbare, d'où ils ont eu tant de peine à ſortir. On ſacrifie à un faux zele des génies ſublimes nés pour éclairer l'Univers. »

» Ce n'eſt pas, nous l'avons déja dit, à des Miniſtres de la Religion qu'il convient d'implorer le bras ſéculier dans une cauſe de ſang. Ils doivent ſouhaiter la converſion & non la mort de quelque pécheur que ce puiſſe être. Telle eſt, telle ſera toujours la ſincere diſpoſition de notre cœur. Mais le langage de la vérité ſied dans toutes les bouches ; & celle d'un Evêque doit rendre hommage à la vérité même dont il ne voudroit jamais voir les véritables effets.

Novembre, 1763.

« Convenons donc qu'il n'en eſt pas des maximes pernicieuſes, qui ſappent les fondemens des mœurs & de la ſociété civile, comme des erreurs ſur la Religion, fruits d'une conſcience aveuglée ; l'infidèle ou l'hérétique n'eſt point par cela ſeul criminel d'Etat. Tout impie l'eſt, de même que tout blaſphémateur. Celui-ci dans un tranſport de fureur, outrage le Ciel, & ſe rend horrible à la terre. Celui-là médite à loiſir des leçons qui ne tendent qu'à ravager la terre & à la dépeupler. Il ne connoît d'autres principes des actions humaines que l'intérêt perſonnel ; & par cette abominable doctrine, il ne laiſſe ſubſiſter parmi les hommes, ni bonne foi, ni juſtice, ni amitié, ni ſubordination.... Des enſeignemens ſi pervers ſont du reſſort du Magiſtrat politique. Il a droit de citer devant lui tout homme qui nie ou qui

qui combat indirectement la Providence, la néceſſité d'un culte public, l'immortalité de l'ame ; il ne diſtingue pas en lui par une vaine préciſion, l'impie de l'homme inſociable : l'impiété érigée en ſyſtême eſt l'apprentiſſage de tous les crimes ; & ſi l'on punit avec juſtice le malfaiteur, qui peut douter que celui qui enſeigne à l'être, ne ſoit puniſſable au même Tribunal?

« Mais les Docteurs de l'irréligion ne ſe contentent pas de réclamer un traitement favorable de la part du Souverain & de l'Etat, ils exigent que les défenſeurs zélés de la Religion gardent le ſilence ſur leurs écrits. »

Voudroient-ils donc qu'on vît de ſang froid, ou plutôt qu'on ne vît pas ce mépris pour la Religion qui fait le vernis de preſque tous leurs ouvrages, & le charme d'une multitude ignorante & oi-

ſive plus touchée d'une plaiſanterie bonne ou mauvaiſe que d'un ſolide raiſonnement? Voudroient-ils qu'on ne démêlât pas le vrai ſens de ces allégories où la Religion Chrétienne & Catholique eſt décriée ſous des noms étrangers?

Voudroient-ils que nous fuſſions tous ou aſſez ſots pour adopter leur diſtinction chimérique entre les choſes qu'ils avancent comme Philoſophes, & celles qu'ils croyent, diſent-ils, comme Chrétiens, ou aſſez dupes pour croire qu'ils encenſent de bonne foi l'Autel qu'ils s'efforcent de renverſer;

Voudroient-ils que nous priſſions quelque créance dans leurs déclarations, dans leurs déſaveux, dans leurs proteſtations, nous qui ſavons qu'ils s'en moquent, qu'ils les démentent, & qu'ils ſeroient bien fachés qu'on les crût ſinceres?

Voudroient-ils que nous ajoutassions foi à cette prétendue magnanimité dont ils se parent quand nous les voyons « vomir sans pu» deur les calomnies les plus noi» res, & épuiser, pour décréditer » leurs censeurs, tout ce que le » langage humain peut fournir » de termes injurieux, ignorance, » petitesse d'esprit, bassesse d'a» me, vil intérêt, pédantisme, » superstition, fanatisme, hypo» crisie, » avec quelques autres gentillesses des halles bien plus que des élégances du parnasse ?

Voudroient-ils enfin que nous les crussions amis de la vérité, & sincérement vertueux ? Nous les connoissons trop bien ; & sans insister sur d'autres points, le Poëme infame de la Pucelle d'Orléans, n'est assurément point l'ouvrage d'un homme qui se dit Apôtre de la Religion naturelle, & des

vertus ſociales, mais d'un homme qui ne ſçait rougir de rien.

Auſſi, « quoiqu'en puiſſent dire les incrédules, on ne les laiſſera pas jouir tranquillement du triomphe qu'ils ſe préparent. S'ils ont la funeſte demangeaiſon d'écrire contre la Religion, elle trouvera toujours des défenſeurs qui repouſſeront leurs attaques. Qu'ils lui rendent, au moins dans leurs écrits, le reſpect qu'ils lui doivent; on n'ira point troubler ce prétendu repos philoſophique, dont ils déplorent ſi amérement la perte, & qu'ils ont eux-même ſacrifié à la vanité de faire des proſélites. Leurs lamentations ſont auſſi déplacées que leurs menaces. Celles-ci n'intimident perſonne; celles-là ne ſont pas faites pour attendrir. C'eſt renverſer toutes les idées, que de donner le nom de perſécution à une réfutation néceſſaire. C'eſt porter le toléran-

tisme jusqu'au ridicule, que d'en faire pour les écrits impies une sauvegarde inviolable. »

Le Patriotisme est le 4e. & dernier caractère auquel les Incrédules veulent être reconnus comme Philosophes.

» Mais, dit *notre sçavant Pré-*
» *lat*, qui est meilleur Patriote,
» puisqu'il faut s'exprimer ainsi,
» qu'un Chrétien fidéle aux ma-
» ximes de sa Religion ? Aimer
» & servir sa patrie; voilà en deux
» mots la définition du Patriotis-
» me. L'amour est le sentiment
» qu'on lui doit; les services sont
» les effets réels & les témoigna-
» ges extérieurs de ce senti-
» ment ».

Peut-on nier que ce double devoir ne nous soit prescrit par l'Evangile. Le Précepteur d'Emile, que les difficultés & les contradictions embarrassent peu, semble au moins en douter, & demande

ſérieuſement comment aimer ſa patrie, dans les principes du Chriſtianiſme qui font aimer tous les hommes. Mais répond M. l'Ev. du Puy, » un ſentiment qui n'exclut » perſonne, n'admet-il pas dans » ſon univerſalité des nuances & » des degrés ? Il eſt néceſſaire » d'aimer tous les hommes, il ne » l'eſt pas de les aimer tous égale» ment. Qui ne ſent que l'affec» tion conjugale, la tendreſſe pa» ternelle, la piété filiale, l'ami» tié fondée ſur la reſſemblance » des caractères & des vertus, la » reconnoiſſance des ſervices ren» dus, ſont des nœuds plus étroits » que ceux qui nous uniſſent à des » hommes qu'on ne connoît pas.... » Les étrangers .... quelque pays » du monde qu'ils habitent, par» ticipent comme nous à la natu» re humaine, & à ce titre ils doi» vent nous être chers, mais beau» coup moins que nos compatrio-

» tes..... La Religion..... autorise
» dans nos affections cet ordre qui
» sans les altérer ni les affoiblir,
» les met chacune à leur place.
» Elle nous fait envisager l'asso-
» ciation particuliere, d'oú résulte
» ce qu'on appelle la patrie, com-
» me un motif d'aimer par préfé-
» rence à tous les autres hommes
» ceux avec qui nous avons le
» rapport de concitoyens Elle fo-
» mente, elle nourrit dans nos
» cœurs ce penchant naturel pour
» les lieux où nous sommes nés,
» instinct presque ineffaçable, &
» qui s'étendant sur tout l'Etat,
» dont les lieux de notre nais-
» sance sont partie, nous porte à
« desirer la conservation & le bon-
» heur de cet Etat.

» Jesus-Christ..... lui-même
» a consacré par son exemple cet
» attachement patriotique. Il ai-
» moit sa patrie toute ingrate à
» ses bienfaits, toute indocile

» qu'elle étoit à ses leçons. M.
» Bossuet observe que ce senti-
» ment étoit si connu dans la Ju-
» dée qu'on s'en servoit pour ob-
» tenir de lui les graces qu'on lui
» demandoit. . . . . Il est digne *lui*
» *disoit on* que vous lui accor-
» diez cette faveur, car il aime
» notre nation.

» Un Chrétien fidéle Disciple
» de ce divin Maître, peut donc
» prendre un vif intérêt à la pa-
» trie que le Ciel lui a donnée. Il
» n'est pas de ces *Cosmopolites* in-
» sensibles, *qui vont chercher au*
» *loin dans leurs livres des devoirs*
» *qu'ils dédaignent de remplir au-*
» *tour d'eux*. Ce n'est pas *un Phi-*
» *losophe qui aime les Tartares*
» *pour être dispensé d'aimer ses voi-*
» *sins*. Il est tout à la fois Cos-
» mopolite & Patriote. Ces deux
» qualités ne sont pas incompati-
» bles. . . . .

» Le plus mortel ennemi du

» patriotisme est l'intérêt particu-
» lier, le moi humain, l'égoïs-
» me. Toute doctrine qui ne dé-
» tache pas les hommes d'eux mê-
» mes, qui borne tous leurs desirs
» & toutes leurs espérances à la
» vie présente, qui n'assigne d'au-
» tre régle à leurs actions, que
» leur plaisir ou leur avantage per-
» sonnel, est le fléau de la société.
» Les conséquences naturelles de
» cette doctrine sont des tyrans
» dans l'exercice de l'autorité, &
» dans les conditions privées, des
» brigands & des assassins. Mais
» je demande à Jean - Jacques
» Rousseau, où il trouvera hors
» du Christianisme ce détache-
» ment héroïque de soi-même :
» quel autre Philosophie est assez
» puissante pour tirer les affections
» de l'homme de la bassesse du
» moi humain, & pour les élé-
» ver à l'amour pur & sublime du
» bien public : quels motifs enfin

» où peut substituer à ceux de
» l'Evangile, pour l'emporter
» dans le cœur de l'homme sur
» l'amour naturel du repos, des
» biens, des plaisirs, de la vie
» même, dont on lui propose
» le sacrifice aux intérêts de la
» patrie «.

Le Citoyen de Geneve répond en prenant droit contre le Christianisme de la perfection même de ses maximes. » Il juge qu'une
» République Chrétienne, loin
» de pouvoir être durable, est en
» elle-même contradictoire.

Il en existe cependant & depuis plusieurs siécles, & c'est au peu de fidélité à ces maximes qu'on doit attribuer leur décadence ou leur ruine.

» *Le Christianisme*, ajoute-t il
» *ne prêche que servitude & dépen-*
» *dance. Son esprit est trop favo-*
» *rable à la tyrannie pour qu'elle*
» *n'en profite pas toujours. Les*

» *vrais Chrétiens ſont faits pour*
» *être eſclaves.*

Non certes, ils ſont faits pour commander avec douceur quand ils ſont maîtres, & obéir avec ſoumiſſion quand ils ſont ſujets. Rien n'éleve l'ame, rien n'annoblit les ſentimens comme le vrai eſprit du Chriſtianiſme.

Lui & ſes ſemblables ne ſe laſſeront-ils jamais de traiter d'eſclavage, la ſoumiſſion la plus raiſonnable, de confondre la liberté avec l'indépendance, & de regarder comme tyrannique tout ce qui gêne les penchans, les goûts & les paſſions de la multitude? Eſt-ce là le langage d'un Patriote? Eſt-ce celui d'un Philoſophe? Quel eſt le Gouvernement qui n'a point de loix gênantes pour les hommes pervers? Quel eſt celui qui n'exige pas une obéiſſance de détail toujours pénible, toujours fatiguante pour la nature

& l'intérêt? L'ordre peut-il subsister si l'on ne s'oppose sans cesse au désordre? Et n'en est-ce pas un dans un Gouvernement Monarchique, que de déclamer contre la Monarchie, que d'en affoiblir les principes constitutifs, que de rendre les peuples juges de leurs Princes, que de représenter les Souverains comme des Despotes, & leurs Sujets comme des ames viles bassement dévouées à une honteuse servitude?

Quel Patriotisme que celui qui favorise l'anarchie, & exciteroit peut-être à la révolte & à la sédition? Est-ce au milieu d'une Nation tendrement attachée à ses Maîtres, & gouvernée par des Monarques depuis plus de 13 siécles, qu'on ose debiter ces maximes? Ne s'élevera-t-il donc jamais un cri général d'indignation contre des ouvrages qui cherchent à arracher de nos cœurs un senti-

ment dont nous faiſons gloire, qui eſt pour nous un titre d'honneur, & que nous regardons avec raiſon comme un de nos premiers devoirs?

Nos Philoſophes modernes prétendent encore ſignaler leur zéle pour la Patrie, par leur haine contre l'autorité ſpirituelle, leurs vives déclamations contre les richeſſes du Clergé, & leurs petits argumens contre le célibat des Prêtres & des Moines. *Ces Réformateurs à coups de coignées* voudroient faire main baſſe ſur tout ce qui tient à la Religion, ſur tout ce qui en a l'eſprit & en porte le caractère.

» Mais c'eſt une étrange Philoſophie, que de vouloir rendre l'autorité ſpirituelle ſuſpecte, par la divinité de ſon origine.... Le Souverain, dit-on, n'eſt plus maître chez lui, s'il n'a pas ſur la religion de ſes ſujets le même

» pouvoir que ſur le reſte de la
» police publique. Deux puiſſances
» diſtinguées & collatérales ſont
» un état dans l'Etat. Ceux qui
» parlent ainſi ne veulent pas voir
» que les deux puiſſances ne ſont
» par elles-mêmes ni rivales, ni
» ennemies : & qu'il eſt plutôt de
» leur intérêt, autant que de leur
» deſtination, de concourir à la
» même fin.

» L'autorité ſpirituelle n'a rien
» à voir ſur tout ce qui eſt tem-
» porel, c'eſt-à-dire, ſur la vie,
» ſur la liberté, ſur l'honneur,
» ſur les biens, ſur l'état politique
» des citoyens. Quel ombrage le
» Souverain peut il prendre d'une
» religion, qui reſpectant, comme
» elle le doit, l'intégrité de ſon
» domaine, n'exerce de pouvoir
» que ſur la conſcience, où il eſt
» évident que le ſien ne peut s'é-
» tendre? Et loin qu'il doive en
» être jaloux, il trouve au con-

» traire l'affermiſſement de ſa
» puiſſance dans une autorité di-
» ſtinguée de la ſienne, mais éta-
» blie, pour en aſſurer l'exercice
» & les droits, par le motif le
» plus puiſſant ſur le cœur de ſes
» ſujets.

» Allons plus loin. A entem-
» dre nos adverſaires, on croiroit
» que la reconnoiſſance d'une au-
» torité ſpirituelle enleve au Sou-
» verain une partie de ſes ſujets.
» Rien de plus faux, ces mêmes
» hommes, qui, élevés à un Mi-
» niſtère dont l'origine eſt céleſte,
» ont le droit excluſif de préſider
» à la Religion, ne ceſſent pas
» d'être, par cette inauguration
» ſacrée, ce qu'ils étoient par leur
» naiſſance, ſujets du Prince &
» citoyens de l'État. Liés, com-
» me tous leurs compatriotes, par
» un ferment de fidélité, qu'ils
» confirment aux pieds des Autels,
» ils ſont, autant & plus que les

» autres, obligés à l'obſervation
» des Loix civiles & politiques.
» Leurs priviléges perſonnels plus
» ou moins étendus, ſuivant les
» uſages des différens pays, ne
» ſont nulle part des titres d'in-
» dépendance. L'ordre Eccléſiaſti-
» que n'eſt pas le ſeul dans un
» Etat qui ait des prérogatives;
» & ſi les ſiennes ont eu leur ſour-
» ce dans le reſpect des Souve-
» rains pour la Religion, elles ne
» l'attachent que plus étroitement
» à l'Etat, dont la ſplendeur & la
» force ſont néceſſaires à ſa pro-
» pre conſervation.

» Ainſi le Souverain, en ſe
» ſoumettant lui-même, & en
» ſoumettant ſes ſujets à une au-
» torité ſpirituelle, qui vient de
» Dieu comme la ſienne, ne perd
» rien de ſes droits, ni ſur les
» choſes ni ſur les perſonnes. Il a
» ſur les choſes temporelles la
» même plénitude de pouvoir,

» que les Souverains des Etats où
» cette autorité ſpirituelle n'eſt
» pas reconnue. Les perſonnes
» qui en ſont dépoſitaires, ne
» dépendent pas moins de lui que
» le reſte de ſes ſujets.

» Par une expoſition ſi ſimple
» tout s'applanit, tout ſe concilie.
» L'Etat reſte un. Il n'eſt ni parta-
» gé, ni multiplié par le concours
» de deux puiſſances, dont les
» objets eſſentiellement diſtingués
» ſont ſuſceptibles d'une parfaite
» harmonie. Les rênes de l'admi-
» niſtration publique demeurent
» dans une ſeule main. Cette op-
» poſition prétendue des Loix,
» qui les embrouille & les diviſe,
» eſt une frayeur chimérique.
» l'Egliſe ne fait des Loix que re-
» lativement à la Religion. Elle eſt
» la premiere à donner des leçons
» & des exemples de la ſoumiſſion
» due aux Loix civiles, émanées
» de la Puiſſance temporelle. Son

» intérêt même demande qu'elles » ſoient maintenues dans toute » leur vigueur. «

Nous renvoyons à l'Ouvrage même pour tout ce qui regarde la richeſſe du Clergé & le célibat des Prêtres & des Moines. L'illuſtre Auteur démontre qu'aux yeux du Patriotiſme comme de la ſaine politique, l'authenticité du titre eſt un article ſacré ; que la richeſſe vraie ou prétendue d'un Corps ou d'un Particulier n'eſt point une raiſon de l'en dépouiller, s'il en eſt légitime poſſeſſeur ; que de ce ſyſtême ennemi de toute eſpéce de ſtabilité, il en réſulte des conſéquences plus effrayantes encore pour les membres de l'Etat que pour les Miniſtres de la Religion.

Il fait voir enſuite que ce n'eſt pas dans le célibat des Prêtres & des Moines qu'il faut chercher les cauſes de la dépopulation,

mais dans le luxe effrené que prônent les incrédules, dans l'esprit de libertinage qu'inspirent leurs Ouvrages, dans cet égoïsme qu'ils établissent, en un mot dans leur prétendue Philosophie, qui ne sçauroit être patriotique.
» Avec cette insensibilité noncha-
» lante qu'elle donne naturellement
» pour les intérêts de la Patrie,
» avec l'encouragement qu'elle
» inspire d'une autre part aux pas-
» sions inquiétes & turbulentes,
» avec les atteintes qu'elle porte
» aux mœurs publiques, la faveur
» qu'elle accorde à des abus per-
» nicieux, les innovations dan-
» gereuses qu'elle suggére ou
» qu'elle autorise, avec la guerre
» qu'elle déclare à une Religion si
» favorable au Patriotisme : il
» n'en falloit pas tant pour enlever
» à nos prétendus Philosophes ce
» dernier caractère dont ils se
» glorifient. Ils ne sont point les

» vrais Patriotes ; & leur Philoso-
» phie est aussi fausse à ce titre
» qu'à tous les autres.

Est-ce donc à la Philosophie que nous en voulons ? Non, répond M. l'Ev. du Puy ; en commençant la 3e partie de cette Instruction, « nous faisons profession de la respecter ; & nous disons volontiers avec Ciceron, dont S. Augustin cite les paroles, que le Ciel n'a fait ni n'a pû faire aux hommes de plus grand don que celui de la Philosophie. Mais plus le titre de Philosophe est respectable, plus l'usurpation en est odieuse. Encore pourroit-elle être tolérée, si elle étoit sans conséquence pour la Religion & pour les mœurs. Celle dont nous nous plaignons attaque ce qu'il y a sur la terre de plus précieux & de plus sacré. On fait tout ce qu'a *de grand, de doux & d'honnête le nom de Philosophie.* On en abuse

pour colorer & pour farder des mensonges, dont la difformité toute nue feroit horreur. Découvrir & combattre cet abus, démasquer ces pernicieuses maximes, ce n'est pas nuire à la Philosophie; c'est venger sa cause, & lui restituer tous ses droits. »

Ce n'est donc pas dans les ouvrages de nos Philosophes modernes qu'il faut aller puiser les leçons sublimes de la Philosophie. *Scrutateurs curieux de la sagesse qui vient de la terre, adonnés à des fables qu'ils débitent comme d'admirables inventions, ils n'ont point connu les voyes de la sagesse.* [1]

Sans principes certains, sans notions claires, ils ne cherchent qu'à embrouiller & qu'à détruire; ils ne veulent nous détourner du

[1] Baruc. c. 5.

chemin que nous ſuivons, que pour nous perdre dans des routes difficiles & inconnues.

Prétendroient-ils nous éclairer en répandant ſur toutes nos connoiſſances les ténébres du Pyrroniſme; fortifier notre ame en nous portant au luxe, à la molleſſe & au plaiſir; épurer nos ſentimens en nous offrant dans leurs ouvrages des peintures dégoutantes à force de licence & d'obſcénité? En vain prononcent-ils quelquefois avec éloge le nom ſacré de la vertu; ce n'eſt qu'un tribu paſſager qu'ils lui rendent, & ils ne tardent pas à le démentir & à le contredire. Ecoutons la parole de Dieu, liſons les livres ſaints, « ils nous éclaireront, non ſur une théorie ſéche, ſtérile, inutile au bonheur de l'homme; mais ſur des vérités auſſi intéreſſantes dans la pratique, qu'elles ſont ſublimes dans la ſpéculation » ...

En effet, « quelles vérités plus philoſophiques que celles que l'Evangile nous enſeigne! Qui peut nous donner de plus belles idées de Dieu notre créateur, da la majeſté de ſon être, de la magnificence de ſes œuvres, de la ſageſſe, de la profondeur de ſes conſeils? Qui nous apprend mieux ce que nous ſommes dans le phyſique & & dans le moral? Qui ſépare par des bornes plus préciſes l'eſprit & la matiere, le vice & la vertu, la nature & la grace, le tems & l'éternité? Une Religion qui répand dans l'eſprit de l'homme des lumieres ſi pures, eſt ſans doute la véritable Philoſophie. »

Quelle force cette doctrine admirable n'inſpire t-elle point à notre ame? Quelle abondance de motifs & de ſecours pour réſiſter aux plaiſirs des ſens & aux attraits de la volupté, pour nous défendre de la ſéduction des honneurs &

des richesses, pour captiver la vanité, ce sentiment si méprisable, puisque personne n'ose l'avouer, & néanmoins si ordinaire & si contagieux, surtout dans nos Philosophes modernes, pour surmonter enfin les maux de cette triste vie & la mort elle-même.

« Qu'on ne dise pas que cette morale est trop pure pour être goutée par des hommes esclaves de leurs sens : nous le savons, & nous le lisons dans ces mêmes livres saints qui prêchent cette divine morale. Mais ce n'est pas aux sens, c'est à la raison que la Philosophie doit parler. Celle du Christianisme parle encore au cœur ; il n'appartient qu'à elle de réunir dans les mêmes idées la sublimité, l'onction & la simplicité. »

Il n'appartient qu'à elle d'éclairer l'esprit, de fortifier l'ame & d'épurer les sentimens. C'est donc là seule Philosophie véritable ;

c'est

c'eſt auſſi la concluſion de cet excellent ouvrage.

Nous en avons mis beaucoup de morceaux ſous les yeux de nos Lecteurs, parce que nous avons cru que c'étoit la meilleure maniere de le faire connoître. On y trouvera, ce qui eſt peut-être rare dans le genre de controverſe, de la clarté & de la profondeur, des diſcuſſions ſçavantes & une méthode aiſée, de la force & de l'onction, de la chaleur & de l'éloquence, de l'érudition & de la facilité, une abondance étonnante de choſes, & cependant toujours de la ſuite, de l'exactitude & de la préciſion.

On ne peut pas reprocher à M. l'Ev. du Puy d'avoir affoibli les objections des incrédules, ou d'avoir diſſimulé les difficultés relatives aux objets qu'il traitoit; il les met dans tout leur jour, & les préſente avec plus d'ordre & de

netteté qu'ils ne le font eux-même ; mais c'est pour les faire disparoître au flambeau de la vérité, c'est pour les dissiper & les confondre avec cette arme victorieuse qu'il manie toujours avec la confiance & le succès que lui assuroient de grands talens, l'amour de ses devoirs & la meilleure cause qui fût jamais.

Nous nous doutons cependant que cette Instruction ne plaira pas à ceux surtout qui en auront peut-être le plus de besoin. Ils se plaindront qu'on attaque de grands hommes. Mais quand nous leur accorderions tous les titres fastueux qu'ils se donnent, leurs erreurs n'en seroient que plus dangereuses ; les Evêques, tous les vrais Chrétiens n'en auroient que plus de raisons de s'élever contre elles, & nous les avertissons que ce n'est pas par de petits libelles, des satyres indécentes,

des plaisanteries bonnes ou mauvaises, que les grands hommes cherchent à se venger ou à se justifier.

Quoiqu'il en soit il est intéressant pour le Public, & nous l'osons dire, pour ce siécle, pour notre nation, de voir deux freres recommandables par les talens les plus distingués, montrer un zéle égal pour la Religion, pour les vrais principes, pour les bonnes mœurs, nous porter à la vertu par leurs exemples & par leurs écrits, & se rendre par là l'un la gloire de la Littérature, & l'autre celle de l'Episcopat.

ARTICLE CXVI.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

DE PARIS.

Tableau historique & géographique des dix Cercles d'Allemagne représentant par colonnes & sous un point de vue l'histoire de l'Empire, & généralement tout ce qui peut en donner une connoissance universelle. Ce tableau nous a paru fait avec beaucoup de soin, & si bien partagé que l'abondance des matieres n'empêche pas qu'on ne les distingue à merveille ; & quelqu'un qui viendroit à bout de le graver dans sa mémoire tel qu'il est, auroit sur l'Allemagne des connois-

ſances très-amples, des notions fort claires & ſans doute auſſi exactes. Cette compoſition eſt exécutée par deux grandes feuilles dites *de chapelet ordinaire*, elle peut par conſéquent être reliée dans toutes ſortes d'Atlas; mais elle ne ſera nulle part mieux placée que dans des corridors & galeries à la campagne, dans nos cabinets d'étude, dans les claſſes, &c., où ces deux feuilles collées & montées ſur gorge formeront un tableau véritablement inſtructif. Il ſe vend chez le ſieur Deſnos, Ingénieur-Géographe, rue St. Jacques *Prix 1 liv. 16 ſ. en blanc, 2 liv. 5 ſols enluminé & lavé à la maniere Hollandoiſe, 7 liv. collé ſur toile & monté ſur une gorge, & 6 liv. collé de maniere à être mis dans la poche.* Le même Desnos vendra inceſſamment une Carte d'Allemagne de la grandeur de

ce tableau dont elle ſera le pendant, & ſur laquelle ſeront marquées les routes des poſtes & demi-poſtes : l'on trouve dès aujourd'hui chez cet Artiſte dont le zele mérite d'être encouragé, les ETRENNES GÉOGRAPHIQUES ſuivantes :

1°. Un Calendrier Royal pour l'année 1764 de 12 pouces de large ſur 9 de haut, repréſentant un des plus beaux morceaux d'architecture de la Capitale, exécuté d'une maniere ſupérieure à ce qui a paru dans ce genre, tant en deſſein qu'en gravure.

2°. Un autre Calendrier de la même grandeur, ou Carte d'Europe repréſentant l'Eclipſe centrale & annulaire du Soleil qui ſera viſible à Paris le premier Avril prochain à 10 h 32′ 32″ du matin; ſur cette carte on pourra ſuivre de l'œil toutes les portions de la partie de la Terre qui ſera obſcurcie par la Lune.

3°. Enfin quelques autres Calendriers repréſentans l'un le Plan de Paris & ſes environs juſqu'à l'étendue de dix lieues autour de la Capitale, l'autre les diſtances des Villes de France & d'Europe, avec le nombre des Poſtes relatives à Paris, comme centre, &c. &c. *Prix de chacun de ces Calendriers 30 à 36 ſols, collés ſur carton.*

Hiſtoire de l'Irlande ancienne & moderne, tirée des monumens les plus authentiques, par M. l'Abbé MAC-GEOGHEGAN. Tomes II & III. *in-4°.* Le premier volume de cette hiſtoire a déja paru avec diſtinction dans nos Mémoires; nous parlerons inceſſamment des deux ſuivans. Nous nous bornons aujourd'hui à avertir que ces trois volumes *ſe vendent 18 liv. en blanc, & 24 liv. reliés. Ils ſe trouvent*

chez l'Auteur, rue des Arcis, près St. Merry, & chez de Bure Pere, Quai des Auguſtins, du côté du Pont St. Michel.

Catalogue des Manuſcrits & imprimés, formant la collection complete des Procès-verbaux des Aſſemblées générales, ordinaires & extraordinaires du Clergé de France, avec les Rapports d'Agence depuis leur origine juſqu'à préſent. Paris, Guillaume Deſprez. 1763. *in*-4°. de 14 pages. Le Recueil des Procès-verbaux de l'Egliſe de France eſt abſolument néceſſaire à ceux qui veulent connoître à fonds l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de la Nation ; on y trouve ſur le Dogme, ſur la Morale & ſur la Juriſprudence Canonique des détails très-intéreſſans, & que l'on chercheroit inutilement ailleurs : il étoit donc à ſouhaiter que ce tréſor fût connu, & c'eſt ce qui

jusqu'à présent étoit véritablement difficile, tant à cause du grand nombre de volumes qui le composent, que parce que plusieurs d'entr'eux n'ayant jamais été imprimés, on ne savoit où les trouver. Le *Catalogue* que nous annonçons leve toutes ces difficultés, 1°. Il contient un état assez exact de chaque pièce avec lequel tous ceux qui voudront les réunir les connoîtront facilement. 2°. Après le titre des Pièces, on indique les Bibliothéques où elles se trouvent, ce qui sera fort utile à ceux qui n'ont ni la volonté ni les facultés de les acquérir. 3°. Le Libraire *Desprez* offre de fournir à quiconque voudra se servir de son ministere, tous les volumes, même ceux qui n'ont jamais été imprimés. Il ne reste plus qu'à savoir si le *Catalogue* est bien exact, c'est-à-dire, si l'on y a cotté toutes

les piéces du Recueil ; cette vérification ne pourroit ſe faire qu'en compulſant avec la plus grande exactitude nos grands dépôts literaires, & l'on comprend aiſément que nous n'entreprendrons pas cette tâche. Nous avertirons ſeulement que nous avons vû & même tenu en main deux volumes inconnus au Rédacteur de ce Catalogue, ſavoir, le *Cayer de l'Aſſemblée de 1608, préſenté au Roi à Fontainebleau en Juillet 1609*, & les *Procès verbaux des* Aſſemblées particulieres depuis 1616 juſqu'en 1678. Ces volumes (tous deux manuſcrits & de format in-folio) ſont dans la Bibliothéque de Ste Genevieve dont, pour le dire en paſſant, il n'eſt pas fait la plus légere mention dans le Catalogue, quoique la collection des verbaux du Clergé qui s'y trouve ſoit une des plus complettes que l'on connoiſſe.

Prospectus d'un Livre nouveau ſur la Guerre, intitulé : *l'Officier Partiſan.* Par M. de Sain-Geniès, Chevalier de l'Ordre Militaire de St. Louis, & Commandant de Bataillon. Cet Ouvrage intéreſſant pour tout jeune homme déja attaché ou deſtiné aux armes, a paru pour la premiere fois en 1754 : il a été traduit en différentes Langues, ce qui ſeul en prouve l'utilité. L'Edition nouvelle que nous annonçons, ſera conſidérablement augmentée par l'Auteur ; le premier volume paroît, le ſecond ſuivra de près. Les Libraires chargés de la diſtribution de cet Ouvrage, ſont Chaubert, rue de Hurepoix ; Muſier, Quai des Auguſtins ; Pankouke, rue de la Comédie Françoiſe.

Le sieur Barbou débite un petit Ouvrage utile pour la jeunesse ; il est intitulé, *Selectæ è Novo Testamento historiæ* (*in*-12.) *ex Erasmi Roterodami paraphrasibus desumptæ.*

On trouve encore chez lui *les Etrennes du Chrétien* (in-24) avec un Calendrier pour l'année 1764.

Introduction à la lecture des Auteurs Allemands, pour l'usage de l'Ecole Royale-Militaire, servant de suite aux *nouveaux Principes de la Langue Allemande*, publiés par M. Junker, Docteur en Philosophie, Professeur de Langue Allemande à l'Ecole Royale-Militaire, Membre ordinaire de l'Académie Royale Allemande de Gottingue. A Paris, chez Musier fils, Libraire, Quai des Augustins, à S. Etienne. 1763. Cet Ouvrage justifie de nouveau l'es-

time que les gens de Lettres ont conçue pour l'Auteur.

Défense de la Tradition & des SS. Peres, par Messire JACQUES-BENIGNE BOSSUET, Evêque de Meaux, (*nouvelle édition.*) A Paris, chez Jean-Thomas Hérissant & les Freres Etienne, 1763, *in*-12. 2 vol., *avec Approbation & Privilége du Roi.* L'approbation est de M. Ladvocat, Docteur de Sorbonne, qui s'y exprime en ces termes : « La lecture de cet ex» cellent Ouvrage ne peut être « trop recommandée aux jeunes « Théologiens pour lesquels il a » été principalement composé. » Cet important Ouvrage sera l'objet d'un de nos Mémoires, ainsi que quelques autres Ouvrages dont nous nous contentons d'indiquer ici les titres.

Harmonie des Pseaumes & de l'Evangile, ou Traduction des Pseaumes & des Cantiques de l'Eglise; avec des Notes relatives à la Vulgate, aux Septante & au Texte Hébreu, Ouvrage posthume de M. Pluche. *Paris, chez les Freres Etienne, 1764. in-12.*

Concorde de la Géographie des différens âges, Ouvrage posthume de M. Pluche. *Paris, chez les Freres Etienne, 1763. in-12.*

Traité du Droit de Garde-Noble & bourgeoise donné sur la fin de l'année académique 1759, en leçons publiques extraordinaires dans les grandes Ecoles d'Angers, par M. Merveilleux, Conseiller du Roi, Professeur de Droit, & Ex-Recteur de l'Université. A Angers, chez Pierre-Louis Dubé, Imprimeur de la Faculté des Droits, *in-12.*

Nouveau Commentaire sur l'Ordonnance Criminelle du mois d'Août 1670, avec un Abrégé de la Justice Criminelle, par M*** Conseiller au Présidial d'Orléans, nouvelle Edition corrigée & augmentée. A Paris, chez de Bure Pere Quai des Augustins à l'Image S. Paul. 1763. Prix 4 liv. 10 sols relié.

Nouveau Commentaire sur les Ordonnances des mois d'Août 1669, ensemble sur l'Edit du mois de Mars 1673, touchant les Epices, par M*** Conseiller au Présidial d'Orléans, nouvelle Edition corrigée & augmentée. A Paris, chez de Bure l'aîné, Quai des Augustins, à l'Image S. Paul. Prix 3 liv. 12 s. relié.

Etrennes salutaires, ou précis de ce qu'il est à propos d'éviter & de

faire pour se conserver en bonne santé, & prolonger sa vie, avec cette Epigraphe : O sanitas ! tu maximum hominibus bonum. *Paris, Didot le jeune, Quai des Augustins. 1764. in-24.* Cet Almanach doit être distingué dans la foule de ceux qu'on publie chaque année ; l'objet en est intéressant pour tous les Etats, & il suffit pour faire juger de l'utilité dont il peut être, & de la sagesse des principes que l'on y établit, d'avertir que tout le fonds en est puisé dans le Livre estimé de M. LE BEGUE DE PRESLE, intitulé : *Le Conservateur de la santé* 12 *f. broch.*

Almanach des Centenaires, ou durée de la vie humaine au-delà de cent ans, démontrée par des exemples sans nombre, tant anciens que modernes. Sic vivite juvenes ut senes, senes ut seniores fiatis. *Paris, A.-M. Lottin, rue S. Jacques. 1764. in-24.* de plus de

120 pages. C'est une suite de *l'Almanach de la Vieillesse*, dont on a changé le titre dans la crainte que le mot *vieillesse* ne déplût, sans doute à cause de la multitude des infirmités attachées ordinairement à cet âge. Mais il faut bien se garder de penser qu'on se soit borné à changer le titre & le Calendrier, comme on le fait trop souvent; cet Almanach-ci est tout nouveau, & on doit le considérer comme un supplément aux deux premiers, qu'il est par conséquent toujours nécessaire de garder si l'on est curieux d'avoir une nomenclature des Centenaires. Nous fimes connoître dans le tems les premieres parties, nous pouvons assurer que celle-ci est faite avec le même soin, qu'elle est dressée d'après une recherche exacte dans tous les Journaux & papiers publics, & même sur quelques Mémoires

fournis par des ſavans Etrangers qui s'intéreſſent autant que nous à la perfection de ce petit Ouvrage dont l'utilité deviendra chaque année plus ſenſible.

Les Repréſentations en Optique prennent de plus en plus faveur parmi nous, & il paroît que bien des gens s'occupent avec plaiſir de cette eſpèce de ſpectacle. Il n'eſt donc pas inutile de répéter aujourd'hui ce que nous diſions il y a près de deux ans (*) des talens du ſieur Girard & des beaux morceaux d'Optique qu'il a lui-même deſſinés ſur les lieux & dans des points de vue nouveaux. Cet Artiſte qui a parcouru la France & une partie de l'Italie, a profité de ſes voyages pour retracer à nos yeux dans leur gran-

* Janvier 1762 premier vol. pag. 182.

deur naturelle les différens monumens qu'il a vus : ainsi il nous montre les travaux du Canal de Languedoc ; les Antiquités de Nismes, la fontaine de Vaucluse devenue si célébre par la Poësie & les amours de PETRARQUE ; l'entrée du Port de Marseille ; un Projet d'une nouvelle Place inventée par lui même, &c. &c. On peut voir toutes ces pièces aussi bien que plusieurs Tableaux des plus grands maîtres, chez le sieur Girard tous les jours depuis deux heures après midi jusqu'à neuf heures du soir. *Il loge rue St. Honoré, deux maisons à côté de l'Hôtel d'Aligre ;*

LANGLOIS fils, Libraire à Paris, rue de la Harpe, près la rue Poupée, à la Couronne d'or, vient d'acquérir l'Ouvrage intitulé : *Théâtre de la derniere Guerre*

en Allemagne, &c. en six volumes *in*-12. Il propose de le donner au Public par forme de souscription, avec une diminution considérable du prix. Jusqu'ici les six premiers volumes ont été vendus chacun trois livres en feuilles; ce qui faisoit pour le tout 18 liv. Chaque volume pareillement en feuilles sera donné pour 2 liv., & relié coutera 2 liv. 12 s., ce qui fait sur les six volumes une diminution du tiers; les deux derniers volumes 7^e^. & 8^e^. qui paroîtront dans le mois de Mai prochain 1764, ne seront aussi vendus chacun en feuilles que 2 liv. à ceux qui auront pris les six précédens, c'est-à-dire, à ceux qui auront souscrit jusqu'au mois de Mai. Ainsi l'Ouvrage entier composé de huit volumes, ne coutera plus que 16 liv. au lieu de 24 liv., & l'on aura dans cet Ouvrage une collection exacte & très-bien gra-

vée des Plans de Batailles, Siéges, Combats, Marches & autres actions de la derniere Guerre. Cette Collection qui renferme plus de cent Planches, contient des détails instructifs pour l'Histoire de nos jours.

La vente des Livres de la Bibliothéque de M. FALCONET commencera le Lundi 12 Mars 1764 : on distribuera en même-tems une liste des Numeros qui seront vendus à la fin de ladite vente, quoiqu'ils aient été marqués sur le Catalogue dans le nombre de ceux qui avoient été retirés.

TABLE

DES ARTICLES

Du Journal de Novembre 1763.

ARTICLE CX. *Ordonnances des Rois de France, recueillies par ordre Chronologique, tome X*, pag. 2675.

ART. CXI. *Vies des Peres, des Martyrs & des autres principaux Saints, &c. Ouvrage traduit de l'Anglois*, 2702.

ART. CXII. *Histoire de l'Académie Royale des Sciences, année* 1761, &c. 2726

ART. CXIII. *Méthode d'interpolation par les secondes & troisiémes différences*, 2756

ART. CXIV. *L'Art de communiquer ses idées*, &c. *par M. de la Chapelle*, 2764

Art. CXV. *Instruction Pastorale de Mgr. l'Evêque du Puy*, *sur la* prétendue Philosophie des Incrédules modernes, second Extrait, 2790

Art. CXVI. Nouvelles Littéraires, 2842.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 10 Décembre 1763.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Imprimerie de D'HOURY.

Fautes à corriger dans le Journal d'Octobre, second volume.

Pag. 2573. *ligne* 16, grande, *lisez* grand. Pag. 2577. *lig.* 2, la, *lis.* le. Pag. 2581. *lig.* 24, *lis.* la lumiere. Pag. 2590. *lig.* 19, n'équivalent, *lis.* n'équivale. Pag. 2612. *lig.* 4. *lis.* une différence. Pag. 2627. *lig.* 7, ait, *lis.* n'ait. Pag. 2639. *lig.* 13, détruire, *lis.* détruira.

MÉMOIRES

POUR

L'HISTOIRE

DES

SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

DECEMBRE, 1763.

AVIS.

Le prix de l'abonnement pour les ſeize Volumes de ces Memoires, année *1763*, rendus chez les Abonnés, à Paris ou dans la Province, aux adreſſes indiquées, ſera à l'ordinaire de 12 liv. 16 ſ. Les Perſonnes qui ſouhaiteront les recevoir francs de port par la poſte, les payeront 17 l. 12 ſ.

Le Bureau d'adreſſe pour les abonnemens, eſt chez CHAUBERT, Libraire, rue du Hurpoix, à l'entrée du Quai des Auguſtins.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Commencés d'être imprimés l'an 1701. à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

DECEMBRE, 1763.

SE DISTRIBUENT A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins à la Renommée & à la Prudence.
LE BRETON, premier Imprimeur Ordinaire du Roi, rue de la Harpe. }

M DCC. LXIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui ci) 820 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1733.	12.
1702.	12.	1734.	12.
1703.	12.	1735.	14.
1704.	13.	1736.	15.
1705.	12.	1737.	13.
1706.	12.	1738.	13.
1707.	12.	1739.	14.
1708.	12.	1740.	13.
1709.	12.	1741.	12.
1710.	12.	1742.	12.
1711.	12.	1743.	12.
1712.	12.	1744.	12.
1713.	12.	1745.	12.
1714.	12.	1746.	15.
1715.	12.	1747.	14.
1716.	12.	1748.	15.
1717.	12.	1749.	14.
1718.	12.	1750.	15.
1719.	12.	1751.	14.
1720.	5.	1752.	15.
1721.	12.	1753.	16.
1722.	12.	1754.	16.
1723.	12.	1755.	16.
1724.	12.	1756.	16.
1725.	12.	1757.	16.
1726.	13.	1758.	14.
1727.	12.	1759.	16.
1728.	12.	1760.	16.
1729.	12.	1761.	16.
1730.	12.	1762.	16.
1731.	12.	1763.	16.
1732.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Decembre, 1763.

ARTICLE CXVII.

ÉLOGE DE MAXIMILIEN DE BETHUNE, Duc de Sully, Sur Intendant des Finances sous Henri IV. Par Melle Ma-

zarelli. *A Paris, chez Duchesne, Libraire, rue St. Jacques, au Temple du Goût.* 1764.

CE Discours n'est point une production séche & pompeuse qui frappe l'oreille sans intéresser le cœur : c'est l'expression naturelle du sentiment. Au seul nom de Sully, que d'objets attendrissans se présentent en foule ! le Patriote généreux, le vertueux Citoyen, le fidèle ami d'un Roi que la France pleurera long-tems, a droit à nos plus tendres regrets. Loin du tombeau de Sully, ces déclamations fastueuses qu'il auroit dédaignées. Loin du sanctuaire des vertus paisibles, cet appareil bruyant d'éloquence factice qui fait perdre de vue le grand homme que l'on regrette, pour ne laisser voir que les fleurs dont se couronne l'Orateur. Pénétrée d'un souvenir touchant, Melle Maza-

telli n'a point recours à l'art : son éloquence est la voix de la nature. Nous regrettons de ne pouvoir transcrire ici tout son Panégyrique : nous en présenterons au moins quelques endroits.

L'exorde est modeste, noble & vrai : le voici. « Si l'amour de la gloire n'eût jamais enflammé que des ames vertueuses, elles auroient suivi, pour arriver à l'immortalité, les routes de la sagesse & de la bienfaisance ; les nations compteroient au nombre de leurs chefs moins de Héros, plus de grands hommes. Mais l'ambition chercha des moyens de se signaler, plus éclatans & plus rapides ; la guerre les offroit, on devint conquérant. Des peuples détruits firent la célébrité des vainqueurs ; l'histoire consacra leurs actions, & la flatterie éleva des statues à ceux qui venoient de renverser des Trônes. Le tems remet tout à sa place ;

le récit des hauts faits est accompagné de celui des crimes. La loi du plus fort tombe comme elle s'étoit formée. Que reste-t-il de ces trophées, monumens de l'orgueil & de la foiblesse? Ils sont ensevelis dans la poussiere. Que pense-t-on enfin de ces héros? Ils étonnent encore, ils ne touchent plus. »

« Tranquille dans sa marche, éclairée dans ses projets, inépuisable dans ses ressources, la vertu fit les grands hommes; ils donnerent la paix à des Peuples malheureux, releverent leurs Cités abbatues, ne les soumirent qu'à l'équité, assurerent leur bonheur: la reconnoissance a gravé leur mémoire dans tous les cœurs, & la transmet d'âge en âge à la postérité. Nous prononçons encore avec autant de sensibilité que de respect le nom de Sully, ce nom si cher, si précieux à la Patrie. La renom-

mée, qui trop souvent exagere la gloire du héros, ne sauroit égaler celle de ce grand homme : entreprendre son éloge seroit une témérité, si le seul souvenir de ses bienfaits n'étoit un hommage, & si le sentiment ne suppléoit à l'éloquence. »

Après avoir rappellé les paroles mémorables qu'adressa Béthune à son fils en le conduisant à la Cour de Navarre, & avoir admiré la constante résistance du jeune Sully à l'attrait séducteur de la volupté, Melle M. présente le tableau des exploits militaires du généreux ami de Henri. « Il est des hommes qui possédent quelques talens ; Sully rassemble toutes les qualités : grandeur de courage, fermeté d'esprit, profondeur de politique, amour du bien : il a toutes les vues du Législateur, & plus encore l'ame du Patriote. L'orgueil porte souvent des sujets ingrats à

consacrer leur génie & leurs lumieres au service d'un Peuple étranger, quelquefois même ennemi de leur nation : toujours occupé de la gloire de son Roi, du bonheur de la France, Sully leur sacrifia sa fortune & ce repos si vanté par les Philosophes de nos jours. Puissent les esprits froids, les cœurs arides, s'échauffer, s'attendrir au récit des travaux & des périls de ce grand homme ! Le verront-ils avec indifférence, toujours prêt à s'immoler pour la Patrie dans ces champs d'honneur & de carnage, qu'il parcourt sur les traces brillantes & rapides de Henri ? »

Aux siéges de Villefranche, de Cahors, de Charbonnieres & de Montmélian, Sully fait éclater sa bravoure & sa fidélité pour son Roi. « Eause, Mirande, Saveuse, Nérac, Mont Ségur, vous futes témoins de ses exploits & de ses

ſuccès ; ils ne paroîtront foibles aujourd'hui qu'à ceux qui ſe diſſimulent que le talent & le courage ſont néceſſairement portés au plus haut point dans l'homme qui combat avec peu de monde, bien différent de celui qui, confondu dans un corps conſidérable dont il reçoit l'impulſion, a toujours bien fait s'il n'a pas fui. »

Le malheur des tems ſuggéra à Sully d'offrir encore à ſon Roi d'autres ſecours que celui de ſes armes : il vend ſes biens pour ſubvenir à la paye des troupes, & ſuit ſon Maître à Coutras où il contribue puiſſamment à la gloire de cette journée qui réunit enfin le Roi de France & de Navarre. Une main ſacrilége portée ſur Henri III. enléve l'eſpérance des biens que devoit produire cette union. « Sully déteſte le coup affreux qui renverſe du trône le der-

nier des Valois ; mais il léve les yeux avec transport sur le chef des Bourbons, à qui la naissance & les vertus donnent enfin la premiere couronne du monde. Son ame s'élance au devant des tems ; la gloire de Henri, le bonheur de la France se présentent à ses regards : quelle image touchante pour un homme qui adore son Roi, & qui chérit sa Patrie! »

Melle M. expose avec la même noblesse de style les autres exploits de Sully : elle peint surtout des plus vives couleurs la journée d'Ivry, qui seule auroit immortalisé le Prince & son fidele ami. Le tableau des négociations de Sully est suivi de l'éloge de son intégrité & de son désintéressement. Ecourons sa Panégyriste.

» Le génie seul n'auroit jamais » entrepris ce que Sully exécuta ; » un sentiment plus actif & plus » sûr, l'amour qu'il avoit pour

» son Maître, étoit le principe de
» toutes ses actions. Il ne demanda jamais de récompenses; il auroit cru dégrader ses services, & changer le sujet fidéle en mercenaire avide. Il fut employé à traiter avec des Provinces entieres; incapable de se laisser surprendre dans les piéges de la fortune, il refuse les présens que des Villes accablées sous le poids de la guerre offrent à un homme qui leur apporte la paix. Qu'on ne pense pas que la vanité le conduise; sans doute dans quelques ames elle a brillé du coloris des vertus: un motif plus pur parle à son cœur. Sully veut apprendre à ses successeurs, que tout ce qui ne vient pas de la main du Maître, deshonore celle qui reçoit. Son zéle lui est garant de ce qu'il mérite; mériter près d'un grand Roi, c'est obtenir; où l'honneur est certain,

l'intérêt eſt méconnu. Sully a partagé pendant vingt cinq ans les malheurs d'Henri IV., » épuiſé ſa » fortune pour ſoutenir ce Prince, » répandu ſon ſang pour aſſurer » ſa gloire ; mais il lui reſte l'eſ- » time de ſon Roi & les cicatrices » des bleſſures qu'il a reçues dans » les combats.

Henri perſuadé que ſa confiance ſeule peut l'acquiter envers ſon généreux ami, le fait ſon principal Miniſtre.

» Ce n'eſt plus dans les champs » de la Victoire, où ſon Roi l'en- » flammoit du feu de ſon coura- » ge ; c'eſt dans les veilles péni- » bles du Gouvernement, que » Sully va travailler au repos de la » France. « Il perce & diſſippe les horreurs ténébreuſes dont s'enveloppe l'avidité des Traitans, augmente les revenus du Roi en épargnant la fortune des ſujets, fait renaître la confiance, encou-

rage les travaux, ranime le commerce & l'agriculture ; les routes sont ouvertes, les rivieres sont navigables, la terre reprend son éclat avec sa fécondité ; tout annonce qu'un Dieu Créateur répand sur la France malheureuse, des biens dont elle fut long-tems privée. Sully réduit l'argent à un intérêt modique, fait disparoître des cohortes d'employés qui infestoient les Provinces, déclare la guerre au luxe, défend l'or sur les habits, & veut que la Noblesse ne doive point sa grandeur au faste.

» Illustres Descendans des an-
» ciens Nobles de la France, quel-
» le gloire peut vous procurer vo-
» tre luxe ? Vous n'atteindrez jamais à la magnificence de ces enfans de la fortune qui chaque jour réparent les dépenses qu'ils font, par les injustices qu'ils commettent. Ce n'est pas dans des Palais super-

bes que vous trouverez de vrais titres ; ſi vous avez des mœurs, il ne vous faut qu'un champ & des armes. Comptez ſur vos actions, ſi vous aimez la vertu pour elle-même ; comptez ſur votre Roi, ſi vous deſirez des honneurs. La Majeſté doit répandre ſon éclat ſur ceux qui ſont ſa grandeur & ſa force. Un fleuve en traverſant les terres leur donne l'abondance & la fertilité ; mais ce ſont elles qui le ſoutiennent & lui forment ce lit qui le porte juſqu'aux Mers. Sully eſt un témoignage éclatant que les récompenſes ne manquent point aux travaux ; la fortune ſans ceſſe repouſſée par l'autorité du Miniſtre, fut contrainte, pour parvenir juſqu'à lui, de prendre le nom de la reconnoiſſance dans les mains du Monarque. Sully ne chercha ni les biens ni les dignités ; ami de ſon Maître, il ne le ſervit que pour le voir le plus

grand des Princes ; tendre, mais ſevére, il ſçut l'arrêter quand ſa facile bonté l'entraîna trop loin ; ſon conſolateur dans ſes peines, il lui rendoit la force qu'elles avoient affoiblie. Rois du monde qui n'êtes entourés que d'eſclaves, & qui ne ſentez que le prix du pouvoir, connoiſſez celui de l'amitié. Courtiſans qui trompez vos Maîtres, craignez d'étendre juſques ſur vos deſcendans l'opprobre dont vous vous couvrez ; » & » ſi jamais vous élevez vos deſirs » juſques ſur le Miniſtère, ap- » prenez de Sully qu'il n'eſt d'au- » tre bonheur, que celui d'en » procurer aux hommes que l'on » gouverne «.

Tandis que Sully veille ſur la France, des ennemis ſecrets ſouflent un venin qui ne peut flétrir un grand homme aux yeux de la poſtérité, mais qui donne pour le

moment de cruelles atteintes à l'ame, & force l'innocence à la triſte néceſſité de ſe deffendre. C'eſt dans le ſein de Henri qu'il dépoſe ſon apologie ; c'eſt ſon Roi qui devient ſon défenſeur. Eprouvé par la calomnie, ce généreux Citoyen n'en devient que plus zélé pour le bien de ſa Patrie.

» Sully voit enfin le jour où ſon » Roi va devenir l'Arbitre & l'Ange » Tutélaire du monde .... » Mais quel bruit confus s'éléve? Sa maiſon retentit de ce cri de douleur : *O Dieu ! Tout eſt perdu ! La France eſt détruite !* Il fait en tremblant quelques queſtions précipitées ; que va-t-il apprendre ? Le plus grand des Héros, & le meilleur des Rois, Henri expire au milieu d'un Peuple qui l'adore ? Paris eſt teint d'un ſang pour lequel toute la Nation répandroit encore le ſien. Sully en ſuit la trace

ſacrée à travers une foule effrayée & tremblante, qui s'empreſſe au devant de ſes pas. Un ſilence farouche a ſuccédé au tumulte; l'on n'entend que les élans ſourds, mais terribles du déſeſpoir. La voix éteinte & la mort dans les yeux, les malheureux François levent leurs bras au Ciel & lui redemandent leur Roi. C'en eſt fait: leurs maux ſont parvenus au comble, le crime eſt conſommé: Henri n'eſt plus: Sully reſte encore; ils penſent à le conſerver. Ils croyent avoir tout à craindre pour lui; un ſujet fidéle devient une victime néceſſaire à l'impunité; on le ſuit, on l'arrête, on veut l'arracher aux périls qu'il court, on lui ferme les chemins du Louvre, comme un lieu fatal à ſa vie. *Conſervez-vous pour nous*, s'écrie le Peuple malgré les ſanglots qui l'oppreſſent: *Dieu n'a permis un*

ſi cruel malheur, que pour déployer ſur nous ſes vengeances ; nous ſommes perdus, ſi vous nous abandonnez ; après avoir ſi bien ſervi le Pére, ayez pitié de ſes enfans. Pénétré, déchiré par le ſpectacle touchant qui ſe préſente, Sully reſte immobile ; il héſite & ne ſait ſi les terreurs du Peuple n'ont pas quelques fondemens certains..... Mais preſſé par le triſte deſir de voir encore ſon Maître, il avance ; s'il doit périr, ce ne ſera du moins que ſur le corps ſanglant de ſon Roi. Il traverſe le Louvre ; tout lui paroît dans un accablement profond, & la douleur eſt muette ; elle éclate à l'aſpect de Sully. La préſence d'un homme qui fut aimé de Henri ranime les cris & les larmes ; » Sully s'efforce en vain » de cacher les ſiennes ; il craint » d'ajouter au juſte effroi qui s'eſt » emparé des eſprits : mais il eſt » un terme au courage ; l'ame

» elle-même l'a marqué; Sully
» céde enfin au déſeſpoir le plus
» violent ».

Cet endroit & pluſieurs autres morceaux du diſcours ſont tout à fait attendriſſans. Qu'il vaut bien mieux repréſenter Sully tel qu'il étoit, que de le défigurer par un habit de parade dont le Peintre cherche à ſe faire honneur! Occupons-nous encore de ce grand homme. Henri IV. avoit à peine rendu les derniers ſoupirs, que Louis XIII. apprit de ſa Mere qu'il voyoit dans Sully le plus fidéle & le plus utile des Serviteurs du feu Roi. Mais le moment avoit excité cet aveu, & le cœur de la Reine n'y avoit nulle part. Sully apperçut bientôt que les flateurs l'emportoient ſur ſon zéle; déja ſa voix n'eſt plus entendue dans le Conſeil. Son ame ne peut ſouffrir l'aviliſſement; la Cour n'eſt plus pour lui qu'un ſéjour de douleur;

il fuit, non pour chercher à diminuer ses peines, mais pour s'y livrer tout entier, pour comparer la grandeur du regne qui vient de finir avec la foiblesse de celui qui commence. Voici de quels traits Melle M. le peint dans sa retraite.

« Au milieu d'une famille qui le révére, Sully entouré de Nobles, de Vassaux qui l'aiment & le respectent, meut & régit tout par les mêmes principes qui l'ont rendu le plus grand des Ministres & le premier des sages. On s'empresse auprès de lui; on s'instruit à l'entendre; on se plaît à l'admirer : sa magnificence sans faste, sa générosité sans ostentation, une dignité sans hauteur, une bonté sans cette fausse familiarité qui insulte ceux qu'elle accueille; la simplicité, la décence de ses mœurs, la fermeté, la majesté même de sa conduite, tout le distingue, tout le peint.

« Sa vie réguliere annonce la gravité de son caractere, & ce goût qu'il eut toujours pour l'ordre. Comme son ame a besoin de faire des heureux, son esprit a besoin de travail; ces deux mobiles régloient tout son tems. Il avoit conservé l'habitude de se lever avec le jour; une partie de sa matinée étoit employée à prendre connoissance de tout ce qui concernoit les charges dont on n'avoit point osé le dépouiller; l'autre à rédiger ces Mémoires économiques, qui sont heureusement parvenus jusqu'à nous, & qui dès-lors rendoient Sully plus utile à l'Etat, que ne l'étoient tous ceux qui l'avoient remplacé dans le ministere. En rassemblant tous ses papiers, il relisoit les précieuses lettres de Henri; souvent il s'arrêtoit à contempler le portrait

de ce Héros *, il le pressoit de ses lévres, il le baignoit de ses pleurs, se rappellant les malheurs de ce Prince & ses vertus, comparant sa bonté avec sa mort cruelle. Chaque instant enfonce dans son cœur le trait dont il est déchiré, & qui seul l'empêche de jouir de la tranquillité de sa retraite. En vain il s'occupe du bonheur de ses vassaux ; il est digne époux, fidele ami, tendre pere ; ses larmes coulent sans cesse : trente années qu'il survécut à son Maître chéri, ne purent en tarir la source ; & ses derniers soupirs eurent encore toute l'amertume des regrets. »

Melle Mazarelli a donc sû nous représenter Sully sous les traits

* Une chaîne d'or suspendoit sur sa poittrine une médaille où les traits de Henri IV. étoient gravés.

qui

qui nous rendent sa mémoire précieuse ; un tendre respect pour ce grand homme, un utile attendrissement qui rend chers à nos cœurs la fidélité au Souverain & le zele pour la Patrie ; lui ont paru à juste titre préférables à cette admiration stérile qui ne fait que nous humilier en nous montrant des modèles trop au-dessus de nous, & que souvent l'Orateur ne se propose d'exciter que parce qu'il ne se sent pas de ressources pour parler le langage de la simple nature, & qu'il espére trouver dans les grands efforts d'une harangue bruyante un champ plus favorable à sa vanité. Les vertus de Sully étoient-elles fastueuses? L'ostentation ne fut-elle pas toujours un ridicule à ses yeux? C'étoit l'amour de ses Citoyens & non ses éloges pompeux que son ame généreuse regardoit comme la plus glorieuse récompense. Verser des

larmes ſur le tombeau de l'ineſtimable ami d'Henri IV, c'eſt rendre en même-tems à deux ombres illuſtres l'hommage le plus digne d'elles.

En puiſant dans ſon cœur les couleurs dont elle a peint Sully, Melle Mazarelli l'a rendu au naturel. L'eſprit a ſans effort ſecondé le ſentiment ; l'harmonie du ſtyle, la juſteſſe des traits, la vérité des penſées, la ſageſſe des réflexions, la richeſſe du ſujet, la noble élégance des ornemens, enfin l'expreſſion touchante des tendres regrets, ont pris la place de la maniere forcée, du ton ampoullé, des froides épigrammes, des tours compaſſés, de ces déclamations dont l'effet ſe borne à l'étonnement de l'oreille, & qui n'ont pour but que la ſatisfaction ſecrette du harangueur.

Il eſt réſervé au courage de s'éever contre le faux goût de ſon

ſiécle. Nous ſentons bien le ridicule, mais une de nos belles qualités eſt de céder au torrent & de ſacrifier à la mode. Tout aujourd'hui ſe ſent du luxe & de la frivolité des mœurs. Rien n'a de graces ſans afféterie; rien n'eſt beau s'il n'eſt chargé de parure: au défaut de l'or on fait briller le clinquant. On ne connoît point de milieu entre la profuſion & la meſquinerie; partout où l'on ne voit point le faſte, on ſoupçonne la pauvreté. Quoique l'on diſe, pourvû qu'il plaiſe, c'en eſt aſſez: mais ſurtout il faut que l'eſprit ſe montre, aux dépens même de la raiſon; raiſonner eſt un terme trop vieux, quand il eſt pris dans ſa vraie ſignification; trop ſouvent aujourd'hui il ne ſignifie que parler beaucoup. La naïveté de nos ayeux n'eſt plus que bonhommie; leur franchiſe va preſque de pair avec l'imbécillité. Les bonnes

gens que nos Peres ! ils ne goûtoient que la belle nature. Aussi simples dans leurs discours, que peu recherchés dans leurs manieres, à peine savoient-ils ce que c'est qu'enthousiasme. Enthousiasme ! l'admirable mot ! on en mettra par-tout.

Si le caractere des actions tient de la façon de penser, celle-ci entraîne à son tour la maniere d'écrire. Que fera donc un Orateur, s'il veut plaire au grand nombre ? Peu lui importe que son style n'ait qu'un mérite éphémere; on veut du faux brillant, il en donne; on applaudit à son Phœbus, il est content. Guindé sur le trépied de Délos il s'énonce avec emphase; c'est le ton de parler haut. On court après la parure : il entasse les ornemens; bien entendu que ce seront toujours ceux que goûtent ses admirateurs. Le tour mesuré, les expressions ampoullées,

les épigrammes ſémillantes, les métaphores outrées, le ſtyle Pindarique, l'affluence des termes, l'air myſtérieux des penſées communes, le ton touchant, le cliquetis des mots, les vents & la tempête, la foudre & les éclairs, ſont l'appareil impoſant, le cortége favori de cet Apollon factice qu'on nomme *ENTHOUSIASME*, *fumum ex fulgore.* Varier ſa diction n'eſt pas choſe facile : auſſi n'eſt-ce pas par-là que brille l'Orateur du jour ; le cercle de ſon éloquence eſt borné par le caprice. Mais s'il s'apperçoit qu'un tour de force faſſe fortune, il y rappelle adroitement : s'il peut enfiler par hazard une phraſe ſuſpendue ſur une troupe d'infinitifs, il la ſuit juſqu'à extinction de verve.

Heureuſement ce goût n'eſt pas général, & le vrai beau conſerve toujours ſon empire. Plus d'un Ecrivain s'eſt garanti de la conta-

gion, & nous avons encore des modèles sous les yeux. Sans blesser personne par la comparaison, on peut distinguer ce Philosophe singulier, mais toujours étonnant, dont l'énergique éloquence immortalisera le génie, en même-tems que ses paralogismes. En général, chez lui le style est admirable, parce qu'il est dans le vrai; sa diction n'est point échaffaudée, il parle d'après la nature : & c'est parce que son genre d'écrire est vraiment beau, qu'il produit un effet soutenu. Il a déja fait plus d'un singe : mais qu'a-t-on pris de lui? Des exclamations bruyantes qu'il eût peut-être plus ménagées, s'il eût pu sentir moins vivement.

ARTICLE CXVIII.

TRAITÉ DES RETRAITS *pour servir d'appendice au Traité du Contrat de Vente. Par M.* Pothier. *A Paris; chez de Bure l'aîné, Quai des Augustins, à l'Image S. Paul : A Orléans, chez Rouzeau-Montaut, Imprimeur du Roi, de la Ville & de l'Université. 1762.*

DAns nos Mémoires d'Octobre 1762, (1. vol.) nous rendimes un compte fort détaillé du Traité du Contrat de vente auquel celui-ci sert d'appendice : car, comme l'observe M. Pothier, *c'est le contrat de vente qui donne ouverture au retrait.*

Le retrait n'est que le droit de reprendre le marché d'un autre,

& de ſe rendre acheteur à ſa place. Or il y a trois ſortes de retraits, le lignager, le ſeigneurial ou féodal, & le conventionel.

Le lignager eſt accordé par la loi aux parens du vendeur, & il eſt appellé lignager, parce qu'il n'y a que les parens de la ligne ou famille dont l'héritage eſt advenu au vendeur, qui puiſſent l'exercer.

Le droit de retrait ſeigneurial eſt le droit qu'a le ſeigneur en ſa qualité de Seigneur, de prendre le marché de l'acquéreur, lorſque l'héritage mouvant de lui eſt vendu.

Enfin par droit de retrait conventionel, on entend le droit qui naît d'une convention appoſée lors de l'aliénation qui a été faite de l'héritage, par laquelle celui qui l'a aliéné a ſtipulé que lui & ſes ſucceſſeurs auroient le droit toutes les fois que l'héritage ſeroit

vendu, soit par l'acquéreur, soit par ses successeurs d'avoir la préférence sur les acheteurs, & de prendre leur marché.

Le principe général sur les obligations du retrayant est qu'il doit rendre l'acquéreur indemne aussi parfaitement qu'il lui est possible de le faire.

Cette obligation renferme, 1° Celle de rembourser l'acheteur du prix qu'il a payé pour son acquisition, & de l'acquitter de ce qu'il en reste dû 2°. Celle de l'indemniser des charges appréciables en argent, qui sont partie du prix de l'acquisition, & qu'il a acquittées, ou est tenu d'acquitter. 3°. Celle de l'indemniser des loyaux couts de l'acquisition. 4°. celle de l'indemniser des impenses nécessaires qu'il a faites sur l'héritage.

Dans la matiere du retrait lignager, l'inobservation de quel-

que formalité emporte non-seulement la nullité de la demande, mais la déchéance du droit du demandeur qu'il n'est plus admis à poursuivre par une nouvelle demande. *Congé de Cour contre le retrait, emporte gain de cause*, dit Loisel, & cette maxime tirée principalement de l'article 134 de la Coutume de Laon, est d'un usage général.

Ces premieres notions du retrait prises dans l'Ouvrage de M. Pothier, & copiées mot pour mot, suffisent pour donner aux Jurisconsultes un plan assez exact de son travail; mais c'est dans l'ouvrage même qu'il faut en suivre le développement.

Nous avons sans doute une foule de traités sur la matiere des retraits; mais il n'en est aucun où cette matiere ait été approfondie comme dans celui-ci.

M. Pothier n'est pas un com-

pilateur mal adroit qui nous redonne ce que nous avons déja. C'eſt un Juriſconſulte profond qui poſe des principes certains, qui en déduit de juſtes conſéquences, & qui mettant dans la balance les opinions de ceux qui l'ont précédé dans cette carriere, les rapproche de la regle, les rectifie, les épure, & par une diſcuſſion auſſi lumineuſe que ſure, leve les doutes en diſſipant les nuages dont cette matiére étoit encore enveloppée; ce jugement que nous portons de l'ouvrage de M. Pothier, n'eſt au reſte que le réſultat de ce qu'en penſent les Magiſtrats les plus éclairés, & les ſavans Juriſconſultes qui ſont à la tête du Bareau du premier Parlement du Royaume. Nous ne pouvons donc trop nous étonner que quelques Journaliſtes aient comparé le traité du contrat de vente à tant d'autres que nous poſſédons

déja, & que ſurtout ils aient prétendu que le traité du célébre M. Domat ſuffit ſur cette matiere. Nous convenons avec eux que perſonne n'a mieux connu peut-être les principes de la Juriſprudence Romaine que M. Domat ; mais ceux qui joignent la pratique à la théorie avoueront que des principes généraux ne ſuffiſent pas pour la déciſion de tous les cas particuliers, & que ceux qui les dévelopent en les appliquant aux eſpêces ſingulieres qui ſe préſentent tous les jours, nous rendent des ſervices qui méritent toute notre reconnoiſſance.

Nous ne connoiſſons M. Pothier que par ſes ouvrages, & ce n'eſt point à la perſonne, mais au Juriſconſulte que nous donnons de juſtes éloges. Nous ſentons qu'il faut être peintre pour louer dignement Michel-Ange ou Raphael, & nous voudrions pou-

voir dire avec le Corrége, *& nous aussi nous sommes peintres*; mais si notre suffrage particulier n'est pas d'un grand poids, l'accueil que font aux traités que M. Pothier a publiés jusqu'ici, les personnes qui sont faites pour les apprétier à leur juste valeur, nous paroît du moins devoir mettre le sceau à la réputation distinguée que mérite, & dont jouit ce savant interprete de la Jurisprudence Romaine & Françoise.

ARTICLE CXIX.

LETTRE A M** SUR BONINUS MOMBRITIUS, & en particulier sur ses *Vies des Saints*. (*)

VOus m'avez demandé, Monsieur, par votre derniere lettres, si je pourrois vous donner qnelques éclaircissemens sur un Auteur du XV. siécle, nommé MOMBRICE : la notice suivante pourra satisfaire votre curiosité.

BONINUS MOMBRITIUS sortoit d'une Famille Noble du Milanois.

(*) La personne à qui cette lettre a été adressée nous ayant priés de la rendre publique, nous remplissons d'autant plus volontiers son desir, que ce morceau d'histoire littéraire nous paroît intéressant à bien des égards.

Son pere Barthelemy ou Barthol fut un des Nobles de Pavie qui prêterent ferment de fidélité en 1470 à Galeas-Marie Sforce Duc de Milan. *Mombrice* s'appliqua aux belles-lettres fuivant le goût de fon tems, & étudia à Milan fous *François Philelphe* que le Duc avoit attiré dans cette Ville dès l'année 1440, pour y profeffer les belles-lettres Grecques & Latines. Par les lettres de *Candidus Decembrius*, adreffées à Mombrice, on apprend que ce dernier paffoit dès l'an 1460 pour un Sçavant. *Conftantin Lafcaris* en parle à fa fin de fa Grammaire grecque, (*b*) & dit qu'en 1461, il étoit revêtu d'une dignité, qui, s'il en faut croire Baillet, étoit celle de Confeiller du Sénat de Milan.

(*b*) Il l'appelle *Bombritius* felon M. de la Monnoye qui releve cette erreur.

Quoiqu'il en ſoit, après avoir profeſſé les belles-lettres à Ferrare & à Pavie, notre *Mombrice* fut rappellé à Milan en 1481, pour ſuccéder à Philelphe. Mais il paroît qu'il n'occupa pas long-tems ce poſte, puiſque Louis-Marie Sforce Duc de Milan, fit venir de Veniſe *George Merula* en 1482 pour le remplacer : on conjecture qu'il mourut la même année. Philippe de Bergame, Geſner, Saxius & Argelati en parlent avec éloge.

Joſ. Ant. Saxius, Garde de la Bibliothèque Ambroſienne, avance dans ſon catalogue des Livres imprimés à Milan pendant le XV. ſiécle, que Mombrice prit ſoin d'une édition de Solin, qu'il fit paroître *in* 4°. vers 1474, ſans date, ſans nom de lieu & d'Imprimeur; elle eſt dédiée à Ant. Trivulce, Docteur en Droit Canon.

Le même Bibliographe aſſure

que la Chronique d'Eusébe fut imprimée à Milan en 1475, en un vol. *in* 4°. sans nom de lieu & sans date : le nom de Philippe de Lavagna Imprimeur de Milan ne permet pas de douter que cet ouvrage ait été imprimé dans cette Ville, & qu'il ne soit sorti des Presses de cet Imprimeur. Lavagna commença à établir une Imprimerie à Milan en 1473. MOMBRICE a mis au commencement dix Vers & deux épigrammes : on peut les lire dans Saxius, pag. 608. 609.

Mombrice composa en Vers héroïques, un Poëme sur la Passion de J. C. qu'il dédia au Pape Sixte IV. Ant. Zatot Imprimeur de Milan, le fit paroître sans date : il fut imprimé depuis à Leipsic en 1499 *in* 4°. Jules-César Scaliger parle avec éloge des poësies de Mombrice. (Poëtique *lib.* 6 *cap. IV.*)

Décembre, 1763.

Il traduisit la Théogonie d'Hésiode en Vers Latins, la dédia à Borse d'Este, premier Duc de Ferrare. Cette traduction se trouve dans quelques éditions d'Hésiode, qui ont paru à Basle chez Oporin, aussi bien qu'à Leipsic.

Mombrice donna en 1475, la collection des Ecrivains de l'histoire d'Auguste, *in fol.* Elle parut chez Lavagna; Saxius place cette édition en 1465. Je vous donnerai à la fin de ma lettre un éclaircissement sur la vraie date de cet ouvrage.

Le Glossaire de Papias sortit des presses de Milan le 12 Décembre 1476, *in fol.* Cette édition qui est la premiere n'est pas commune; Mombrice en est l'Editeur. Du Cange & Oudin lui attribuent l'édition de Venise de 1496; ce n'est qu'une réimpression à laquelle il n' eut aucune part, car il étoit mort depuis 14 ans. Mu-

ratori (*a*) prétend que cet ouvrage a beaucoup servi à M. du Cange pour la composition de son glossaire de la basse latinité.

Les Bibliothèques de Milan & sur tout l'Ambrosienne, possédent en manuscrit un grand nombre d'ouvrages de notre Auteur. Le détail en seroit trop long & passeroit les bornes d'une lettre: c'est pourquoi je vous renvoie pour les connoître à *l'Histoire littéraire* de Saxius, & à la *Bibliothèque des Auteurs Milanois* par Argelati.

Le plus considérable des ouvrages de Mombrice, est son Recueil des *Actes des Saints*, ancienne & célèbre édition dont les exemplaires sont devenus rares. (*b*) il est composé de deux grands

---

(*a*) Antiq. Italic. tom. 3. col. 913.

(*b*) L'exemplaire de Ste. Genevieve est très-bien conditionné, celui de S.

vol. *in fol.* d'un beau caractère rond, sans titre, sans chiffres au haut des pages, sans nom de Ville & d'Imprimeur, & sans marque de l'année de l'impression : il n'y a que des signatures au bas des pages. Le point & les deux points forment les divisions : on y voit de petites capitales ; à l'égard des grandes, la lettre fort petite est insérée dans l'espace vuide : des Æ & des Œ s'y rencontrent assez souvent, les pages sont à deux colonnes, le papier en est bon & fort.

Ce Recueil commence par une Table alphabétique des noms des Saints renfermés dans les deux vol. elle contient trois feuillets for-

---

Germain-des-Près est chiffré à la main, & le nom du saint dont est la légende, est écrit au haut de la page ou de la colonne : les lettres initiales le sont aussi, & peintes en différentes couleurs.

mant douze colonnes, avec les chiffres des pages. Elle porte en titre, *Tabula in ſequens Sanctuarium.*

Ne pourroit-on pas ſe ſervir de ce dernier mot pour le titre de cet ouvrage? Cela ſeroit d'autant plus raiſonnable que ce nom qui lui a été donné par Bollandus, eſt le ſeul qui caractériſe bien cette collection, dans laquelle on n'en trouve aucun qui lui convienne mieux. Quoi qu'il en ſoit, après cette Table on lit (au *folio recto*,) deux eſpéces de dédicaces en vers: la premiere adreſſée à Simonete, eſt intitulée *Boninus Mombritius Mediolanenſis, magnifico viro ſplendidiſſimo Equiti aurato D. Cicho Simoneta illuſtriſſimorum & excellentiſſimorum Ducum Mediolani Secretario S. D. P.* Elle contient quatorze Vers, dont voici les deux premiers.

Chiche ſalus Regum, Latiæ moderator habenæ,
Quique mei tutor ſis ſine labe Ducis,&c.

Mombrice y demande la protection de Simoneta auprès du Duc de Milan : la ſeconde adreſſée à tous les Lecteurs, *ad quemcumque Lectorem*, eſt compoſée de trente Vers. Ces deux piéces n'apprennent aucun détail hiſtorique. On peut les lire dans l'ouvrage ou dans *Saxius*. La premiere vie de ce Recueil eſt *in Nativitate S. Abundii Conf. & Epiſcopi Comenſis.*

Le ſecond tome commence par la Table des Actes des Saints qui y ſont contenus : elle eſt répétée, car elle eſt jointe avec celle du I. volume. La premiere Legende eſt intitulée *paſſio S. Hermetis martyris.* Mombrice ajoute à tous ces Actes la Vie de Ste. Monique qui n'eſt pas

dans ſon rang; & après cette vie, il adreſſe encore ſon ouvrage à Simoneta par une piéce de vingt vers qui ne nous inſtruiſent pas davantage que les deux premieres.

(*a*) Quoique ces trois morceaux de Poëſie ne puiſſent nous fixer ſur la date de l'impreſſion de cet ouvrage, cependant les deux adreſſés à Simoneta peuvent nous donner quelques éclairciſſemens ſur ce point. Mombrice a dédié vraiſemblablement ſon ouvrage à Simoneta avant le mois de Septembre 1479, que ce Secrétaire fut arrêté & mis en priſon, d'oû il ne ſortit que le 20 d'Octobre 1480. pour avoir la tête tranchée à l'âge

---

(*a*) M. Argelati a vu dans quelques Bibliothéques des exemplaires mſſ. du *Sanctuarium* de MOMBRICE, qui ne ſont pas rangés par ordre alphabétique & on y lit des actes qui ne ſe trouvent point dans l'imprimé.

de 70 ans.(*a*) Philippe Lavagna qui paroît l'avoir imprimé, ne s'établit à Milan qu'à la fin de 1473. Ces deux faits doivent nous faire présumer que les Actes de Mombrice doivent avoir paru entre 1474 & 1479. *Saxius* nous apprend une singularité qui n'a pas été bien connue jusqu'à présent.

Ce Bibliographe dit, qu'en parcourant les Bibliothéques de Milan, pour composer le catalogue des Livres imprimés dans cette Ville depuis l'établissement de

(*a*) Galéas-Marie Sforce, Duc de Milan, fut assassiné dans l'Eglise le jour de S. Etienne 26 Décembre 1476, à causede ses débauches & de sa tyrannie. Son fils Jean Galéas-Marie Sforce lui succéda. Sa mere & Simoneta furent ses tuteurs. Louis-Marie Sforce dit le More ou l'Ethiopien, oncle du jeune Duc, obligea la Duchesse de s'enfuir de Milan, & fit trancher la tête au fidele Simoneta ; alors il usurpa le gouvernement.

l'Imprimerie

l'Imprimerie jusqu'en 1500, il a trouvé des exemplaires de Mombrice auxquels manquoit la fin de la vie de S. Nicaise & de Ste. Eutrope sa sœur : il ajoute que la Bibliothéque Ambrosienne en posséde un dans lequel cette lacune est suppléée par un feuillet imprimé du même caractère que le reste de l'ouvrage. *Saxius* conjecture que la cause de cette différence, vient de ce que l'Imprimeur ayant été averti de cette omission, après en avoir vendu un nombre d'exemplaires, fit réimprimer pour ceux qui lui restoient la page qui y manquoit. Les Imprimeurs de Milan, continue-t-il ne sont pas les seuls qui aient commis de pareilles fautes; ceux de Mayence sont tombés dans le même défaut, leur Bible imprimée en 1462, en est la preuve. J'ai examiné, dit-il, avec attention un exemplaire de cette

Bible imprimé ſur velin, que l'on vouloit envoyer à Vienne au Prince Eugene de Savoye, j'y ai trouvé que la fin du texte d'une page ne répondoit pas à celui de la page ſuivante : je l'ai confronté avec celui des exemplaires imprimés & je me ſuis apperçu qu'il manquoit une période entiére : au reſte cette édition eſt conforme aux autres Bibles.

Saxius auroit dû nous déſigner le volume & le livre particulier de cette Bible dans lequel la période eſt omiſe : cette découverte auroit pu tendre à éclaircir la queſtion agitée par quelques ſçavans Bibliographes ; ſçavoir, s'il y a eu deux éditions de la Bible de Mayence dans la même année, ou ſi les Imprimeurs ſe ſont contentés d'imprimer des cartons pour les endroits trop fautifs ou omis. Mais je reviens au *Sanctuarium* de Mombritius.

Les exemplaires des Bibliothéques de S. Germain des Prés, & de Ste. Genevieve contiennent la fin de la legende de S. Nicaise & de Ste. Eutrope écrite sur une feuille de papier & reliée dans le volume, Ceux qui l'ont transcrite n'indiquent point l'ouvrage sur lequel ils l'ont copiée. L'Auteur de cet Acte est Vincent de Beauvais: il se trouve dans le Miroir historial liv. 21, chap. 37 & 38 de la fameuse édition de Mentelin, dans l'édition d'Anvers de 1624, il se lit au liv. 20 chap. 37 & 38. L'ortographe en est différente, la copie qui est dans l'exemplaire de Ste. Genevieve est conforme à l'original: celle de S. Germain a été copiée sur les Vies des Saints par Surius, par conséquent elle n'est pas exacte.

Présumant que cette suite de la légende de S. Nicaise doit manquer dans quelques exemplaires

de Mombrice, qui se trouvent dans les Bibliothéques de plusieurs particuliers; (*a*) j'espére leur faire plaisir & leur éviter la peine de la recherche en la transcrivant ici (*b*)

(*a*) Il y a apparence qu'elle n'étoit pas dans l'exemplaire de M. de Boze; car si elle s'y fut trouvée, ce savant dont on connoît le zele pour faire valoir ses richesses littéraires, n'auroit pas manqué d'en avertir dans son catalogue.

(*b*) Le feuillet *verso* de la signature Nnn ijj, colonne 2, commence la légende de S. Nicaise, &c., elle finit par ces mots *in rabiem con*, ajoutez ce qui suit: vertitis ? Nam veri juris titulus quondam nobilium bellatorum inscriptus erat. Parcere humilibus & debellare superbos & ecce plebs Christiana Deo suo humilis & devota vestris in conspectibus prostrata, remissionem peccatorum usque ad mortem obediens expectat; penitemini & vos pro sceleribus vestris, Deum verum agnoscentes ne forte indignatio ejus que per vos filios fit ad correptionem salutis, vobis fiet stipendium tartareæ damnationis. Quod si oves meas, perseverante impietate, quæritis truci-

Les PP. Bollandus, Ruinart, MM. Baillet & Lenglet conviennent que Mombrice a marqué une

---

dare, me primum pro ipſis victimam divinæ majeſtati libare, ut pariter digni beatitudine celeſti mereamur inveniri. His dictis cum in oratione proſtratus verſum hunc decantaret adhæſit pavimento anima mea, ilico ictu gladiatoris ſequente, capite truncato, verbum ſanctitatis ab ore decollati non deſtitit, ſed immortalitatis ſententiam, quam petiit adimplendo, impetravit; dicens, vivifica me ſecundum verbum tuum Sancta vero Eutropia videns circa ſe impietatem mitigatam & pulchritudinem ſuam quaſi litibus Paganorum reſervatam, ſuper interfectorem ſacerdotis inſiliens, ait, heu tyranne crudelis, magnum Dei virum indignis manibus jugulaſti, & me tibi abutendam reſervas? Divina te jamjamque ſententia damnat. Tunc eum ad martyrium ſuum provocans ſaltu repentino, raptis palpebris non feminea virtute, ſed divina ultione ejus vindex evulſit, & ſic confeſtim gladios perſequentium incurrere quam delectationibus Paganorum aſſentiendo ſuccumbere malens. Ilico cum germa-

grande exactitude en nous donnant son recueil des Actes des SS.
» Le respect, dit M. Baillet (dis-

---

no suo & ceteris palmam martyrii sustinuit vel promeruit. Universa autem expleta cede martyrii inundante sacro sanguine, terror subitus persecutores invasit, quasi dimicantes acies celestes videntes horribilique sonitu ipsa Ecclesia reboante, ita ut relictis spoliis, urbis per compita irrevocabiliter aufugerent; sicque diu solitaria permanente civitate sub custodia tamen angelica martyrum ibi corpora servabantur. Ita ut in noctibus a longe cernerentur lumina & suavissimi soni pro choreis supernatum virtutum sideris audirentur à multis carmina unde & ex revelatione divine virtutis jamjamque confortati, concives paucissimi qui ad sepelienda sanctorum corpora divina Providentia remanserant ad urbem cum jejuniis & orationibus properantes, ibique odorem suavissimum hauriendo sentientes, gemitum gaudio miscentes, in locis congruis circa civitatem corpora sancta venerabiliter humaverunt, & extunc sine timore hostium, domino attentius servire decertaverunt.

» cours sur les Vies des Saints,)
» qu'il a eu pour l'antiquité sainte,
» lui a fait porter si loin la fidé-
» lité qu'il devoit à ses originaux,
» qu'il fit scrupule d'en ôter mê-
» me les fautes les plus grossieres
» des copistes, aimant mieux que
» la lecture en fut moins agréable
» & que l'on fût plus assuré d'a-
» voir les Actes sans altération de
» sa part. La même circonspection
» l'a empêché de tenter le discer-
» nement & le triage des bonnes
» piéces d'avec les mauvaises, qui
» font sans comparaison la plus
» grande partie de son recueil, &c.

J'ai l'honneur, &c.

L. B. J. M.

A Pontoise, ce 16 Décembre 1763.

P. S. J'oublíois M. de vous faire part d'une remarque que je vous ai promiſe dans ma lettre. Saxius dans ſes Prolegomenes de l'hiſtoire littéraire de Milan chap. 3. & dans ſon catalogue des livres imprimés dans cette Ville pendant le XV. ſiécle ; prétend que Conrad Swenheim & Arnold Pannartz, en paſſant d'Allemagne en Italie, vinrent d'abord s'établir à Milan, qu'ils y imprimerent les *Scriptores hiſtoriæ Auguſtæ*, qui parurent au commencement de 1465, *in fol.* Cet Ouvrage achevé, ils ſe tranſporterent à l'Abbaye de Sublac, & les Œuvres de Lactance ſortirent de leurs preſſes le 29 Octobre de la même année. Enſuite ces deux Imprimeurs quitterent ce Monaſtére & paſſerent à Rome pour y former leur établiſſement.

Le premier de ces voyages eſt

imaginaire : il contredit toutes les notices que nous avons ſur la premiere époque de l'Imprimerie en Italie, & ce que les Hiſtoriens ont dit à ce ſujet de la Ville de Milan, eſt appuyé ſur une fauſſe date copiée de la préface que Saumaiſe a miſe à l'édition qu'il a donnée des Auteurs de l'Hiſtoire Auguſte. Cette faute d'impreſſion a été adoptée par MM. Crénius, Fabricius & la Monnoye, Saxius rejette l'autorité de Moller us, qui place cette édition en 1455.

Il eſt inconteſtable que l'Abbaye de Sublac a été le berceau de l'Imprimerie en Italie, que Swenheim & Pannartz imprimerent dans ce Monaſtére les Œuvres de Lactance en 1465 ; & qu'enfin les Lettres de Ciceron ſont le premier livre qui parut à Rome ſous leur nom en 1467. Le plus ancien ouvrage imprimé à Milan eſt le Térence

de 1470, par Antoine Zarot, aux dépens de Jean Legnanus, & il faut nécessairement reculer à l'année 1475 l'édition des *Scriptores historiæ Augustæ*, comme le prouve la souscription suivante, rapportée par M. Barrois, dans un éclaircissement sur le catalogue de M. de Selle: *In hoc codice continentur vitæ diversorum Principum & Tyrannorum à divo Hadriano, ad Numerianum à diversis scriptoribus compositæ, accedit Eutropii Historia Romana.*

Informatum est hoc opus per Magistrum Philippum de Lavagna, anno à Nativitate Christi, MCCCCLXXV. *undecimo Kalendas Januarias, Mediolani.*

M. Saxius auroit dû pour nous prouver la réalité de l'existence de son édition de 1465, en produire un exemplaire avec cette date, il ne l'a pas fait, au contraire il

avoue de bonne foi que malgré toutes ses recherches dans les Bibliothéques de Milan, il n'a vu aucun livre qui porte une date certaine avant 1470, ce Bibliographe en attribue la non existence aux malheurs de la guerre & autres calamités dont son pays a été affligé depuis ce tems. Cette raison vous paroîtra-t-elle valide ?

Je terminerai ma lettre par un passage copié de l'histoire de l'imprimerie par Marchand, pag. 57 & suiv. » Par un préjugé trop gé» néralement répandu & dont les » Brocanteurs & les Libraires ont » parfaitement bien sçû faire leur » profit, beaucoup de gens préfé» rent ces anciennes éditions aux » postérieures ; parce, disent-ils, » qu'elles sont plus conformes aux » manuscrits, & qu'elles en peuvent » quelquefois tenir lieu : préjugé

» qu'ils ont tellement & si profon-
» dement imprimé dans la tête
» des curieux simplement, gens
» d'ordinaire très-peu capables de
» se servir de leurs livres, & le
» plus souvent le vrai *servum pecus*
» d'Horace, que nous leur avons
» vu de nos jours porter le prix
» de ces éditions jusqu'à l'extra-
» vagance, les faire acheter à des
» prix excessifs....... Parmi ces
» anciennes éditions il s'en trouve
» une assez grende quantité de
» douteuses, ou fautives, ou cor-
» rompues à dessein, ou inintel-
» ligibles, ou absolument imagi-
» naires ; & cela parce que l'inexa-
» ctitude, ou l'intérêt, ou la mau-
» vaise foi, y ont introduit des
» dates fausses ou supposées, non
» seulement plus anciennes que
» l'établissement de l'Imprimerie,
» en certaines Villes, mais même
» fort antérieures à son origine ;

Pra-

» & les curieux ou peu connoiſ-
» ſeurs par eux-mêmes, ou pré-
» venus par les Brocanteurs & les
» Libraires, ou peu en garde contre
» leurs inſinuations, y ſont aſſez
» ſouvent trompés.

ARTICLE CXX.

CORRESPONDANCE SUR une question politique d'Agriculture, vol. *in*-12 de 209 pag. *A Amsterdam : Et se trouve à Paris, chez Fournier, Libraire, Quai des Augustins*, 1763.

C'Est un Recueil de quatre lettres, dont les trois premieres ont déja été imprimées dans le *Gentil homme Cultivateur*; la quatriéme est une réponse à M. du Puy d'Emportes : elle a pour Auteur M. d'Eprémesnil dont les vues sur l'économie politique méritent attention ; il en fait son étude depuis long-tems, & s'est trouvé dans des circonstances propres à lui faire combiner les rapports de l'expérience avec ses réflexions.

M. d'Eprémesnil avoit dit dans

sa premiere lettre insérée dans le *Gentilhomme Cultivateur*, Tom. IX. pag. 393. édit. *in* 12; » Je » conviens que les hommes & » l'argent sont absolument néces» saires à l'agriculture; mais les » hommes & l'argent ne sont qu'» une suite de l'agriculture en» couragée, & ne sauroient ja» mais être le principe de l'encou» ragement & de la perfection de » l'agriculture «. Sur cette observation M. Dupuy d'Emportes fit la suivante : « Nous croyons, M., « que si l'on vouloit pénétrer trop « dans cette discussion, on s'ex« poseroit à confondre les causes « & les effets : car si l'on vouloit « rechercher votre idée, il fau« droit, en remontant vers les » tems les plus reculés, vers les « tems enfin de l'enfance du mon« de, avancer que l'agriculture a « donné les hommes ; ce qui pris « dans ce sens ne seroit pas propo-

« ſable. D'ailleurs, voyez les « Peuples ſauvages, qui errans « & vagabonds ne cultivent nulle « part; ne ſe multiplient-ils pas « autant que les autres Peuples « agricoles? Nous convenons bien « que l'agriculture augmente les « hommes en raiſon du dégré flo- » riſſant qu'elle acquiert, mais il « ne ſera jamais permis de ſou- « tenir que ce ſoit elle qui ait « donné les hommes dans les pre- » miers tems* : il falloit premié- « rement qu'ils exiſtaſſent, pour « qu'elle fût d'abord pratiquée & « miſe en état de rendre cette « abondance de productions qui « pouvoient contribuer à l'aug- « mentation de la population ».

---

* M. Dupuy d'Emportes ſemble avoir cru que M. d'Eprémenil attribuoit à l'Agriculture la vertu phyſiquement productrice des hommes! ce n'eſt pas là le ſens de la Propoſition qu'il combat.

Je penſe, répond aujourd'hui M. d'Eprémenil, que plus on creuſe de bonne foi de pareilles queſtions, plus on ſe garantit de *confondre les cauſes & les effets. L'enfance du monde* eſt un tems ſi diſparate de celui pour lequel nous écrivons, & l'hiſtoire de cette époque fournit ſi peu de Mémoires analogues à la queſtion préſente, que l'on ſeroit ſuffiſamment fondé à perdre ici de vue ces tems reculés. Ce qui ſe préſente ſous nos yeux, ſans ſortir de la France même, ſuffit bien pour terminer la diſcuſſion; cependant, continue-t-il, examinons ce qui peut s'être paſſé dans l'enfance du monde; nous ne pouvons gueres raiſonner à cet égard que ſur des ſuppoſitions.

La premiere profeſſion dont il ſoit parlé dans nos Livres Saints, eſt celle de Laboureur: le péché

d'Adam l'a forcé à être Cultivateur. La néceſſité de vivre rend prévoyant, & fait ſentir que la vieilleſſe ne laiſſera plus les forces ſuffiſantes pour le travail de l'agriculture. L'expérience apprend que ce travail en exige pluſieurs acceſſoires & indiſpenſables, tels que la conſtruction des outils préparatoires ; l'édification des bâtimens pour mettre à l'abri des injures de l'air & les perſonnes & les fruits de la terre d'une récolte à l'autre ; les fabriques néceſſaires pour les vêtemens ; enfin les travaux qui doivent ſuppléer aux accidens de l'intempérie des ſaiſons, qui trompent quelquefois l'eſpérance du Laboureur, & le privent de ſa ſubſiſtance. Ces différentes occupations ne ſçauroient gueres permettre à ceux qui s'y livrent, de cultiver avec tout le ſoin que demande le labourage : en même-tems que le laboureur deſire des coo-

pérateurs qui le soulagent, il sent aussi qu'il doit nourrir ceux qui exercent les professions secondaires, étendre ses travaux, & conséquemment cultiver beaucoup plus que n'exige sa subsistance personnelle. Telle sont, ce semble, poursuit M. d'Eprémesnil, les premieres notions qui ont dû se présenter à l'esprit d'Adam seul sur la terre; la prévoyance sur la perte de ses forces dans l'âge avancé *, l'insuffisance de ses forces actuelles, & l'impossibilité de se multiplier pour les appliquer à

* On pourroit objecter à M. d'Eprémesnil que cette prévoyance suppose la connoissance des effets de la vieillesse. Mais quoiqu'Adam ne les connût point encore par l'expérience, il est vraisemblable que le Créateur lui donna sur ce point, comme sur bien d'autres, les lumieres nécessaires pour sa conservation.

tous les besoins qui se faisoient sentir journellement. Ces notions lui firent voir la nécessité d'avoir des enfans, pour leur distribuer les différentes professions qui concourent à la commodité & à l'avantage de la culture : elles firent plus; sans doute elles l'engagerent à redoubler d'efforts pour que ses enfans trouvassent leur subsistance dans une plus grande quantité de terre cultivée : car avant que de placer des hommes quelque part, la nature apprend qu'il faut avoir pourvu à leur nourriture. Cain l'aîné des enfans d'Adam, fut Laboureur pour aider son pere dans la culture qu'il falloit étendre : Abel fut Pasteur, pour avoir soin des troupeaux, fournir le laitage, la viande comme supplément des récoltes insuffisantes, les peaux pour le vêtement & sans doute pour beaucoup d'autres commodi-

tés.* Ce n'est donc pas sans raison, conclut M. d'Eprémesnil, (à prendre même les choses dès l'enfan-

---

* M. d'Eprémesnil dit en cet endroit que l'Ecriture ne nous nomme que deux enfans d'Adam, Caïn & Abel. Il suffiroit effectivement pour son but qu'elle n'eût fait mention que de deux : mais l'Historien sacré nous apprend qu'Adam en eut un troisieme nommé Seth. Celui-ci naquit l'an 130 du monde, c'est-à-dire, l'année qui suivit la mort d'Abel, suivant le texte Hébreu-vulgaire, le Samaritain & la Vulgate. Seth doit être d'autánt moins oublié, qu'il est le seul dont les Livres saints nous fassent connoître la postérité : la notice de ses descendans fait la base de l'historique de l'Ancien Testament, parce qu'il a été le Pere des Patriarches, ayeux du Messie. L'Ecriture Sainte ne conduit la postérité de Caïn que jusqu'à la sixieme génération : Enoch différent du bisayeul de Noë, Irad, Mariael, Matusaël, Lamech qui a porté le même nom que le pere de Noë, ses trois fils Jabel, Jubal & Tubalcain, sont les seuls descendans de Caïn dont les Livres saints ayent indiqué la filiation.

ce du monde,) que j'ai avancé que les hommes & l'argent ne ſont qu'une ſuite de l'agriculture encouragée & ne ſçauroient jamais être le principe de l'encouragement de cet art.

Nous ſeroit-il permis d'expoſer ici notre façon de penſer ſur cet objet? *Abſque Cerere & Baccho friget Venus :* Si l'agriculteur ſouffre, la population diminue ; reciproquement auſſi, quand le nombre des conſommateurs eſt diminué, l'agriculture doit ſe rallentir, parce que le cultivateur ne trouve plus le même profit à cultiver, ou n'y eſt plus également néceſſité, ſi ſa famille ſe ſent auſſi de la diminution de la population. On pourroit donc dire que ſi les ſuccès de l'agriculture encouragent la population, celle-ci à ſon tour anime & néceſſite même quelquefois le cultivateur. Cependant nous

ne croyons pas que tout ſoit égal de part & d'autre, parce que l'homme a plus d'attrait & plus de facilité pour la population, qu'il n'en a pour un redoublement de travail ; & c'eſt en conſéquence de cette réflexion que M. d'Eprémeſnil nous paroît avoir avancé avec fondement, que, généralement parlant, la population eſt plutôt la ſuite que le principe de l'agriculture encouragée.

Il n'eſt pas douteux qu'il n'ait auſſi raiſon de regarder comme mal fondée, l'objection que l'on tire contre lui de la population des Sauvages. Nous l'entendrons encore avec plaiſir diſcuter cet objet. Il y a trop long-tems, dit-il à M. Dupuy d'Emportes, que vous écrivez ſur l'agriculture ; il y a trop long-tems que vous comparez, que vous combinez, que

vous calculez, pour n'avoir pas jetté déja un coup d'œil attentif ſur la population des pays cultivés, & ſur celle des pays qui ne le ſont point, ou qui ne le ſont que foiblement. Nous avons en France des cantons de toutes ces eſpéces: qu'on les compare enſemble, on ſera bien vite convaincu que l'agriculture encouragée eſt le plus puiſſant mobile de la population. Dans le pays de Caux il n'y a pas un pouce de terre qui ne ſoit cultivé avec le plus grand ſoin: auſſi que d'habitans il contient!

Prenons la toiſe à la main & arpentons ce petit canton de la France, nous ne trouverons pas vingt lieues pour la plus grande largeur de ce pays admirable. Delà paſſons au Canada, joignons-y même la Louiſiane; comptons les Sauvages que renferme cet eſpace immenſe de forêts; comparez-en

le

le nombre avec celui du pays de Caux, relativement à l'étendue du terrein, & vous vous convaincrez aiſément qu'un peuple ne ſe multiplie jamais qu'en raiſon de l'agriculture encouragée.

L'Auteur de l'*Eſſai ſur la nature du Commerce*, dit page 50, qu'au pays des Iroquois le plus vil chaſſeur peut conſommer le produit de cinquante arpens de terre, puiſqu'il faut probablement ce nombre d'arpens pour nourrir le nombre de bêtes qu'il mange dans l'année: cette eſtimation pourroit aller au double, ſuivant le même Auteur: ainſi, que ce chaſſeur ait une femme & deux enfans, il lui faudra, pour vivre & faire ſubſiſter ſa famille, quatorze cents arpens de terre. Un pays où la vie eſt ſi chere, peut-il être bien peuplé? A quantité de terre égale, le même nombre d'arpens nourrit

quatre mille personnes à la Chine; dans les Provinces méridionales de la France, cent trente-trois; dans le Comté de Middlesex, de vingt-cinq à quarante personnes.

Nous nous bornons à cette courte analyse d'une partie de la Lettre de M. d'Eprémesnil : ceux qui aiment à s'occuper de l'économie politique trouveront aussi dequoi se satisfaire dans les autres objets qu'elle renferme. On y verra quelle est l'influence du commerce sur l'agriculture, celle du luxe sur le commerce, quels avantages peut procurer la libre exportation, quels biens résulteroient du sel rendu marchand &c. Nous avons été flattés de voir confirmées par le suffrage de l'Auteur, les réflexions que nous avons proposées *, dans un de nos précé-

* Juillet 1762. I. vol.

dens Journaux, ſur les reproches peu fondés que le correſpondant de M. Dupuy d'Emportes fait à M. le Marquis de Turbilly, à l'occaſion de ſes Mémoires ſur les défrichemens.

ARTICLE CXXI.

LETTRE AUX AUTEURS de ces Mémoires sur les *Principes Physiques*, *pour servir de suite aux Principes Mathématiques de Newton*, par le P. *Bertier* de l'Oratoire, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences. *

* Les *Principes Physiques* du P. Bertier de l'Oratoire forment trois volumes *in*-12. sortis depuis peu de dessous les presses de l'Imprimerie Royale, dédiés à l'Académie des Sciences, & approuvés par cette célébre Compagnie. Nous nous disposions à en rendre compte, lorsque nous avons reçu cette Lettre ; sur le champ notre travail a été abandonné, parce que dans la persuasion où nous sommes que le P BERTIER ne manquera pas de faire à son Critique une réponse dont il voudra bien enrichir ces Mé-

MM.

Lorsque vous rendiez compte en 1760, de la *Physique des Cometes* du P. Bertier, imprimée en la même année, vous sembliez persuadés que les Newtoniens sentiroient la nécessité de venir au secours de leur systême, sans quoi cette machine, disiez-vous, courroit grand risque de se détruire.(*a*)

---

moires, nous croyons que ces piéces Polémiques donneront du systême défendu dans les *Principes Physiques* une idée beaucoup plus exacte que l'Extrait que nous préparions. Ce procédé d'ailleurs nous convient d'autant mieux que, quand même l'exacte impartialité dont nous faisons profession ne nous l'inspireroit pas, il nous auroit toujours été dicté par l'estime sincere que nous nous faisons honneur d'avoir pour la personne & les talens du P. Bertier.

(*a*) Mém. de Trev. 1760. Octob. 2 vol. page 2566.

Je n'étois point de cet avis ; cependant comme les raisonnemens du P. Bertier pouvoient éblouir quelques yeux accoutumés à ne regarder les objets que superficiellement, j'avois jetté sur le papier quelques réflexions, capables peut-être de faire impression sur les défenseurs les plus décidés du plein Cartésien, & de leur faire au moins suspendre leur jugement sur le triomphe nouveau que le P. Bertier leur décernoit. Quelques amis virent mes réflexions ; ils les jugerent peu nécessaires : le nouveau systême, selon eux, n'avoit besoin d'aucune main étrangere qui travaillât à sa destruction, il s'écrouloit assez par ses propres fondemens : l'ouvrage fut donc supprimé pour lors. Le P. Bertier dans ses nouveaux *Principes Physiques* se loue de l'accueil favorable fait à sa *Physique des Cometes* ; une grande par-

tie de son premier volume est employée à retoucher son systême des Cometes; & cet Auteur qui, dans son Epître dédicatoire & dans sa Préface, fait profession de la plus exacte impartialité, se flatte dans le cours de l'Ouvrage d'avoir renversé les démonstrations les plus frappantes & les plus décisives des défenseurs du systême Newtonien: je pense que le tems de parler est venu. Au reste, en faisant ici quelques remarques sur l'insuffisance de sa logique, je suis très-éloigné de méconnoître en lui mille qualités qui le rendent infiniment estimable. Outre que la douceur de ses mœurs le fait universellement aimer, son esprit est certainement capable de saisir les rapports des choses, & d'atteindre le vrai sur plusieurs objets: s'il ne l'a point atteint dans sa *Physique des Cometes* & dans ses *Principes Physiques*, c'est par l'effet de pré-

jugés trop forts & trop connus en faveur du ſyſtême Cartéſien, c'eſt parce qu'il a trop négligé les principes de la Géométrie, c'eſt parce qu'il s'eſt trop hâté de livrer ſes ouvrages au Public. En les approfondiſſant plus long-tems, en ſoumettant les principes & les conſéquences à un examen plus mûr & plus ſérieux, il étoit en état de concevoir lui-même que ſous le nom de *Phyſique des Cometes* & de *Principes Phyſiques*, il ne nous a donné qu'un tiſſu de principes hazardés, de faits contraires à la vérité, de ſuppoſitions inſoutenables & même contradictoires, de raiſonnemens captieux, mais oppoſés aux regles de la plus ſimple Logique. La critique paroît un peu ſévere; je ne prétends pas cependant par-là récriminer: j'ai vu ſans aucune aigreur que le P. Bertier accuſe les Newtoniens de recourir à de purs ſophiſmes,

à des discours vagues qui ne prouvent rien du tout, à des subtilités, à des défaites ridicules; qu'il leur reproche de faire des écarts de Géométrie, de tomber dans le défaut de Logique connu sous le nom de cercle vicieux, de tâcher d'envelopper la vérité dans un brouillard, d'avoir dessein de faire illusion au Public, d'agir de mauvaise foi, de raisonner contre les observations, d'éluder les preuves qu'on leur objecte, &c. (*a*) Voilà ce que le P. B. se croit permis, pour reprendre sous œuvre le fondement ruineux de son Cartésianisme chancellant : ce ton en a peut-être imposé à ceux qui par un reste de prévention pour le plein Cartésien, ont voulu trou-

(*a*) Phys. des Com. pag. 29. 86. 89. 147. 198. Princ. Phys. t. 1. p. 283. 316. 318. 347.

ver dans la *Physique des Cometes* une réponse au moins probable à une des plus fortes objections que l'on propose contre ce systême désespéré. Pour dessiller les yeux de ceux-ci, je ne dirai point du P. B. ce qu'il dit des Newtoniens ; mais je le prouverai de maniere à ne laisser aucun doute dans les esprits capables de concevoir & libres de préjugés. Je donne préalablement une idée succinte du systême de cet Auteur.

« On peut distinguer, dit-il, » deux sortes de Cometes, les *sublu-* » *naires* & les *surlunaires* : les pre- » mieres sont ces tourbillons, ces » globes de feu qui se forment » quelquefois (dans notre atmos- » phere) qui durent peu, & qui » laissent assez souvent de tristes » vestiges de leur passage dans les » lieux où ils ont été produits. Les » Cometes surlunaires sont ces » grands corps qui traversent l'es-

» pace qui ſépare les Planetes,
» (& que nous connoiſſons ſous
» le ſimple nom de Cometes.)
» Les Cometes ſublunaires & les
» ſurlunaires ſont de la même eſ-
» pèce : ainſi de la nature des unes
» on peut conclure à la nature des
» autres. Or l'ordre légitime de-
» mande que l'on procéde du con-
» nu à l'inconnu. Nous connoiſ-
» ſons parfaitement la nature des
» Cometes ſublunaires : elles ne
» ſont que des tourbillons de l'é-
» ther enflammés par le mouve-
» ment : les Cometes ſurlunaires
» ſont donc auſſi des tourbillons
» enflammés par une cauſe ſem-
» blable. » Voilà en abrégé le ſyſ-
tême du P. Bertier ſur la nature
des Cometes ; je n'ai pas toujours
employé ſes termes ; mais je ne
crois pas m'être écarté de ſon
ſens.

Mais comment ſe forment ces
tourbillons ? Rien de plus facile

que de l'expliquer. « Les piles » d'un pont rétréciſſent le lit d'une » riviere : en conſéquence l'eau » eſt obligée de précipiter ſon » cours ſous les arches ; delà nous » voyons naître des tourbillons, » des eſpèces de caſcades. Il en eſt » de même de la formation des » Cometes : l'Univers, ou ſi l'on » veut, le tourbillon du Soleil eſt » un grand fleuve ; les Planetes » reſſemblent aux piles d'un pont, » elles rétréciſſent le diamètre de » cet immenſe fluide : ce fluide » ou la matiere éthérée, gênée » ainſi dans ſon cours, précipite » ſon mouvement, forme des » tourbillons ; & voilà la géné- » ration naturelle des Cometes. » Ces tourbillons feront périodi- » ques, puiſque les poſitions des » Planètes qui les occaſionnent » ſont périodiques. Ils doivent » s'embraſer : car puiſque le verre » frotté avec les mains donne de

» la lumiere ; que le caillou frotté
» par l'acier en produit une très-
» vive ; que le bois s'enflamme
» par le frottement du vent qu'ex-
» cite un ſoufflet ; que le feu s'en-
» tretient par le frottement des par-
» ties de la cendre qui deſcendent
» contre celles de la fumée qui
» montent, les tourbillons comé-
» taires doivent auſſi s'embraſer
» par le frottement (*a*). Ces tour-
» billons ſont ſphériques par ana-
» logie à la figure des tourbil-
» lons qui ſe forment dans nos ri-
» vieres preſſées par les piles d'un
» pont ; ils ſont ſphériques, parce
» qu'ils ſont également compri-
» més de tous côtés (*b*). (Quelle
» Phyſique !) Que les Cometes

(*a*) Princ. Phyſ. to. 1. p. 326.
(*b*) *Ibid.* 328. 329.

» doivent leur formation à la preſ-
» ſion de l'éther par les Planètes,
» cela ſe peut naturellement con-
» clure de ce que les Cometes ne
» paroiſſent que lorſqu'il y a quel-
» que conjonction ou quelque op-
» poſition de Planètes, ou au
» moins lorſque les Planètes ſont
» à un ſigne ou un ſigne & demi
» de leur conjonction ou de leur
» oppoſition. » On pourroit, il
eſt vrai, citer à l'Auteur des exem-
ples de Cometes qui ont paru dans
de telles circonſtances qu'il n'eſt
pas permis de douter que leurs
retours périodiques n'arrivent ſous
des aſpects de Planètes abſolument
différens. Tels ont été les retours
périodiques d'une même Comete
en 1531 & 1759 à l'égard de Sa-
turne : mais cette objection n'in-
timidera pas l'intrépide Cartéſien.
Il dira que les Planètes en qua-
drature peuvent opérer les mêmes
effets que dans leurs conjonctions

& leurs oppositions. [*a*] Mais comme il seroit difficile de soutenir ce paradoxe par quelque exemple connu, il imaginera un expédient bien plus simple : c'est celui d'admettre au-delà de Saturne des Planètes inconnues, assez efficaces pour gêner le mouvement de l'éther & pour produire des Cometes même au dessous de Vénus & de Mercure; mais d'ailleurs si petites ou tellement configurées qu'elles ne peuvent nous avertir de leur existence par le plus léger rayon de lumiere [*b*] Ici le P. B. paroît oublier l'axiome si souvent répété, & si rarement suivi dans ses Ouvrages, qu'il faut toujours procéder du connu à l'inconnu. Mais il

[*a*] Ph. des Com. p. 182. Pr. Phys. p. 404.
[*b*] Ph. des C. p. 130. 184. Pr. Ph. p. 405.

veut défendre à quelque prix que ce ſoit le plein Cartéſien contre les incurſions des Cometes : il a trop de pénétration pour ne pas concevoir que les Planètes connues ne ſuffiſent pas à la formation des tourbillons cométaires ; il ſait par exemple qu'en 75 ans le Soleil, la Terre, la Lune, Jupiter & Saturne ſe rencontrent huit fois preſque ſur une même ligne ; & que la Comete dont les retours périodiques ſe ſuccédent le plus promptement ne paroît qu'une fois dans cet eſpace de 75 ans : j'irois encore plus loin, je dirois, je démontrerois même, & je le démontrerois rigoureuſement, qu'il eſt impoſſible de rapporter à l'action des Planetes connues la génération des Cometes périodiques, pour ne point parler des Cometes dont on n'a point encore découvert les retours. Comment ſe tirer d'un tel embarras, ſans avoir recours à des Planetes inviſibles ? Je me

trompe, le P. Bertier a imaginé un moyen encore plus efficace, c'eſt de recourir à l'action des tourbillons des étoiles fixes les plus voiſines du Soleil, & ſurtout du tourbillon de Sirius; & pour donner plus de poids à cette idée, par un écart ſingulier de Géométrie ou de Phyſique, il nous apprend que le tourbillon de Sirius doit occuper juſqu'à 80 & 100 dégrés de la circonférence du tourbillon ſolaire.

Tel eſt donc le ſyſtême du P. Bertier, voilà le fonds de ſa doctrine : en voici maintenant la forme, je veux dire qu'en deux mots je vais expoſer fidelement l'ordre & la totalité de ſes preuves.

1°. Dieu ne feroit pas ſage, s'il eût arrangé la nature ſur des idées différentes de celles du P. B. Je ne réfuterai pas directement ce principe; on conviendra ſans doute que cette maniere de raiſonner

n'est ni Physique, ni modeste, ni concluante.

2°. Une méthode de raisonnement bien familiere au P. Bertier, c'est l'analogie : cette méthode peut être employée utilement au défaut d'autres ; mais elle ne produira jamais que la vraisemblance, la certitude exige d'autres appuis. D'ailleurs la plûpart des analogies du P. B. ressemblent assez à celle-ci : Newton s'appliquoit à l'étude de la Physique de l'Univers, ainsi que le P. B. ; je comparerois volontiers ces deux Auteurs du côté du zéle, des talens, de la science & du mérite ; on sait de plus que l'un & l'autre n'ont jamais eu qu'un front, deux yeux, deux mains, une bouche, &c. donc les *Principes Physiques* du P. B. sont comparables aux *Principes Mathématiques* de M. Newton. Je ne prétends point ici recourir au sarcasme pour faire rire des

idiots : je prie ceux qui auront du temps à perdre, de lire les *Principes Physiques* du P. B. tom. 1. p. 348 & suiv. Le raisonnement analogique qu'ils y trouveront sur l'identité des Cometes, avec les météores qu'il plaît au P. B. d'appeller *Cometes sublunaires*, ne differe de celui que je viens de proposer que par son objet, & par l'incertitude ou plutôt la fausseté absolue de plusieurs membres de la comparaison du P. B.

3°. En effet, si l'on retranche les raisonnemens analogiques, & ceux où la sagesse divine est mise de niveau avec celle du P. B. je ne vois presque plus rien dans les ouvrages de cet Auteur qu'un tissu de faux principes, de mauvais raisonnemens, de faits contredits par l'expérience & par le témoignage unanime de tous les Astronomes. Une discussion exacte me meneroit trop loin ; je passe

donc sous silence certains principes & certains faits, ou faux ou du moins incertains, mais qui sont de trop peu d'importance, & presque étrangers à mon objet. Tel est ce que dit l'Auteur, que les rayons du Soleil parcourent plus de trois millions de lieues par seconde de temps [*a*]; que les Satellites augmentent la chaleur sur une Planète [*b*]; que la Comete de 1472 est descendue au-dessous de la Lune, & que celle de 1640 (qui n'a jamais existé) étoit aussi voisine de nous que la Lune, puisqu'elle avoit un dégré de parallaxe [*c*]; que la grandeur apparente des Cometes augmente & diminue jusqu'à cinq ou six fois en

[*a*] Ph. des Com. p. 99.

[*b*] *Ibid.* p. 134. Pr. Phys. p. 298. & 364.

[*c*] Ph. des C. p. 67. Pr. Phys. p. 325.

cinq ou six mois [*d*] ; que les Cometes de 1660 & de 1662 se sont divisées en plusieurs noyaux, selon le témoignage d'Hévélius [*e*] qui n'a jamais parlé de ces Cometes imaginaires ; que la Comete ou plutôt le météore vu à Paris en 1348, a été vu plus d'un jour [*f*] ; que les Philosophes qui ont soutenu que les rétrogradations des Cometes n'étoient qu'apparentes, ne sont pas apparemment des Physiciens de grand nom, [*g*] (je laisse ici à M. Cassini le soin de défendre ses illustres Auteurs) ; que les lunettes d'Hévélius pouvoient bien ne pas porter jusqu'à Saturne, mais seulement jusqu'aux

[*d*] Ph. des C. p. 24. Pr. Ph. p. 278.

[*e*] Ph. des Com. p. 128. Pr. Phys. p. 289. 358.

[*f*] Ph. des C. p. 64. Princ. Ph. p. 293. 331. 354, &c.

[*g*] Pr. Phys. p. 243.

Cometes [*a*] &c. Je laisse à d'autres le soin de qualifier la comparaison que l'Auteur fait [*b*] d'Hévélius & de Newton : elle éblouira tout au plus ceux qui ignorent qu'au mérite éminent d'un zéle décidé pour les observations Astronomiques, Hévélius n'en joignoit absolument point d'autre ; il étoit excellent observateur, très-mauvais Physicien, & point du tout Géomètre : Newton au contraire étoit tout cela ; il est absolument faux que M. Fréret l'ait vaincu sur l'Astronomie & la Physique, comme le décide le P. Bertier, [*c*] puisqu'il ne l'a même jamais attaqué sur ces deux sciences. Mais encore une fois tout ceci

[*h*] Ph. des C. p. 33. Pr. Ph. p. 286.

[*i*] Ph. des C. p. 31. Pr. Ph. p. 284. 285.

[*c*] Pr. Phys. t. 1. p. 246.

est trop peu important : ce qu'il me paroît plus essentiel de relever dans la *Physique des Cometes* & dans le premier volume des *Principes Physiques*, c'est que l'Auteur a trop négligé d'acquérir les lumieres nécessaires pour traiter sa matiere avec connoissance de cause. Pour se flatter d'y réussir, on ne peut être trop versé dans la Géométrie & dans l'Astronomie ; & ces deux sciences sont un peu trop étrangeres au P. Bertier. Aussi presque toutes ses preuves sont fondées sur des écarts étonnans dans l'une & dans l'autre science : en voici quelques exemples choisis entre un très grand nombre.

Dans le systême de Newton, dit le P. Bertier, tout étant d'ailleurs égal, la Lune nouvelle devroit toujours être apogée, & la Lune pleine périgée. [a] Je dis

[a] Ph. des C. p. 175. 176. Pr. Phys. p. 397. 398.

au contraire qu'il est démontré dans toute la rigueur géométrique que dans le système Newtonien, toutes choses d'ailleurs égales, la Lune doit être également périgée & lorsqu'elle est pleine & lorsqu'elle est nouvelle. Voyez les *Institutions Astronomiques*, les *leçons de M. l'Abbé de la Caille, Grégori*, les *Principes* mêmes de *Newton*, en un mot tous les Ecrits Newtoniens.

Les Planetes supérieures, dit le P. Bertier, contribuent au retour des Cometes périodiques : en effet ces Planetes tournent en 2, en 12 & en 30 ans; & les révolutions des Cometes connues sont de 75, de 129 & de 575 ans : or selon la Géométrie du P. Bertier, 2, 12 & 30 sont proportionnels à 75, 129 & 575 [a].

[a] Pr. Phys, p. 308.

Sirius contribue auſſi à la formation des Cometes ; pour le prouver, notre Auteur trouve [a] que ſur 26 Cometes dont l'orbite a été calculée par M. Halley, il y en a 15 qui nous ſont venues de la partie du Ciel où eſt Sirius. Le fait, s'il étoit vrai, ne prouveroit rien ; mais il eſt exactement vrai que de ces quinze Cometes, il n'y en a qu'une ſeule, celle de 1680, qui vue du Soleil, ſoit venue à peu prés de la partie du Ciel, que le P. B. prétend être l'origine des quinze.

Dans le ſyſtême de Newton, ſelon le P. B. on devroit naturellement obſerver les Cometes plus long-tems après leur périhélie qu'auparavant, vu qu'ordinairement on ne les découvre que com-

[a] *Ibid.* p. 407.

me par hazard, & qu'on les suit facilement, lorsqu'on les a une fois découvertes : nous convenons que cela doit être ordinairement. Mais, reprend notre Auteur, il s'en faut de beaucoup que cela ne soit ainsi ; la Comete de 1680 ne fut vue qu'un mois depuis son périhélie, & l'avoit été trois mois auparavant : celle de 1757 n'a point été revue après son périhélie, & les Physiciens ne se payent pas volontiers de l'excuse qu'on leur donne trop souvent de cette disparition qu'on dit être leur éloignement de la Terre en s'en retournant [a] Je suis persuadé que le P. Bertier avance tout cela de la meilleure foi du monde: mais s'il étoit si neuf dans cette matiere, lui étoit-il impossible de

[a] Ph. des C. p. 59. 60, 10, 147. 159. 162. Pr, Ph. p. 312. 386,

compulser les livres ou de consulter les Astronomes ? On lui auroit dit que tout son raisonnement n'est qu'un tissu de principes faux & de faits inventés. 1°. La Comete de 1680 n'a été vue que 34 jours avant son périhélie par le seul Godefroi Kirch ; elle fut périhélie le 18 de Décembre, & fut ensuite observée jusqu'au 19 de Mars. Cet exemple n'a pas été choisi heureusement par l'Auteur. 2°. Que le P. Bertier compulse les annales des Cometes, il y verra que généralement parlant les Cometes sont vues plus long-tems après leur périhélie qu'auparavant: ainsi la Comete de 1758 a passé en son périhélie au mois de Juin, & a été observée par M. Messier depuis Août jusqu'en Novembre : celle de 1759 a été vue de très-peu de personnes avant son passage au périhélie ; tous les Astronomes l'ont observée jusque trois

mois après ce paſſage : il y avoit déja long tems que les deux Cometes de 1760 avoient commencé à s'écarter du Soleil, lorſqu'elles furent découvertes & obſervées. Ces quatre exemples conſécutifs ſuffiſent ſans doute pour contrebalancer celui de la Comete de 1757. Mais 3°. quant à cette Comete, je plains les Phyſiciens qui ne ſe contentent pas de l'excuſe que nous leur donnons ; ils ne ſont aſſurément pas Géomètres. S'ils l'étoient, nous les prierions de calculer les lieux de la Comete après le 19 d'Octobre, & le procès ſeroit bientôt vuidé. Or ce que je dis de la Comete de 1757, il faut l'entendre de toutes celles dont l'apparition a devancé le paſſage au périhélie, plus qu'elle ne l'a ſuivi ; elles ont ceſſé d'être vues, ou parce qu'elles étoient en conjonction avec le Soleil, ou, comme il eſt arrivé à celle de 1744,

parce que leur déclinaiſon devenant trop auſtrale, elles ceſſoient de paroître de nuit ſur notre horiſon. Le calcul, auquel ſeul nous en appellons, n'eſt pas ſans doute un brouillard dans lequel nous tachions d'envelopper la vérité : ce calcul eſt plus facile que celui d'une éclipſe de Soleil.

Le P. B. déſireroit qu'on vît les Cometes plus long-tems qu'on ne les obſerve ordinairement : elles diſparoiſſent pour la plûpart, dit-il, lorſqu'elles ſont diſtantes du Soleil un peu plus que le Soleil ne l'eſt de la Terre, quoique les ſatellites de Jupiter & de Saturne ſe découvrent avec le ſecours des téleſcopes à une bien plus grande diſtance [a]. Quoiqu'en puiſſe penſer le P. B. il n'y a aucun in-

[a] Ph. des C. p. 38. Pr. Ph. p. 292.

convénient à dire que les Cometes ſont ordinairement plus petites que les ſatellites. Mais de plus l'expreſſion du P. Bertier n'eſt pas exacte. Les Cometes ne diſparoiſſent pas toujours, lorſqu'on ceſſe de les obſerver : leur chevelure ſeule diſparoît, & pour lors il eſt très-difficile de les diſtinguer des petites étoiles : & comme les obſervations qu'on en feroit alors ſeroient d'ailleurs aſſez inutiles, vu qu'elles s'éloignent de nous preſque en ligne droite, & qu'elles changent à peine de lieu apparent, on les laiſſe s'égarer dans l'immenſité de l'eſpace, juſqu'à ce qu'elles reviennent ſe préſenter à nous ſous une forme plus reconnoiſſable.

Le diamètre de Vénus eſt à celui de la Terre comme 1 $\frac{17}{32}$ eſt à 1 : donc Vénus étant (trois fois & demie) plus groſſe que la Terre, elle doit tourner ſur ſon cen-

tre en moins de tems que la Terre: c'eſt le P. Bertier qui raiſonne ainſi [*a*] En laiſſant à part la conſéquence qui n'eſt rien moins qu'évidente, le P. B. pouvoit apprendre que Vénus eſt plus petite que la Terre, en ouvrant ſeulement la *connoiſſance des temps*, & preſque tous les Ouvrages Aſtronomiques de ce ſiécle.

C'eſt une regle générale, dit le P. Bertier, que les orbites des Planetes ſont d'autant moins allongées qu'elles ſont plus éloignées du Soleil : or les Cometes s'éloignent du Soleil plus que les Planetes, & leurs orbites ſont bien plus allongées que celles des Planètes : donc les Cometes ne ſont pas des Planetes [*b*]. Ce raiſonnement porte ſur un fait abſolu-

[*a*] Ph. des Com. p. 91.
[*b*] *Ibid.* p. 30. 55. 136.

ment faux. Voici l'ordre des Planetes, ſelon leur proximité du Soleil; Mercure, Vénus, la Terre, Mars, Jupiter, Saturne : ſelon leur excentricité, ou ſelon les divers dégrés d'allongement de leurs orbites, voici l'ordre que les obſervations obligent de leur donner; Mercure, Mars, Saturne, Jupiter, la Terre, Vénus. Ainſi des ſix Planetes, Mercure ſeul ſuit la regle générale qu'il plaît au P. Bertier d'établir pour toutes.

L'orbite apparente des Cometes ſe courbe ordinairement comme en maniere de croſſe vers la fin de l'apparition de ces Aſtres, & nous diſons que cette courbure n'eſt qu'apparente : le P. B. ne le nie pas abſolument, il eſt vrai; mais il s'efforce de répandre des doutes ſur cette vérité, & il y revient un peu trop ſouvent [a]. Ma réponſe

[*a*] Ph. des C. p. 61. 62. 138. 139. 147. 159. Pr. Ph. 314. 378. 385.

ne ſera pas longue : le P. B. me permettra de le renvoyer encore au calcul ; c'eſt un pays dont il auroit dû étudier plus attentivement la carte ; il ne ſe ſeroit pas perdu dans le labyrinthe de tant de fauſſes ſuppoſitions.

Enfin pour ne point ennuyer par un trop long détail, je finis par renvoyer encore le P. B. au calcul & à la Géométrie ſur un raiſonnement qui lui paroît trop déciſif. « Il n'eſt pas prouvé, dit-il, que » les Cometes décrivent des Ellipſes : au contraire les obſerva» tions s'accordent *mieux* avec la » parabole, qu'avec toute autre » ligne ; & l'on eſt mieux fondé à » dire avec Hévélius & Dorfélius » qu'elles décrivent des paraboles. » Newton même & tous les Aſ» tronomes d'aujourd'hui ne cal» culent la partie de leur route qui » nous eſt viſible que dans la pa» rabole.... L'on a beau dire que

» c'eſt pour la plus grande facilité
» du calcul, ... les obſervations
» s'accordent mieux avec la para-
» bole [a]. » Quand un Auteur
eſtimé, & d'ailleurs véritablement
eſtimable le prend ſur un ton auſſi
déciſif, on ſe perſuade facilement
qu'il parle avec connoiſſance de
cauſe, & qu'il eſt bien ſûr de ſon
fait : il eſt cependant certain que
tout eſt ici gratuitement ſuppoſé.
Il eſt prouvé que la Comete de
1759 décrivoit une Ellipſe : dans
la ſuppoſition d'une parabole, on
trouve juſqu'à un dégré & plus
de différence entre le calcul &
quelques obſervations ; dans la
ſuppoſition d'une ellipſe, toutes
les obſervations ſont repréſentées
à une ou deux minutes près, dif-
férence légere qui peut & doit

[a] Ph. des C. p. 28. 58. Pr. Ph. p. 283
315. 378.

être rejettée ſur la difficulté de déterminer le paſſage du centre de la Comete derriere les fils d'un micromêtre. Il en faut dire à peu près autant de la Comete de 1680: il en feroit de même de toute autre Comete dont la révolution périodique feroit connue, & qui auroit été obſervée aſſez long tems pour que ſon orbite elliptique ſe ſéparât ſenſiblement durant le cours des obſervations de la parabole oſculatrice, que l'on auroit d'abord ſuppoſée avant que de reconnoître la durée de la révolution.

Quant aux autres Cometes, pour calculer leur route dans une orbite elliptique, il faut connoître d'abord l'eſpèce de l'ellipſe qu'elles décrivent, & il y a une infinité d'eſpèces d'ellipſes. Or on ne peut connoître l'eſpèce qu'il faut employer que par deux voies: l'une eſt fort ſimple, & donne un réſultat certain; elle conſiſte à

conclure la distance moyenne de la Comete au Soleil, & par conséquent le demi-grand axe de son orbite, du tems de sa révolution périodique autour du Soleil; mais pour réussir par cette voie, il faut que plusieurs apparitions de la même Comete nous aient assurés de la durée de sa révolution. L'autre méthode est bien délicate; elle consiste à regler sur les observations même l'espèce d'ellipse que décrit la Comete : mais les observations d'un astre aussi mal terminé que le sont la plûpart des Cometes, peuvent-elles être assez précises pour pouvoir fonder une théorie bien certaine ? Cependant M. Euler a montré la marche qu'il faut suivre pour y réussir, & il a appliqué ses préceptes à la Comete de 1744 [*a*]. Je n'ose décider que

[*a*] Theor. mot. Planet. & Com. Berolini 1744. 4°.

cet habile Géomètre ait rencontré bien précisément l'espèce d'ellipse que cette Comete a parcourue ; mais il est au moins certain que l'ellipse qu'il a déterminée représente les observations beaucoup mieux que la parabole. *Il est donc prouvé que les Cometes décrivent des Ellipses ;* il est donc faux que *les observations s'accordent mieux avec la parabole qu'avec toute autre ligne ;* Hévélius & Doërfell ne l'ont pas *fait voir*, ne l'ont pas *démontré ;* l'un & l'autre n'avoient en vue que la ligne droite & la ligne circulaire ; quant à l'ellipse ils n'ont rien démontré, ils ont seulement supposé. Il n'est pas vrai que *Newton & tous les Astronomes qui l'ont suivi ne calculent la partie de la route des Cometes qui nous est visible que dans la parabole :* enfin le calcul des Cometes est plus facile dans la parabole que dans l'ellipse ; mais il est faux que ce soit là *la*

principale *raiſon* qui nous engage à préférer ce calcul : la raiſon principale eſt que le calcul dans l'Ellipſe eſt ſouvent impraticable ; & de plus dans les cas même où il peut s'employer, il eſt toujours facile de rapporter à l'ellipſe les calculs que l'on auroit faits d'abord dans la parabole. Voici, je penſe, un nombre aſſez ſuffiſant d'exemples du peu de fond qu'il y a à faire ſur les raiſonnemens du P. Bertier.

Cet Auteur convient quelque part (*a*) que ſes raiſons ne ſont pas des démonſtrations ; mais il ajoute que nous n'opoſons point à ſes raiſons de démonſtrations contraires. A cela je répondrai que j'ai ſincerement cru, ainſi que bien d'autres, que ſes raiſons ne demandoient point une réfutation

[*a*] Pr. Phyſ. p. 311.

ſérieuſe ; je comptois laiſſer la *Phyſique des Comètes*, pour ce qu'elle eſt, & je ne me ſuis déterminé enfin à en parler, que parce que le ton de triomphe que prend l'Auteur dans ſes *Principes Phyſiques*, me fait craindre qu'il ne ſe ſoit réellement attiré des Sectateurs. J'ai penſé que ces Sectateurs pourroient bien m'avoir obligation de leur avoir deſſillé les yeux ſur un ſyſtême qui n'a d'autre mérite que le nom de ſon reſpectable Auteur. Je prie ces mêmes perſonnes d'être perſuadées que Newton & les Newtoniens n'ont pas ſoutenu leur ſyſtême, ſans y être autoriſés par des démonſtrations contraires aux raiſons non démonſtratives du P. B. mais dans la *Phyſique des Cometes* & dans les *Principes Phyſiques*, ces démonſtrations ſont ou omiſes ou altérées. Je ne fais point ici un

livre, je n'entreprends point de prouver le systême de Newton; je n'ai prétendu que repousser les attaques du P. B. Je me contenterai donc de lui proposer seulement une petite difficulté contre le principal fondement de son systême, je veux dire contre l'unité d'espéce qu'il prétend établir entre les Cometes & certains météores qu'il lui plaît d'appeller *Cometes sublunaires*. Le P. B. prouve, ou plutôt il s'imagine prouver cette unité par des rapports de lieu, de vitesse, de direction, de mouvement, &c. qu'il croit trouver entre les unes & les autres, & qu'il n'aperçoit pas entre les Cometes & les Planetes. Sans m'arrêter à prouver que les Cometes différent beaucoup des prétendues Cometes sublunaires quant à leur durée, quant à leur lumiere, quant à la régularité de leurs mouvemens, quant à leur grandeur,

quant à leurs phénomènes les plus eſſentiels, je n'inſiſterai que ſur la quantité de leur mouvement, & voici mon raiſonnement. Le Créateur en donnant l'être aux corps céleſtes a établi entr'eux des loix uniformes de mouvement; ce principe eſt avoué du P. B. Or les Cometes ſuivent ces loix auſſi uniformément que les Planetes, & les prétendues Comètes ſublunaires ne les ſuivent pas; citons en une exemple. Une loi généralement reconnue eſt, que ſi pluſieurs corps ſont mus autour d'un ſeul à différentes diſtances, les tems qu'ils emploient à faire une de leurs révolutions ſont entr'eux comme les racines quarrées des cubes de leurs moyennes diſtances; ou, ſi l'on ſuppoſe les orbites paraboliques, les viteſſes angulaires dans les parties ſemblables des orbites, ſeront en raiſon inverſe des

racines quarrées des cubes des plus courtes distances: cette loi est invariablement observée par les Planetes autour du Soleil, par les Satellites autour de leurs Planetes principales. 1° Les Cometes suivent cette loi; le calcul & les observations ne permettent pas de le révoquer en doute. 2° Les prétendues Cometes sublunaires ne suivent point cette loi; je le prouve. Le peu d'étendue des pays où ces sortes de météores sont visibles, & les tristes vestiges qu'ils laissent assez souvent de leur passage, prouvent évidemment qu'ils sont peu éloignés de la surface de la terre; le P. Bertier en place un à vingt un mille six cents toises de la superficie de la terre, & un autre encore plus loin (*a*); il seroit facile de prouver que cette

[*a*] Pr. Phys. p. 332.

décifion eft abfolument gratuite ; mais je ne veux pas faire le difficile : plaçons ces météores à la diftance de trois millions de toifes de la furface de notre Planete. Cela pofé, je raifonne ainfi : la diftance de ces météores au centre de la terre fera donc d'environ deux demi diametres terreftres, & celle de la Lune au même centre eft d'environ foixante de ces demi diametres : la premiere diftance fera donc à la feconde comme deux eft à 60, ou comme 1 à 30 ; les cubes de 1 & de 30 font 1 & 27000 ; & les racines quarrées de ces cubes font 1 & 164 : donc la prétendue Comete a une telle viteffe, qu'elle acheveroit fa révolution en 164 fois moins de tems que la Lune. La Lune tourne autour de la terre en 27 jours & demi, donc la prétendue Comete iroit affez vite pour achever fa révolution en 4 heures.

Décembre, 1763.

Quelque hypothèſe que l'on faſſe, il reſtera certain qu'on devroit s'appercevoir d'un mouvement auſſi précipité; il n'eſt pas moins certain que l'on ne s'en apperçoit pas. Que ſeroit-ce même, ſi nous eſtimions moins généreuſement que nous l'avons fait la diſtance du météore à la Terre? Donc ces météores ne ſuivent point les loix générales de tous les corps céleſtes, & les vraies Cometes les ſuivent. Je pourrois en donner d'autres exemples; mais cette Lettre eſt déja trop longue: je la finis en prenant la liberté de me donner pour exemple au P. B. J'ai défendu le plein, j'ai lu les Ouvrages des Newtoniens, j'ai cru devoir céder à l'évidence: ſi le P. B. ſe déterminoit à en faire autant, ſi aprés un examen mûr & reflêchi, il ſe réſolvoit enfin à ſecouer des préjugés un peu trop invétérés dans ſon eſprit, je ne doute pas

qu'il ne fût en état de composer des Ouvrages infiniment supérieurs à sa *Physique des Cometes*, & à ses *Principes Physiques*, des Ouvrages vraiment dignes de la netteté de son esprit, de l'étendue de ses connoissances & de la réputation dont il jouit si justement, des Ouvrages en un mot aussi utiles au Public qu'honorables à leur Auteur.

Je suis, &c.

PINGRÉ, de l'Ac. des Sc.

ARTICLE CXXII.

MÉMOIRE SUR LES MANUFACTURES de Draps & autres Étoffes de laine. *A Paris, chez Saugrain le jeune, rue du Hurepoix, à la Fleur de Lys d'or.* 1764. vol. *in*-12. de 325 pages.

CEtte production est une de celles qui méritent une attention particuliere; elle a pour but de perfectionner une branche très-étendue du Commerce, & d'assurer une bonne qualité à une étoffe qui est presque devenue une partie essentielle de notre vêtement. L'Auteur qui paroît posséder sa matiere, développe avec clarté les procédés ordinaires des Manufactures de Drap, & pro-

pose sur la plûpart de ces opérations un grand nombre d'observations réflechies que lui a fournies une longue expérience bien méditée. Son Mémoire est divisé en deux parties : la premiere traite des laines d'Espagne en général, du dégrais, cardage & filage de ces laines, de la maniere de bobiner, ourdir les chaînes & les monter sur les métiers, de la façon de tisser les draps, de les nouer & épinser, de les dégraisser & fouler, de les laver ou garnir, tondre, arramer & presser : la seconde partie a pour objet les laines de France en général, la maniere de les peigner pour en tirer l'*étain*, le dégrais & le filage de cet étain. Il seroit superflu de suivre l'Auteur dans le détail des procédés usités : nous nous bornerons à donner le précis de quelques-unes de ses réflexions.

Lorsqu'on file la laine au rouet,

on devroit observer, dit-il, de ne se pas servir de broches de fer, comme il est encore d'usage dans quelques Manufactures du Royaume : le fer s'échauffe en tournant sur lui même, il durcit la laine filée, il peut même la brûler : au lieu que si la broche est de bois, qu'elle s'échauffe & qu'elle vienne même à brûler, elle en est seule endommagée, & la qualité de la laine n'en souffre point.

Quand la laine est filée, il faut la devider sur un *hasple*, & la réduire en écheveaux vulgairement nommés *perots* : on les forme de la même longueur, afin que le fabriquant soit en état de juger par le poids de chacun, si le filage est égal au point qu'il a déterminé. Pour rendre cette regle plus certaine, on donne à tous les hasples la même circonférence qui est ordinairement de cinq quarts de tour, & l'on est dirigé pour le

compte

compte des tours du hasple par une roue qui lui est jointe, laquelle a 60 dents, & fait lever à chaque tour un marteau de bois qui frappe au moyen d'une petite cheville placée à la grande roue du hasple : chaque coup s'appelle un son. Le compte ordinaire des sons est de douze par écheveau : ainsi onze fois soixante tours, ou 660 font un écheveau ou *perot* de chaîne; il n'en faut que 600 pour ceux de trame. Outre l'avantage que tirent les fabriquans de cette façon de devider, qui leur fait connoître à quel degré de finesse ou de grosseur sont les filages; elle leur sert encore à fixer la paye des ouvriers, qui ne s'embarrasseroient point de filer uni & fin, s'ils étoient payés à la livre de pesanteur, & que leur ouvrage ne fût pas évalué par cette opération. Le hasple sert encore pour soutenir

le bon travail des tiſſeurs, qui ſont payés, dans les meilleures Manufactures du Royaume, à proportion de la quantité d'écheveaux qu'ils font entrer en chaque pièce. Cet uſage eſt donc eſſentiel à conſerver dans les Fabriques, où il eſt déja établi, & il ſeroit à deſirer qu'il fût introduit dans toutes les autres.

En Languedoc on ſe ſert pour bobiner d'un moulin qui, dans le même tems qu'il fait tourner les bobines, & qu'elles ſe chargent de la laine filée pour la chaîne, la retord. L'effet de cette machine compoſée étant moins régulier, ſuivant notre Auteur, il eſtime que l'ancienne façon de retordre les chaînes eſt la meilleure. Il ſeroit cependant dangereux, pourſuit-il, d'empêcher ſubitement l'uſage de ces moulins à retordre, parce que les chaînes n'étant point ſuffiſamment tordues de la main

des fileurs du Languedoc, elles casseroient sur les métiers, & ne pourroient faire qu'un travail imparfait. Les fabriquans doivent seulement être invités à se passer de ces moulins, & à engager peu-à-peu leurs fileurs à filer les chaînes plus exactement tordues.

On ne sauroit avoir trop d'attention sur la façon de faire & de placer les métiers. Il semble au premier coup d'œil qu'il suffit d'en ajoûter les parties; mais ce n'est pas assez : il faut encore, outre les proportions d'arrangement, les construire & les mettre en place de façon qu'ils soient plus élevés de 6 pouces sur leur face que sur le derriere. L'avantage de cette inclinaison est que la chasse, qui est suspendue près de l'encouloire où les Ouvriers travaillent, se trouve toujours disposée à battre sur la trame pour

en faire entrer davantage. Cette poſition en pente n'eſt pas néceſſaire pour les étoffes minces, & qui doivent être tiſſues légerement : il ſuffit en ce cas que les métiers ſoient bien à plomb.

Il eſt d'uſage en quelques Manufactures du Royaume de fouler d'abord les draps & de les dégraiſſer enſuite ; c'eſt ce qu'on appelle fouler en graiſſe : dans les autres, on dégraiſſe les draps en premier lieu, enſuite on les foule. L'expérience prouve, dit l'Auteur, que l'une & l'autre maniere eſt bonne ; cependant j'adopterois plus volontiers l'uſage de dégraiſſer d'abord, & de fouler enſuite. 1°. Parce que les toiles étant dégraiſſées ou *ébroucées*, il eſt plus facile de les *épinſer* une ſeconde fois ; de ſorte que les nœuds, *doubles d'huittes*, pailles & autres ſaletés qui ont échappé dans la premiere opération de *l'épinſage*,

peuvent ſe tirer plus aiſément dans la ſeconde. 2°. Il eſt évident que la graiſſe & le ſuin ſont plus difficiles à extraire d'un drap fort, que d'une toile lâche & claire. 3°. Enfin, ſi les draps fabriqués en blanc ſont deſtinés pour écarlate, cramoiſi, ſoupauvin ou autres couleurs cochenillées, ils ne ſauroient être trop exactement nets; & on ne peut pas ſe promettre de les nettoyer parfaitement dans le premier épinſage, parce que les petites pailles & autres ordures, que l'on nomme *buches*, ſont ſouvent cachées & enveloppées dans le ſuin, la graiſſe, la colle ou le tors des fils de la chaîne ou de la trame: au lieu que la laine étant un peu ouverte par le dégraiſſage, il eſt plus facile de voir les buches & de les tirer ſans rompre les fils de la chaîne.

Pour faire les dégrais des draps,

on peut ſe ſervir d'urine au lieu de terre & de ſavon : mais il en faut faire uſage le moins qu'il eſt poſſible, parce que les ſels de l'urine durciſſent le drap. Il eſt cependant des circonſtances dans leſquelles on eſt bien obligé de s'en ſervir : telles ſont celles des ſaiſons dans leſquelles les huiles fermentent, auquel cas la terre n'a pas aſſez de force ou d'autorité pour les faire parfaitement ſortir des draps. On a remarqué que vers les mois de Février & de Mars, tems auquel les oliviers entrent en ſéve, & dans les mois de Juillet & d'Août, quand les chaleurs ſont fortes, les huiles fermentent & ſont plus tenantes dans les draps. Alors on doit ſe ſervir d'urine, parce que la terre & le ſavon ne nettoyent pas parfaitement les draps. En général il faut préférer le foulage au ſavon à celui qui ſe fait avec la terre ;

on ne doit même fouler en France avec la terre que les draps & autres étoffes de médiocre prix, qui ne peuvent pas ſupporter l'augmentation des frais occaſionnés par l'emploi du ſavon, ou qui ne recompenſent pas du déchet d'une exacte feutration, laquelle conduit néceſſairement à rendre les draps meilleurs, mais moins larges & moins longs, & par conſéquent plus chers, puiſqu'il faut la même quantité de laine pour les fabriquer, & qu'ils produiſent moins d'aunage.

La dépenſe pour établir des trempoirs à la portée des foulons, ſi l'eau & le local le permettent, ſera certainement très-médiocre, dit notre Auteur : il ne s'agit que de planter un ou deux pieux d'environ douze pouces de circonférence, de les établir ſolidement dans le canal de la riviere où le

trempoir sera fait ; il faut qu'ils surpassent la superficie de l'eau de cinq à six pieds. Le canal doit être d'environ dix toises de longueur sur deux ou trois de largeur : il est aisé de ménager cette étendue, soit à côté des vannes du foulon, ou dans les déversoirs qui en sont ordinairement voisins, ou au-dessous des sous-graviers dans le canal même du moulin. Le fond du canal doit être bien nettoyé de la vaze, des pierres & des racines d'arbres, afin que les draps ne soient ni tachés ni déchirés. Si cette entreprise demande quelque dépense, on en sera recompensé avec usure par la célérité du dégrais & du foulage. Ces trempoirs étant ainsi disposés, les toiles des draps seulement épincées ou énouées en graisse, pour la premiere fois, seront jettées à l'eau dans le canal, & assujetties par le milieu des pièces

ſur les pieux : on peut metrre huit à dix pièces ſur chacun ; & s'il ne ſuffiſent pas pour remplir l'objet du travail des Manufactures, & que le canal ait aſſez d'étendue, on en peut planter d'autres de la même maniere. On aura ſoin de bien ranger les piéces dans le fond de la riviere & autour des pieux, en ſorte qu'elles trempent toutes. Il faut encore éviter avec attention que les Draps ne s'échauffent autour des pieux ; c'eſt pourquoi on tirera l'un ou l'autre bout des toiles pour les changer une ou deux fois de ſituation pendant le tems qu'elles ſont à tremper, & plus ſouvent en été qu'en hyver. On doit auſſi prendre garde que les pieux auxquels les draps ſont aſſujettis ne ſoient pas faits de bois verd, parce que la couleur du bois pourroit les tacher.

On arrame les Draps pour les rendre unis & quarrés, & pour effacer les plis qu'ils peuvent avoir contractés chez les Rentrayeurs, à la teinture, ou au foulon, & dans dans les autres opérations de fabrique par lesquelles ils passent après les dernieres tontures d'affinage. Les Draps ne peuvent devenir unis & quarrés qu'autant qu'on leur rend la longueur qu'ils avoient acquise dans les opérations des Laneurs, on est obligé de les étendre aux rames. L'extension que l'on estime communément devoir leur rendre est évaluée à une demi-aune sur vingt. L'Auteur considérant par rapport à cet objet l'article 52 des Reglemens généraux pour les Manufactures, du mois d'Août 1669; l'Arrêt du Conseil du 29 Janvier 1732; le Reglement du 20 Novembre 1708, pour le Commerce du Levant; & l'Arrêt du Conseil

du 12 Février, pour les Manufactures d'Elbeuf & de la généralité de Rouen ; l'Auteur, disons-nous, trouve dans ces différens Reglemens des décisions contradictoires, desire sur cet article une loi générale & uniforme, & pense qu'en attendant cette loi, on doit se comporter avec prudence & ménagement dans tous les cas qui se présentent à cet égard.

On peut dire, remarque encore l'Auteur, que le dernier apprêt, qui est celui de la presse des draps, est très-mal fait en France, & plus mal que toutes les autres opérations de Fabrique, sans excepter en quelque façon les méthodes employées dans les plus belles Manufactures. Des quatre procédés communément employés, l'Auteur préfére les manieres de presser les Draps à la

platine ou à la grille, tant parce que les apprêts en ſont moins diſpendieux, que parce que l'ouvrage eſt plus promptement expédié. Mais il eſt bien eſſentiel, continue-t il, de ne pas tomber dans les défauts qui accompagnent ordinairement ces pratiques.

Ces défauts proviennent; 1°, de ce que la plûpart des Apprêteurs mettent de la gomme d'Arabie diſſoute dans l'eau ou d'autres corps étrangers, pour donner aux draps & autres étoffes une force & une conſiſtance imaginaire: 2°, dans la même vue, & pour expédier plus vîte la beſogne, on employe les platines trop chaudes; 3°, on ne laiſſe pas les draps aſſez long-tems en preſſe, ou les cartons ne ſont pas ſuffiſamment renouvellés: 4°, ces cartons qui ſouvent ſont mis chauds dans les draps mouillés leur procurent, ainſi que la gomme, une conſiſ-

tance qui n'eſt qu'une roideur paſſagere : 5°, enfin, très-ſouvent les cartons ne ſont point aſſez unis, parce qu'ils ſont faits de paille, de vieux linge. La néceſſité de réformer ces défauts eſt prouvée par une foule d'expériences qui ont été faites en Languedoc ſous les yeux de l'Auteur. Il promet qu'en profitant de ſes obſervations on aura des draps nourris, doux, *tenans*, & bien moins ſujets à être tachés par la pluie.

A l'égard des draps preſſés à la grille, c'eſt-à-dire, avec les cartons chauds, 1°. il ne faut pas non plus aucun corps étranger : il n'eſt cependant pas mal de les humecter légérement avec de l'eau claire, un jour avant que de les encarter ou feuilleter, parce que les cartons, qui ſont mis très-chauds entre les plis des draps,

durciroient la laine, ou pourroient la roussir, & que d'ailleurs la chaleur dissipe la légere humidité qu'a donné la préparation. 2°. Il faut laisser séjourner les draps en presse le plus long-tems qu'il est possible, afin qu'ils acquierent cette qualité douce & tenante qui forme une partie de leur beauté. 3°. *Les passer de lizieres*, c'est-à-dire, les mettre trois fois en presse, afin que l'écartissage porte également partout. 4°. Enfin, presser la derniere fois à la platine les draps qui auront été commencés à la grille : ce procédé achevera d'adoucir les apprêts.

Il y a bien d'autres observations utiles à recueillir dans le Mémoire, que nous tâchons de faire connoître ; mais quoique l'analyse d'un pareil Ouvrage soit infiniment plus précieuse à l'Etat que celle d'une piéce de théâtre,

nous nous bornerons à la notice que nous venons d'en donner: elle ſuffit pour montrer le but de l'Auteur, & mettre nos Lecteurs à portée d'apprécier le mérite de ſes documens.

ARTICLE CXXIII.

CATALOGUE

DES OUVRAGES

dont il est fait mention dans les XVI. Volumes de ces Mémoires pour l'année M. DCC. LXIII.

*On désigne par cette marque * les Livres qui sont annoncés dans les Nouvelles Littéraires.*

§. I.

Religion, Écriture-Sainte, Saints Peres, Conciles, Théologie, Controverse, Liturgie, Ecrivains Ecclésiastiques.

Mémoires pour servir à l'Hist-

toire des Égaremens de l'esprit humain par rapport à la Religion Chrétienne, ou Dictionnaire des Héréſies, des Erreurs, & des Schiſmes. Janvier, I. Vol. 56

Principes généraux pour l'intelligence des Prophéties. Janvier, II. Vol. 318

* Exercitationes Theologico-Morales de actibus humanis & peccatis, &c. Janvier II. Vol. 377

* Les deux Livres de S. Auguſtins à Pollentius, ſur les Mariages adulteres, traduits en François avec le texte Latin à côté, des Notes & une diſſertation. Février, 560

Le même. Avril, II. Vol. 971

* Mandement & Inſtruction Paſtorale de Mgr. l'Archevêque de Lyon, portant condamnation des trois parties de *l'Hiſtoire*

Mémoires pour l'Histoire du Peuple de Dieu, composée par le Pere Berruyer, &c. Mars, 740

Thesis Theologico-Hebraica, Avril, I. Vol. 823

*Deux Epîtres de S. Clément Romain Disciple de Pierre Apôtre &c. Mai, 1329

Lettres curieuses, utiles & théologiques sur la Béatification des Serviteurs de Dieu & la Canonisation des Béatifiés, &c. par le *R. P. Joseph d'Audierne*, Juin, 1454

*Instruction Pastorale de Mgr. l'Evêque du Puy sur la prétendue Philosophie des Incrédules modernes, Août, 2083

Le même Ouvrage Octobre, II. Vol, 2522, Novembre, 2790

* *Rispósta al ragionamento del matrimonio*, &c. ou réponse au discours du Philosophe Man-

gellanus ſur le Mariage, Août, 2076
L'eſprit de la Religion Chrétienne oppoſé aux mœurs des Chrétiens de nos jours, par M. *Compan*, Septembre, 2164
* Lettres à M Rouſſeau pour ſervir de réponſe à ſa Lettre contre le Mandement de M. l'Archevêque de Paris, Septembre, 2260
* *Catechiſmus ad Ordinandos*, Septembre, 2276
* Les Confeſſions de S. Auguſtin de la traduction de M. Dubois, Septembre, 2277
* Les Soliloques, les Méditations & le Manuel de S. Auguſtin, de la traduction de M. Dubois Septembre, 2777
* La Morale Evangélique expliquée par les Saints Peres, Septembre, 2277

Réponse à quelques difficultés de Physique, d'Astronomie, de Morale & de Géographie proposées par un jeune Chevalier sur *divers passages de l'Ecriture Sainte*, par le *P. BERTIER* de l'Oratoire, Octobre, II. Vol. 2564

* *Selecta è novo Testamento Historia*, &c. Novembre, 2850

* Défense de la Tradition & des Sts. Peres par Messire Jacques-Benigne Bossuet Evêque de Meaux, Novembre, 2851

* Harmonie des Pseaumes & de l'Evangile, ou traduction des Pseaumes & des Cantiques de l'Eglise, Novembre, 2852

§. II.

HISTOIRE PROFANE, GENERALE ET PARTICULIERE, CHRONOLOGIE, GEOGRAPHIE, RELATIONS, VOYAGES, MYTHOLOGIE.

Kurse Einleclung in die Goettergeschicthi, &c. Introduction à la Mythologie des anciens Grecs & Romains, &c. Janvier, I. Vol. 175

The general Gazetter &c. le Gazetier général, Dictionnaire Géographique contenant la description de tous les Empires, Royaumes, Etats, Provinces, Villes, &c. par M. *Brooker*, Janvier, I. Vol. 177

Le petit Tableau de l'Univers, janvier, I. Vol. 184

* L'Almanach du tableau de l'Univers, Janvier, I. Vol. 185
Traduction de Salluste par M. *Jean-Henri Dotteville* Prêtre de l'Oratoire, seconde édition, Février, 420
* Atlas historique & géographique &c. par M. *Buy de Mornas*, Février, 554
* Voyage pittoresque des environs de Paris &c. Février, 364
Histoire de l'Impératrice Irene, Mars, 715
* Carte particuliére de l'Isle & des environs de CAYENNE Colonie Françoise, Mars, 741
* Histoire Poëtique tirée des Poëtes François, Avril, I. Vol. 934
* Journal historique du Voyage fait au Cap de Bonne Espérance, par M. *l'Abbé de la Caille*, Avril, I. Vol. 940
* Petit Neptune Anglois, Avril, I. Vol. 941

* Atlas moderne ſuivant la Géographie du feu *Abbé dr la Croix*, Avril, I. Vol. 942
* La Ruſſie Européenne, la Pologne & la Turquie d'Europe en trois Cartes, Avril, I. Vol. 942
* Plan de Paris, Avril, I Vol. 942
Tablettes chronologiques de l'hiſtoire univerſelle Sacrée & Profane, &c. par M. *Lenglet du Freſnoy*, nouvelle Edition, Avril, II. Vol. 957
Rerum Boicarum Scriptores, &c. Collection des Hiſtoriens de Baviére publiée d'après les Manuſcrits par *André-Felix Œfele*, Avril, II. Vol. 1075, Mai, 1266, Juin, 1475
* Nouvel Atlas portatif deſſiné principalement pour l'inſtruction de la Jeuneſſe & pour l'intelligence de la Géographie moderne du Sr. *Abbé de la*

Croix, par le Sr. *Robert de Vaugondi*, Avril II. Vol. 1122

* Généralité de Paris diviſée en ſes vingt deux Elections & repréſentée dans toutes ſes parties par autant de Cartes particulieres, &c. Avril, II. Vol. 1124

* Recueil de Lettres pour ſervir d'éclairciſſement à l'Hiſtoire militaire de Louis XIV. Avril, II. Vol. 1125

Abregé chronologique de l'Hiſtoire du Nord ou des Etats de Danemark, de Ruſſie, de Suéde, de Pologne, de Courlande, &c. par M. *la Combe*, Mai, 1161

* Mémoire ſur la Carte de l'ancienne Paleſtine ou de la Terre Sainte par M. *de l'Iſle*, Mai, 1331

* Hiſtoire générale des Provinces Unies &c. Août, 2080

* Cours

* Cours d'Hiſtoire ſacrée & profane, &c. dédié aux jeunes perſonnes, Août, 2084
Hiſtoire univerſelle ſacrée & profane composée par ordre de MESDAMES DE FRANCE par M. *Hardion*, Tomes XV & XVI. Septembre, 2205, Octobre, I. Vol. 2423
* Projection géographique ou Plan trigonographique de la France, Septembre, 2278
* Atlas de France, Septembre, 2278
* Atlas chorographique, hiſtorique & portatif des Elections du Royaume, GENERALITÉ DE PARIS, Septembre, 2280
* Hiſtoire de Jeanne I. Reine de Naples, Octobre, II. Vol. 2659
* Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de la Province d'Artois, &c. Octobre, II. Vol. 2660

* Tableau historique & géographique des dix Cercles d'Allemagne, &c. Novembre, 2842

* Histoire de l'Irlande ancienne & moderne, &c. par M. l'Abbé Mac Geoghegan, Tom, II, & III. Novembre, 2845

* Concorde de la Géographie des différens âges, Novembre, 2852

* Almanach des centenaires, ou durée de la vie humaine au delà de cent ans, démontrée par des exemples sans nombre tant anciens que modernes, &c. Novembre, 2854

* Théatre de la derniere Guerre en Allemagne, Novembre, 2858

§. III.

Antiquités, Médailles, Inscriptions, Estampes, Descriptions et Monumens.

* Nouvelle Chapelle érigée dans l'Eglise Paroissiale de Ste Marguerite, à Paris, Janvier I. vol. 190

Recueil d'Antiquités Égyptiennes, Etrusques, Grecques, Romaines & Gauloises T. III. janvier II. Vol. 197 Mars 598

* *Muthmassungen Warun der adler Kaiser, &c.* Exposé des raisons qui prouvent que l'Aigle à double tête que l'on voit sur une piéce de Monnoye de l'Empereur Louis IV, n'est point l'Aigle de l'Empire, Janvier II. Vol. 379

Recueil de Médailles de Peuples & de Villes, qui n'ont point été publiées, ou qui sont peu connues, &c. Par *M. Pellerin*, Avril, II. Vol. 1199, Juin 1399, Août 1972.

* *Sacre antiche Inscrizioni*, &c. Ou Réfutation de l'existence de quelques Inscriptions Sacrées, & de l'explication qu'en a donnée M. *Dominique Vallarsi*, par M. le *Marquis Louis Pindemonti*, Août, 2077

§. IV.

HISTOIRE ECCLESIASTIQUE.

Discours sur l'Histoire Ecclésiastique, par M. *l'Abbé Fleury*, Juillet, I^er^. Vol. 1562

* *Racolta di vite de Santi*, &c. ou Recueil des Vies des Saints

pour chaque jour de l'année, &c. Août, 2075

* *Justiniani Magni Imperatoris & Eudoxiæ opera quædam anecdota, &c.* Août, 2078

* Vies des Peres, des Martyrs & autres principaux Saints, tirées des Actes originaux, &c. ouvrage traduit de l'Anglois, Octobre II. Vol. 2652

Le même, Novembre, 2702

* La France Ecclésiastique, &c. Octobre II. Vol. 2665

* Catalogue des Manuscrits & Imprimés formant la Collection complette des Procès-verbaux des Assemblées générales, ordinaires & extraordinaires du Clergé de France, &c. Novembre, 2856

§. V.

MORALE, CHRETIENNE, PHILOSOPHIQUE; TRAITÉS D'EDUCATION, SERMONS, DISCOURS DE PIETÉ, LIVRES DE DEVOTION.

EMILE, ou de l'Education, par *J. J. Rousseau*, Cytoyen de Geneve, Janvier, I. vol. 120
Panégyrique de S. Bernard, Janvier, II. Vol. 308
* Le langage de la raison par l'Auteur de la jouissance de soi-même, Fevrier, 562
Le même Mars. 701
Réflexions on Death, Réflexions sur la mort, par Guillaume Dodd, Avril II. Vol. 1121
Essai d'Education nationale, ou plan d'Etudes pour la Jeunesse, déposé le 24 Mars 1763, au

Greffe du Parlement de Bretagne, par *Messire Louis-René de Caradeuc de la Chalotais*, Juin, 1375
onférences sur divers sujets de Morale & de Piété, par le *R. P. de Graveron*, Juin, 1424
* De l'Education des Filles, par M. *de Fenelon*, nouvelle Edition, Juin, 1505, Juillet I. Vol. 1705
* Office Divin abregé pour tous les tems de l'année, à l'usage des personnes pieuses qui désirent de s'unir aux Priéres générales qui se font dans l'Eglise aux différentes Heures du jour, Juin, 1507
* Discours sur l'Education, par M. *Vicaire*, Juillet I. Vol. 1696
Le même Septembre, 2144
* Instructions & Priéres à l'usage des Officiers de Maisons, des

Domestiques & des Personnes qui travaillent en Ville, par M. *Collet*, Juillet, I. Vol. 1701
* Second Discours sur l'Education, dans lequel on expose tout le vicieux de l'institution scolastique, & le moyen d'y rémédier par M. *Vaniere*, Juillet, I. Vol. 1710
Traité des devoirs des Gens du Monde, & sur tout des Chefs de Famille, par M. *Collet*, Juillet, II. Vol. 1814
* Réflexions du Voyageur éloigné de sa chere Patrie & touché des dangers qu'il court de n'y arriver jamais, &c. par feu M. *l'Abbé de Coninck*, Juillet, II. Vol. 1894
Le même, Septembre, 2243
* Profession de foi philosophique, Août, 2093
* Les Exercices religieux, utiles & profitables aux Ames religieuses qui desirent s'avancer

en la perfection, &c. Septembre, 2275

* Les Apophtegmes, ou belles paroles des Saints, Septembre, 2275

* Motifs de consolation dans les souffrances, &c. Septembre, 2276

Réflexions sur la nécessité, les effets & les avantages de la discrétion, par *l'Auteur de la Journée Sainte*, Octobre I. Vol. 2291

* Projet d'Etudes pour le Collége des Chanoines Réguliers de Saint Vincent de Senlis, Octobre, I. Vol. 2455

* Les Etrennes du Chrétien, &c. Novembre, 2850

§. VI.

Droit Civil et Canonique ; Politique, Finances, Commerce.

La science du Gouvernement, par M. *de Réal*, Janvier, I. Vol. 28, Avril, I. Vol. 870, Avril, II. Vol. 1132, Mai, 1250

* *Cramers Nebenstuenden*, &c. Loisirs de M. Cramers 29e & 30e partie, Janvier, I. Vol. 175

Instruction Criminelle suivant les Loix & Ordonnances du Royaume, &c. par M. *Muyart de Vouglans*, Février, 543

Recherches sur la valeur des Monnoyes, & sur le prix des grains avant & après le Concile de Francfort, Avril I. Vol. 892

* Entretiens de Phocion sur le

rapport de la Morale avec la Politique, traduit du Grec de Nicoclès, avec des remarques, Avril, I. Vol. 836

Le même, Mai, 1147

* Recueil de Lettres pour servir d'éclaircissement à l'Histoire militaire de Louis XIV. Avril, II. Vol. 1125

Institution au Droit Ecclésiastique, par M. *Fleury*, nouvelle Edition augmentée de notes considérables, &c. par M. *Boucher d'Argis*, Mai, 1222

Lettres aux Auteurs de ces Mémoires sur un ouvrage de Jarlandus intitulé CANDELA, Mai, 1315

* La Jurisprudence de la Médecine en France, &c. par M. *Verdier*, Juin, 1489

Le même, Septembre, 2121

* Nouveau commentaire ſur l'Ordonnance de la Marine du mois d'Août, 1681, par *René-Joſué Vallin*, Juillet I. Vol. 1707

* Traité des Priſes ou principes de la Juriſprudence Françoiſe, concernant les Priſes qui ſe font ſur Mer, Juillet, I. Vol. 1707

* Traité du Contrat de conſtitution de rente..... Traité du Contrat de change, des billets de change & autres billets de commerce, par M. *Pothier*, Juillet, I. Vol. 1708

* Défenſe des droits des Evêques dans l'Egliſe, contre le Livre intitulé *des Pouvoirs légitimes du premier & du ſecond Ordre dans l'adminiſtration des Sacremens & le Gouvernement de l'Egliſe*: par M. *Corgne*, Juillet, II. Vol. 1719

* La défense des droits des Evêques, proposée à l'examen de Messieurs les Curés, &c. Juillet. II. Vol. 1895
* Dissertations sur la Politique & les Priviléges de la Maison d'Autriche, Août, 2079
* *Paul. Christ. Henrici exercitatio historica de legibus Danorum antiquissimis*, Août, 2080
* Calendrier des Loix de la France, Octobre II. Vol. 2658
* Dictionnaire portatif de Jurisprudence & de Pratique à l'usage de tous les Citoyens, &c. Octobre, II. Vol. 2661
Ordonnances des Rois de France de la troisiéme face, recueillies par ordre chronologique, Tom. X. contenant les Ordonnances de Charles VI. &c. par MM. *de Villevault & de Brequigny*, Novembre, 2675

Décembre, 1763.

* Traité du droit de Garde Noble & Bourgeoise, Novembre, 2852
* Nouveau Commentaire sur l'Ordonnance Criminelle du mois d'Août 1670, Novembre, 2853
* Nouveau Commentaire sur les Ordonnances des mois d'Août 1669, ensemble sur l'Edit du mois de Mars 1673, Novembre, 2853
Traité des Retraits pour servir d'appendice au Traité du Contrat de vente, par M. Pothier, Décembre, 2893

§. VII.

Philosophie, Mathematiques, Arts, Histoire naturelle, Agriculture, Medecine, Guerre, &c.

Elémens d'agriculture par M. *du*

Hamel du Monceau, Janvier, I. Vol. 5, Janvier, II. Vol. 364

Histoire des Philosophes modernes, &c. par M. *Saverien*, Tom. III. Janvier, I. Vol. 43 Janvier, II. Vol, 296

* Extrait de deux Lettres de M. Dumont Fils, à M. le Cat, sur la Lithotomie, Janv. I. Vol. 178

* Lettres du Frere Cosme sur le même sujet, Avril II. Vol. 1134

* Etrennes salutaires, &c. Janv. I. Vol. 186

* Exposition des propriétés du Spalm. Janv. I. Vol, 186

Histoire de l'Académie Royale des Sciences, année 1753, avec les Mémoires de Mathématique & de Physique pour la même année, tirés des Registres de cette Académie, Janvier II.

Vol. 242, Fevrier, 463 Année 1761 Octobre I. Vol. 2352 Novembre, 2726
Essai sur la Pesanteur, Janvier, II. Vol. 346
Essai sur les Bois de Charpente, &c. Février, 389
De la Santé, ouvrage utile à tout le monde, Février, 401
Institutiones Philosophicæ, &c. Cours de Philosophie suivant une nouvelle méthode, Février, 498, Avril, II. Vol. 1040
* Exposition Anatomique de la structure du Corps humain, en vingt planches imprimées en couleurs naturelles, avec des Tables explicatives très-détaillées, par M. *Gautier*, Février, 552
* Méthode de M. Keyser pour l'administration de ses dragées, &c. Février, 556
Miscellanea Taurinensia, &c. Mé-

langes de Philosophie & de Mathématique de la Société Royale de Turin, Mars, 573, Avril, II. Vol. 1094, Juillet, II. Vol. 1832
L'Économe Politique, projet pour enrichir & pour perfectionner l'espéce humaine, Mars, 631
Traité abrégé de Physique à l'usage des Colléges, par M. *de Saintignon*, Mars, 645, Mai, 1289
* De la nature & des principaux usages de la plus simple espéce des nombres trigonaux, Mars, 737
Le même, Avril, I. Vol. 810
Lettre relative au même objet, Juillet, I. Vol. 1554
* Essais militaires où l'on traite des Armes défensives, des raisons qui les ont fait quitter, &c. Mars, 738

Lettres Philoſophiques ſur la formation des Sels & des Chryſtaux, & ſur la génération & le méchaniſme organique des plantes & des animaux, &c. Avril, I. Vol. 765
Précis des ſéances de l'Académie des Experts Ecrivains vérificateurs, Avril I. Vol. 922
* Diſſertation ſur ce qu'il convient de faire pour diminuer ou ſupprimer le lait des femmes, Avril, I. Vol. 939
* L'Art du Cartonnier. L'Art. du Cartier. L'Art de la Teinture en ſoie, Avril, I. Vol. 939
* *An Account of the procedinghs*, &c. Relation des procédés pour fixer les longitudes, &c. Avril, II. Vol. 1120
* L'Ecole de la Chaſſe aux Chiens courans, par M. *le Verrier de la Conterie*, &c. Avril, II. vol. 1121
Le même, Juin, 1339

* Mémoire fur une queftion anatomique relative à la Jurifprudence, dans lequel on établit les principes pour diftinguer à l'infpection d'un corps trouvé pendu, les fignes du fuicide d'avec ceux de l'affaffinat, par M. *Louis*, Avril, 1127

* Réflexions fur la Mufique & la vraie maniere de l'exécuter fur le violon, par M. *Brijon*, Avril, II. Vol. 1132

* Recueil de piéces de Médécine & de Phyfique traduites de l'Italien de M. Cocchi & autres Auteurs vivans, Juillet, I. vol. 1695

Le même, Août, 1950

* Dictionnaire médecinal portatif &c. Juillet, I. Vol. 1709

Le Confervateur de la fanté, ou avis fur les dangers qu'il im-

porte à chacun d'éviter pour se conserver en bonne santé & prolonger sa vie, Juillet, II. Vol. 1759

Tactique navale ou Traité des évolutions & des signaux, &c. par M. *le Vicomte de Morogues*, Juillet, II. Vol. 1854

* Lettres au sujet de notre analyse de l'ouvrage *intitulé* l'art de s'enrichir promptement par l'agriculture, Juillet, II. Vol. 1899

* *Egli ossei Tumori*, &c. Traité des Tumeurs osseuses, par M. *Mattani*, Août, 2078

* Nouveau Systême d'histoire naturelle, Août, 2081

* Dissertation sur les douleurs vagues connues sous les noms de gouttes vagues & rhumatisme goutteux, Août, 2082

* Recherches sur la nature & l'inoculation de la petite vérole,

par M. *Robert*, Août, 2092
Le même, Octobre, I. Vol. 2329
Mémoires pour servir à l'histoire de l'usage interne du Mercure sublimé corrosif, Septembre, 2266
Traité des affections vaporeuses des deux sexes, Septembre, 2267
Avis au Peuple sur la santé, Septembre, 2272
Le Dictionnaire des Sciences & des arts de Thomas Corneille, Septembre, 2276
Défense de la doctrine des combinaisons, & réfutation du Mémoire dix des opuscules mathématiques de M. *d'Alembert*, &c. Septembre, 2283
Almanach des Arts *ou* Iconologique, Octobre, I. Vol. 2472
Amusemens philosophiques sur diverses parties des Sciences &

principalement de la Physique & des Mathématiques, par le P. *Bonaventure Abat*, 2483
* Opérations toutes faites pour la régle de cent, &c. par *J. C. Ouvrier de Lile*, Octobre, II. Vol. 2654
Méthode d'interpolations par les secondes & troisiémes différences, Novembre, 2756
* Prospectus d'un Livre nouveau sur la Guerre, intitulé *l'Officier Partisan*, par M. de Sain-Geniès, Novembre, 2849
* Etrennes salutaires, &c. Novembre, 2853
* Représentations en optique, Novembre, 2856
Correspondance sur une question politique d'Agriculture, Décembre, 2924
Lettre aux Auteurs de ces Mémoires sur *les Principes Physiques pour servir de suite aux*

Principes Mathématiques de Newton, par le P. Bertier de l'Oratoire, Décembre, 1938

Mémoires sur les Manufactures de Draps & autres Etoffes de Laines, Décembre, 2980

§. VIII.

ELOQUENCE, RHETORIQUE, GRAMMAIRE, POESIES, ROMANS, &c.

* Nouveaux Principes de la langue Allemande, Janvier, I. Vol. 189

Abregé de la Grammaire Françoise, par M. *de Wailly*, nouvelle Edition, Janvier, II. Vol. 354

* Œuvres de M. Nivelle de la Chaussée, Janvier, II. Vol. 382

Fables nouvelles divisées en qua-

tre livres, traduction libre de l'Allemand de M. Lichtwehr, Février, 530

* *Germ. Nicolai Herquenii Arcad. ſocii, &c. Italicorum, liber unus,* Février, 550

* La Louiſiade, ou le Voyage de la Terre Sainte, Poëme Héroïque par M. Moline, Fév. 563

* L'Hiſtoire des amours de Chereas, & de Callirrhoë, rraduire du Grec avec des remarques, Mars, 744

* *Quinti Horatii Flacci carmina nitori ſuo reſtituta, Typis J. Barbou,* 748

* Théatres & Œuvres diverſes de M. Pannard, Avril, I. Vol. 935

* *Varii generis, loci & argumenti Poemata, diverſis temporibus elaborata, jam vero in unum faſciculum in lucem emiſſa à J. N. Rollero*, Avril, II. Vol. 1116

* Œuvres diverſes de M. Paliſ-

ſot

sot de Montenoy tant en prose qu'en vers, Avril, II. Vol. 1126
* Vers sur la Statue érigée à sa Majesté, Avril, II. Vol. 1128
* Recueil des ouvrages (*de Poësie*) qui ont remporté les prix à l'Académie des Jeux Floraux en 1761, 1762 & 1763, par M. *le Chevalier de la Tremblaye*, Juin, 1518
* Ode sur la Statue du Roi, par M. Desbordes, Juillet, I. vol. 1690
* Essai sur le beau, nouvelle édition, Juillet, I. Vol. 1700
Le même, Août, 1911, Octobre I. Vol. 2380
* De l'utilité des Voyages relativement aux Sciences & aux mœurs, discours prononcé par M. l'Abbé *Gros de Besplas*, lors de sa réception en qualité

d'aſſocié à l'Académie de Beſiers, Juillet I. Vol. 1706
Le même, Juillet, II. Vol. 1798
* Clovis, Poëme héroïque, &c. Juillet, I. Vol. 1707
* Eſſai de Poëſies diverſes, Juillet, I. Vol. 1712
Le même, Septembre, 2183
Oraiſon funébre de très-haute & très-puiſſante Dame Reine de Madaillan de Leſpare Marquiſe de Laſſay; prononcée par M. l'Abbé Freſneau, Juillet, II. Vol. 1781
* Eloge du Roi prononcé à la publication de la Paix, par M. l'Abbé Donjeon, Août, 2086
* Eloge de Maximilien de Bethune Duc de Sully, &c. par M. *Thomas*, Août, 2089
. . . par M. *Couannier Deſlandes*, Octobre, II. Vol. 2663
. . . par Melle. *Mazarelli*, Octobre, II. Vol. 2663 Décemb. 2867

* Piéces de Vers Latins sur la convalescence de M. de Jarente Evêque d'Orleans, Août, 2091
* Ode Latine à la louange de M. le Duc de Nivernois, Août, 2091
Intérêt d'un ouvrage, discours prononcé par l'Auteur le jour de sa réception à l'Académie de Nancy, Septembre, 2104
Principes Généraux & particuliers de la langue Françoise, &c. par M. *de Wailly*, nouvelle édition. 2306
De Pace Oratio gratulatoria habita Universitatis nomine à Joanne Ludovico le Beau, Octobre, I. Vol. 2313
* Essai sur la Poësie rhythmique par M. *Bouchaud*, Octobre, II. Vol. 2662
* Introduction à la lecture des

Auteurs Allemands, &c. Novembre, 2850

§. IX.

Critiques, Mêlanges, Histoire Litteraire, Catalogues de Livres, Prospectus et Annonces d'ouvrages, de nouvelles Editions, d'Exercices et Cours publics, de Souscriptions de Livres, Programes de Prix académiques.

Mémoires de Littérature tirés des Registres de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres Tom. XXVIII., Janvier, I. Vol. 97, Février, 444, Avril, I. Vol. 781, Août, 1927
* *Poëtische Bibliothek*, &c, Bibliotheque Poëtique avec une introduction sur la critique, &c.

Janv. I Vol. 176

* *D. Joann. Geog. Schelors derheil Scrift.* &c. Amusemens puisés dans l'Histoire Ecclésiastique & dans la Littérature, contenant des jugemens sur des Livres fort rares, des Pièces importantes, des Lettres & des Observations intéressantes &c. Janv. II. Vol. 578

Lettres aux Auteurs de ces Mémoires sur *le Dictionnaire portatif de l'Histoire naturelle*, Février, 414

Lettre d'un Professeur de Douay à un Professeur de Louvain *sur le Dictionnaire portatif de M. l'Abbé Ladvocat*, &c. Février, 428

* Mélanges de Littérature, d'histoire & de Philosophie par M. d'Alembert, Février, 559

* Histoire critique des Coquelu-

chons, Mars, 757, Avril, I. Vol. 942
Mélange de Phyſique & de Morale, &c. Mars, 664
* Dictionnaire domeſtique portatif &c. Mars, 746
* Avis du ſieur Barbou Libraire de Paris ſur divers Livres qui font partie de ſon fond de Librairie, Mars, 749, Juillet II. Vol. 1897
* Catalogue de la Bibliothéque de feu M. Falconnet, Mars, 755
* Avis du Sr. Deſprez ſur les 5 Bibles qu'il avoit propoſées au mois de Novembre 1762, Avril, I. Vol. 944
* Catalogue des Livres de feu M. l'Abbé Meſenguy, Avril, I. Vol. 950
Recueil de Piéces en proſe & en vers lues dans les Aſſemblées publiques de l'Académie des Belles-Lettres de la Rochelle,

Avril, II. Vol. 1006
* Œuvres diverſes de M. Paliſſot de Montenoy, Avril, II. Vol. 1126
* Conférences ſur la langue & la littérature françoiſe propoſées par ſouſcription, par M. Douchet, Avril, II. Vol. 1130, Octobre, II. Vol. 2664
L'Art de communiquer ſes idées, enrichi de notes hiſtoriques & philoſophiques par M. *de la Chapelle*, Novembre, 2764
Bibliographie inſtructive ou Traité de la connoiſſance des Livres rares & ſinguliers &c. par *Guillaume-François de Bure le jeune*, Juin, 1358
Lettres ſur cette Bibliographie inſtructive, Juillet, I. Vol. 1617, Août, 1994, Octobre, I. Vol. 2407
* Proſpectus de la Gazette litté-

raire de l'Europe, Juin, 1513
Mélanges intéressans & curieux, ou abregé de l'histoire naturelle, morale, civile & politique de l'Asie, l'Afrique, l'Amérique & des Terres polaires, Juillet, I. Vol. 1531, Octobre, II. Vol. 2499
Observations sur la derniere Edition du Dictionnaire de Moreri, & sur les moyens de perfectionner cet Ouvrage, Juillet, I. Vol. 1592
* Prix proposé par l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse, pour l'année 1765, Juillet, I. Vol. 1683
* Prix proposé par l'Académie des Sciences & des Belles-Lettres & Arts de Lyon, pour l'année 1765, Juillet, II. Vol. 1883
* Programme du Prix de l'Académie Royale des Sciences, des Belles-Lettres & des Arts de

Rouen, Juillet, II. Vol. 1887
* Programme du Prix de Poësie de cette Académie, Juillet, II. Vol. 1892
* Avis sur l'établissement d'un Bureau d'indication ou de location Août, 2094
Lettre de M. *Mercier* Chanoine Régulier & Bibliothécaire de Sainte Geneviéve, sur un article du *Dictionnaire Géographique, Historique & Politique de la France*, Septembre, 2234
* Lettres d'un Citoyen de Geneve, &c. Septembre, 2258
* Catalogue des Livres de la Bibliothéque de la Maison Professe des ci-devant soi-disant Jésuites, Septembre, 2268
* *Ragionamento Historico* &c. dissertation historique & critique sur la Littérature Grecque en Italie par le *P. Gradenigo*, Oc-

tobre, I. Vol. 2450
* *Gli Scrittori d'Italia* &c. Suite de la Bibliothéqne des Ecrivains d'Italie par le ſçavant M. *Mazzuchelli*, Octobre, II. Vol. 2649
* Etrennes aux Dames &c. Octobre, II. Vol. 2656
* Cours public d'Hiſtoire naturelle par M. de Bomare, Octobre, II. Vol. 2663
* Diverſes Calendriers pour l'année 1764, Novembre, 2844
* Vente de la Bibliothéque de M. Falconnet, Novembre, 2859
Lettre à M**. ſur Boninus Mombritius &c. Décembre, 2900

TABLE

DES ARTICLES

Du Journal de Décembre 1763.

ARTICLE CXVII. *Eloge de Maximilien de Bethune, Duc de Sully*, &c. par Melle. Mazarelli, pag. 2867

ART. CXVIII. *Traité des retraits pour servir d'appendice au Traité du Contrat de Vente*, par M. Pothier, 2893

ART. CXIX. *Lettre à M*** sur* Boninus Mombritius, &c. 2900

ART. CXX. *Correspondance sur une Question Politique d'agriculture*, 2924

ART. CXXI. *Lettre aux Auteurs de ces Mémoires sur* les Principes Physiques, pour servir de suite aux Principes Mathématiques de Newton, par le

Pere Bertier de l'Oratoire, 2938
ART. CXXII. *Mémoire sur les Manufactures de Draps & autres Etoffes de laine*, 2980
ART. CXXIII. Catalogue des Ouvrages dont il est fait mention dans les XVI vol. de ces Mémoires pour l'année 1763. 2998.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 20 Décembre 1763.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Imprimerie de D'HOURY.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00672 0268